This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Vet. Fr. II B. 42

TAYLOR INSTITUTION

DOMINUS ILLUMINATIO MEA

Digitized by Google

Digitized by Google

Vet. Fr. II B. 42

TAYLOR INSTITUTION

DOMI MINA
NUS TIO
ILLU MEA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CHEF-D'ŒUVRES

POLITIQUES ET LITTERAIRES

DE LA FIN

DU DIX-HUITIEME SIECLE

OU

Choix des productions les plus piquantes que les lumieres & le ridicule, la philosophie & la gaîté, la raison & la bisarrerie ont fait éclorre dans cette époque intéressante.

TOME TROISIEME.

M. DCC. LXXXVIII.

Digitized by Google

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
17 JUN 1960
OF OXFORD
LIBRARY

Digitized by Google

SUR

LA TRAITE DES NEGRES.

Fragmens traduits de l'anglois.

Si des malheurs particuliers fixent l'attention publique, quel effet ne devons-nous pas attendre du récit des infortunes de plusieurs millions d'hommes, victimes innocentes de l'avarice des Européens & de l'abus criminel qu'ils font de leurs talens & de leur intelligence ? mais ce n'est pas seulement au nom de l'humanité que je réclame contre un usage barbare, qui met le comble à toutes nos iniquités, c'est comme Anglois ; c'est comme Citoyen d'un pays de liberté, & qui tire de sa constitution des titres de grandeur & de noblesse enviés des autres Nations ; c'est enfin comme Chrétien, disciple de ce Divin Maître, dont la vie ne fut qu'un acte de bienfaisance, de bienveillance & d'amour ; l'on s'attend, sans doute, que je vais parler de la Traite des Nègres, & pourquoi ne suivrions-nous pas une route déjà tracée? on sait que deux Quakers sont parvenus par leurs sollicitations à faire condamner ce barbare trafic dans une de leurs

Digitized by Google

assemblées, & avec tant de succès, qu'aucun Membre de cette Secte n'a conservé un seul Esclave dans toute l'Amérique Septentrionale.

C'est en 1481 que le commerce des Negres s'établit entre les Européens & les Africains; on ne devoit d'abord nous vendre que les coupables condamnés à mort & les prisonniers de guerre; mais les demandes étoient si considérables d'un côté & le trafic si lucratif de l'autre, que malgré tous les jugemens iniques par lesquels les Rois d'Afrique changeoient en crime le moindre soupçon, les Européens convinrent encore d'acheter les naturels du pays qui auroient été livrés par l'autorité absolue du Prince, & même ceux que les Commerçans auroient osé dérober; tels sont les moyens odieux qu'on emploie depuis près de trois siecles pour remplacer les Negres dans nos Colonies. En 1570, Sir John Atkins mit deux vaisseaux à la voile, chargés de 80 hommes qu'il destinoit à se rendre maître des habitans de la côte du Cap-Verd; mais ces malheureux, qui prévoyoient leur sort, s'enfuirent dans l'intérieur des terres; Atkins les poursuivit; ils lui résisterent, & il perdit sept hommes de son équipage avant d'avoir fait dix prisonniers.

Quand le Roi de Barsailli (dit M. Moor, Facteur de la Compagnie d'Afrique) a besoin d'eau-de-vie, ou de quelques autres objets de commerce, il s'adresse au Gouverneur Anglois du Fort St-James, & on lui envoie sur le champ un petit vaisseau; dès que le Roi le découvre, il se jette sur quelques villes voisines, afin de

Digitized by Google

ſe procurer des captifs ; ſouvent même il nous livre ſans ſcrupule ſes propres ſujets.

Les François font ce commerce à peu près de la même maniere ; j'ai écrit au Roi, dit M. Brue, que j'étois prêt à traiter avec lui, s'il avoit un nombre ſuffiſant d'Eſclaves ; il m'a fait répondre qu'il me donneroit trois cents de ſes ſujets en échange de mes marchandiſes. On lit ceci dans le Journal de M. Barbot, autre Facteur François : pluſieurs Eſclaves vendus par les Negres, ſont priſonniers de guerre, & les Marchands nous livrent auſſi beaucoup de petits noirs des deux ſexes qu'ils dérobent ſur les grands chemins, dans les bois, & ſurtout dans les champs où leurs parens les envoyent, pour effrayer les oiſeaux.

Voici l'Extrait de deux voyages faits en Guinée pour cette Traite ; le premier eſt tiré mot-à-mot d'un manuſcrit original écrit par le Chirurgien du vaiſſeau.

De Seſtro 29 Décembre 1724. — Point d'affaires aujourd'hui, quoique pluſieurs Marchands ſoient venus à bord ; ils nous ont appris que leurs gens ſont partis pour faire la guerre dans l'intérieur des terres, & qu'ils nous ameneront des priſonniers dans deux ou trois jours ; nous reſtons ici dans cette eſpérance.

Le 30. Point d'affaires encore ; mais nos Marchands ſont revenus pour nous informer que leurs gens ont brûlé quatre villes ; demain nous attendons les captifs.

Le 31. Beau tems, mais point d'affaires : chaque nuit nous voyons des villes en feu ; mais

Digitized by Google

nous apprenons que plusieurs des naturels de Sestro ont été tués par les Negres de l'intérieur, & nous craignons que cette guerre ne soit sans succès.

Le 2 Janvier. Nous avons vu un feu prodigieux pendant la nuit, & nous découvrons ce matin que la ville de Sestro a été entierement brûlée; ainsi les ennemis sont vainqueurs, & notre commerce est perdu dans cette plage; nous levons donc l'ancre, & nous faisons voile ailleurs.

Extrait d'un autre Journal écrit par un Chirurgien parti de New-York pour la Traite des Negres.

Le Capitaine instruit le Roi du motif de son voyage; le Roi se met en marche pour attaquer quelques villes & y faire des prisonniers; il nous apprend qu'il a été repoussé, mais qu'il fera bientôt des captifs dans un combat plus considérable; en effet, la bataille s'est donnée, elle a duré trois jours, quatre mille cinq cents hommes sont restés sur la place; ainsi pour se rendre maître de dix Africains, l'on en fait périr cent; car les vainqueurs, irrités par la résistance, massacrent souvent les vaincus sans distinction d'âge ni de sexe.

On verra avec intérêt la description d'une bataille tracée par un témoin oculaire. „ Je fus envoyé avec plusieurs personnes, dans un petit vaisseau, sur le Niger, pour acheter des Esclaves; nous avions avec nous des Africains libres & armés, car le vaisseau pouvoit être attaqué

Digitized by Google

d'un côté par les Negres, dont les cabanes bordent le fleuve, & de l'autre par les Maures qui occupent la rive opposée; nous restâmes à l'ancre pendant longtems, les yeux fixés sur la plaine, & bientôt nous vîmes un corps nombreux s'approcher, & se jetter avec fureur sur les habitations des Negres; ces misérables parurent d'abord surpris, mais il se battirent courageusement; les femmes & les enfans s'étant rassemblés couroient vers le bord du fleuve en donnant des marques du plus grand désespoir; enfin leur parti ayant été vaincu, les fuyards se précipiterent dans le Niger pour traverser sur les côtes de Barbarie, mais ils furent poursuivis; & les vainqueurs, oubliant qu'ils avoient combattu pour des Esclaves, égorgeoient leurs ennemis sans aucune exception; le carnage fut horrible, nous n'étions qu'à deux ou trois cents pas, les cris & les hurlemens nous faisoient une impression déchirante; nous avions levé l'ancre au commencement du combat, & notre bâtiment restoit au milieu des eaux à la place où les Negres vaincus cherchoient en vain un asyle, car les enfans mêmes ne furent pas épargnés; pour nous, témoins & irrités jusqu'à la fureur par un spectacle impossible à décrire, nous fîmes feu sur les vainqueurs, & nous les obligeâmes ainsi à se retirer & bientôt à se cacher jusques dans les forêts; le fleuve présentoit un aspect singulier; il étoit entierement noirci par les têtes des fuyards qui nageoient pour échapper à la mort; ces infortunés redoutoient autant l'approche de notre vaisseau que celle de leurs ennemis; ils

Digitized by Google

plongeoient tous à la fois quand nous faisions feu, & ils crioient d'une maniere lamentable pour obtenir grâce; en effet, nous favorisâmes leur retraite, & nous en prîmes plusieurs au milieu des ondes, qui étoient blessés & excédés de fatigue: car tous ceux qui n'avoient pu nager avoient été égorgés ou noyés avant que nous puissions venir à leur secours; nous usâmes envers eux d'une justice & d'une générosité que je crois inouie parmi des Marchands d'esclaves; nous donnâmes la liberté à ceux que nous avions sauvés, nous les mîmes à terre sur les côtes de Barbarie, & ils se joignirent aux restes malheureux de leurs compagnons qui n'avoient pas succombé dans le massacre de la journée.,,

La côte dépeuplée depuis longtems ne peut plus fournir à la Traite des Esclaves; on les amene des pays intérieurs, souvent à la distance de douze cents milles; les Marchands se réunissent alors pour former une espece de caravane, & ils conduisent, pendant deux ou trois cents lieues, différentes files de trente ou quarante Esclaves, chargés de l'eau & du bled qui leur sont nécessaires dans cette route déserte; l'on met à chaque Esclave un colier de fer, auquel est attachée par un anneau, ou par quelque autre artifice, une longue piece de bois de 8 ou 9 pieds; cette espece de manche qui tombe en avant présente un obstacle continuel à tous les mouvemens de celui qui le porte, & quand on est prêt à se mettre en route, les Marchands rangent les noirs sur la même ligne en attachant l'extrémité de chacune de ces pieces de

Digitized by Google

bois sur l'épaule de l'Esclave qui précéde, & jusqu'au dernier, dont un blanc soutient le fardeau ou la bride, comme on voudra l'appeller, afin de servir de guide à toute la file; quand les Conducteurs ont besoin de dormir, ils lient les bras de chaque Esclave au bois dont il est chargé, & cette précaution ne leur laisse plus aucune inquiétude.

Ces infortunés sont ainsi conduits sur nos vaisseaux pour y être examinés par le Chirurgien, hommes & femmes absolument nuds, & l'on les marque immédiatement à la poitrine avec un fer chaud, qui porte l'empreinte des armes & du nom de la Compagnie ou du Capitaine; après ce doux prélude, les Esclaves sont jettés, sans distinction de sexe & par centaine, dans une chambre du vaisseau, aussi petite que l'esprit ingénieux du Propriétaire a pu la concevoir & la faire exécuter; le dégré d'air qu'ils respirent a été calculé pouce par pouce; je ne parlerai pas de l'indécence de cet usage, car les bienséances sont un grain de poussiere dans la balance de l'iniquité; ainsi les angoisses qui résultent d'un lieu si étroit, les vapeurs pestilentielles qui s'en exhalent, la mauvaise nourriture & la petite quantité qu'ils en reçoivent, les tortures d'un climat brûlant, en un mot, cette réunion de maux excedent tellement les forces de ces malheureux, que plusieurs d'entr'eux se font mourir de faim pendant la route, tandis que d'autres profitent du tems où on les conduit sur le tillac pour se jetter dans la mer; quelquefois aussi, dans un accès de désespoir,

Digitized by Google

ils conſpirent ou ils ſe révoltent contre leurs Perſécuteurs ; & c'eſt ici que commencent des ſcenes effrayantes, & qu'on aura peine à croire; tantôt on égorge les coupables, tantôt on les mutile d'une maniere cruelle afin de les renvoyer tous ſanglans à leurs malheureux compagnons; ou enfin après les avoir attachés aux cordes du vaiſſeau, on les déchire ſucceſſivement par des coups de fouet & de canifs, juſqu'à ce qu'ils expirent dans cette horrible ſituation.

On peut lire dans la Collection des Voyages d'Atkins, faite par Aſtley, la conduite d'Ardennes envers ſes Eſclaves, qui avoient tenté de recouvrer leur liberté; ma plume ſe refuſe à en rapporter les horribles détails; je ſupprimerai auſſi les inventions barbares de quelques Capitaines, ou pour exciter des troubles en Afrique afin d'avoir des Eſclaves, ou pour empêcher les Negres de ſe laiſſer mourir de faim ſur nos vaiſſeaux. Les hiſtoires de ce genre varient ſuivant les caracteres, mais nous pourrions en conclure cependant, qu'un pouvoir dont on abuſe avec tant de cruauté, ne devroit jamais être remis à perſonne.

Si une tempête s'éleve durant le voyage, ou ſi les proviſions diminuent, l'on jette à la mer une certaine quantité d'eſclaves pour alléger le vaiſſeau, & pour réduire le nombre des bouches; j'ai vu ſacrifier ainſi cent trente-deux Negres dans l'eſpace de trois jours, ſans avoir pour véritable motif le mauvais tems ou la diſette, mais ſeulement pour favoriſer le Propriétaire

Digitized by Google

aux dépens de l'Assureur; c'étoit en 1783, & je puis indiquer toutes les circonstances, ainsi que le nom du vaisseau & du Capitaine: on lioit ces malheureux deux à deux avant de les faire périr, & dix d'entr'eux, pour éviter cette cruelle & inutile précaution, s'élancerent dans la mer; on prit pour prétexte de tant de barbarie la crainte de manquer d'eau: mais à peine cette funeste exécution fut elle consommée, que la pluie tomba avec abondance, ainsi que l'avoient prédit tous ceux qui s'opposoient à cet acte féroce.

Les Esclaves diminuent toujours d'un cinquieme pendant la traversée, & d'un tiers pendant les deux premieres années de leur séjour dans les Isles, & de leur servitude; l'on ne doit pas être surpris de cette grande mortalité, si l'on compare la vie indolente dont ils avoient contracté l'habitude avec les travaux que nous exigeons d'eux; la terre en Afrique n'a pas même besoin d'être sollicitée; elle offre, sans culture, à ses heureux habitans, ses dons les plus précieux.

Parlerai-je de ces moulins meurtriers dans lesquels un seul moment de sommeil, ou de distraction, est suivi de la perte des membres qui s'engagent sous la roue.

Mais je veux garder le silence sur tous les maux que les Negres souffrent dans nos Isles; ils cesseront naturellement si la traite est défendue, car la nécessité où nous serons de conserver & de multiplier nos Esclaves nous fera

Digitized by Google

trouver notre intérêt dans l'exécution ſcrupuleuſe de toutes les loix de l'humanité.

Plus de 60 mille Eſclaves ſont importés, année commune, dans les Colonies Européenes; ce qui ſuppoſe, déduction faite de la mortalité pendant la traverſée; que nous en achetons cent mille ſur la côte d'Afrique; mais les guerres dont ce commerce eſt la ſource ſont auſſi longues que ſanglantes, & ſouvent, peut être, dix Negres perdent la vie pour nous faire avoir un Eſclave; je n'oſerois préſenter ici le calcul effrayant qui réſulteroit de cette obſervation, mais en ne comptant qu'une conſommation de cent mille Negres, il ſeroit toujours vrai qu'en dix ans, un million d'hommes ſont dévorés par l'avarice & la ſenſualité infernale des Européens. Les Sauvages qui ſe nourriſſent du ſang de leurs priſonniers ſont ils auſſi coupables que nous?

La Traite a été moindre pendant la guerre; les Eſclaves devenus plus chers ont été plus ménagés ſans qu'il en ſoit réſulté aucun inconvénient; mais, même en admettant une ſuppoſition abſurde & contraire à l'expérience, en admettant que les Indes occidentales ne pourroient être cultivées ſans renouveller les Eſclaves, je dirois encore que la Nation feroit un gain conſidérable, ſi elle portoit toutes ſes vues vers nos Colonies d'Afrique; car les Iſles d'Amérique nous entraîneront néceſſairement un jour dans une ſeconde guerre: l'uſage d'une Colonie eſt de fournir à la mere-Patrie toutes les denrées que ſon ſol lui refuſe, & de recevoir en échange celles qui ne croiſſent point

Digitized by Google

chez elle: ainsi la premiere condition pour une Colonie est d'être placée dans un climat opposé au nôtre, nous avons trop senti les inconvéniens des climats semblables: il faut observer que toutes les productions des Isles occidentales croissent en plus grande abondance & plus parfaites dans les climats chauds de l'Afrique; le coton y vient sans culture, l'indigo y est indigene, les cannes à sucre y sont quatre fois plus grosses que celles des Indes occidentales; d'ailleurs, l'espace est plus grand, & les côtes plus prolongées: je ne parle pas de favoriser ces établissemens tant que les anciens subsistent, mais j'admets un moment la supposition que nos Colonies souffriroient par la suppression de la Traite des Negres, & je propose le remede. Appellons cependant en témoignage la prospérité de la Delaware depuis l'abolition de l'Esclavage: cet exemple vient d'engager la province de Virginie à défendre l'importation ou l'achat d'aucun Esclave, sous peine de mille livres d'amende.

Mais, dit-on, le commerce des Negres est très lucratif; j'en doute, car il consume une grande quantité de Matelots, & il paroît que les François & les Espagnols le croyent désavantageux, puisqu'ils ont essayé de faire un Traité pour acheter de nous annuellement un certain nombre d'Esclaves.

Ce commerce, ajoute-t-on encore, est le berceau des Matelots; c'est plutôt leur tombeau: l'on sait qu'ils l'ont en horreur, & qu'il faut les contraindre à l'entreprendre, car ils périssent dans ce voyage en plus grand nombre que dans

Digitized by Google

tous les autres: l'on a besoin d'une plus grande quantité d'hommes pour acheter & recueillir les Esclaves en Afrique, que pour les contenir sur le vaisseau & pour faire la manœuvre; & il en résulte que les Matelots sont maltraités au retour, comme étant inutiles au Propriétaire qui gagne même l'entretien & la paye de ceux qui meurent.

On assure que nous empêchons les Negres de se détruire mutuellement: je voudrois savoir si, dans le tems de nos guerres civiles, nous eussions approuvé que les François & les Hollandois fussent venus ainsi nous arracher à la mort.

La lumiere s'est répandue de toutes parts sur les inconvéniens attachés à la Traite des Negres, & sans doute cette tache sera bientôt effacée du caractere de la Nation Angloise. Si j'essaie donc de joindre ma foible voix à celles qui se sont déjà fait entendre, c'est moins dans l'espérance d'ajouter quelque chose à une opinion déjà formée, que pour ne pas garder un silence criminel; je veux, & je dois subir la honte d'une confession publique; mais, quelque sincere qu'elle soit, elle vient trop tard, hélas! pour réparer les malheurs dont j'ai été l'instrument, & cette seule pensée me jette dans des convulsions de douleur & d'effroi. Je l'ai dit: tel fut mon sort, les folies de ma jeunesse m'obligerent à chercher un refuge en Afrique; j'y fus Esclave sans en porter le nom,

Digitized by Google

& ma destinée eût été plus douce si je n'avois vécu qu'avec des Negres; mais j'étois au milieu des Marchands Européens établis sur la côte, entre Siera-Léone & la montagne du Cap; j'étois, dis-je, dans cet enfer dont peu de voyageurs sont revenus. La Providence me sépara enfin de ces scenes de malheurs & d'iniquités; je fis ensuite trois voyages pour la Traite des Negres, sans avoir aucun scrupule sur l'abominable genre de vie que j'avois choisi; je croyois qu'il suffisoit de traiter les Esclaves avec toute l'humanité que ma propre sûreté pouvoit permettre. Neuf années d'expérience me rendent un témoin digne d'être entendu dans cette touchante cause; & malgré un intervalle de 33 ans, le remords & la compassion ont si souvent retracé les faits dans ma mémoire, que je pourrois les confirmer par serment.

On peut considérer la Traite des Esclaves par ses effets sur les Anglois & sur les Negres; elle est nuisible aux Anglois, s'il est vrai que nous devions ménager nos Matelots, les plus utiles des citoyens dans un pays maritime; ceux qui restent à bord sur la côte découverte, n'étant pas accoutumés au climat, y périssent ordinairement d'une fievre inflammatoire; mais s'ils échappent à ce danger, ils n'évitent jamais les funestes influences de la rosée & du mauvais tems. Les vaisseaux marchands tâchent, il est vrai, d'arriver dans la belle saison, & d'en repartir avant les orages qui ne discontinuent point, dans cette partie du globe, depuis Mai jusqu'en Octobre; mais si le commerce languit,

Digitized by Google

il faut languir, il faut attendre une cargaison suffisante, & c'est alors que nos Matelots sont exposés à toute l'imtempérie du climat.

Les vaisseaux sont toujours chargés de liqueurs fortes, que les Noirs prennent en échange de leurs Esclaves; mais les Matelots ne se font aucun scrupule d'ouvrir & d'entamer les bouteilles, & de les remplir ensuite avec de l'eau simple; & cette infidélité, comme toutes les autres, est plus nuisible aux hommes qui la commettent qu'à ceux qui l'éprouvent.

La jalousie éleve souvent de sanglantes disputes entre les Blancs & les Naturels du pays; cette passion féroce chez tous les peuples nous fait perdre aussi un grand nombre d'hommes par le meurtre ou le poison, & d'ailleurs la débauche a les suites les plus funestes dans ces climats.

Enfin les Esclaves méditent sans cesse sur les moyens de se mettre en liberté. Quand la révolte éclate, le combat s'engage, & nous ne demeurons les maîtres qu'après avoir perdu beaucoup de nos gens; mais si les Negres ont l'avantage, l'équipage est alors entierement détruit. Chaque année produit quelque catastrophe pareille; souvent même, par surcroît d'horreur, le feu prend au vaisseau dans la mêlée, & les Noirs & les Blancs sont enveloppés dans la même ruine. Sur huit mille Matelots employés aux côtes d'Afrique, nous en perdons annuellement un cinquieme; c'est-à-dire, environ seize cents; & ce tableau des malheurs attachés à la Traite des Negres, paroîtra plus effrayant encore

si

Digitized by Google

ſi l'on s'aſſure, comme je l'ai fait, qu'un tel genre de vie corrompt pour jamais, dans l'ame de ceux qui l'embraſſent, le germe de toutes les vertus. J'oſe eſpérer cependant qu'il eſt encore quelques exceptions à cette regle générale; mais je proteſte en même-tems, qu'il n'eſt aucune maniere de gagner de l'argent dont l'influence ſoit ſi pernicieuſe ſur le cœur des hommes; je crois même que le vol de grand chemin ne tend pas ſi directement à détruire toutes les diſpoſitions bienfaiſantes, à effacer tout ſens moral, en un mot à nous endurcir comme l'acier contre les atteintes d'une douce ſenſibilité.

Les Negreſſes ne font ordinairement que le tiers de la cargaiſon. L'on réunit donc, dans un petit eſpace, cent cinquante ou deux cents hommes forts & courageux, enlevés à leur terre natale, perſuadés qu'on les achete pour les dévorer, & frappés de ſurpriſe & de terreur par le ſpectacle, nouveau pour eux, de la mer & de nos vaiſſeaux. Et l'on voudroit qu'ils ſe réſignaſſent à cette horrible ſituation! nous ne ſommes pas aſſez aveuglés par notre injuſtice pour être ſans inquiétude ſur les ſentimens qu'elle doit leur inſpirer; nous nous attendons à leur réſiſtance, & nous les traitons d'avance en ennemis; nous les enchaînons deux à deux en croiſant les mains ou les pieds de la droite à la droite, & non de la droite à la gauche, enſorte qu'ils ne peuvent ſe mouvoir ſans le conſentement de deux volontés & avec les plus grandes précautions; c'eſt ainſi qu'ils s'aſſeyent, qu'ils marchent & ſe promenent pendant neuf ou dix mois.

Digitized by Google

La nuit ils rentrent à fond de cale ; & quand au lever du jour ils sont ramenés sur le tillac, l'on ajoute de nouvelles chaînes à celles qui les accablent déjà. Ces précautions sont malheureusement indispensables, puisqu'il ne reste souvent que dix Blancs dans un vaisseau pour veiller jour & nuit sur deux cents Negres, & pour faire toute la manœuvre.

L'on doit bien plus s'étonner du succès de ces précautions que de leur insuffisance ; un instant de négligence peut donner aux Esclaves l'occasion qu'ils cherchent sans cesse ; mais la moindre révolte produit un combat horrible ; car, dès que les Negres sont en mouvement, le désespoir leur donne un nouveau courage, & avant de se rendre ils répandent des torrens de sang.

Souvent un Esclave trahit ses compagnons avant que la conspiration ait éclaté ; alors la nécessité & la politique nous obligent à combler d'éloges & de récompenses le scélérat qui s'est rendu coupable du plus grand de tous les crimes ; & l'on punit cruellement ses patriotes qui s'étoient dévoués pour la cause de la liberté ; ces punitions dépendent absolument du Capitaine, quelques-uns les infligent avec modération, mais en général les effets d'un pouvoir illimité sont terribles, quand il est guidé par la vengeance, & que le cœur qui l'exerce s'est endurci depuis longtems contre la priere & les gémissemens.

J'ai vu de ces Esclaves infortunés déchirés de coups, cesser enfin de jetter des cris, &

Digitized by Google

perdre, dans l'excès des souffrances, jusqu'à la force nécessaire pour exciter la compassion; je les ai vu sous une machine infernale subir des tourmens inconnus jusqu'alors, & prolonger le crime de leurs persécuteurs dans une agonie de plusieurs heures, & même de plusieurs jours.

J'ai souvent entendu un de ces barbares Capitaines se vanter orgueilleusement de la conduite impitoyable qu'il avoit tenue dans une révolte d'Esclaves, & des moyens atroces qu'il avoit inventés pour rendre leur mort plus cruelle; je supprime les détails par égard pour mes Lecteurs.

Pendant que j'étois encore en Afrique, le Lieutenant d'un vaisseau marchand acheta une jeune Negresse avec un bel enfant encore à la mammelle; au milieu de la nuit cet enfant se mit à pleurer, & le sommeil du Marin en étant interrompu, il se leva dans un accès de fureur; ses menaces glacerent d'effroi cette malheureuse Esclave; elle promit, en tremblant, d'appaiser son nourrisson, mais ses efforts furent vains; aussi son barbare Maitre s'étant levé une seconde fois, lança le petit Negre dans la mer; l'enfant se tut en effet; mais les hurlemens d'une mere désespérée, joints sans doute à la voix du remords, ravirent à l'Européen, durant toute la route, & peut-être pour toujours, le repos qu'il avoit cru se procurer. Je m'arrête: je ne dois pas épuiser la compassion sur un seul enfant, tandis qu'on a vu jetter à la mer plus de cent Esclaves, dans un moment où l'eau étoit prête à manquer, & l'on hâta même cette cruelle

Digitized by Google

exécution afin de faire tomber la perte sur l'assureur & non sur le propriétaire.

Les femmes esclaves, dont on n'a rien à craindre, sont aussi à plaindre sur nos bâtimens que dans une ville prise d'assaut & livrée à la fureur des soldats, & cependant ces infortunées ont toute la pudeur naturelle à leur sexe; j'ai vu des femmes de Sherbro donner des preuves de modestie & même de délicatesse, que des angloises ne désavoueroient pas; la vertu est connue & pratiquée dans ces pays que nous nommons sauvages; j'ai souvent couché seul au milieu de leurs habitations, entouré de mes marchandises, & sans autre porte qu'une simple natte; la moindre inquiétude m'eût semblé une injustice, tandis qu'aucun homme raisonnable n'auroit conservé cette sécurité dans le sein de nos grandes villes.

Accoutumés comme nous le sommes à traiter nos Esclaves avec autant de mépris que de cruauté, l'on ne doit pas s'étonner de nos procédés iniques envers les Negres qui font le commerce; nous abusons de leur crédulité, nous faisons toujours prévaloir nos intérêts, & nous osons même nous vanter de ces coupables succès.

Ainsi nous ne leur livrons aucune marchandise dans son état naturel; les liqueurs sont falsifiées par une quantité d'eau; l'on met des faux-fonds aux barils de poudre; l'on coupe des aunes entieres dans le milieu des pieces de lin & de coton; en un mot, les Africains sont trompés dans le nombre, dans le poids, & dans la qualité de tout ce qu'ils achetent; & ce vol

Digitized by Google

induſtrieux excite entre les blancs une coupable émulation ; chaque jour ſemble ajouter à notre perfidie & à l'altération de nos mœurs ; les Africains, à leur tour, ſont obligés de contracter nos vices pour pouvoir s'en défendre ; ils deviennent jaloux, inſidieux & vindicatifs ; ſi les Européens, ſous quelques prétextes, retiennent des Negres à leur bord, les Africains prennent leur revanche, mais toujours ſur des Marchands partis du même port, tant leur amour pour la juſtice peut encore maîtriſer leurs plus ardentes paſſions ; ils attendent avec patience l'arrivée du vaiſſeau qu'ils croyent pouvoir attaquer légitimement, & ils diſtinguent, avec une promptitude ſurprenante, juſqu'aux plus légeres différences de nos coutumes & de notre langage.

Ils ſe vengent donc, & nous donnent ainſi des motifs de repréſailles ; notre commerce eſt ſuſpendu par les querelles & par la haine ; mais bientôt la néceſſité ramene une eſpece de paix hoſtile, qui conſerve encore toutes les apparences de la colere, de la défiance & de la mauvaiſe foi ; car nous reſtons toujours armés, & les Negres Marchands ne quittent jamais leurs longs couteaux, preuve déciſive des ſoupçons mutuels que la réconciliation n'a pu détruire. *Me prenez-vous pour un Blanc?* eſt leur réponſe ordinaire quand on paroît douter de leur probité ; telle eſt la nature, tels ſont les acceſſoires de la traite des Negres, & telle eſt l'école pernicieuſe dans laquelle des milliers de nos matelots ſont élevés ; faut-il donc être ſurpris de l'eſprit

Digitized by Google

d'indépendance qui les caractérise, & ne devons nous pas supprimer un commerce, qui, comme une racine empoisonnée, répand sa malignité dans toutes les branches de la Marine?

J'ai fait toutes ces observations à Sherbro, & c'est la ville commerçante de l'Afrique où l'on trouve le plus de justice & de bonne foi. Des especes de Druïdes, qu'on nomme *Purrow*, ont la puissance législatrice & exécutrice, & c'est sous leur autorité que la police s'exerce avec beaucoup d'exactitude.

L'état d'esclavage chez ces peuples est plus doux que dans nos Colonies, car ils n'ont point de terre en haute culture, & il ne leur est pas permis de répandre le sang.

Le grand objet de nos Marchands est de remplir leur vaisseau : si la cargaison est de cent tonneaux, ils croient pouvoir admettre deux cents cinquante Esclaves; les chambres de ces malheureux sont au dessous du tillac; elles ont un peu moins de cinq pieds de haut, mais elles sont divisées, au milieu, comme une bibliotheque, par de grandes tablettes préparées pour revevoir deux files d'Esclaves, l'une au-dessus de l'autre, & sans communication entre les deux rangs; je les ai vu si serrés sur leurs planches, qu'il eût été impossible d'y introduire un homme de plus. J'ai vu un Blanc chargé d'employer toute son intelligence à placer ces Negres les uns à côté des autres dans le moins d'espace possible; observez que ces hommes entassés avec tant d'industrie ont les fers aux pieds & aux mains, & sont attachés deux à deux, en

Digitized by Google

ſorte qu'ils ne peuvent ſe remuer ni tenter de de ſe lever ou de ſe coucher ſans ſe bleſſer, ou ſans bleſſer le compagnon de leur chaine; & tant qu'ils ſont ainſi garotés, tous les balancemens du vaiſſeau leur font ſouffrir une ſorte de torture; enfin l'odeur & la chaleur de ces chambres où l'on renferme les Eſclaves pendant le mauvais tems, & les bleſſures des fers qui s'enflamment dans cet air corrompu, ſont autant de cauſes d'une mort douloureuſe. En ouvrant le matin ces funeſtes demeures, l'on y apperçoit ſouvent avec effroi l'exemple du ſupplice de Mézence, un mort enchaîné à un vivant; ſouvent l'oppreſſeur & l'opprimé périſſent d'une contagion inévitable, ſouvent la moitié des Eſclaves meurt dans la traverſée. Le vaiſſeau dans lequel je commandois en ſecond, quitta la côte, chargé de cent dix-huit Negres; nous en perdîmes ſoixante deux dans le paſſage au ſud de la Caroline, ſans compter ceux qui étoient morts avant notre départ, dont je n'avois pas tenu regiſtre, & cependant nous n'eûmes aucun accident extraordinaire; ainſi la mortalité pendant la traverſée peut être évaluée à près d'un quart, en faiſant un calcul commun des voyages heureux & malheureux.

Parlons à préſent de ceux qui ſurvivent. L'eſclavage dans leur pays eſt un état d'aiſance & de liberté, comparé à leur ſituation ſur nos vaiſſeaux; mais peut-être déſireroient-ils de paſſer le reſte de leurs jours ſur ces vaiſſeaux, s'ils connoiſſoient le genre de ſervitude qui les attend; l'on peut en juger par ce qui va ſuivre.

Digitized by Google

Un Planteur d'Antigoa me disoit un jour, qu'après avoir bien compté le bénéfice du Propriétaire, l'on avoit trouvé enfin qu'il étoit plus avantageux d'user ses Esclaves en trois ou quatre ans, en les excédant de travail, que de prolonger leur vie jusqu'à la vieillesse par des ménagemens & une bonne nourriture; ainsi, disoit-il, d'habiles Calculateurs se sont déterminés en faveur de la derniere méthode, & je pourrois vous nommer plusieurs habitations d'Antigoa, dans lesquelles il est très rare qu'un Esclave vive plus de neuf ans.

J'assure mes Lecteurs, en finissant cette lettre, qu'après l'examen le plus attentif, je ne saurois rien y retrancher; j'ai contenu mon indignation, j'ai fait taire jusqu'à mes remords pour n'écouter que la simple vérité, & je suis satisfait de mes efforts; j'ose en offrir le pur hommage à ce grand Etre, témoin des larmes que j'ai versées depuis trente ans; le tems de paroître en sa présence est arrivé pour moi, & je n'ai plus rien à ménager sur la terre; l'on doit observer, d'ailleurs, que ces aveux humilians ont été faits sans sollicitations & de mon propre mouvement. La part funeste que j'avois prise dans le commerce des Negres m'a forcé de publier toutes les connoissances que je dois à mes fautes, dans l'espérance qu'elles rempliront de terreur les ames sensibles de mes concitoyens; je n'ai rien déguisé, car des égards personnels n'ont pas dû m'arrêter dans une cause de ce genre, & j'estime trop les Anglois pour supposer qu'un seul d'entr'eux, après avoir lu cette

relation, malheureusement trop fidelle, osât jamais élever sa voix en faveur d'un commerce également oppressif, destructeur, inique & cruel.

ESPRIT DE MADAME DE B*** Boufflers

Quel est l'homme qui n'a pas galoppé après de belles chimeres, qui n'a point payé le tribut à la vanité, à l'illusion, à l'apparence? Tous finissent par convenir, qu'il n'est de plaisirs véritables que ceux dont le sentiment est le principe & la fin.

Il n'y a point de satisfaction vraie & pure. La Théologie le dit, la Philosophie le prouve, l'expérience le confirme. Qu'est-ce donc qui nous empêche de terminer une vie, où il n'y a que les peines qui soient sans mélange? La raison & la poltronerie.

Quels affreux momens fait passer l'ambition! Dans les autres passions, l'espérance est au moins un bonheur. Chez les Ambitieux elle est troublée par le souvenir des tentatives sans succès.

Rien de si difficile que de faire parler les gens d'esprit, & de faire taire les sots.

J'ai tant de choses à aimer dans le Prince de *** que je n'ai pas même le tems de détester deux Femmes qui cherchent à nous brouiller.

Je rirois de tout, si j'avois quelqu'un pour rire avec moi, mais on rit mal tout seul.

La Monarchie universelle est une chimere. Celui qui y aspire, a tout le monde contre soi,

+ Le Prince de Conti

Digitized by Google

& celui qui met tout le monde contre ſoi, ſuccombe.

Je n'ai jamais rien vu de plus joli que votre profil, de plus aimable que votre imagination, de plus ſenſé que votre morale. Cela s'apelle un *Paroli au même* fait à la Rochefoucault.

A travers toutes les paſſions la vérité a bien de la peine à faire filtrer peu à peu les faits & la réalité. Dans un monde d'Anges, les Gazettes ſeroient intéreſſantes, car tout abſolument ſeroit authentique.

La Providence ne ſe joue jamais davantage de notre foible raiſon, que lorſqu'elle s'apperçoit que nous nous en repoſons ſur un plan formé d'après notre prétendue prévoyance.

Depuis que je cours le monde, je n'ai appris qu'à douter. C'eſt pour cela que je ſuis réputée avoir quelques connoiſſances.

Vous vous moquez ſans ceſſe de ce que j'aime mes Chiens. Cela vaut mieux que les Eſtampes, les Antiques, les Coquilles, car après tout cela a l'ombre du ſentiment.

Tous les Légiſlateurs, tous les Génies, tous les Sages de l'Univers réunis, ne changeront rien ſur la terre par des volumes de Loix, avant d'avoir fait donner pendant vingt-cinq ans une éducation toute différente. C'eſt comme ſi on vouloit apprendre la Logique ou le Deſſein à un mourant.

Quand on a été bien malheureux, on contracte une eſpece de bonheur; quand on n'a plus rien à perdre, on n'a plus rien à craindre

Digitized by Google

ici bas, & de cet excès de mal; nait une efpece de bien, une tranquillité infenfible qui reffemble au repos d'efprit.

Plus un homme eft borné, plus on l'éleve. Cette pofition éloigne de nos yeux fes démarches. Graces à la diftance, il peut faire impunément des fottifes fans nous crever les yeux.

Un homme qui eft outrément timide & qui a l'efprit faux, ne peut gueres être un honnête homme.

Il y a fi longtems que je ne me fuis rencontrée, que je ne me connois plus. Si par hafard vous me retrouvez quelquefois dans mes lettres, ayez la charité de me le dire, cela me prouvera que j'exifte encore.

La Providence fait ce qu'il nous faut, & quand il nous le faut. Lorfque je fuis ennuyée, abrutie, je m'imagine qu'elle a eu befoin de ma gaieté ordinaire, pour diffiper la mélancolie de quelques uns de fes Favoris; & je me foumets à fes volontés fecretes, comme fi elle me faifoit la grace de me les communiquer.

Toute la différence qu'il y a entre les Miniftres & nous, c'eft qu'ils voyent de l'Orcheftre, & nous des Loges du fond.

Les hommes qui fe croyent toujours fi habiles, ne laiffent à nous autres femmes que la petite befogne ingrate. Ils fe réfervent pour eux les grandes chofes & les conduifent mal. Ils embraffent trop, ils ne finiffent rien.

Je vous mandois hier que Mr. de C.... étoit malade, j'en ai menti; je vous ai mandé ce matin

Digitized by Google

qu'il se portoit mieux, j'en ai encore mieux menti, car il est mort.

Vous m'aimez si tendrement, que vous ne voulez jamais vous mêler de mes affaires. Le cœur vous saigne en apprenant ce que je souffre. Vous aimez mieux me consoler que me secourir. C'est que l'un n'exige que de l'esprit, & l'autre des sacrifices.

Je vous ferois un million d'excuses de mon silence, si ce n'étoit à la nature de vous en demander pardon; elle m'a fermé la bouche avec une esquinancie.

Le grand mérite n'est pas de savoir beaucoup, mais bien de savoir vivre avec des gens qui ne savent rien.

On me proposoit d'aller entendre M. F... Je répondis sans malice, sans fiel: *depuis quelques jours je dors beaucoup mieux.*

Il est une faveur que les vieilles femmes peuvent encore faire aux hommes, c'est de leur cacher les ennuis de la décrépitude.

Je ne sais pas pourquoi l'on veut toujours vivre, car en vérité on ne vit que pour voir mourir.

Je suis comme un malade, qui change sans cesse de position pour soulager son mal-aise, & j'essaie de tout, parce que je ne m'accommode de rien.

Les Riches ne savent point, & les Pauvres ne peuvent pas vivre indépendans.

Mes amis ne se sont jamais plaints de mon indiscrétion. Faute de mieux, faut-il au moins avoir des vertus négatives.

Digitized by Google

Quant à la Comtesse d'A.... je ne l'oublierai de ma vie, ni même après, car les anges m'en feront encore ressouvenir.

Quand on aime un homme aimable, qu'il est commode d'avoir cinquante ans! je n'aurois pas voulu de cette commodité il y en a vingt-cinq!

A un certain âge nous payons à la Providence tous les plaisirs qu'elle nous a donnés dans notre jeunesse.

Je vous remercie de votre joli présent. Ma reconnoissance me servira de prétexte pour parler à mon aise d'un tout autre sentiment.

Il vaut mieux mourir auprès de ce que l'on aime, que de vivre avec ce que l'on hait.

Conservez vous soigneusement. Il est bon qu'un homme de votre trempe reste longtems sur la terre. Cela donne une idée des *Socrates*, des *Scipions*, des *Fabius*.

Etre jaloux en amour, c'est n'en point avoir un véritable. N'être pas jaloux en amitié, c'est méconnoitre son caractere. La jalousie en amour déshonore notre choix; mais quand on est jaloux de son ami, on lui donne une preuve d'estime. On peut craindre qu'il ne préfére une autre personne, sans lui rien ôter de son mérite & de ses vertus.

Je ne sais par quelle fatalité l'esprit humain a attaché une espece de ridicule à tout ce qu'il y a de plus juste & de plus vrai ici bas.

Je me figurois que ce qu'il y avoit de plus parfait, étoit un monde de philosophes & un Public revenu de la superstition. L'orgueil de la

Digitized by Google

philoſophie m'en a bientôt dégouté. Eſt-ce ma faute ſi j'ai dû préférer la douceur, non pas des dévots, mais des perſonnes pieuſes, aux ſuperbes prétentions des eſprits forts?

Le plus grand malheur qui puiſſe arriver à certaines perſonnes, c'eſt de n'avoir plus d'ennemis, de chagrins & de diſputes.

Le P. de *** eſt tout en phyſionomie. Il eſt auſſi poli qu'il eſt poſſible de l'être avec un petit fonds de hauteur; il a été dépayſé jeune, voilà pourquoi il n'eſt ſurpris de rien; il plait à toutes les femmes, mais toutes les femmes ne lui plaiſant pas, il n'a de la galanterie que dans les manieres. Je l'ai trop peu vu pour vous envoyer aujourd'hui les dimenſions de ſon génie. Ce qui eſt en ſa faveur, c'eſt qu'il parle peu, quoi qu'il parle bien.

Le Comte de *** a le viſage de *Scanderberg* ou de *Sobiesky*, les yeux bruns, le nez aquilain, l'air Hongrois. Il a tant de jugement, de douceur, de bonté, qu'on feroit bien faché qu'il eût de l'eſprit, qui peut-être gâteroit tout cela. L'eſtime de ſon Roi a précédé le ſuffrage du public, mais ne l'a pas décidé. Il en impoſe plus qu'il ne plait, mais c'eſt déjà beaucoup que d'en impoſer ſans déplaire.

M. de H.... eſt un petit homme de quatre pieds & demi, qui a la taille trop longue & les jambes trop courtes. La tête, qui commande ce corps mal deſſiné, eſt beaucoup trop groſſe pour la proportion du tour. Il a une voix de tonnere; il parle toutes les langues ſans en ſavoir aucune. Des gens qui ont beaucoup d'eſ-

Digitized by Google

prit lui en trouvent assez. Il est d'une étourderie rare, qu'il appelle vivacité. Il fait tour à tour le petit-maître, le langoureux, le bon enfant, l'avantageux. Il se moque de tout le monde, à commencer par lui-même. Les femmes se l'arrachent, les hommes s'en amusent, les Grands l'estiment.

Je ne vous envoie point d'esprit, car vous êtes dans le cas de *Saurin*; lorsqu'il vouloit de la morale, il en faisoit.

Vous devez être considéré, estimé, admiré même; mais dans le lointain, comme les Statues colossales. Vous êtes fait pour les grandes choses, & mal partout ailleurs. Vous dédaignez les petits détails, & ce n'est que dans les petits détails que brille l'amitié.

Vous m'avez traitée comme les Conquérans traitent leurs conquêtes. Ils subjuguent, mettent sous leurs loix, & partent.

Il seroit plus doux de vous aimer plus parfait: mais il est impossible de ne pas vous aimer tel que vous êtes.

La Providence met seulement une certaine portion fixe de chaque ingrédient dans le journalier de notre vie. Dans le tems qu'elle faisoit de la Pologne une République, la Suede devenoit une Monarchie.

Les circonstances ennemies, m'ont barré le chemin de tout ce que ma vanité m'auroit fait rechercher. J'en ai pris un autre, & c'étoit celui de l'erreur. Voila le premier Chapitre de ma vie.

Tout change ici bas; & si nous vivons âge

Digitized by Google

d'homme, nous verrons que deux & deux ne feront plus quatre.

Un homme d'esprit a ainsi défini un grand politique : „ c'est un fripon qui ne joue jamais „ qu'à jeu sûr. „

Vous avez retrouvé le ton des Syrenes; il faut s'approcher malgré soi quand il vous plait de chanter.

Autrefois il y avoit une Patrie à défendre, une liberté à conserver; mais aujourd'hui il n'y plus qu'une fortune à faire. Ainsi ce qui faisoit autrefois le métier des Héros, ne feroit plus aujourd'hui que celui des dupes.

Est-il vrai que le P. de *** soit mort? cela ne se peut pas, car il n'a jamais vécu.

Vous me demandez ce que c'est que des prieres qu'on fait pour que la terre ne tremble plus; une sottise de plus de la façon des pauvres mortels. (*)

Vous ne m'avez jusqu'ici employé que sur la liste de vos amusemens. Peut-être ferez vous une promotion en faveur de mes longs services; il est vrai que chez vous le cœur & l'amitié n'ont point de département; ainsi pour ces objets, vous n'avez jamais de places à donner.

(*) En 1755, après le tremblement de terre de Lisbonne on s'adressa à St. François pour lui demander d'obtenir qu'à l'avenir ces sortes de dérangemens n'eussent plus lieu.

SUR

Digitized by Google

SUR L'ART DE GOUVERNER.

Tout l'art du Gouvernement consiste dans une connoissance parfaite des forces du Pays qu'on administre. Il y a bientôt alors de la proportion entre les ressorts. Avant de pénétrer plus avant dans cette matiere, définissons un bon Gouvernement. C'est l'art de pourvoir aux besoins de l'homme dans l'état de Société. La nature a rendu ces besoins très simples, & la Société les a rendus très nombreux. Il y a encore parmi nous, les hommes de la nature qui habitent les Campagnes, & les hommes de la Société, agens de l'industrie, entassés dans les Villes. Ces deux sources fournissent à un troisieme ordre d'individus, vivant aux dépens des deux autres, pour assurer une liberté nécessaire, & protéger des aziles qui seroient souvent troublés. Ces trois Etats se réunissent dans un seul point, c'est pour servir les passions tyranniques d'une classe orgueilleuse, dont ceux, qui lui consacrent leur existence, ne peuvent jamais retirer le plus petit avantage.

Dans cette position funeste, que doit se proposer celui qui gouverne ? D'encourager les bras des uns, d'exciter la volonté des autres, d'arrêter la licence inséparable de l'oisiveté, & de donner des bornes aux besoins sans cesse renaissans des Nobles, qui tourmentent de mille manieres les Esclaves attachés à la glébe.

Digitized by Google

Depuis un très grand nombre de siecles les produits du sol qu'on habite ne suffisent plus à la subsistance. Le commerce s'est chargé de faire jouir chaque nation des productions du monde entier ; mais il ne donne qu'en proportion de ce qu'il reçoit. Si la subsistance des hommes est fondée sur cet échange continuel, on doit donc mettre un soin égal aux deux objets qui y concourent, & c'est une erreur dont plus d'un écrivain célébre n'a pas su se préserver, de donner une préférence exclusive à l'agriculture sur le commerce, ou au commerce sur l'agriculture. Tout dépend de bien s'assurer du produit possible de ces deux agens.

La situation est la ressource du premier, & la population est le grand moyen de la seconde. Bien connoitre ces deux points, est tout le secret du Gouvernement. Alors on sait jusqu'où l'on peut étendre la charge cruelle, mais nécessaire, de l'impôt ; combien on peut entretenir ou donner de stipendiaires ; jusqu'où l'on peut multiplier les manufactures.

A ce premier moyen j'en joindrai un presque aussi simple ; c'est d'employer le moins d'individus possibles, & de ne jamais réunir dans aucune assemblée beaucoup d'hommes à la fois. Alors les passions sont heurtées, les haines secretes fermentent ; jamais l'humanité n'est moins estimable. On emploie le prestige de l'éloquence ; ou l'on veut faire triompher son crédit, ou l'on veut abaisser l'orgueil de celui qui a raison, & ne sait pas le cacher.

Voyez ces grands corps qu'on a rendu les ar-

Digitized by Google

bitres des destinées des hommes. Partagés dans leurs opinions, c'est ordinairement une, deux, ou trois voix qui font pancher la balance. Ce n'est pas le nombre qui a décidé, ce sont quelques individus. Est-ce que les compagnies les plus nombreuses ne sont pas ordinairement guidées par deux hommes d'une trempe mâle, qui se sont assujetti le reste du troupeau? Non, il existe un sens droit, dont les oracles sont plus sûrs que celui d'une multitude appellée pour opiner ordinairement sur ce qu'elle ignore.

Un Philosophe grec, *Anacharsis* je crois, disoit, après avoir assisté à une assemblée des Athéniens, que c'étoit les Sages qui parloient & les fous qui décidoient.

La plus célebre de ces compagnies instituées pour les affaires publiques, est peut-être celle des Amphictions, fameux Conseil qui étoit comme les Etats Généraux de la Grece. Voyez les decrets de ces Magistrats. Quelques jeunes gens de *Crissée* rencontrent des filles d'*Argos* qui revenoient du Temple de *Delphes*. Ils les arrêtent. La gaieté dégenere en licence. Ces filles sont insultées. Quelques uns d'entre les Amphictions qui prirent mal leur moment pour placer leurs remontrances, d'ailleurs très sages, trouvent cette jeunesse peu respectueuse; au lieu d'exiger que les peres fissent faire une réparation publique aux Filles & aux Magistrats, que font-ils? ils s'assemblent, ordonnent de prendre les armes contre les Crisséens, de ruiner leur pays, & de réduire les habitans en esclavage, parce que cinq ou six étourdis ont insulté à la pudeur de quel-

ques Citoyennes d'*Argos*. Cette guerre dure dix ans, & la ruine d'une des plus belles villes de la Grece expie une folie de jeunes gens. Pourquoi une aussi petite cause produit-elle un aussi grand événement ? C'est que les têtes s'échaufferent, c'est qu'on parla de la Religion violée, c'est qu'un corps entier se chargea de juger ce qui appartenoit au Lieutenant de Police d'*Athenes*.

Pour troisieme moyen je propose le travail. C'étoit bien peu de chose que le talent si souvent cité de *César*. On pourroit dicter à quatre Secrétaires à la fois & n'être pas un grand homme. Le travail essentiel est une habitude constante d'examiner ce qui manque à la machine de l'Etat ; de chercher des agens toujours prêts à remplir le vuide que laissent la mort, l'infidélité ou l'inconstance ; de prévoir les événemens qui changent les principes, & les accidens qui retardent les progrès ; d'expédier sans retour, pour prévenir la perte du tems & la confusion inséparables des murmures, des représentations, des tentatives nouvelles ; d'entretenir un certain équilibre entre toutes les parties dont il résulte une émulation générale.

A peine le repos est permis à celui qui s'est voué à l'administration. Quant aux délassemens, aux plaisirs, c'est un besoin pour les hommes ordinaires, & un défaut pour les hommes d'Etat.

Il y a plus d'une maniere d'abréger le travail. L'ordre est la plus facile & la plus sûre ; la suppression des audiences inventées par la vanité ; l'usage de tout faire par lettres, qui épargne les

Digitized by Google

voyages, l'ennui des antichambres aux Solliciteurs, les verbiages & la perte du tems aux Ministres.

Ce n'est pas l'art de gouverner qui est difficile, c'est de trouver un homme dont les forces secondent le zele; dont les premieres études n'ayent pas épuisé le tempérament; qui soit assez désintéressé pour renoncer tout à la fois à la fortune, à la gloire, aux plaisirs, à la tranquillité, je dis à la gloire même, car l'homme du peuple ne fera pas de grandes choses au dehors. Le bon sens n'excite point la louange. Les succès lents & modestes n'éveillent ni la jalousie, ni la reconnoissance, & le travail ne produit point l'admiration.

La *Sardaigne* perdit en 1774 un Roi, dont la sagesse, l'économie, pouvoient servir de modele aux Princes de l'Europe. Quand on a fait son éloge, on a toujours parlé du vainqueur de *Guastalla*. Personne n'a osé dire que ce Monarque levé tous les jours à cinq heures, travailloit jusqu'à midi à l'administration de son pays, & à réaliser depuis l'abdication de son pere, ce que nous lisons des *Antonin* & des *Marc-Aurele*. Il n'étoit pas né avec un génie extraordinaire, mais il connoissoit ses Etats, il eut peu de Ministres, & il étoit appliqué.

Sera-ce toujours la gloire des Héros, la perfection des arts inutiles, les conquêtes d'*Alexandre*, le Jardin de *Sémiramis*, qu'on vantera? il n'existe pas sur la terre une statue élevée à celui qui s'est contenté de faire le bonheur du peuple.

Rois, Princes de la terre, qui en faites l'in-

Digitized by Google

ſtrument de vos vaines querelles, qui vous abreuvez de ſes ſueurs, jettez les yeux ſur les Campagnes, & contemplez avec quelque ſenſibilité, s'il eſt poſſible, cette multitude empreſſée. Les uns tranſis ſous la glace des hivers, ou brulés des feux du Soleil; les autres enfermés ſous ces voutes ſouterraines, arrachent aux entrailles de la terre cet or dont brillent vos Palais; ceux-ci bravant les tempêtes traverſent les mers pour nourrir le luxe; ceux là au milieu du carnage pourſuivent & terraſſent vos ennemis. Ce ſont leurs mains qui élevent & décorent ces aziles où vous repoſez avec volupté. Tout ce que vous poſſedez, vous ne le tenez que de leur libéralité. Vous ne regnez que par leur ſuffrage, votre puiſſance eſt dans leur force, votre ſureté dans leur zele; quand il font tout pour vous, ne ferez vous rien pour eux? Jouiſſez de leurs tréſors, mais ne les tariſſez pas dans leurs ſources, en dépeuplant les campagnes; employez leurs bras, mais laiſſez leur le tems de ſe fortifier; recevez leurs tributs, mais n'en abandonnez pas la répartition à des hommes ignorans, injuſtes, deſtructeurs des libertés; les ferez vous à chaque inſtant repentir de leur docilité, les punirez vous ſans ceſſe de leurs bienfaits?

Ce n'eſt pas des graces qu'il demandent, les Rois ont ils quelque choſe dans leur pouvoir qui leur ſoit néceſſaire? Non, ſi les dociles habitans des Campagnes forment des vœux, c'eſt pour qu'on les laiſſe jouir des droits qu'ils tiennent de la Nature; c'eſt pour que des corvées

barbares & presque inutiles, ne les assimilent pas aux animaux qu'ils y conduisent; c'est qu'on n'arrache pas de leurs bras des enfans à l'âge où ils doivent suppléer à la vieillesse, c'est qu'on ne livre pas les fruits arrosés de leurs pleurs à ces animaux dévastateurs, destinés à des plaisirs sanguinaires. D'oppression en oppression, qu'a-t-on laissé au Peuple? pas même la propriété de son champ, pas l'usage de sa cabane. Ses enfans (présens que la nature donne en compensation des maux qui affligent l'humanité) ses enfans même ne lui appartiennent pas.

Après que vous aurez tari ces sources de pleurs, pour les faire oublier, assurez lui dans de certains pays des routes faciles; dans d'autres pratiquez des canaux navigables; ici laissez leur sans impôt ces sels, présens conservateurs de la terre. Là, donnez leur la faculté de répartir entre eux la masse des tributs. Partout, que les Religions soient libres, les propriétés respectées, le Commerce intérieur affranchi des entraves de l'accise, les Communes partagées, les loix permanentes & en petit nombre. *Solon* & la plupart des législateurs ont multiplié ces entraves de la Société; aussi dans tous les codes on trouve des loix injustes dans leur principe, d'inutiles dans leur objet, & d'autres impossibles à exécuter.

Ne diminuez pas les impôts, ce seroit trop exiger, mais adoucissez la forme odieuse des perceptions; accordez & ne vendez pas la Justice; délivrez le Sacerdoce de la honteuse nécessité d'échanger son ministere sacré contre une

Digitized by Google

vile rétribution. Ouvrez un azile à l'indigence forcée, (*) aux martyrs innocens des caprices de la nature, à des veuves entourées d'enfans, auxquels elles ne peuvent donner qu'un sein desséché. Multipliez les Ecoles gratuites qui apprennent la seule chose nécessaire, la Religion, & les arts utiles de s'instruire & de communiquer sa pensée.

SUR LA PHILOSOPHIE.

Parmi tant d'Apôtres de la philosophie, ne s'en trouvera-t-il jamais un qui nous dise ce que c'est? les Prêtres nous assurent que *Voltaire* en étoit le Coriphée; mais comment un homme qui se moquoit de tout, & par systême ne pesoit sur rien, a-t-il pu être le Chef de gens qui devroient ne plaisanter sur rien & approfondir tout? On leur reproche peu de respect pour les prêtres. Il est vrai qu'ils ont pris quelque licence sur cet objet. Mais étoit-il bien aisé de faire autrement? un Serviteur des Serviteurs qui se prétend le premier Prince du monde! Les économes du bien des Pauvres qui dévorent dans des Palais fastueux le fonds de leurs pupilles! des bandes qui marchent sous l'étendart de la pau-

(*) De toutes les nations du monde l'Italie est celle qui a la charité la plus abondante. La seule ville de Florence compte vingt-deux Hopitaux.

Digitized by Google

vreté, & possedent des Provinces entieres! comment ne pas rire? mais que le souverain Pontife renonce à toute puissance civile, à tout domaine temporel, à toute prétention orgueilleuse; que les Evêques modestes & éclairés distribuent tout à la fois les bienfaits de l'aumône & le pain de la parole; que les Moines rendent à l'état leurs champs, & leur personne au commerce, ou à l'agriculture; alors les Philosophes ne se moqueront pas. Fussent-ils persuadés que le Ciel ne compose point avec la terre, ils verront toujours dans le culte, l'utilité d'une institution politique, & une louable exactitude dans ceux qui l'entretiendront.

Mais cherchons dans quel coin de la terre cette Philosophie s'est retirée. Ce n'est pas dans un Royaume que le nuage épais de l'ignorance enveloppe, où l'on ne voit briller de tems en tems que les feux de l'inquisition, dont les antiques coutumes gardent les frontieres; & d'où le génie national écarte sans cesse l'expérience des peuples voisins;

Chez des insulaires qui voudroient mettre aux fers le reste du monde; après avoir appris aux autres le langage de la raison, ils oublient que son premier vœu est le bonheur de la terre, l'égalité des nations, l'harmonie politique, la liberté du globe, que le commerce doit parcourir sans cesse pour laisser partout ses fruits & ses richesses;

Chez un peuple aimable & frivole, que les arts amusent mais que les sciences fatiguent; où l'esprit réussit, mais où la raison échoue; la

Digitized by Google

mode le gouverne, le plaisir est son élement, il fait de la guerre un jeu, il pense peu, écrit beaucoup, agit toujours.

Ce n'est pas au milieu d'une nation qui dès le berceau demande des chaines; où la moitié des hommes sont toujours sous les armes; & le reste occupé à percer le dédale des loix inutiles, que soixante peuples différens ont embrouillées pendant dix-sept siecles;

Moins encore chez des Peuples que la nature dispense de toute espece d'efforts; que la beauté & la chaleur du climat entretiennent dans une douce impuissance de vouloir, de penser & d'agir; qui s'abandonnent à l'empire des antiques opinions, sans examiner leur fondement & le but où elles menent. Mais.... si elle n'est nulle part, peut-être n'existe-t-elle pas.

Ce n'est point, comme dans *Freret*, le facile travail de rapprocher les contradictions, les impossibilités, les inconséquences d'ouvrages éclos dans des temps d'ignorance & accommodés depuis aux besoins des faiseurs de systêmes, changeant avec les siecles & passant de métamorphoses en métamorphoses.

Ce n'est point, comme dans l'Auteur du systême de la nature, le triste talent de marcher à la lueur incertaine de la Métaphysique dans des obscurités profondes, pour arriver à un Pirrhonisme décourageant quoique décoré du beau nom de sagesse.

Ce n'est point, comme dans une foule d'anonymes, la coupable hardiesse de renverser les dogmes de convention, les cultes généralement ac-

Digitized by Google

ceptés. Ces destructeurs d'opinions, tourmentés du sentiment de leur impuissance, se flattent d'être apperçus en s'élevant sur des déclamations & sur des paradoxes.

Ce n'est point dans la maniere de vivre des philosophes modernes. Sybarites invalides, ils se reposent sur les coussins de l'amitié; recherchent le parfum des grandeurs; tyrannisent les opinions de leur âge.

Ne sachant point ce que c'est, ni où elle existe, il pourroit se faire que ce ne fût qu'un nom, un Etre imaginaire dont les hommes font le sujet de leurs écrits & de leurs entretiens, comme le phenix, l'amour de la patrie, les Esprits, la bonne foi &c. &c.

REFLEXIONS

sur l'Etat de Comédien.

Il n'est pas rare d'entendre des personnes dans le monde se plaindre de l'espece de considération & sur-tout des richesses dont jouissent certains Comédiens. Quel renversement de principes, s'écrient-elles, quel scandale pour les mœurs, de voir des gens qui contribuent uniquement, par leur métier inutile, à des plaisirs que les Philosophes austeres réprouvent, avoir un revenu considérable, dont la dixieme partie assureroit le sort & feroit le bonheur d'une famille honnête ou d'un Militaire blanchi au service de l'Etat! Ce n'est pas ici le lieu d'exami-

Digitized by Google

ner les raiſons morales qui déterminent les hommes à favoriſer de préférence les arts agréables, à combler de biens & même d'honneurs ceux qui les cultivent. Nous nous contenterons pour le préſent de citer quelques exemples qui prouvent que cette eſpece de travers, ou cette propenſion naturelle, a exiſté dans tous les tems & dans tous les lieux. Un paſſage de *Pline*, expliqué par *Budée*, nous apprend qu'*Eſope* le Comédien, qui vivoit à *Rome*, du tems de *Cicéron*, avoit 12500 ducats de rente, c'eſt-à-dire, environ cent cinquante mille livres. Cette ſomme, infiniment ſupérieure à celle que retirent par an les Comédiens les plus vantés de nos jours, n'eſt cependant rien en comparaiſon du revenu qu'auroit pû ſe procurer *Roſcius*, s'il eût voulu tirer parti de ſon talent. *Cicéron* qui avoit pris la défenſe de cet Acteur, ſon ami, dit dans ſa belle harangue qu'il pouvoit gagner tous les ans près de 1,650,000 liv. Ce gain auroit été exhorbitant; & l'on peut croire qu'il y a de l'exagération. Mais en ſuppoſant avec *Macrobe*, qu'il recevoit du Public, toutes les fois qu'il jouoit, cent ducats, & que l'on payoit même à part ſes camarades, il pouvoit avoir encore, ſelon l'évaluation d'un Auteur, 401,500 liv. de rente, en jouant tous les jours. On ne peut s'empêcher ſans doute de blâmer l'exceſſive prodigalité des Romains; & il falloit que leur goût pour les ſpectacles eût dégénéré en véritable fureur. Car comment caractériſer autrement les honneurs qu'ils rendoient à leurs Hiſtrions? Nous ne parlons pas des Dames Ro-

Digitized by Google

maines qui alloient baiser leurs masques & leurs autres habits, les jours où il n'y avoit pas de représentation. Cet emportement effréné tient à des causes absolument différentes de celles qui sont produites par le simple motif d'honorer les talens : il désigne un déréglement affreux des mœurs, & il justifie bien la censure amere que Juvénal fait des Dames Romaines à ce sujet. Mais voyons jusqu'à quel point les hommes eux-mêmes portoient les égards envers ces Histrions. On ne doit pas être étonné que nous mettions au premier rang la loi d'Auguste qui les favorisoit beaucoup, & qui ôta aux Magistrats le pouvoir de les faire fouetter. C'étoit la punition des esclaves. Or on sait que la plupart des Acteurs étoient pris dans cette basse condition, ou qu'ils étoient des affranchis. L'abrogation de cette loi, qui existoit depuis longtems, devoit donc les flatter beaucoup, puisqu'elle les rendoit égaux aux Citoyens Romains, qu'aucun Magistrat n'avoit droit de faire fouetter. Après cette premiere prérogative, les personnes les plus qualifiées de *Rome* ne craignirent plus de se dégrader en les admettant dans leurs maisons, à leur table, en vivant avec eux dans la plus intime familiarité. On alloit leur rendre visite ; & quand ils sortoient, on voyoit des Chevaliers, des Sénateurs, & surtout des Dames, s'empresser de former leur cortege. On fit encore bien plus en leur faveur. Quelques uns d'entr'eux eurent les honneurs des Décurions, c'est-à-dire, qu'ils jouirent des franchises & des privileges qu'avoient les Décurions dans les villes

Digitized by Google

Provinciales, ou dans les Colonies Romaines. Ces privileges étoient dans ces endroits les mêmes que ceux des Sénateurs à *Rome*. Enfin on lit, dans une ancienne inſcription, qu'il y en eut un qui obtint une place parmi les Prêtres d'*Apollon*; diſtinction enviée par les perſonnes les plus nobles & les plus élevées. Quoique les auteurs contemporains ne diſent rien de bien précis ſur la fatuité de ces parvenus, il eſt cependant facile de préſumer qu'ils n'avoient pas la tête aſſez forte pour réſiſter à tant de marques d'eſtime pour leur profeſſion; qu'en conſéquence ils ſe regardoient comme de grands perſonnages, ſur-tout très-utiles à la patrie, qu'ils ne ſe contentoient pas de mépriſer un citoyen modeſte; ils croyoient peut-être tout bonnement aller de pair avec un Général d'armée, qui avoit repouſſé les barbares hors des limites de l'empire, ou porté la terreur dans leurs foyers. On pourroit même avancer, ſans trop choquer la vraiſemblance, qu'un *Batyle*, ou tel autre bien perſuadé de ſon mérite important, oſoit dire, dans un accès d'enthouſiaſme pour ſon art: *Je ne connois que trois grands hommes dans l'univers, l'Empereur, Mécene & moi.* Il reſte néanmoins un problême aſſez difficile à réſoudre; c'eſt qu'au milieu de ces ſortes d'hommages extérieurs, le gros de la nation eut toujours un grand fond de mépris pour les acteurs. Les perſonnes mêmes qui avoient pris plaiſir à parer leur idole, en prenoient quelquefois un plus grand à la renverſer, & à la trainer dans la boue, par ces retours à l'honnêteté & la décence, impréſcriptibles dans le cœur de l'homme.

Digitized by Google

SUR UN USAGE SINGULIER,

reste de l'ancien gouvernement féodal, qui s'observe tous les ans, de tems immémorial à Châtillon-sur-sevre en Bas Poitou, sous le nom de La Bachelete.

Cette fête populaire dure plusieurs jours, elle commence le dernier Vendredi d'Avril. Les jeunes gens de la ville, & ceux qui sont nés dans la paroisse de St. *Jouin*, qui se destinent à courir la *Bachelete*, distingués en *Bacheliers* de la ville & en *Bacheliers* de St. *Jouin*, vêtus proprement, l'épée au côté, la cocarde au chapeau, & suivis de joueurs d'instrumens, rendent visite à toutes les mariées depuis la derniere *Bachelete*; donnent à chacune un bouquet d'oranger & les font danser. Le Samedi au soir, les Bacheliers & ces nouvelles mariées se rendent dans deux endroits différens, dans chacun desquels ils *fessent le mouton*. Voilà comme cette partie du devoir s'exécute: on a un tonneau servant de table, & couvert d'une nappe, sur lequel on sert un pain & du vin pour le repas d'un mouton qu'on y amene. Quand cet animal a mangé & bu, ce qu'il n'est pas toujours d'humeur de faire, la derniere mariée, armée d'une baguette, lui fait faire trois fois le tour du tonneau, en le frappant de sa baguette, ensuite chaque Bachelier le met sur son dos & le fait tourner trois fois autour de sa tête, après cela on danse, & la journée se termine ainsi.

Digitized by Google

Le Dimanche pendant la premiere messe qui se dit dans chacune des églises de la *Trinité* & de St. *Jouin*, les Bacheliers se placent à la porte de ces églises, prennent la premiere fille de la campagne qui en sort & la font danser; cette danse s'appelle *la danse de la bergere*. Quand elle est finie, les Bacheliers vont changer d'habits, se vêtissent en blanc & montent sur des chevaux ornés de rubans. Les deux premiers & les deux derniers mariés de l'année, vêtus des mêmes habits qu'ils avoient le jour de leurs nôces, portant deux drapeaux & deux épées nues élevées, & ayant chacun une orange à la pointe, montent aussi à cheval & accompagnent les Bacheliers. Après s'être montrés en parade dans plusieurs endroits de la ville, y avoir fait plusieurs tours, être descendus, & avoir plusieurs fois remonté à cheval, toute cette cavalcade au moment du *Sanctus* de la messe du chœur des chanoines de la *Trinité*, se rend encore après plusieurs danses & chevauchées, dans un endroit hors de la ville où doit commencer la course: là ils dansent encore tout de nouveau, remontent à cheval, boivent chacun un coup de vin, jettent le verre en l'air, & après les acclamations triplées de *Vive le Roi & Mr. de Châtillon*, ils partent à bride abattue, parcourent environ quart de lieue dans la campagne, rentrent dans la ville, qu'ils traversent dans presque toute sa longueur, & se rendent à la porte du château, terme de leur course. C'est dans cet endroit que les deux premiers arrivés des Bacheliers, soit de la ville, soit de St. *Jouin*, sont proclamés

Rois

Digitized by Google

Rois chacun dans ſon endroit, & couronnés comme tels par les perſonnes qui les affectionnent le plus, & ſouvent par de jeunes filles que des vues particulieres y font trouver. Après le couronnement, ils remontent tous à cheval, & vont encore faire quelques tours dans la ville; il eſt pour lors environ midi; le reſte du jour eſt employé en danſes publiques, & les jours ſuivans, juſqu'au dernier Avril incluſivement, en continuation de viſites & en danſes chez les nouveaux mariés. Enfin, pendant la nuit de ce dernier jour, ils plantent un Mai dans la ville de *Châtillon* & un autre dans St. *Jouin*, marquent toutes les maiſons des habitans, & laiſſant à chaque porte un rameau de verdure ou des fleurs, & la *Bachelette* eſt finie.

Le Rois de la *Bachelete* n'ont pas d'autres avantages ſur leurs co-Bacheliers, que l'honneur du titre. Pour ſubvenir aux frais de la fête, les Bacheliers perçoivent à leur profit, pendant qu'elle dure, *les droits de prévôté* appartenans au Seigneur de *Châtillon*, ſur les marchandiſes qui entrent dans la ville, ou qui y paſſent; ces droits ſont doubles pendant la *Bachelete*, & chaque nouveau marié de l'année paie un écu de trois livres aux Bacheliers. Les veufs & veuves remariées ne paient que trente ſols.

D'après ces détails ſi l'on compare l'ancienne fête de la *Roſiere* & celle des *Bonnes-Gens*, établies de nos jours, avec ce foible reſte des amuſemens gothiques de nos bons ayeux; on conviendra ſans peine qu'en conſervant, en augmen-

Digitized by Google

tant même celles de leurs institutions qui récompensent les vertus domestiques, nous avons trop négligé celles qui servent à former des jeunes gens agiles & courageux.

PARALLELE DES FRANCOIS ET DES ALLEMANDS.

Par un Allemand.

Les Romains imitoient les Grecs, nous imitons les François. Les Romains apprenoient la Philosophie grecque, traduisoient les Poësies grecques, écrivoient & parloient la langue des Grecs. Les Artistes travailloient d'après leurs statues ; *Athénes* fournissoit aux Romains les modes nouvelles, des parfums voluptueux, des meubles élégans, ils calquoient leurs manieres sur celles des Athéniens. Les Moralistes de Rome reprochoient à leurs faciles compatriotes un penchant invincible à prendre les mœurs d'un peuple aussi efféminé. Les Auteurs satyriqués livroient à la raillerie les jeunes gens entichés d'un Costume étranger. Les bons patriotes croyoient devoir élever quelques nuages sur la bonne foi des Grecs. Le vieux guerrier qui portoit la franchise sur un front dépouillé, jettoit un œil de mépris sur la belle chevelure du petit-maitre parfumé, & le génie exagérateur des Poëtes répetoit sans cesse à la nation, que destinée à gouverner le monde, elle devoit

Digitized by Google

dédaigner les arts de luxe. Malgré ces ſarcaſmes, *Virgile* étudioit *Homere*; *Horace*, *Pindare*; *Ciceron*, les Philoſophes grecs ; & *Virgile*, *Horace* & *Cicéron* étoient lus & admirés de tout ce que Rome avoit de plus ſage & de plus ſavant. Les Comédies de *Ménandre* plaiſoient ſur le théâtre de Rome.

Les Sages recommandoient l'amour du *beau* & du *bon* de *Socrate*. Les Poëtes ſatyriques ambitionnoient le dangereux eſprit & les funeſtes talens *d'Ariſtophane*. La mémoire de *Solon* étoit en vénération aux législateurs, comme celle de *Periclès* & *d'Alcibiades* étoit reſpectée des guerriers. Enfin, malgré la différence qui ſe trouvoit entre l'eſprit fier & indomptable des Romains, & la légéreté & la politeſſe des Grecs, malgré que cette différence fût très bien ſaiſie, & que leurs *Juvenals* s'élevaſſent avec force contre cette ridicule prévention qui les rendoit imitateurs complaiſans des Athéniens, il étoit cependant univerſellement reçu qu'Athenes étoit l'école de l'urbanité, des mœurs douces & des arts d'agrémens; & les Romains ſe laiſſoient aller à tout ce qui n'énervoit pas le caractere national.

Les François aſſurément ſont auſſi éloignés d'être des Grecs, que nous d'être des Romains, je le ſais. Je conviendrai même, ſi l'on veut, que notre ſervile imitation des François eſt moins excuſable encore, ſurtout dans les Arts & dans la Philoſophie, pour leſquels notre génie a plus d'originalité que celui de nos voiſins. Mais en ſuppoſant qu'ils euſſent quelque choſe des

D 2

Digitized by Google

Grecs comme l'aménité dans le discours, la souplesse des idées, le feu de l'imagination, ce sel attique, ce sentiment du vrai beau, devenu chez les Grecs une espece de nature; qu'ils ne fussent que des copies imparfaites, mais cependant assez reconnoissables, pour y trouver quelques uns des traits de la premiere des nations. En supposant qu'ils n'eussent fait qu'éveiller en nous le désir d'en approcher un jour, pourrions-nous bien justifier tout le mépris avec lequel nos Savans & nos Poëtes ont depuis tant d'années insulté à tout ce qui a été écrit, dit & fait en France. Est-ce être sensés & justes envers nos voisins? Est-ce hâter parmi nous le progrès des arts, que de rejetter sans choix tout ce qui a vu le jour à Paris? de supporter avec peine le succès des bons ouvrages qu'il produit, ou de ne s'en occuper que pour les déprimer par des plaisanteries ameres, ou des critiques injustes? eh! quelle est la source de cette maniere de voir? la voici. Quelques demi-littérateurs sans goût, ont transplanté dans notre sol des traductions médiocres, qui ont encore perdu dans la transplantation, & c'est d'après de tels morceaux défigurés qu'on a jugé toute une nation.

Comme ce mépris pour nos voisins augmente parmi nous, presqu'en proportion de l'orgueil national, & que le premier effet de l'orgueil, est de rendre injuste, nous nous arrêterons un moment sur les réflexions que nous venons d'indiquer.

Les François ne valent pas les Grecs. Ils en ont bien la frivolité, l'inconstance. Ils seroient

Digitized by Google

bien capables de présenter la coupe empoisonnée à un *Socrate*, d'envoyer un *Phocion* à la mort, & de lui ériger le lendemain un monument superbe. Ils n'ont pas moins établi chez eux le luxe & la volupté des Grecs, dont ils ont inondé les pays de leurs voisins. Ils ont bien encore adopté la facilité de déclarer Barbares toutes les autres nations. Mais d'un autre côté, quelle disette de ce véritable esprit qui presse le beau, le cherche, le trouve partout, l'embrasse tout entier, l'aime pour lui même, & s'y attache entierement? de cette simplicité de l'ame *qui le livre aussi pur qu'elle le reçut*! Où est cette douce bienveillance, l'harmonie des tendres inclinations, le bonheur de prendre & de donner du plaisir, avec les véritables complaisances qui en résultent? Où sont les graces extérieures, sans prétentions, s'ignorant elles-mêmes; où est seulement cette façon de s'exprimer, ce geste aimable & séduisant, cette fécondité du génie, qui sans efforts se produit chaque fois qu'on lui en présente l'occasion, ne se contentant jamais de paroître seulement & de briller, mais, qui veut encore être utile, quand ce ne seroit que pour porter la gaîté dans l'ame de ses semblables? Où est cette soif de la gloire qui n'a point à combattre la vanité?

Les Grecs possédoient tout cela dans un haut dégré de perfection, & j'avance qu'on en rencontre de fortes traces parmi les François. Mais nous voyons chez eux de vrais phénomenes, trop beaux pour n'être que des illusions, & inexpliquables si nous en contestons la vérité.

Digitized by Google

Comment cela se fait il ? C'est ce qui est plus difficile à débrouiller qu'on ne devroit le croire. En jettant un coup d'œil précipité sur une nation aussi superficielle, on apperçoit que le caractere principal du génie françois, est clarté, décision, légéreté, facilité. Il n'aime point à descendre dans les abimes ou il ne voit qu'obscurité, & d'où il ne pourroit facilement sortir. Il craint les labyrinthes, quand il n'est pas le maitre des issues; son imagination est vive, riante, toujours active, elle se berce sur les fleurs, s'éleve jusqu'au sommet des arbres, se confie de tems en tems à un vent plus fort, qui la porte du vallon sur les collines, mais elle frémit à l'aspect des roches escarpées & des abimes pendant la tempête. L'esprit des François ne fond pas impétueusement sur l'objet qu'il poursuit, ne l'atteint pas toujours, mais voltige au dessus de lui, & souvent se perd dans un air plus subtil. Mais ce qu'il atteint il le blesse, & souvent il le marque pour des années entieres.

Les François ont des sens faciles à irriter, plus d'impatience que d'impétuosité dans leurs désirs, aisés à satisfaire, parce qu'ils cherchent moins la solidité & la durée dans les jouissances, que la variété. Ces qualités prises ensemble causent plusieurs contradictions apparentes, leur donnent malgré leur inconsistance une certaine égalité de caractere, une justesse de coup-d'œil dans une foule de vérités. Sans avoir besoin d'un examen profond, il en résulte de même, clarté & facilité dans la langue, élégance dans

Digitized by Google

l'expreffion, facilité de traiter des chofes difficiles, comme fi elles étoient aifées, & de la grace dans le difcours & dans les actions.

Toute la morale des François fe fonde fur un fentiment vif d'honneur & de bienféance, qui leur eft propre, & fur des principes de juftice & de beauté qui en réfultent; principes qui font tellement devenus des regles générales, que perfonne n'oferoit les attaquer, fans s'expofer à une *defapprobation* univerfelle. Plus facrées que les loix du Gouvernement, moins fujettes aux différentes interprétations, ces regles ne fouffrent aucune reftriction, & celui qui les enfreint n'eft excufable dans aucun cas. Si les loix de l'Etat & ces regles de convention fe contredifoient, un Arrêt folemnel du Tribunal du Roi ne fauveroit point le transgreffeur du mépris de la nation; de même fi le Gouvernement flétriffoit fur une place publique à Paris, celui qui auroit dérogé aux loix en faveur des principes reçus, il n'en feroit pas moins généralement eftimé. Un exemple de ce que j'avance eft le Vicomte de *Bombelles*, qui avoit fait bénir fon mariage avec une Demoifelle Proteftante par un Miniftre de cette Religion, & qui la quitta après en avoir eu une Fille. Son époufe infortunée fe plaignit, demanda juftice à un Tribunal refpectable, & perdit fon procès, parce que le mariage étoit nul par les loix. Une foule de Citoyens préfens au jugement, condamnerent hautement l'Avocat qui défendoit cette perfidie, & prononcerent tout auffi haut la fentence de condamnation contre le parjure, en

Digitized by Google

présence du Tribunal qui venoit de l'absoudre. M. de *Bombelles* portoit l'ordre de l'Ecole militaire, dont il avoit été éleve. Le corps ne voulut jamais souffrir sur le sein d'un homme déshonoré des marques respectables qui prouvoient qu'il y avoit été admis. Il lui fit redemander cet Ordre.

Que les François soient capables, lorsque les circonstances l'exigent, de sacrifier pour ce sentiment d'honneur, qui est inné dans leur être, leurs biens, leur rang & leur vie, c'est ce qu'ont prouvé nouvellement plusieurs Parlemens. Avec quelle dignité ils ont rempli leurs Sermens! quel désintéressement & quelle intrépidité ils ont opposé aux menaces!

Lorsque M. de *Voltaire* à son dernier séjour à Paris fut accueilli par la foule qui l'attendoit au spectacle, quelle scene! quel triomphe! combien M. *de la Harpe* avoit raison de dire à ce sujet: *si jamais un homme a paru plus grand, au moins jamais une nation n'a paru plus aimable.* Accordons aux critiques que dans les préparatifs de la Fête, dans quelques circonstances de la célébration, surtout à l'égard de la Couronne de laurier qu'on mit sur la tête du Poëte, d'après les idées qu'a notre siecle d'un pareil couronnement, il y ait eu quelque chose d'exagéré, cependant l'accord de tous les Citoyens d'une Capitale, dans des honneurs aussi extraordinaires, consacrés au véritable génie, est toujours une preuve convaincante pour le pays, qu'il favorise l'esprit du *beau*, & que l'esprit du *beau* le favorise particulierement. D'ailleurs, cette

Digitized by Google

Scene n'étoit pas une de celles que le tems, les circonstances, l'enthousiasme du moment, dans un cas extraordinaire occasionnent une fois, & qui ne se répetent plus. Le merveilleux consiste en ce que les démonstrations & les honneurs surpassoient autant tout ce qui avoit été fait précédemment dans des occasions à peu près pareilles; que l'homme qui devoit être honoré surpassoit en réputation tous les autres génies de la Nation. Au reste celui qui dans des choses admirables se montre admirable, est toujours sûr en France d'en recevoir la récompense dans l'admiration publique. Dans les Tribunaux, aux Spectacles, partout où le Docteur *Franklin* se montra en public, le Peuple lui témoigna son affection. Il fut reçu avec des applaudissemens universels, & reconduit ainsi jusques dans son carrosse.

M. *Damade* de Bordeaux avoit un Procès remarquable contre deux Officiers. Il avoit été attaqué en plein midi, blessé dangereusement, & privé d'un de ses bras, parce qu'il ne les avoit pas salués.

L'Avocat *Gerbier* défendoit les accusés, & *Target* l'accusateur. Tous deux furent applaudis pour leur éloquence, mais en même tems qu'on admiroit l'adresse du premier, un murmure fréquent contre la cause injuste dont il s'étoit chargé, interrompoit souvent son discours. Le second jouit des acclamations pures & universelles de toute l'assemblée; surtout lorsque le Sr. *Gerbier* eut juré d'être vrai, & que *Target* lui répondit: *Je n'ai point juré de dire la vérité,*

Digitized by Google

mais je l'ai toujours dite. Les Provinces répeterent les acclamations du Parlement, par conséquent c'est le sentiment de la Nation.

N'oublions pas ce que fait le nombre dans de pareilles occasions; comme un seul est frappé, & comme aussitôt l'étincelle électrique se communique par le simple attouchement aux autres individus, ainsi le sentiment du juste & du beau excité embrase l'enthousiasme universel, & entraine la multitude. Mais il n'est pas aisé cependant d'éprouver cette électricité & de recevoir cet enthousiasme, lorsqu'on n'aime pas déjà l'objet; & la sensibilité d'un Peuple, lorsqu'elle est poussée au point d'éclater en démonstrations extérieures, en faveur de ce qui est juste, équitable & beau, est un sûr garant de l'excellence qui réside en lui. Au surplus ce sentiment qui caractérise les François n'a pas besoin pour être excité, d'occasions extraordinaires, & pour se montrer, d'un endroit public. Du Théâtre & de la Salle du Parlement, il les accompagne chez eux, habite sous leurs toits & devient la regle de leur vie privée. Sincerité lorsqu'on s'en fie à leur bonne foi; protection de ceux qui cherchent un azile; reconnoissance envers les bienfaiteurs; sureté dans le commerce journalier; contribution à des aumônes pour des voisins malheureux; magnanimité envers l'ennemi vaincu; soin d'épargner la confusion à celui qui reconnoit ses torts; égards pour la gloire de la Patrie & pour la réputation de la famille; soin d'éviter tout ce qui peut donner du scandale; bienséance & décence en toutes choses. Ces devoirs ont été si profondément

Digitized by Google

gravées dans leurs cœurs par la loi de l'honneur, qu'il n'y a qu'un misérable qui osât y manquer. S'il le fait & qu'on l'apprenne, il est méprisé. Jusqu'aux femmes galantes, jusqu'aux *filles* qu'on voit mettre une certaine décence, même dans leurs écarts; & quoique cette décence, d'après la corruption du siecle, ne soit plus que l'ombre d'une vertu bannie, qui prouve la fuite de la vertu même; cependant heureux le peuple qui ne perd pas de vue cette ombre, puis qu'elle sert à lui en imposer, & l'empêche de se livrer au dernier dégré du vice, qui est l'impudence.

Soyez bénies, aimables petites complaisances de la Société! disoit *Yorik* à Paris. Et tous les Etrangers qui aborderont dans la Capitale comme dans les Provinces de la France, diront de même. On leur montrera avec bonté le chemin qu'ils doivent prendre, on applanira & adoucira chaque sentier, on leur préparera leur table, & autour du lit qui servira pour leur repos, veillera l'hospitalité attentive, que la loi toute puissante de l'honneur entretient pure & inviolable. De la vie active des François, leurs vertus & leurs défauts passent dans leurs écrits. Frivolité & légéreté, vaine parure, véritables attraits, moins de profondeur, d'autant plus de clarté, de finesse, d'esprit, souvent abondance de paroles, fatras superflu, mais jamais de confusion dans les idées, jamais de babil qui veut être sublime & qui tonne du haut des airs & tombe des nues. Avec toute leur élégance, beaucoup de simplicité. De tems en tems de

Digitized by Google

l'adulation, jamais de critique grossierement offensante, & partout où le sentiment de l'honneur les appelle, de l'audace & de la force.

Leur amour pour le beau est au point qu'ils n'en laissent pas échapper un trait. S'il ne se trouvoit dans une Tragédie qu'un seul vers qui fût vraiment admirable, il ne seroit point perdu; le Parterre le retient, les Journalistes le marquent. Les Ecrivains même rendent justice sur point à leurs plus mortels ennemis; & on a des exemples qu'ils l'ont fait aussi quand la jalousie de métier avoit été la cause de leur haine.

Mais à quoi bon m'arrêter plus longtems à ces preuves? j'en ai dit beaucoup plus que je n'avois besoin pour mon but principal, qui n'est point de défendre les François, ou de faire leur panégyrique. Car je n'écris point pour eux, j'écris pour les Allemands, que je voudrois ne pas voir injustes envers un peuple auquel avant qu'il nous connût, nous reprochions si amérement son injustice envers nous. Il me suffisoit pour cet objet d'examiner si les François ont en effet quelque chose de la noblesse & de la beauté de ce génie grec, émané d'Athenes, & qui a forcé tous les peuples civilisés à lui rendre hommage?

Si ce qu'ils en ont acquis, suffit pour les engager à agir d'après ses inspirations au risque de leur fortune & de leur vie; si quand il n'y auroit pas partout la même perfection & les mêmes graces, il n'y auroit pas par ci, par là, des lueurs qui y ressemblent; ceux qui, malgré ce que je viens de rapporter pour répondre

Digitized by Google

à ces questions, persévèrent dans la négative, permettront que je ne m'occupe plus de leur opinion. Je prie mes autres compatriotes qui jugeront avec plus d'équité, de réfléchir sur leurs devoirs envers cette nation rivale.

Cependant je ne prétends point nier que nous fumes de tout tems meilleurs que les François ; que notre servile imitation de leurs mœurs, nous a nui ; que notre intimité avec eux a aidé à nous corrompre ; que nous valons encore toujours plus qu'eux, & que si nous voulons sauver du naufrage notre pureté & la vérité de notre caractere, nous devons nous préserver soigneusement de leur frivolité & de leur luxe. Mais ayant une fois pris la plus grande partie de leurs défauts, ne vouloir pas chercher aussi à prendre leurs vertus, qui compensent si bien ces défauts, c'est ce que j'appelle une erreur des plus nuisibles. Si nous étions encore dans notre premiere ignorance, simplicité, innocence, je parlerois différemment. Je ne conseillerois pas la société des François pour hâter trop notre civilisation. Mais malheureusement l'Allemagne est déjà trop gâtée, pour que nous n'ayions pas actuellement le plus grand besoin de ces graces, qui seules peuvent nous préserver de tomber plus bas. Nous sommes trop corrompus pour y gagner beaucoup. Si nous faisions le parallele entre nous &nos voisins, nous ne pourrions jamais y perdre, si nous tâchions d'acquérir les vertus qu'ils possedent & qui nous manquent.

Je me plais à le répéter. En gros nous valons mieux que les François. Je suis fier d'être Alle-

Digitized by Google

mand, & ne voudrois troquer ma Patrie contre aucune autre. Mais précisément parce que je sens cela, je parle sans crainte, & je crois devoir parler.

Notre froideur pour le beau comme pour le laid, notre négligence à nous occuper des bonnes ou mauvaises actions de nos concitoyens, notre indifférence envers le génie des Artistes; la tolérance de chaque barbouilleur auquel il plaira d'insulter aux meilleurs Auteurs de la nation, & l'impunité de l'insolence des sots qui osent se vanter dans toutes les sociétés du mal qu'ils ont fait à un Ecrivain respectable; je dis plus, l'avidité avec laquelle on lit chaque libelle, pourvu qu'il attaque un homme célébre; le *Don Quichotisme* de nos prétendus esprits sublimes; l'obscurité & le vuide de tant de Savans qui n'écrivent que par Hieroglyphes; fausses politesses dans le discours, & grossieres insultes dans les écrits; de la gravité qu'on vous donne pour de la dignité..... Mais je souffre trop à achever le tableau; puissent ces traits ébauchés exciter l'attention des mes Lecteurs, & pourtant quelle nation que nos Allemands, s'ils pouvoient mêler à leur propre excellence les graces de leurs voisins!

Ce Roi, notre gloire (quoiqu'il ait toujours méconnu le mérite de ceux qui naquirent avec lui sous le même Horizon) ce Roi a réuni l'un & l'autre. Valeur & sagesse allemande, amabilité françoise. Il dit un jour lorsque le vieux Général *Ziethen* s'endormit à sa table, & que quelques courtisans essayerent d'en faire des

Digitized by Google

plaisanteries. *Messieurs, parlons bas pour ne pas éveiller M. de Ziethen ; il a assez veillé pour nous, & il est juste qu'à notre tour nous respections son sommeil.*

LES OPINIONS.

Le Théologien.

C'est jusqu'à l'Etre suprême qu'il faut élever nos connoissances. Que nous importe un monde sur lequel nous ne nous arrêtons qu'un instant, pour nous précipiter ensuite dans les abîmes de l'éternité? La frêle méchanique du corps, nous avertit que les desseins de Dieu ont préparé une autre existence. Les sciences humaines, trop frivoles, amusent notre longue enfance, & nous quittent longtems avant la décomposition de notre être. Mais la connoissance de Dieu commence dès à présent notre brillant avenir. Ce besoin secret de l'immortalité, ne nous dit-il pas que la destruction de nos sens est le terme de nos maux?

Le Naturaliste.

Respectons en silence ce que Dieu a mis au-dessus de nos foibles lumieres. Le Ciel se dérobe à nos regards, mais la terre étale ses prodiges pour attester la gloire de son auteur. Voyez la terre en fureur vomir hors de son sein ces

Digitized by Google

fleuves enflammés. Ils exhaussent des collines, que la main du tems refroidit, décompose, fertilise, tandis que la mer, parcourant lentement la circonférence du globe, laisse à découvert le sommet des montagnes, & forme ces Isles dont l'espece humaine vient s'emparer. Le Dieu visible de la Nature, éleve à une certaine hauteur les eaux, & lorsqu'il a donné aux Colons assez de jours sereins, il ordonne aux vents d'annoncer à la terre qu'il va rafraichir son sein desséché. Les animaux avertis cherchent un abri salutaire, le Ciel change, les nuages descendent, l'eau se divise & baigne les plaines sans les inonder. Les sources s'enrichissent, les ruisseaux se fortifient, les rivieres se prêtent aux besoins des hommes, les fleuves entretiennent le commerce intérieur, l'ouvrage de la nature est conservé.

Le Philosophe.

C'est en moi qu'est mon bonheur. La terre ne m'appartient pas. La pensée est mon attribut. C'est avec elle, & par elle que je dois commander à mes affections. Si je parviens à établir un heureux accord entre mes désirs & mes besoins, si ma raison en impose à mes sens, j'existe alors. Sourd aux enchantemens de la volupté, à la voix impérieuse de l'ambition, je fais honneur à Dieu même de son ouvrage. L'homme n'est pas né pour être savant, mais pour être sage. La raison est son Phare. Elle résiste à la calomnie, ou du moins elle enchaine les trans-

ports

Digitized by Google

ports de la vengeance que celle-ci provoque ; elle calme l'excès de la ſenſibilité, adoucit l'ennui de l'indifférence, amortit le feu ſecret des deſirs, fait honte à l'avidité, & met dans nos paſſions cet équilibre qui n'eſt autre que la vertù. En un mot, le Philoſophe ſait *ſpiritualiſer les plaiſirs*, & *humaniſer* la ſageſſe, comme l'a dit un bel eſprit.

L'Hiſtorien.

Eſprits orgueilleux ! vous croyez trouver en vous mêmes la route qui mene à la vérité? non, non, deſcendez au point que la nature vous a marqué. Levez le voile qui enveloppe les tems paſſés. Au milieu des fautes politiques, des calculs erronnés, des crimes heureux, on apperçoit un ſentier étroit. L'expérience qui en garde l'entrée, inſtruit en peu de paroles ceux qu'elle y laiſſe paſſer. Ce ſentier peu battu, mene à un Temple conſacré aux ſuccès. Il n'eſt abordable d'aucun côté. Le Philoſophe ſe perd dans ſes ſyſtêmes ; l'orateur compte trop ſur les preſtiges de l'éloquence ; l'hiſtorien rappelle les faits, & ſe tait. Ses tableaux inſtruiſent tous les âges, toutes les conditions, & les Rois, frappés d'y trouver des leçons ou des reproches, détournent les yeux & redoutent leur mémoire trop fidele.

Le Citoyen.

Si ma patrie trouve en moi un défenſeur courageux & zelé, ſi j'ai augmenté le nombre

Digitized by Google

de ſes enfans, ſi dans mes mains laborieuſes l'héritage de mes peres n'a point déchu, le Ciel, la Patrie & moi n'avons rien à déſirer. Au lieu de l'eſprit qui raiſonne, Dieu m'a donné le bon ſens qui agit; je n'ai rien ſû que l'art d'être à la fois utile & heureux. Lorſque les vents impétueux ont lancé la grêle ſur mes moiſſons, je n'ai point cherché la cauſe de cette puiſſance dévaſtatrice qui s'empare quelque fois de l'univers, mais je me ſuis dit que la bienfaiſante Providence n'étoit jamais embarraſſée pour les dédommagemens. Fuſſé-je tout à fait oublié dans la diſtribution de ſes faveurs, ne me reſte-t-il pas le travail? bientôt il fait diſparoître la miſere, l'inquiétude, l'embarras des ſollicitations.

Le Politique.

Toute la félicité humaine conſiſte à entretenir dans la ſociété ce bel ordre que nous admirons dans le monde planétaire. Le Théologien qui argumente, le Naturaliſte qui obſerve, le Philoſophe qui médite, l'Hiſtorien qui combine, le Citoyen qui travaille, n'empêcheront pas la confuſion des droits mutuels, d'où naiſſent les querelles de ſang & les exploſions de la vengeance. Il faut des hommes qui veillent aux intérêts des Rois, les éclairent ſur leurs prétentions, les adouciſſent par des conſeils de paix, ou ſoutiennent leur fermeté que l'eſprit des Cours tend ſans ceſſe à ébranler. C'eſt dans leurs mains que la ſociété dépoſe le ſoin de ſa conſervation; & la ſureté générale réſulte des obſ-

Digitized by Google

tacles que les Cabinets de l'Europe font naître fur la route des conquérans ou des Princes ambitieux.

L'Homme de Guerre.

Le deftin des Etats eft dans nos mains. Un avis négligé, une pofition mal prife, peut couvrir de fang humain une plaine entiere. Une erreur politique fe répare, maix dix mille morts ne fe reffufcitent pas. Trop de févérité occafionne la défertion; trop de douceur conduit au défordre; trop d'impétuofité expofe; trop de lenteur laffe la victoire. La politique eft la vertu des foibles. Qu'on me nomme une qualité dont un Géneral puiffe fe paffer. Ne faut-il pas qu'il fache vaincre & profiter des fuccès, qu'il foit jufte, économe, humain, tout à la fois eftimé, craint & chéri? l'étude, la patience, le travail, forment les hommes pour les autres états. Le génie, les grandes qualités, les dangers, préparent l'homme de guerre. Il n'eft grand que lorsque la nature a mis dans lui feul, ce qu'elle difperfe ordinairement dans vingt autres.

Le Financier.

C'eft une fource intariffable, qui doit porter dans toutes les autres parties, le mouvement & la facilité. Avec quoi foudoyer les armées, conftruire & équiper des vaiffeaux, élever & approvifionner les forts? le courage, la force, l'intelligence des hommes ne s'épuiferont jamais:

Digitized by Google

mais les moyens phyſiques, les tréſors du fiſc, s'affoibliront promptement, ſi un homme ſage ne trouve point le ſecret de maintenir l'équilibre entre les rentrées & les conſommations. C'eſt à l'homme du fiſc que tient la proſpérité de tout un peuple. Déſintéreſſé, laborieux, clair, équitable, telles doivent être ſes qualités. Elles lui ſerviront peu, s'il ne ſait pas réſiſter à l'eſprit des Cours, plier les événemens, ſouſtraire le Peuple aux charges, qui ne font qu'entretenir le luxe & une grandeur idéale.

L'Economiſte.

Vos reſſources ne s'épuiſeront pas plus que l'intelligence humaine, ſi vous avez recours à la mere nourrice du genre humain, l'Agriculture. Ce n'eſt que dans ſon ſein fécond que repoſe le germe de tous les biens. Ce champ que la main du laboureur a couvert de quelques grains, va remplir ſes greniers. La difficulté n'eſt ni d'impoſer, ni de percevoir, mais de fournir au contribuable la poſſibilité d'acquitter ſes charges. On a de nombreuſes Compagnies de Finances, pourquoi n'auroit-on pas auſſi des Compagnies d'Economiſtes? eſt-il moins eſſentiel de multiplier les productions que de les taxer? *Sully*, *Colbert*, *Turgot*, étoient-ils autre choſe que des Economiſtes?

Le Commerçant.

Que ferez vous au milieu de cette abondance,

Digitized by Google

ſi le génie actif du Commerce ne vient à votre ſecours? ſi les hommes étoient aſſez ſages pour borner leurs beſoins aux productions du ſol qu'ils habitent, plus d'un pays ſe paſſeroit des ſoins officieux du Commerce. Juſqu'aux régions voiſines du Pôle, on conſomme cette feve qui croît aux rayons brûlans du Soleil. C'eſt le beſoin imaginaire d'une feuille qui croît à la Chine, qui a mis les armes à la main des Colons de l'Amérique. Les Coteaux de la Bourgogne & de la Champagne, abreuvent les Sarmates & les Tartares.

Le Manufacturier.

Le Commerce ne ſe charge que de ce qui ſort des mains de l'induſtrie. C'eſt elle qui anime des plus brillantes couleurs les dépouilles des troupeaux, & la ſoie de ces Inſectes utiles, qui naiſſent, travaillent, & meurent. Des hommes qui adoptent ſans examen, ce que de beaux eſprits écrivent ſans réflexion, ont demandé s'il étoit utile d'avoir des manufactures. Bientôt on mettra en problême, s'il eſt avantageux d'avoir des prairies qui reçoivent les troupeaux, & des ruiſſeaux qui les arroſent.

Le Juriſconſulte.

Au lieu de mettre en commun les moyens que vous réuniſſez tous, chacun s'efforce d'obtenir la prééminence pour ſon talent; vous fourniſſez tous la preuve, que ſans la juſtice, nulle

Digitized by Google

ſociété n'exiſteroit. Elle eſt l'agent public de cette puiſſance cachée qui préſide au bel ordre de l'univers. A ſa voix le courage renait dans l'ame du foible, l'ambition des riches chancele, une ſorte d'égalité conſole les malheureux. Le Magiſtrat équitable pourroit être comparé à ce Dieu que Virgile nous repréſente ſortant la tête du ſein de l'onde pour calmer les tempêtes, faire rentrer les vents dans leur Caverne, & rendre la tranquillité aux vagues agitées.

SUR LES SPECTACLES.

Les Spectacles ſont l'aliment des converſations : chacun ſe croit juge, perſonne ne reconnoit d'autorité. Que ne peut-on acheter le goût & les connoiſſances comme on achete à la porte le droit de ſiffler ou de bâiller? mais non, perſonne n'en voudroit. Chacun croiroit gâter ſon jugement par ce mélange. Préſent du Ciel, amour propre ! tu fais le bonheur des trois quarts de la terre.

Lorſque les Auteurs dramatiques voient le peuple aſſemblé, lorsqu'ils entendent applaudir, ce bruit délicieux leur tourne la tête ; ils ne ſe croient plus des hommes. Quand l'Acteur eſt témoin de ce ſilence profond qui régne autour de lui; il ſe dit, les ris qui l'interrompent, ou les larmes qui coulent ſont mon ouvrage. Le Spectateur ſe félicite en ſecret de ſa perſpicacité à ſaiſir les beaux traits, donne

Digitized by Google

intérieurement quelques avis aux deux autres, & tous se retirent également satisfaits.

Telle a été l'opinion dans tous les siecles; telle est-elle encore aujourd'hui dans tous les pays; tous les siecles n'ont pas produit cependant les mêmes talens, & tous les pays ont à cet égard de grandes différences entre eux.

On lit sans cesse des Réflexions sur la décadence de l'art dramatique, de la déclamation. Peu de gens remontent à la source. Tâchons de la trouver. Il n'y a plus d'amour, on ne voit que des arrangemens; ainsi le sentiment n'a que faire dans la Comédie. On ne s'aime pas assez pour se quereller; les Scenes de dépit sont sans effet. On n'a nul plaisir à se retrouver; les reconnoissances ne sont donc plus que des embarras, les mariages des contracts de vente; ainsi c'est une affaire de Notaire, & non le résultat d'une intrigue. On voit les Comtesses, les Luciles, les Demoiselles, le matin, le soir, quand on veut. A quoi servent les gens qui ménagent des rendez-vous? tous les moyens de l'ancienne Comédie étoient piquans dans les mœurs du siecle dernier, où la bonne foi, la pudeur, la tendresse filiale, la décence jouoient encore un rôle dans la société.

Mais par une contradiction assez neuve on a rappellé, en faveur des Drames, les hauts-sentimens, les efforts héroiques de la vertu, les sacrifices courageux. Oui, nous voyons tout cela comme les malheurs de ces familles grecques, qui ont fait si longtems les honneurs de la Tragédie Françoise. Cinq cens *Filles* sanglottent à

Digitized by Google

Jenneval, mais ſe gardent bien de trouver leur hiſtoire dans *Roſalie*. Quand les Auteurs ont vu que les hommes prenoient le change, & ne ſe reconnoiſſoient point dans ces tableaux de famille, ils les ont multipliés juſquà la ſatiété; & puis cela eſt commode: il falloit trois ans pour faire le *Glorieux*, il faut trois ſemaines aujourd'hui pour arranger le meilleur Drame poſſible.

Un bel-eſprit de Paris, fort riche, & qui a embraſſé tous les genres, a une maiſon aſſez ſingulierement décorée. Je l'ai vue il y a quelques mois. Après avoir traverſé une antichambre & une ſalle à manger, nous trouvâmes un cabinet orné des peintures les plus voluptueuſes. La Fable que la débauche a ſurpaſſé, mais que les grands Artiſtes n'ont pas encore épuiſée, avoit fourni les ſujets aux pinceaux de la *Grenée*. On nous fit entrer enſuite dans une autre piéce remplie de caricatures, de phyſionomies biſarres, de portraits expreſſifs, & enfin dans une vaſte Galerie ou l'on avoit dreſſé des Echafauds, des Gibets; ſur une table de marbre on voyoit des lambeaux de chair, des coupes de poiſon, des poignards. La galerie étoit tendue de noir, éclairée par trois lampes; les murs couverts de tableaux affreux, qui repréſentoient des Forcenés, des hommes gémiſſans ſous le poids de leurs chaines; au milieu, un Bureau ſur lequel étoit un crâne rempli de ſang.

Je demandai au Maitre de la maiſon ce que ſignifioient ces décorations funébres? voici, me repondit-il, l'uſage de ces appartemens: „ J'ai à

Digitized by Google

„ peu près tous les goûts, comme vous ſavez. „ (Je n'en ſavois pas un mot.) Le matin je „ paſſe dans mon premier Cabinet, j'y com- „ poſe un Poëme érotique, mes Madrigaux, „ mes Chanſons; mon imagination emprunte „ de la fraicheur, des objets qui m'environ- „ nent; quand je m'apperçois que je me ré- „ péte, je les fais changer. Si je m'affoiblis, „ alors je ſubſtitue de vrais modeles aux ta- „ bleaux, & cela va; j'oſe même dire que je „ fais du bon. Après ces menus paſſetems de „ la Littérature, j'entre dans le ſecond Cabi- „ net pour y compoſer une Comédie. Le ſen- „ timent m'abandonne, la plaiſanterie s'em- „ pare de mon ame, & au milieu de tous ces „ fous, je m'eſcrime. Si les ſaillies baiſſent, „ je ſonne; alors mes gens entrent, battent „ des mains; Ce bruit enchanteur me remet en „ Scene, & je ſuis un petit *Moliere*. „

„ Enfin je vais dans ma Galerie. La terreur, „ le ſombre, le pathétique y veillent ſans ceſſe. „ Je trempe une plume de fer dans le ſang que „ vous avez vu. Et là, je vole, je conſpire, „ j'aſſaſſine, je viole ma mere, j'empoiſonne „ mon fils, je rêve, je prends meſure d'un „ échafaud; dans l'accès, dans le fort de ma „ compoſition, des garçons dramatiques entrent „ & me donnent une répétition de crimes, de „ ſupplices, de remords, de convulſions, de „ cris, de Hélas; je copie tout cela, & c'eſt „ ce qui s'appelle ſaiſir la nature; de là naiſ- „ ſent ces grands effets qui déchirent, qui „ tranſportent &c. &c.

Digitized by Google

Vous auriez plutôt fait, lui-dis je, d'aller à la Greve. „ Ces Scenes douloureuses & nécessai-
„ res, répliqua-t-il, sont en général trop foi-
„ bles pour nous, il y a pas là de quoi soulever
„ les ames. Ce n'est plus ainsi qu'on travaille.
„ L'art a changé totalement. *Racine* n'étoit
„ pas sans talent, mais il est froid. Il dit tout.
„ Ce n'est pas cela ; il faut que le Spectateur
„ fasse la moitié de l'ouvrage. *Crébillon* valoit
„ mieux. Sa coupe est pleine de génie; mais
„ *Atrée* est cependant un peu timide. „

Je pris congé de lui ; je m'étois apperçu que sa conservation n'étoit pas aussi curieuse que son appartement.

Ceux qui frappent ces grand coups suppléent par là au défaut d'intelligence de la plupart des Acteurs. Il en est peu qui comprennent ce qu'ils disent; ils le savent en gros, mais les nuances leur échappent. S'ils ont des dispositions; ils se croient des talens, s'ils ont des talens, ils se croient parfaits. Comment leur donner des conseils? couper les vers par le milieu, laisser tomber les finales, parler à l'interlocuteur en regardant le Parterre, achever le dernier couplet dans la Coulisse, exagérer les gestes, sont des défauts communs à presque tous les bons Acteurs. De même qu'attendre comme une statue que la ritournelle soit finie, mettre toujours dans le chant les mêmes ornemens, ne pas prendre haleine à propos, s'occuper de l'Orchestre, sont des reproches que la plupart des Chanteuses méritent.

Digitized by Google

Dans ses pays étrangers, les Spectacles nationaux prennent la place du Spectacle François. On représente des Comédies Russes, Suédoises, Hollandoises. Il y a même des gens qui veulent qu'il y ait un Théâtre Allemand, & moi aussi je le voudrois bien. Si jamais il existe, (& il existera) ce sera les vices, & non les ridicules qu'il attaquera. La plaisanterie, l'ironie; les allusions, les réparties promptes, le feu du dialogue ne seront jamais goutés chez cette nation. Il lui faut de la raison par tout. Elle conçoit mais un peu tard. Quant aux Acteurs, ils ont du naturel, mais peu d'expression; leur gaîté est de la grosse joie, leur sentiment ressemble à la jouissance; les femmes sont emportées, & non sensibles; l'amour chez elles ne fait prendre qu'un langage.

Les Italiens bavardent trop au Théâtre, ils ont des Scenes, point de Comédies, Leurs personnages sont romanesques. Dans leurs *Imbroglio* jamais de but moral. Huit à neuf caracteres forment toutes leurs intrigues. *Goldoni* connoit le Théâtre, & non les hommes, l'art de dialoguer, & non le jeu des passions; il inspire l'intérêt de curiosité & non de sentiment.

Les Anglois ont du naturel, des peintures, des caracteres originaux, de la force, de l'imagination, mais ils assortissent mal tout cela. Quelquefois le goût est négligé, & sans ce goût les ouvrages ne supportent aucun examen.

Les François . . , . . , on ne peut dire que ce qu'ils ont été, & tout le monde le sait; quant à ce qu'ils sont, nulle nation qui dans ce mo-

Digitized by Google

ment ne soit leur égale. Qu'est-ce que des *Célibataires*? des *Jaloux sans amour*? des *Egoïstes*? des *Bons amis* &c. &c. &c. Au lieu d'écrire *Castigat ridendo mores*, on mettra dans la nouvelle salle: *Campos ubi Troja fuit.*

SUR LE CHATEAU
DE BICÊTRE
maison de force près de Paris.

Par le Comte de Mirabeau.

EXTRAIT.

Un Anglois qu'une sensibilité profonde & par conséquent courageuse a conduit dans une de ces horribles retraites, me reproche mon silence; il me dénonce ces asyles de toutes les tyrannies, de toutes les corruptions, de toutes les atrocités, de toutes les douleurs; il me donne des détails qui me font frémir .... & dans ce moment où des intérêts non moins importans, non moins sacrés & plus pressans m'interdisent de changer d'étude & de travail, je n'ai rien su de mieux pour me délivrer du regret de n'avoir point épuisé le sujet des détentions arbitraires, que de supplier, de sommer cet estimable anglois d'écrire ce qu'il a vu.

Nous avons eu le courage de nous rendre à

Digitized by Google

Bicêtre ; je dis le courage, quoique pour ma part je ne doive pas m'en faire un grand mérite ; car en vérité, lorſque je formai le deſſein d'y aller, je ne me doutois point de toutes les horreurs de cet odieux ſéjour. Je ſavois comme tout le monde, que Bicêtre étoit à la fois un hôpital & une priſon ; mais j'ignorois que l'hôpital eût été conſtruit pour engendrer des maladies, & la priſon pour enfanter des crimes.

Le quartier de l'hôpital que nous viſitâmes d'abord, renferme les individus infectés de la maladie vénérienne. Ils ſont entaſſés comme une cargaiſon de Negres dans un navire africain. Chaque ſalle contient deux rangées de lits, mais il n'eſt pas rare de voir le plancher du milieu jonché de malades. Ceci provient quelquefois du manque abſolu de place, & quelquefois auſſi de ce qu'un malheureux foible & décharné, à demi rongé par le plus terrible des maux, préfere encore la dureté du plancher à l'infection & à la malpropreté du lit. L'air que reſpirent continuellement ces miſérables, eſt peſtilentiel. Enfin les bains ſont ſi mal calculés pour le ſervice de la maiſon, que quatre malades ſont obligés de ſe baigner à la fois dans une même cuve, ſi petite d'ailleurs qu'elle peut à peine les contenir.

Les foux occupent un autre quartier ; mais c'eſt plutôt un ſpectacle de têtes dérangées, qu'un hôpital où l'on ſonge véritablement à les guérir. On ne leur donne pas même un Médecin, & jamais on ne fait la moindre tentative pour leur rendre la raiſon. Les nouveaux

Digitized by Google

venus ſont lançés indiſtinctement parmi cette foule tumultueuſe d'inſenſés ; & de tems en tems on les montre comme des bêtes curieuſes au premier ruſtre qui veut donner ſix liards pour les voir. Avec un traitement pareil, faut-il être ſurpris ſi de légers accès d'aliénation d'eſprit dégénerent en paroxiſmes de fureur, ſi de fou on devient enragé.

On ſait trop qu'on ne doit pas attendre beaucoup d'humanité des perſonnes qu'une longue habitude a familiariſées avec les ſcenes les plus hideuſes qu'offrent les miſeres humaines: cependant on auroit de la peine à croire que cette habitude, même renforcée, pût cicatriſer le corps juſqu'à le rendre ſuſceptible de cette cruauté qui, tous les jours, & à toute heure, donne en ſpectacle ces malheureuſes victimes d'une organiſation troublée.

L'un de ces infortunés devenu fou par la crainte d'être aſſaſſiné, eſt aſſez tranquille quand on le laiſſe à lui-même: mais ſi la porte de ſa cellule s'ouvre pour lui offrir une figure étrangere, il tombe dans une agonie qu'il eſt impoſſible de décrire. Eh bien! cette porte eſt ouverte vingt fois le jour par ſes barbares Géoliers, afin que chacun puiſſe ſe raſſaſier du ſpectacle de ſes convulſions. On croit voir ces hommes qui agacent les bêtes féroces, dans leurs loges, les irritent, & provoquent leur furie pour ſatisfaire la curioſité des ſpectateurs.

Qu'un amuſement auſſi atroce ſoit ſouffert dans un pays civiliſé, c'eſt une choſe à peine croyable; mais qu'on le tolere chez une nation

Digitized by Google

aussi persuadée & aussi fiere de son humanité, que la nation françoise, c'est ce qu'on ne pourroit jamais imaginer. Je ne puis l'attribuer à d'autre cause qu'à l'inattention & à l'oubli qui dans cette contrée semblent s'étendre à tous les genres d'infortune & envelopper toutes les miseres. Je ne doute pas qu'il n'y ait beaucoup de Parisiens, surtout parmi ceux du plus haut rang, à qui les cruautés commises aux portes de leur ville, ne soient aussi étrangeres que celles que l'on exerce dans les colonies. Ou si jamais leur imagination en a été attristée, combien rapidement le tourbillon de leurs plaisirs n'a-t-il pas effacé jusqu'à la trace du souvenir des muettes douleurs des angoisses silencieuses de ces victimes obscures !

Les sentimens qu'inspire le spectacle de la prison ne sont pas moins pénibles; quelques-uns seulement sont d'une nature différente. Le premier bâtiment dont nous approchâmes, est destiné à des enfans au-dessous de l'âge de douze ans; on nous dit qu'il y en avoit 70 de renfermés. J'avois de la peine à en croire mes oreilles; je me supposois encore à l'hôpital, & je pensois que ces enfans infortunés ne pouvoient être qu'un objet de charité publique : mais quand on m'eut assuré plusieurs fois qu'ils étoient réellement prisonniers : comment est-il possible, m'écriai-je, que dans un âge aussi tendre, ces enfans soient devenus les victimes des loix qu'ils ne connoissent pas, & qu'ils ne pourroient comprendre quand ils les auroient connues ? ou s'ils ont réellement violé ces loix, pourquoi

ne les renvoye t-on pas à leurs parens, à qui seuls on pourroit sans nulle espece de danger, confier le soin de les punir ? on me répondit que ces enfans n'avoient point blessé les loix, qu'ils n'étoient coupables que de fautes purement domestiques, & qu'ils avoient été placés-là par leurs parens. Cependant l'effet d'un tel châtiment devroit frapper d'horreur le pere le plus dénaturé : car ces enfans quittent la prison dix fois pires qu'ils n'y sont entrés. S'ils ne peuvent se voir l'un l'autre, ils peuvent du moins s'entendre, se corrompre par leurs discours, & s'exciter mutuellement au vice. On rapporte qu'un des tyrans les plus abominables qu'ait produits l'antiquité, trouva le moyen de punir un citoyen vertueux, qui après l'avoir offensé, croyoit s'être dérobé à sa vengeance en s'éloignant de ses Etats. Si *Denis* se fût contenté de verser le sang du fils de *Dion*, il n'auroit été qu'un monstre ordinaire; mais par un rafinement inoui de cruauté, il faisoit contracter à cette innocente victime l'habitude des vices les plus honteux. Quelles expressions pourroient caractériser une institution qui l'emporte sur ces excès d'atrocité, en autorisant des parens aveugles & séduits à devenir eux-mêmes les instrumens de la dépravation de leurs propres enfans, & en leur infligeant ainsi la plus rafinée comme la plus atroce de toutes les peines?

SUR

Digitized by Google

SUR LA PROSPÉRITÉ DES ÉTATS.

Elle a pour bases : 1°. une Agriculture respectée dans ses propriétés & dans les bras qui les font valoir ; 2°. Une industrie secourue avec intelligence. 3°. Un Commerce libre & protégé. 4°. Un Ordre simple, mais immuable, dans les finances.

La philosophie économique est parvenue à établir ces principes, & c'est un grand pas qu'elle a fait faire au genre humain vers le bonheur. Ce n'est pas le tout de les adopter, il faut les mettre en pratique. Le courage & les moyens manquent dans la plupart des endroits. Le courage consiste à déraciner les abus. Il faut triompher des préjugés. On ne les attaque avec succès qu'autant qu'on leur sacrifie sa tranquillité, ses nuits & son bonheur. Les moyens sont les hommes capables, déterrés dans leur obscure & modeste retraite, employés avec confiance, & mis à même de déployer tous leurs talens. Les hommes capables sont plus rares que l'or. C'est vraiment la pierre philosophale pour les Souverains, & la seule qu'il faille chercher.

Supposant qu'on eût sous sa main des instrumens habiles, voici ce qu'on entreprendroit peut-être avec succès.

Digitized by Google

L'AGRICULTURE. Les beaux livres faits ſur cette matiere n'ont gueres eu d'autres ſuccès que celui d'exciter une certaine ardeur pour ce premier des Arts. C'eſt auſſi la ſeule tâche du Gouvernement. Un homme qui vivra ſur ſon domaine eſſayera ſucceſſivement toutes ſes eſpeces de terreins. Bientôt il les fertiliſera s'il peut avoir facilement des hommes. Des ſaules protecteurs contre les inondations s'éleveront ſur le bord des fleuves, que les crues ſubites changent en torrens dévaſtateurs. Au lieu des hayes ſtériles, de muriers lucratifs ſépareront ſes champs, & dépouillés au printems attendront que les rayons du ſoleil ayent jauni les moiſſons avant de reprendre une nouvelle parure. Tout ſera mis en valeur lorſque des ventes utiles & certaines aſſureront la récompenſe des travaux, & que le Commerce viendra ſe charger des denrées, préſens de la terre. Mais que fait-on ? une théorie raiſonnable, ou des eſſais précipités ont-ils annoncé une lueur de ſuccès? on impoſe aux Payſans (ces vieux précepteurs du genre humain en matiere de travaux champêtres,) la loi de changer leur marche conſacrée par des ſiecles d'expérience. Naturellement ſilencieux, peu accoutumés aux raiſonnemens, partagés entre leur bon ſens qui perſévere, & la crainte d'irriter leurs maîtres impérieux, ils quittent à regret la route qui menoit à l'aiſance, pour prendre celle qu'on leur dit conduire à la fortune. . . . . Les beſoins de l'Etat appellent une jeuneſſe vigoureuſe, qui vole à la gloire, ou du moins quitte ſa charrue.....

L'Impôt, ſourd aux repréſentations, s'empare d'une trop forte partie des produits. Alors ſes propres champs deviennent pour l'agriculteur la terre promiſe, il la voit & n'y entre pas.... Les entraves miſes au commerce de la premiere des denrées font douter ſes poſſeſſeurs ſi elle leur appartient, & après avoir eſſuyé les inquiétudes attachées à l'inclémence des ſaiſons, à la voracité des inſectes, aux fléaux du Ciel, ils éprouvent encore des difficultés pour convertir en or, un bien qui leur a tant coûté, & que l'impoſſibilité de l'échange rend preſque idéal.

Si tant de gênes diſparoiſſoient devant la volonté ferme d'une adminiſtration éclairée, ſi elle faiſoit rouler le Pactole dans les terres des propriétaires épuiſées, l'abondance circuleroit avec ſes eaux bienfaiſantes.

L'uſage deſtructeur de conſtruire des villes, & la manie de les peupler ont été une des plus fauſſes ſpéculations. Elles ont englouti les reſſources d'un Etat; ces vaſtes aſiles de l'oiſiveté & du luxe, ont abſorbé l'attention du Gouvernement. On en eſt venu au point de couvrir de ridicules l'homme ſimple & laborieux qui cultive l'héritage de ſes peres, & d'expoſer ſur la ſcene le Campagnard, le *Gentil-homme de Campagne* aux ris & aux ſarcaſmes d'une multitude oiſive.

Qu'a-t-on fait pour cette claſſe nombreuſe, connue ſous le nom de payſans? nous avons beau promener nos regards, nous ne voyons pas même de chemins qui conduiſent à leurs

Digitized by Google

habitations. Leur pauvreté les exclut de toute assemblée nationale. Cet art consolateur, du moins, s'il n'est pas toujours utile, (*) n'arrête point le cours des maux contre lesquels il faut chercher des secours éloignés & tardifs.

La plupart des hommes s'imaginent que le monde a toujours été distribué comme il est, qu'un petit nombre de Riches a toujours dévoré la substance des Pauvres. Ils croiroient qu'on abuse de leur crédulité, si on leur racontoit que les Rois mêmes faisoient autrefois leur occupation de l'Agriculture; que *Cyrus* étoit un des meilleurs Laboureurs de son tems, que la Noblesse est une invention assez moderne, que l'origine des Villes chez la plus grande partie des Européens, ne remonte pas à deux mille ans. Les vœux que l'on fait, les projets qu'on propose ne sont donc pas une chimere. Relever l'état des Agriculteurs, les encourager, n'est donc pas une innovation; c'est rappeller seulement parmi nous l'âge de la simplicité, de la vertu, de l'abondance.

D'ailleurs que propose-t-on? sont-ce des changemens extraordinaires? non. Mais de maintenir à quelque prix que ce soit une valeur au blé, l'abolition des Corvées, qui ruinent d'abord ceux qui les font, & ensuite celui qui les exige; la déposition d'une foule de Tyrans subalternes, qui font du nom sacré des Souverains l'instrument de la violence & de l'injustice; la conf-

---

(*) La Médécine.

Digitized by Google

truction des routes si nécessaires à l'exportation des denrées, & de loin en loin quelques encouragemens qui prouvent au moins qu'on compte encore les Paysans pour quelque chose. Ils seroient en droit de demander bien davantage. La terre a été donnée aux hommes, & non à un seul : mais respectons les loix que la force a établies, & que l'amour de l'humanité se concilie avec l'ordre & la prudence.

INDUSTRIE. Ce n'est pas sans raison que la Nature, toujours sage, livre à l'homme ses bienfaits, dans un état à n'en pouvoir presque faire usage. Le travail est l'antidote des vices. C'est donc l'industrie qui s'empare de tout & le prépare pour nos besoins. C'est un spectacle bien admirable que celui de ses atteliers. Que de métamorphoses ! le blé, par exemple, qui tantôt est une substance blanche & molle, tantôt dure & impénétrable à l'air, quelquefois une boisson spiritueuse, souvent un ornement de caprice. Mais sans nous arrêter à des prodiges qu'il est toujours si agréable d'examiner, pesons les avantages de l'industrie & cherchons les moyens de l'étendre.

Elle est la richesse de ceux qui n'ont rien; elle supplée à tout; ses secours sont plus prompts que ceux de l'Agriculture ; la terre entiere est son Domaine; elle se met à l'abri des inconvéniens, remédie aux distances, se plie à tous les goûts, s'occupe du riche comme du pauvre, occupe le fort comme le foible, & ne tarit jamais, parceque *l'esprit de l'un s'épuise & non l'esprit humain.*

Digitized by Google

C'eſt à ſon activité que les pays abandonnés devront la population. Elle diſtribue des ſalaires ; de toutes parts les malheureux accourent, tels qu'on voit le matin des oiſeaux domeſtiques ſe précipiter ſur quelques grains de blé, qu'une main bienfaiſante répand ſur le ſol qui les renferme. Elle a beſoin de ſecours paſſagers pour donner des profits durables. La maniere dont elle les donne ruine ou enrichit. Elle a beſoin ſurtout de ne point trouver de gênes & de taxes. Un exemple évitera de longs raiſonnemens. Un homme en France veut exploiter une mine de fer qui ſe trouve dans ſon domaine. On lui en accorde la permiſſion moyenant une redevance légere ; on lui fait payer le *cours d'eau.* Il fait venir une centaine d'ouvriers étrangers, on lui fait ſupporter leur capitation. Il conſtruit ſon *haut fourneau ;* alors il voit arriver chez lui un Commis de la ferme Générale, qui lui dit : „ Monſieur, je viens être témoin de vos ſuccès, marquer le fer qui s'écoulera pendant le tems de vos fontes, & vous prier de me compter cinq livres par millier. „ Il faut bien ſe ſoumettre. Mon maitre de forges en conſtruit une, il exporte ſon fer ouvragé chez l'Etranger après l'avoir offert à ſa patrie, il paye encore un droit plus fort que le premier. Ainſi le pays de cet homme qui auroit dû le récompenſer de ſon induſtrie, de ſon talent, d'avoir attiré chez lui une centaine d'hommes, l'impoſe d'une ſomme de dix à douze mille livres pour avoir mis en valeur un bien qui étoit dans

Digitized by Google

ses propriétés. Des procédés aussi séveres n'encouragent pas les artistes.

Ces représentations ne seroient pas aussi bien fondées dans tous les pays, mais il en est peu où l'industrie ne pût obtenir plus de secours. Tout établissement ne devroit payer de droits que lorsquil a pris la consistance d'un bien-fonds. Ou le Manufacturier gagne, ou il perd. S'il gagne, il vous associe necéssairement à ses bénéfices, soit en débitant vos matieres premieres, soit en faisant consommer les gens qu'il employe, soit en attirant l'argent de l'Etranger dans sa Patrie. Par ce triple avantage il a satisfait amplement au devoir de Citoyen. S'il perd, il est injuste d'augmenter sa détresse. Voilà comme les Economistes raisonnoient. Mais les hommes du fisc ont trouvé bien vîte le moyen de faire taire ces Avocats de la raison & de l'humanité.

Celui qui voudra protéger l'industrie, ne doit ni prodiguer les avances de fonds, ni ouvrir l'oreille à tous les essais des gens à projets, mais se borner à attirer autour de soi des hommes habiles & vraiment désintéressés, c'est là tout le secret. Cet homme précieux mesure tout un Pays, s'applique à le connoître; calcule ses moyens, ses besoins; ce qu'il en peut tirer, ce qu'il doit lui fournir; ce que le passé a produit, ce que l'avenir laisse à craindre, ce que le climat favorise ou contrarie. Plein de ces idées, il encourage le zele, il violente la paresse, il éclaire l'ignorance, il aide la foiblesse, il détruit l'opiniatreté de l'habitude, il sacrifie pour

Digitized by Google

un tems jusqu'à ses bénéfices, & répand enfin autour de lui cette activité qui est l'ame de toute espece de succès.

LE COMMERCE vient s'unir à cette activité & va répandre sur la terre les présens de l'Agriculture & les travaux de l'Industrie. La différence qui se trouve entre l'Agriculture & le commerce, c'est que l'une ne peut se soutenir sans encouragement, & l'autre n'a besoin que de liberté. La seule grace pour laquelle il implore les Souverains, est de ne rencontrer nulle entrave. Le vaisseau dont les voiles sont déployées, qui sillone les mers, est son image. Les bancs de sable, les rochers qu'il rencontre, sont les financiers, les exacteurs de droits qui viennent arrêter sa course utile, & retarder son arrivée. Le calme qui le retient à l'ancre, peut être représenté par les administrations trop prudentes pour hasarder, trop paresseuses pour réussir.

Semblable encore à un Dieu dont l'Olympe est placé sur la plus haute montagne de la terre, le Commerce apperçoit d'une part tous les besoins, & de l'autre toutes les richesses. Ici sont des sables stériles, là des monts dépouillés. Dans un endroit la population manque, dans un autre l'industrie. Tel pays est coupé par un grand fleuve, celui-ci est formé de terreins montueux qui rendent les communications pénibles & lentes; celui là semble le jardin de la Nature. Le Commerce embrasse, saisit, vivifie tout, & rend ces diverses contrées tributaires les unes des autres. Les peuples maritimes ont recours aux

Digitized by Google

gens des montagnes pour les bois de construction. Ceux-ci descendent dans la plaine pour échanger le produit de leurs troupeaux contre les fruits qui croissent dans les champs. Les uns sont nés sur un sol ingrat & stérile, ils vendent leurs bras accoutumés au travail, à des peuples que l'abondance rend dissipés & paresseux.

Non content de ces grandes Opérations, le Commerce enleve ensuite des divers atteliers le superflu de chaque nation, & répand avec lui l'aisance & l'égalité. Deux puissances pourvoyent à sa consommation, l'agriculture & l'industrie, lui seul aussi les fait valoir: il porte au loin leur produit & leur ouvrage. Ces trois ressorts entre les mains d'un administrateur sage, assurent la prospérité. Jamais ils ne doivent être séparés. Les Economistes, si mal connus, si mal récompensés menoient toujours de front ces utiles objets. Ils n'ont vécu qu'un instant, & leur passage est une époque heureuse pour l'Europe.

Quelques personnes s'imaginent que le commerce est assujetti au local, & que le voisinage de la mer, où le passage des grands fleuves peuvent seuls seconder ses vues & ses opérations. C'est là sans doute où il établit ses entrepôts, d'où il pourvoit aux pays divers. Mais il a également besoin de ces pays divers pour alimenter ses immenses consommations. Les forêts de la Norvege, les Pins des monts Pyrénées, le fer & le cuivre des montagnes, les gommes qui découlent au pied des arbres nés dans les sables, méritent & obtiennent ses soins, comme les denrées utiles qu'il va chercher dans l'Indostan,

Digitized by Google

& dont l'habitude nous fait un besoin imaginaire en Europe.

Partout son influence fait que des mains oisives cessent de l'être; que des productions superflues acquierent une valeur; que la misere déserte une contrée; que la population augmente, l'abondance circule, la vie est plus douce, les charges plus légeres, la société moins souvent troublée.

Le Commerce! c'est l'objet dominant. Six grandes puissances se sont confédérées en sa faveur. C'est pour lui que les autres ont couvert de vaisseaux les plaines de la mer. Que les peuples de l'antiquité, qui nous ont surpassés à tant d'égards, étoient loin du point où nous sommes! le Commerce a créé aux Anglois un Royaume entier dans le Bengale. Ils en auroient un moins riche, mais plus vaste dans l'Amérique, si l'habitude de tout envahir leur avoit permis d'associer à leurs profits, des peuples qui n'aspiroient qu'au modeste avantage de partager avec eux les fruits de leur industrie. Les Hollandois loin de dominer sur personne ont servi tout le monde, & ont obtenu du travail & de l'économie ce que leurs voisins doivent à l'audace & à l'ambition. Le Commerce enfin est devenu pour les Européens un objet si essentiellement lié à chaque constitution, que celui qui le négligera, décheoira nécessairement du rang que la politique actuelle lui a marqué.

On a écrit avec tant de clarté sur cette matiere, elle est si bien éclaircie, que quiconque connoit l'état de l'Europe, peut faire le compte

Digitized by Google

d'un chacun. Les moyens, les besoins, le superflu de chaque nation sont connus. Nulle ne peut s'enrichir beaucoup aux dépens de l'autre. Il s'agit seulement de mettre à même LA LIBERTÉ de distribuer également les nécessités de la vie, en s'assujettissant aux loix qu'imposent le climat, la situation, l'étendue du Royaume. Tous doivent fleurir. Les moins bien partagés doivent jouir de cette heureuse aisance que donnent la paix, la bonne administration & les désirs sagement proportionnés. La puissance inconnue qui dirige la marche morale de cet univers, mesure la population aux productions d'un pays. Quand les consommateurs sont partout en raison des fruits de la terre, l'aisance est la même partout.

L'ORDRE DANS LES FINANCES. Pourquoi en faisons nous un des principaux ressorts de l'administration ? c'est qu'il établit une source inépuisable de richesses, la confiance publique. Comment cela s'opere-t-il ? En diminuant la charge des peuples. Il n'y a guere de pays, où le produit des impôts ne soit fort au dessus des besoins. La crainte de manquer engage à une prudence cruelle pour les Contribuables. L'incertitude de la totalité des recouvremens fait qu'on se les assure par de forts sacrifices. Si celui qui préside à ces grandes opérations, connoit parfaitement l'étendue de ses besoins, s'il y pourvoye par une imposition démontrée nécessaire, s'il employe les produits avec économie & intelligence, il a servi le Prince, la Patrie & le Peuple. Mais que faut-il pour faire ce ser-

Digitized by Google

vice? un Génie vaſte, qui enfante de beaux projets? non. Rien que de l'ordre. Il laiſſe dans la tête du chef une clarté, & dans ſon ame une ſérénité, qui le rendent toujours également propre au travail; il prévient la confuſion & l'infidélité dans les Bureaux éloignés; il établit une chaine indeſtructible dans toutes ſes opérations. Rien de nouveau, dira-t-on, dans ce que vous écrivez là; à Dieu ne plaiſe que je ſois jamais aſſez dépourvu de ſens pour prétendre dire du nouveau ſur une matiere auſſi ſimple. Mais malgré que ces notions générales aient été préſentées deux cents fois, elles ne ſont pas encore inculquées dans l'eſprit de ceux qui ſeroient à même d'en faire uſage.

Pourquoi les plus grands Royaumes ſont-ils à chaque inſtant forcés à prendre des marches extraordinaires? c'eſt que cet ordre n'y eſt pas introduit dans toutes les parties. Pourquoi ne l'eſt-il pas? c'eſt qu'il exige un travail ſoutenu, long & attentif. Or l'amour du travail diſparoit preſqu'entierement de la terre. On voit bien des hommes qui feront momentanément des efforts extraordinaires dans l'eſpoir d'un ſuccès rapide & qui leur aſſurera un long repos; mais on ne trouve plus de travailleurs. La diſſipation, le luxe ont accrédité une certaine maniere d'être qui fait que tout le monde a des ſubalternes. Ce qu'un homme devroit faire eſt diſtribué entre quatre, qui travaillent ordinairement ſans mettre d'intérêt ni d'enſemble à ce qu'ils font. La toilette, la table, les ſpectacles, le jeu ſe ſont emparés des plus belles heures de la jour-

Digitized by Google

née. Les affaires sont devenues des accessoires. Alors tout se fait à la hâte, on lit en courant, on saisit à peu prés, on décide sans trop savoir comment. Souvent il faut revenir sur ses pas; de là les confusions, & tous les malheurs qui suivent le défaut d'ordre. J'ai entendu louer un Ministre sur son extrême facilité ; il expédioit tout en allant de Versailles à Paris. Vils adulateurs! jusqu'à quand convertirez vous les défauts en qualités? *Sulli*, *Colbert* faisoient-ils leurs affaires en courant la poste ?

Ce n'est pas avec cette légéreté qu'on traite des objets aussi importans que l'Agriculture, l'industrie, le Commerce & la manutention des finances. Tout homme d'Etat doit s'interdire presque toute idée qui n'a pas pour but un de ces quatre points. Il faut les modifier suivant le Pays qu'on gouverne. La science économique a distribué un certain nombre de principes fondamenteux, & les connoissances relatives à ces grands intérêts de la société. Celui que la confiance, le hasard ou le mérite appellent aux premieres places, doit les posséder, les fondre ensemble, & les appliquer aux besoins de la patrie. Les connoissances & le bon sens doivent s'amalgamer dans une tête ministérielle, & s'entre-aider dans le cours des différentes affaires qui se succédent.

Digitized by Google

SUR LE BON ESPRIT.

On ne lui a point encore élevé de Statues, & c'est lui cependant qui régit les Empires florissans, consolide les institutions, répare les fautes des Princes, & les malheurs du Peuple. Il parle peu, mais il agit; il fuit l'éclat, la multitude, les cours, les succès; il craint les grands hommes, les talens supérieurs, les élans du génie, les vues larges (*). Il a pour guide l'expérience; pour conseil les événemens; pour consolation le bonheur du peuple; pour récompense le suffrage éloigné de la postérité. Les Courtisans le *mystifient*, les gens à projets le détestent, ceux mêmes qu'il sert, en plaisantent; les femmes du bon ton le dédaignent, les beaux Esprits lui portent compassion; les gens sensés l'estiment froidement; quelques sages, épars ça & là, l'admirent.

Les Ministres célebres allument la guerre. A l'instant les Enfans de *Bellone* traversent les campagnes & sont transportés sur des rives étrangeres. Les mers dociles sous le poids des vaisseaux portent au loin les Flottes & les Armées. Les troupeaux étonnés de se voir intéressés à cette querelle, abandonnent les campa-

(*) Expression ridicule, dont plusieurs Elogistes modernes farcissent leurs discours ampoulés.

Digitized by Google

gnes paiſibles, & ſe trouvent vivre ſur un autre élément. Tout redouble d'activité, les chênes, vieux comme le tems, tombent ſous la coignée & viennent garnir les chantiers. Les Forges de Vulcain retentiſſent des coups des Cyclopes modernes; ici le ſang ruiſſele, là des armées paſſent ſous le joug, plus loin les flammes vengereſſes dévorent des Cités. Loin de ces ſcenes meurtrieres, la multitude, non moins oppreſſée, donne en tribut ſa propre ſubſiſtance, & ſouvent eſt réduite à envier le ſort des victimes qui tombent à chaque inſtant dans le vaſte abyme de la mort. A ces calamités volontaires, ouvrage des Héros, ſe joignent les tempêtes dévaſtatrices, & les maladies dont l'action ſourde & lente eſt plus cruelle encore. L'Eſpérance ſur les ailes inconſtantes de la victoire paſſe alternativement d'un côté à l'autre, & fournit aux Rois (à qui preſque tout eſt inconnu) le prétexte de réjouiſſances paſſageres & feintes.

Le bon eſprit, dans ſon cabinet ſolitaire, médite ſur les moyens d'apporter un terme à ces fléaux publics, de remercier la victoire même, & d'accélerer le retour de la paix fugitive, n'ayant peut-être dans ce moment d'azile aſſuré que les Alpes. Il peſe les intérêts des Nations; eſquiſſe un traité, dont la baſe ſoit l'avantage général & non des ſacrifices forcés de la part des vaincus; il cherche dans l'économie des reſſources abondantes pour récompenſer la valeur mutilée; pour conſoler les veuves & les orphelins, pour engraiſſer de nouveau les Campagnes,

Digitized by Google

& pour rendre au Commerce le trident de Neptune, dont le Démon de la guerre s'étoit emparé.

Les grands hommes veulent donner aux Etats une face nouvelle. La vieille jurisprudence est obligée d'abandonner sa marche lente & tardive; on prescrit d'autres loix à l'agriculture; on enchaine le luxe; les Républicains fatigués de la prospérité, perdent une liberté réelle pour courir après une égalité imaginaire. Des Etats d'un jour veulent s'assimiler aux grandes puissances. Sous prétexte de perfection, tout tend aux changemens.

Le bon esprit réfléchit sur ces opérations multipliées, & insinue avec douceur, qu'il est utile d'améliorer, mais dangereux de détruire; qu'en essayant d'aller d'un état médiocre à un état parfait, les hommes restent presque toujours dans le passage; alors n'étant plus ce qu'ils étoient & ce qu'ils vouloient être, ils ne sont plus rien; que les arts d'une pratique journaliere, comme celui de Triptolême, tendent nécessairement d'eux-mêmes au meilleur état possible, parce que l'intérêt consulte sans cesse l'expérience; qu'une administration sans abus est une chimere; que n'ayant à choisir qu'entre des défauts, il est sage de prévenir les révolutions qui ébranlent le Sceptre dans la main des Rois, parce qu'elles apprennent au peuple quelle est sa puissance; que d'heureuses circonstances peuvent jetter les fondemens d'un nouvel Empire, mais que la main du tems peut seule élever l'édifice, & qu'avant de pouvoir exister par soi-même,

Digitized by Google

même, il faut longtems avoir exifté par les autres.

Les efprits fublimes font de l'hiftoire un tableau brillant des plus belles couleurs. Les Rois conquérans font les Dieux de la terre; les Philofophes à fyftêmes en font la lumiere; les inventeurs des arts en font les bienfaiteurs; tout eft métamorphofé fous leurs pinceaux brillans. L'inftinct vers le bien prend le nom de fentimens; les fentimens font des vertus; les vertus font des prodiges; les crimes font des fatalités du deftin; les torts, des foibleffes attachées à l'humaine condition; les fautes, les malheurs des circonftances; les malheurs, des injuftices du fort, ou les diftractions de la Providence. Tout s'embellit, tout fe dénature dans les paftels des *Raynal*.

Le bon efprit n'a point à fon ufage ces prifmes enchanteurs. Il voit les objets tels qu'ils font, & il les rend comme il les voit. Un miniftere qui employe de petits moyens pour de grandes entreprifes, un Roi foible qui promeneroit fa confiance de Miniftres en Miniftres, un Etat qui n'établit pas de juftes proportions entre fes reffources foncieres & fes dépenfes; celui qui s'endormiroit fur les avantages de l'induftrie, lui femblent pécher contre l'adminiftration. Il ne le crie pas avec le fon aigu de la fatyre, mais il le laiffe entrevoir par l'organe des confeils modeftes ou des remontrances refpectueufes. S'il écrit l'hiftoire, il rend juftice à la valeur, aux qualités qui font les généraux; mais il gémit fur les crifes politiques qui rendent leurs

Digitized by Google

talens néceſſaires. Il eſtime les ſciences & les arts, ſans oublier qu'ils ont enfanté de longues diſputes parmi les hommes; & que l'induſtrie nuit quelquefois aux campagnes. Il ſe défie du preſtige des mots, des belles harangues, des portraits d'imagination; il cherche la vérité, publie ſes doutes, ſe renferme quelquefois dans les bornes de la conjecture, & poſe de ſages diſtinctions entre le vrai & les vraiſemblances. Il n'éblouit pas, mais il éclaire; il amuſe peu, mais il inſtruit; il n'a point de réputation, mais il a du mérite; il n'ambitionne pas la gloire d'avoir fait *l'Hiſtoire des Etabliſſemens du Commerce dans les deux Indes*, mais il ſeroit glorieux d'avoir écrit l'*Eſprit de la ligue* & l'*Hiſtoire d'Hongrie*.

Le bel eſprit ſe ſuffit à lui-même, il n'a beſoin ni de connoiſſances, ni de modele, ni de critique.

Le bon eſprit a recours à tout. L'étude l'enrichit, il imite quand il ne peut pas créer; il refait quand la cenſure équitable a anéanti ſes productions.

Pope a dit quelque part que „ l'Ecrivain le „ plus judicieux s'il eſt dépourvu de génie, n'eſt „ qu'un adroit plagiaire, ou tout au plus un „ habile économe des biens d'autrui.

Le bon eſprit ſe contente de cette qualité, & la préfére au talent de prodiguer les fleurs de l'imagination, ou les éclairs du génie.

Digitized by Google

LETTRE

ou Mémoire historique sur les troubles populaires de Paris ; en Août & Septembre 1788.

Par M. Charon.

EXTRAIT.

Il faut se souvenir que dans une grande ville comme Paris, le peuple est divisé en un nombre infini de classes distinctes & séparées. Chacune d'elles a ses principes plus ou moins mauvais ; chacune d'elles a pour ainsi dire sa maniere de penser, ses regles de conduite particulieres. Il y a une grande différence entre le Peuple & le Public. Le mot *Peuple* lui-même a ses acceptions & ses significations. On dit avec noblesse la majesté du Peuple romain ; je ne sais pas si on pourroit ainsi ennoblir le Peuple françois qui est loin de ressembler au *Peuple-Roi* ; cependant quand le Monarque parle à ses sujets, le mot *Peuple* qu'il emploie avec plaisir semble honorable & honoré....

On confond trop souvent ces mots *Peuple*, *Public*, *Populace*, *Canaille*, pour ne pas marquer ici la différence que l'on doit établir entre les classes qu'ils désignent, puisque chacune d'elles a joué son rôle dans les événemens dont il s'agit.

C'est le *Peuple* qui demandoit l'expulsion des deux Ministres ses ennemis, & qui applaudit à la justice du Monarque qui la lui accorda.

Digitized by Google

C'eſt le *Public* qui, entaſſé dans le Château de Verſailles, fit retentir les appartemens des cris redoublés de *Vive le Roi*.

C'eſt la *Populace* qui, s'ameutant dans la place Dauphine, y fit des feux de joie.

Et c'eſt la *Canaille* qui brûla en Place de Greve l'effigie de MM. de *Brienne* & de *Lamoignon*.

Mais il eſt à remarquer que le Public encourageoit la Populace & que celle-ci enhardiſſoit la Canaille.

C'eſt le Peuple qui conçut d'heureuſes eſpérances du retour de M. NECKER; c'eſt le Public qui par ſes témoignages de confiance fit remonter les effets à la bourſe, c'eſt la Populace qui portoit ſon portrait en triomphe au bout des longs bâtons qu'elle avoit pris ſur les ports; & c'eſt la canaille qui faiſoit crier aux paſſans: *Vive M. Necker*. . . .

Nous ſommes, je crois, bien convaincus que l'état alarmant des affaires étoit plus que ſuffiſant pour inquiéter, déſeſpérer même le Public; mais différent de la *Populace*, il n'a marqué ſa douleur, quand l'occaſion s'en eſt préſentée, que par le plus morne ſilence: *Le ſilence du peuple eſt la leçon des Rois.* Comme la douleur a différentes manieres d'affecter les tempéramens & de s'exprimer par eux, ſes diverſes expreſſions ſont auſſi modifiées par les tems, les lieux, les circonſtances. La douleur du Public étoit donc ſilencieuſe quoique longuement renfermée. La mauvaiſe humeur de la populace, pour avoir été longtems retenue,

Digitized by Google

comprimée pour ainſi dire, n'en a été que plus abondante & plus bruyante, quand elle a oſé ſe répandre. Il falloit la contenir encore & non pas ouvrir les ſources d'où elle a découlé.

L'impunité excite l'audace; on a laiſſé la populace maîtreſſe de la Place Dauphine: là elle aſſailloit les paſſans d'un déluge de fuſées. Il falloit, ou l'empêcher de s'y établir, ou l'y ſurveiller avec ordre, & ſurtout avec ménagement, lorſqu'on l'a laiſſé s'y raſſembler. On ne l'a pas fait. Elle a appris à lutter contre l'autorité; le ſang a ſcellé cette inconſéquence, & ſa hardieſſe s'eſt accrue en raiſon des mauvais traitemens dont elle a été la victime. Voilà, je crois, les *levains puiſſans* qui ont fait fermenter ſa mauvaiſe humeur.

Quels ſeroient donc les *gens puiſſans* intéreſſés aux ſoulevemens de cette nature? en ſuppoſant que quelques hommes puiſſans, aſſez criminels pour troubler l'ordre public, ſe ſoient dévoués à l'opprobre, eſt-il préſumable que pour arriver à leur but, qu'on ne peut ni deviner ni ſuppoſer, ils euſſent employé des moyens auſſi bas, auſſi impuiſſans, auſſi inutiles que ceux dont il eſt queſtion? mais encore un coup, ſur qui pourroient tomber les imbéciles ſoupçons des prétendus obſervateurs? Je ſais bien, & je l'ai moi-même entendu dire, qu'on attribuoit aux Parlemens des fomentations; mais en vérité je ſerois honteux de répondre à une pareille aſſertion. Quoi! le Parlement auroit excité la canaille à ſe livrer aux excès qui ont lieu aujourd'hui! Et pourquoi? Quel ſeroit ſon but?

Digitized by Google

il a souffert en silence tout ce que l'esprit de vertige a pu susciter; il a vu le palais assiégé, investi; ses membres dispersés; ses fonctions suspendues ou supprimées : ses privileges anéantis; sa considération altérée ; sa conduite attaquée, déchirée ; ses motifs empoisonnés, & a obéi en silence, en respectant, en adorant même le Monarque vertueux dont la religion étoit trompée ; & lorsque le calme renait, lorsqu'il a obtenu une justice éclatante, lorsque le Prince a la grandeur d'ame de sacrifier tout à l'intérêt de ses peuples, le Parlement auroit ameuté une poignée de vagabonds pour porter dans tout Paris le désordre & les allarmes ! Non. Il n'y a pas eu d'autres levains que la mauvaise conduite des préposés au maintien du bon ordre.

Quant à l'ordre qui régne dans les désordres populaires, il ne peut être ni établi ni maintenu par des intelligences supérieures. Il naît tout naturellement des incidens. D'ailleurs parmi ceux qui composent le public, la populace même, si vous le voulez, il se trouve des cerveaux organisés. Qu'on ne croye pas que des intelligences grossieres soient sans énergie quand elles se communiquent. La liberté, ce fantôme adoré dans les sociétés gouvernées par des loix, frappe également tous les esprits. Si la liberté est désirée, c'est par celui qui sent le plus son esclavage. Et lorsque parvenus à connoître le charme de cette liberté, des hommes, quels qu'ils soient, apperçoivent qu'on se hâte de le bâilloner, ils se roidissent contre les chaînes ; ils réfléchissent sur l'étendue de leurs pouvoirs

Digitized by Google

& de leurs devoirs, & s'ils ont fait les réflexions qui découlent les unes des autres, sans autre mobile que leur volonté, ils agissent avec méthode. Voilà conséquemment cet ordre apparent dont on parle, établi dans les émeutes. Les conséquences dérivent l'une de l'autre, & cela par l'impulsion toute simple des événemens.

Dire qu'il n'y a pas d'exemple de pareilles rumeurs, c'est dénaturer les faits ou avoir une ignorance absolue de ce que l'histoire offre dans presque toutes ses pages. Mais ajouter que les malheureux qui, couverts de haillons, consomment à brûler de la poudre beaucoup plus d'argent qu'ils ne peuvent en dépenser, doivent être soudoyés, c'est ce qui paroît plus vrai mais non pas plus difficile à détruire. La narration des faits pourra encore éclaircir ce point & résoudre la question.

Vous êtes bien parfaitement convaincu que la nation désiroit ardemment d'être débarrassée des oppresseurs qui paroissoient avoir résolu de hâter sa ruine. Une seule voix se fesoit entendre. Tous les ordres de l'Etat formoient un seul vœu, celui de leur expulsion. Leurs noms étoient en horreur, & le Public, dans l'attente de cette justice signalée que la bonté du Monarque lui laissoit espérer, exprimoit, autant qu'il le pouvoit, le désir de l'obtenir.

Dans Paris où les communications entre toutes les classes de citoyens sont aussi fréquentes qu'indispensables, où les besoins multipliés & nombreux rapprochent l'artisan du bourgeois, celui-ci de l'homme d'Etat &c., où tous, de-

Digitized by Google

puis deux ou trois ans, ont acquis des notions de conſtitution, de politique, & où d'ailleurs les malheurs qui ſont nés de l'impéritie, des déprédations ou de la mauvaiſe foi des adminiſtrateurs, ſe ſont fait ſentir avec force, le mécontentement devoit être auſſi univerſel que fondé & raiſonné.

Ainſi qu'on ne diſe pas que le Public ignorant s'échauffoit ſans ſavoir pourquoi ; ce ſeroit une abſurdité que l'expérience détruit. D'ailleurs, que de raiſons puiſſantes sembloient provoquer l'univerſalité du mécontentement ! que de maux ne ſont pas nés de la ſuſpenſion des Tribunaux ! Ils ont frappé à la fois toutes les claſſes ; ils ſe ſont réunis à ceux qu'ont enfantés dans nos atteliers, d'un côté le Traité de commerce, & de l'autre la diſette des matieres premieres, la pénurie des fonds reſſerrés par la crainte, & enfin le défaut de la circulation arrêtée dans ſes premieres ſources.

En ſuppoſant qu'on pût révoquer en doute ces vérités inconteſtables, en admettant même pour un inſtant qu'il eſt des claſſes dans la France ſur leſquelles les révolutions miniſtérielles ou parlementaires ne peuvent opérer ni bien ni mal, qu'en conſéquence, reſtant dans la même poſition, ces claſſes de ſujets ne peuvent déſirer un mieux qu'elles ignorent ou la ceſſation d'un mal dont l'exiſtence eſt nulle pour elles, que de moyens d'inſtruction ne leur étoient pas offerts ? Des gens du monde, des plus hautes régions, ces inſtructions deſcendent aux derniers rangs par cent canaux divers. Jamais

Digitized by Google

on ne s'est moins gêné pour exprimer son opinion. Dans les cercles, dans l'intérieur des familles, partout on parloit assez hautement pour être généralement entendu. Les Maitres, bien ou mal, endoctrinoient leurs valets, & de ceux-ci avec la populace la communication est assez fréquente pour croire que les Maitres ne parloient pas dans le désert. (*)

(*) Il y a quelques jours que mon cordonnier, en m'apportant des souliers, se mit à raisonner philosophie, politique & administration! Et la conversation s'engagea sur les nouvelles que je lui demandois de la santé de sa femme qui venoit d'accoucher, m'avoit-il dit précédemment, du huitieme enfant. Autrefois, me dit-il, il faisoit bon avoir des enfans; aujourd'hui c'est presque un déshonneur, & nos voisins, nos amis, disent actuellement de ma femme: *C'est une poule qui ne fait que pondre.* La population étant trop forte à Paris, où toutes les villes, toutes les provinces envoyent chaque jour de nouveaux habitans, & où les denrées sont à un prix excessif, nullement en proportion des salaires, le meilleur est de rester sans *lignée.* Les dépenses de la Cour sont extrêmes; on nous accable d'impôts auxquels on ajoute la misérable ressource des Emprunts. On augmente tout; & malgré que vous payez un escarpin *proprement fait* de 6 à 7 liv., nous gagnons nous autres beaucoup moins que lorsque la marchandise étoit à plus bas prix. Tout cela ne peut changer que lorsque les Etats-généraux seront assemblés; quoique je pense bien qu'ils ne pourront guere améliorer la position du peuple, si après eux il y a des Ministres dont l'unique occupation tende non pas au bien de la nation, mais à fournir de l'argent à un petit nombre de personnes, & avant tout eux.

Digitized by Google

Or il étoit impoſſible que la populace même ne s'intéreſſât pas à ſa maniere à la renaiſſance d'un meilleur ordre des choſes. Si elle avoit ſes motifs raiſonnés pour former ce déſir, elle n'a donc pas été miſe en mouvement par des cauſes premieres pour des cauſes ſecondes inconnues.

Et ſi elle a raiſonné ſon mécontentement, ſi ſes inquiétudes étoient fondées, elle a donc dû prendre part aux événemens. . . . .

Ce fut le 25 Août à ſix heures du ſoir que la nouvelle de la démiſſion de M. l'Archevêque de Sens ſe répandit. . . . .

Aux réjouiſſances, aux ſignes d'alégreſſe du public, la populace voulut joindre auſſi ſes démonſtrations de plaiſir. La joie devint bruyante mais n'étoit point déſordonnée. On criait : *Vive le Roi, vive Henri IV*; on tira beaucoup de pétards, & ce jour il n'y eut aucun accident. Quelques habitans de la place Dauphine voulant ſe ſingulariſer, ou ignorant les convenances, ou voulant heurter la joie plébéienne,

---

Je crois que la liberté qu'ils ont de faire mal & d'en être quittes pour donner ou recevoir leur *démiſſion*, eſt un très-grand malheur, & la ſource d'une grande quantité de vexations & d'abus.... A ce galimathias je pouvois bien répondre : *Vous êtes cordonnier, M. Joſſe*; mais ſi la forme de ſon diſcours n'étoit ni éloquente, ni fleurie, le fonds étoit ſolide. Les réflexions de cet homme acheverent de me convaincre que dans toutes les claſſes on avoit verſé & acquis des lumieres qu'on y eût cherché bien vainement il y a 10 ou 12 ans.

Digitized by Google

affecterent de ne pas illuminer leurs croisées; du nombre de ceux-là étoient, dit-on, un Notaire & un Orfevre. On fut très-scandalisé de la singularité & on arrêta que si le lendemain, *ces Messieurs ne faisoient pas comme tout le monde*, on salueroit leurs lugubres façades de quelques avertissemens *pétrifiés*.

Effectivement le lendemain on tint parole; on fit justice de l'entêtement, & quelques carreaux furent cassés. On se chamailla partout; on fit des risées, lorsque des gens de mauvaise humeur se plaignoient d'être assaillis de pétards, & la canaille renforçant la populace commençoit à dominer sur la foule. On craignit avec juste raison qu'à la faveur du trouble & de la nuit, elle ne fît une excursion chez le paisible Citoyen.

Alors l'autorité trop tardive voulut mettre un frein aux licences qu'enfantoit l'impunité. La garde préposée à la sûreté de Paris sous le nom de *Guet à pied* & *Guet à cheval*, n'étoit point assez nombreuse; elle n'est d'ailleurs ni aimée, ni respectée des gens à qui elle avoit à faire; loin d'être obéie elle fut persifflée & on ne l'écouta pas.

Une poignée d'hommes se présenta sans ordre à la place Dauphine; on se moqua des défenses, ensuite des menaces très maladroitement & très-durement faites. Alors le Commandant impatienté de la nullité de ses efforts, donna l'ordre de *balayer* la place & les trottoirs: Pour d'autres troupes, cet ordre n'eût été que le signal d'un ralliement, elles se feroient ser-

Digitized by Google

rées à pas lents & en bonne contenance; pour le guet ce mot aussi indécent qu'impropre devant une multitude effrénée, devint le signal du désordre & du carnage.

Le Commandant du guet ne fut que trop obéi; dans l'instant sa troupe fondit indistinctement sur les passans, tout fut renversé, précipité, écrasé, meurtri, blessé. Les cavaliers, sans respect du droit des gens, n'écoutant qu'une rage inconcevable, franchirent les trottoirs du Pont-neuf, & ce que leurs sabres ne faisoient pas, les chevaux ne le laissoient point à faire. Un tumulte affreux, des cris épouvantables se faisoient entendre de toutes parts, & toujours renversant tout ce qui se trouvoit sur son passage.

Dans le nombre des citoyens écrasés, renversés ou blesses en se dérobant par la fuite aux horreurs qui les entouroient, un homme distingué par sa naissance se trouve atteint d'un coup violent. M. le Marquis de *Nesle*, pour éviter, dit-on, d'augmenter la foule, par respect pour les piétons entassés, étoit descendu de sa voiture, & avoit ordonné à ses gens de se retirer, tandis que lui à pied tâcheroit de traverser le pont; sa prudence, son humanité eurent une triste récompense, & on osa pousser l'impudence jusqu'à l'accuser de témérité, de s'être ainsi exposé au péril qui l'environnoit.....

La nouvelle de ce désastre, que dans la Gazette de Leyde on appelle une *contrariété*, se répandit bientôt dans Paris, & chacun indigné de la conduite de la Garde, sembloit désirer & espérer une vengeance éclatante; malheureuse-

Digitized by Google

ment ce désir & cet espoir avoient gagné le public, la populace & la canaille ; & le lendemain fut le jour choisi pour l'exercer.

Le Pont-Neuf & la place Dauphine n'étoient point gardés. La populace s'y rassembla armée de longs bâtons, de crocs & de torches allumées. Elle tint conseil. On alla, dit-on, aux opinions. Il fut arrêté que l'on brûleroit l'effigie du principal Ministre. Quant à celle du Garde des sceaux, on arrêta qu'en vertu de la nouvelle ordonnance criminelle, il y auroit à l'exécution un sursis de trente jours. Ensuite il fut unanimement décidé, & par acclamation, que l'on mettroit le feu à tous les corps-de-garde. Le jugement fut bientôt exécuté . . .

Le jour amena avec lui une trêve aux désordres & ample matiere à l'étonnement & aux conjectures du public qui bientôt fut instruit de tout ce qui s'étoit passé pendant cette nuit malheureuse. On grossit suivant l'usage le nombre des morts & des blessés; mais ce qui se confirma davantage, ce fut la nouvelle qui se répanditpartout que des citoyens paisibles avoient eux-mêmes trouvé la mort en voulant l'éviter. Il n'étoit que onze heures du soir quand le guet fit plusieurs décharges de fusil sur les *conjurés* ; à cette heure beaucoup de gens se retirent chez eux. De ce nombre étoit un provincial nouvellement débarqué avec son fils & sa femme. Le jeune homme tomba mort à côté de son pere. Le fils d'un marchand gainier fut tué, dit-on, aussi, & alla mourir à dix pas du lieu où il fut atteint. Un marchand de vin en fermant

Digitized by Google

ſa boutique, fut percé d'une balle & expira ſur le ſeuil de ſa porte. &c. Voilà malheureuſement des victimes innocentes ſur le ſort deſquelles chaque concitoyen pleuroit particulierement....

Quel ſpectacle, quelles angoiſſes pour des familles où le murmure, les plaintes, le déſir de la vengeance même viendront ſuccéder à la docilité, aux loix & à la ſubordination. C'eſt pendant la paix, dans un moment même où le jour du bonheur commence à briller de nouveau pour la France, au milieu d'un peuple de freres, de parens, d'amis, que des Citoyens trouvent la mort !

Le danger étoit preſſant, & il n'y a pas de doute que ſi la ſageſſe du Monarque n'eût pas réprimé ces déſordres, des excès en tout genre ſe ſeroient accrus & multipliés. Le commandement de la ville de Paris fut confié à M. le Maréchal de *Biron*, & ſous les ordres de ce reſpectable Général à M. d'*Affry*. Il fut affiché un placard dans lequel on découvroit encore avec l'ordre malheureuſement indiſpenſable de repouſſer la force par la force, la paternelle ſollicitude du meilleur des Rois.

Alors on vit avec plaiſir ce que peuvent l'ordre & la diſcipline militaire. Les gardes françoiſes ſe préſenterent en ſilence, & le calme parut bien rétabli. Le public ſentit qu'il étoit important de ne pas ſe raſſembler, & la populace qui reſpectoit une troupe avec laquelle elle n'avoit jamais eu rien à démêler, ſe retira ſans rumeur, mais non pas probablement ſans eſpoir

Digitized by Google

de ſe venger encore des mauvais traitemens qu'elle avoit eſſuyés. . . . .

On doit bien penſer qu'une inimitié irréconciliable alloit s'élever entre la populace & la garde de Paris. L'une avoit ſes bleſſures, ſes morts à venger. L'autre avoit ſes inſultes à laver & ſes corps de garde à reconſtruire. L'une accoutumée à la lutte, ayant obtenu quelques funeſtes avantages, ſe vantoit de ſon déſordre & des incendies. (*) L'autre qui avoit tout à redouter ne ſe montroit qu'avec répugnance, & pendant ce tems, pendant ces débats ſilencieux & intérieurs de la colere & de l'amour propre, on voit encore quelles inquiétudes devoient avoir & les citoyens & les Adminiſtrateurs chargés du maintien de la tranquillité.

La canaille pour qui les troubles ſont néceſſaires, ſe contenoit ſans doute en épiant & en faiſant naître les occaſions de s'eſcrimer, quand la nouvelle de la *démiſſion* de M. de *Lamoignon* ſe répandit & ſe confirma; le public ſavoit que ce n'étoit plus que de cette démiſſion que dépendoit la prochaine rentrée du Parlement, & en raiſon de la joie que ce retour ſi déſiré de-

---

(*) C'eſt pendant ce tems que la populace fit revivre le ſobriquet inſultant qu'elle a donné aux ſoldats du guet à pied, qu'elle appelloit *Triſte-à-Patte*. En ſorte que cette épithete, les *Triſtes*, eſt redevenue en vigueur, & qu'elle peut bien avoir valu quelques coups de bayonnettes aux inſolens qui ont oſé s'en ſervir.

Digitized by Google

voit caufer au peuple, celle du public fe manifefta, lorfqu'il eût appris que le garde des fceaux quittoit décidement la place. Alors, public, populace & canaille procédérent à l'exécution du jugement prononcé contre le *Lamoignon*; attroupés de nouveau, la populace promena l'effigie devant le palais, & enfin après s'être livrée à toutes les démonftrations de fa joie, un peu groffiere à la vérité, on en fit un auto-da-fé.

Bien des gens en diverfes circonftances fe font élevés contre la tolérance du Gouvernement, qui laiffe un libre cours à de pareilles exécutions; moi, j'applaudis à fa fageffe; je crois qu'il eft très-fage de permettre à la jolie plébéienne ces éruptions qui pourroient, étant comprimées, devenir nuifibles & funeftes. Si le mors d'un courfier eft trop étroitement ferré, il n'y a bientôt plus de bouche, & le plus habile écuyer ne pourroit le conduire. Je fuis bien loin de donner mon approbation à ces jeux vraiment barbares de la populace, & je plains ceux qui font malheureufement devenus l'objet de fon animadverfion, car ils doivent éprouver quelques angoiffes bien douloureufes; mais s'ils ont pour eux le témoignage de leur confcience, ils peuvent efperer qu'un jour la poftérité leur rendra juftice. . . . . Cependant il eft peu d'exemples que ce retour tardif ait été à la décharge de ceux auffi univerfellement jugés que viennent de l'être quelques perfonnages, &, en faifant cette remarque, il eft permis de croire que le gouvernement l'aura faite auffi, & qu'elle entre

tre

Digitized by Google

tre pour quelque chose dans cette tolérance que de séveres frondeurs paroissent blamer.

D'ailleurs, & il n'est pas inutile de l'observer, ce n'est pas d'aujourd'hui que ces scenes ont lieu, & c'est d'aujourd'hui seulement qu'elles ont été si funestes. Dans tous les carrefours de Paris, on a rendu pareille justice à l'abbé *Terray*; cependant il n'en est résulté aucun accident, & il n'y a pas eu de sang répandu, & cependant encore, ce qui vient à l'appui de mon systême, depuis que ce ministre n'est plus, son ombre n'a pas appellé de ce jugement confirmé par ses contemporains. On a essayé de démontrer que ce jugement étoit sinon inique, du moins très rigoureux. J'ai de fortes raisons de ne pas voir ainsi. (*)

(*) Je n'agiterai point les cendres d'un homme dont les opérations ont bien pu être de quelqu'utilité au Gouvernement, tandis qu'elles tournoient au détriment du peuple. Personne n'a contesté à l'abbé *Terray* les grandes ressources de l'esprit fiscal qu'il a employées ; mais on lui a contesté les qualités du cœur. Une seule anecdote prouvera si l'on a eu tort ou raison. Cette anecdote n'est pas connue & mérite de l'être. Dans le tems que M. l'abbé *Terray* étoit Conseiller au Parlement, il fut nommé rapporteur d'un procès qu'avoit un de mes amis, qui, quoique sa cause fût bonne, avoit bien senti qu'il falloit suivant l'usage solliciter ses juges & surtout son rapporteur. Il ne connoissoit point l'abbé *Terray*; mais un de ses amis qui avoit rendu des services essentiels au Conseiller, s'offrit de solliciter pour lui & même de l'accompagner chez lui. En effet ils y allerent tous les deux, & attendirent

Digitized by Google

Le Gouvernement montra donc infiniment de ſageſſe par cette tolérance ; ce n'eſt donc pas elle qu'il faut rendre reſponſable des accidens dont elle n'eſt point la cauſe. L'animoſité du public, l'acharnement de la populace ont donc les motifs que nous croyons avoir approfondis.

Mais ſi vous êtes encore étonné de cette longue réſiſtance à l'autorité, remontez plus haut encore. Je vous indiquerai ſuperficiellement les ſources d'une inſubordination qui, ſi l'on n'y met ordre, s'accroitra de jour en jour. Le déréglement des mœurs, ſuite néceſſaire de l'oubli des premiers devoirs ; l'empire d'un luxe effrené qui frappe à la fois toutes les claſſes de Citoyens : voilà quelles ſont les premieres cauſes de l'inſubordination. La religion n'invite plus à l'obéiſſance, puiſqu'on ne peut plus entendre ſa voix. Et quel frein donnerez-vous à

---

l'abbé qui bientôt revint du palais. Je viens, lui-dit le ſolliciteur, vous recommander le procès d'un ami que voilà, & ſolliciter votre bienveillance pour lui : ſa cauſe eſt juſte, & j'y prends le plus grand intérêt. L'abbé ſe fait expliquer l'affaire, & dès les premieres paroles, il s'écria : Ah ! mon dieu, mon cher ami, pourquoi n'êtes-vous pas venu deux heures plutôt ? J'ai rapporté l'affaire contre Monſieur, elle eſt jugée & il a perdu ſon procès .... *Que n'êtes vous venu plutôt !* Cette exclamation n'eſt jamais ſortie de l'eſprit de mon ami qui conçut dès ce moment le plus profond mépris pour un homme qui ſe jouoit auſſi légerement de l'équité & des loix.

Digitized by Google

la multitude, si la religion ne se réunit pas à la politique? La philosophie, celle qu'on enseigne aujourd'hui, fera t-elle beaucoup d'honnêtes gens dans les dernieres classes? ses lecons, ses principes suffiront-ils à l'homme qui n'a ni le tems, ni les facultés morales pour les raisonner & les approfondir? Je crois que la cause la plus prochaine de la décadence de l'empire est la décadence de la religion qu'on y professe, à laquelle on ne substitue que des sophismes insuffisans. (*)

Depuis la confusion des rangs & des états, que le luxe établit dans les grandes villes, depuis qu'on n'accorde de considération qu'en proportion, non pas de l'utilité dont chaque profession est à la société, non pas en raison de la maniere dont on l'exerce, mais toujours en proportion de l'aisance qu'elle procure, en raison des moyens de subvenir aux besoins impérieux & multipliés du luxe, on doit bien s'attendre que chaque artisan, chaque homme des derniers rangs, mécontent de sa profession, fera tous ses efforts pour s'écarter de la sphere dans laquelle il est circonscrit; chacune de ses actions sera un élan vers une autre profession en appa-

---

(*) Aujourd'hui les artisans sont matérialistes ; & dans la persuasion où ils sont qu'après eux il n'est rien, ils s'apprivoisent facilement avec l'idée de la mort. Dans une ame forte, cette idée éveille de grandes choses. Dans une ame grossiere, elle fait fermenter le crime, lorsqu'il est devenu nécessaire.

Digitized by Google

rence & selon lui plus honorable. Or il est impossible que ce dégoût presque général ne tienne pas tous les esprits dans une instabilité continuelle. Et que de désordres ne découlent pas de cette instabilité !

Je sais bien qu'il est des êtres privilégiés pour qui les regles ordinaires ne sont pas faites; que l'industrie a besoin de véhicule; que ce seroit la resserrer dans des bornes trop étroites que de la forcer à ne parcourir toujours qu'un même cercle; mais je crois que s'il étoit possible d'empêcher ces continuelles émigrations d'une profession à une autre, la classe plébéienne seroit infiniment plus docile au joug des loix en même tems qu'elle seroit plus heureuse & plus tranquille. (*)

(*) Un menuisier, un maçon, un artisan quelconque, acquiert par son travail une honnête aisance. Cette aisance établit une presqu'égalité entre un architecte, un notaire &c. & lui. Bientôt il donne à son fils l'une de ces professions dans laquelle il dissipe souvent les fonds amassés par son pere. Tel autre fils de menuisier, d'artisan, qui ne reçoit point de son pere de pareils moyens d'aisance, veut suivre celui-ci. Cependant dans le nouveau cercle d'existence civile qu'il va parcourir, ou il n'est pas assez heureux, ou il n'est pas assez adroit, & bientôt il rampe accablé de misere, d'inquiétudes & de dettes. S'il fût resté à l'établi de son pere & sans l'objet de comparaison que son voisin offroit à ses yeux, il eût été bon pere, bon mari, bon menuisier, & n'eût pas entraîné dans ses malheurs domestiques, des parens, des enfans, des amis. En un mot, menuisier, il eût été honnête homme; architecte, notaire ou procureur, il est de-

Digitized by Google

Enſuite après ce dégoût, avec ce beſoin d'être quelque choſe, avec cet oubli de ſes devoirs, avec cette philoſophie funeſte que les hommes les plus groſſiers même affectent de ſubſtituer à la ſimple morale religieuſe, vient néceſſairement l'égoïſme; de lui naît la mauvaiſe foi & le déſir de s'élever ſur la ruine des autres. Conſéquemment plus de confraternité, plus de docilité, beaucoup de miſere, beaucoup d'efforts pour la vaincre & beaucoup de diſpoſitions à l'inſubordination, au déſeſpoir quand on n'a pas réuſſi.

Ces idées certainement auroient beſoin d'un plus grand développement; mais je remets à un autre tems à donner ſur cette matiere un réſultat d'obſervations dont j'ai péſé toutes les conſéquences. Ce n'eſt pas ici le lieu de les propager; permettez-moi cependant encore quelques réflexions qui naiſſent de mon ſujet, & je reprendrai ma narration.

Si aux triſtes effets de luxe, ſi à toutes les cauſes d'inſubordination dont nous avons parlé, vous en joignez une autre non moins funeſte, le libertinage effréné auquel on ſe livre dans les derniers rangs de la ſociété, vous aurez bientôt une ſolution complette de la queſtion dont il s'agit. On a fait la triſte expérience que le privilége de corruption qui ſembloit n'appar-

---

venu un coquin. Et voilà ce qui ſe répete cent mille fois, de cent mille manieres, dans ce gouffre immenſe qu'on appelle *Paris*.

tenir spécialement qu'aux premieres classes, est descendu, s'est enfin étendu sur les dernieres qui en usent avec tout autant de liberté qu'elles. Mais je laisse tomber le voile sur les scenes fangeuses qui viennent se déployer ici à l'œil de l'observateur. Le mal est presque sans remede, il faudroit maintenant une régénération des êtres. Cependant je crois qu'il existe encore des moyens de retarder la subversion totale des mœurs; qu'il en est aussi de préparer une autre génération à recevoir quelques vertus, si l'on s'occupoit sérieusement de la réforme des mœurs publiques & privées. (*)

(*) Le moyen de propager le libertinage en France & surtout à Paris dans les dernieres classes, c'est le peu de ressources que les femmes trouvent dans leurs différentes professions pour subsister. Suivant le vœu de la nature, suivant les loix naturelles, une fille doit trouver sa subsistance d'abord par le travail de son pere, ensuite par celui de son mari. Mais dans une grande ville où tout est défiguré, où la misere est extrême, où le pere ne peut à peine pas nourrir ses enfans, où le mari n'a pour ainsi dire que du pain à donner à sa femme, il faut bien que l'infortunée fille ou femme travaille pour aider son pere ou son mari.

Si dans quelqu'état qu'elle professe comme fille, ensuite comme femme, elle arrose ses mains d'une sueur inutile, si devançant le jour & parcourant ainsi toutes les heures, elle n'obtient pour unique fruit de ses peines que la quatrieme partie du plus étroit nécessaire, je demande quelle vertu résisteroit à cette insuffisance désespérante.

Et il est bien prouvé, je crois, qu'à peine une

Digitized by Google

J'ai encore de la peine à concevoir que des hommes éclairés aient été les apologiſtes de ces

---

fille d'artiſan a-t-elle atteint ſa douzieme année, ſes parens ſe hâtent de la mettre à ſon pain & ſouvent de l'abandonner à elle-même. Celles que leurs parens ne réduiſent point à cette néceſſité peuvent y être réduites par leur mort. Enſuite ajoutez encore que les ouvriers maintenant trouvent plus commode de reſter célibataires, & que ſi quelque choſe détermine quelques-uns d'eux à ſe marier, c'eſt l'eſpoir de trouver un être dans la nature, qui ſoulage leur miſere.

Beaucoup de filles doivent donc ſe livrer à la proſtitution dès qu'elles ont atteint l'âge nubile. La miſere les attaque, des hommes corrompus, les exemples qui les environnent dès leur berceau, tout en un mot ſemble les condamner au libertinage; & comme elles ſont extrêmes en raiſon de leur foibleſſe, comme ce n'eſt plus que par des déſordres effrénés qu'elles s'étourdiſſent ſur l'horreur de leur exiſtence, il s'enſuit qu'elles ſont intéreſſées à trouver des complices & des imitateurs, & que les efforts de celles qui ſont corrompues ſe réuniſſent pour corrompre.

Je crois le Gouvernement intéreſſé à adopter ſur la ceſſation de ces malheurs tous les projets que de vrais citoyens amis de l'ordre pourroient préſenter. Il ſeroit ſans doute poſſible de mettre un frein au libertinage ſi l'on trouvoit des moyens d'occuper utilement les filles d'artiſan. Il ſuffiroit peut-être d'ouvrir des atteliers où des femmes de bonnes mœurs priſes dans toutes les profeſſions utiles, ſurveilleroient l'éducation, enſuite les occupations des jeunes filles qui ſeroient réunies en communauté. Pour les doter il faudroit que la bienfaiſance publique, ſi ſouvent miſe à contribution pour des objets moins importans, ſe répandît encore ſur cet établiſſement. Mais il deviendroit ſi utile à la ſociété, que je ne doute pas qu'on ne trouvât bientôt beaucoup de ſouſcripteurs.

Digitized by Google

écoles publiques de crapule & de libertinage où les derniers membres de la société viennent s'endoctriner. Je ne conçois pas bien non plus la politique étrange qui tolere cette multitude de spectacles indécens où la populace rassemblée vient applaudir aux documens du vice toujours triomphant, & toujours d'autant plus applaudi qu'il lui est offert sous une enveloppe grossiere que la plus grossiere imagination souleve sans effort. A des hommes délicatement vicieux, à des femmes très spirituellement perverties, un spectacle comme celui de *Nicolet*, n'offrira qu'un ramas impur dont il ne résultera que du dégoût; ce n'est pas là certainement où ils pourroient renforcer leur corruption, s'il étoit possible qu'elle pût s'accroître encore; mais ceux dont nous parlons, pour lesquels seuls ces théâtres dégoûtans sont établis, semblent destinés à aspirer par tous les pores, les impressions dangereuses d'une morale perverse mise à leur portée.

Un homme d'esprit a observé qu'il n'étoit que trop commun de voir des hommes devenir plus mauvais, s'essayer même aux vices qu'on ridiculise sur les théâtres plutôt qu'aux vertus qu'on y enseigne. Que sera-ce donc s'il est des écoles publiques où les enseignemens tendent tous à propager les vices & à détruire les vertus?

Puisqu'il faut des spectacles au public, ne peut on donc l'amuser sans le corrompre? y a-t-il de la nécessité de le rassembler dans un lieu de prostitution où on enseigne publiquement le vol, l'adultere, le rapt, la désobéissance & le

Digitized by Google

mépris des loix les plus saintes ? Il est assez prouvé sans qu'il soit besoin de le répéter ici, qu'à chacune des représentations des farces dégoûtantes de Nicolet, il en est de spécialement consacrées à l'enseignement de ces crimes. (*)

(*) Sans parler des pieces dialoguées dans lesquelles on assassine les mœurs & le bon goût chez M. *Nicolet*, il s'y représente une ou deux pantomimes de fondation dans lesquelles les gestes orduriers suppléent aux indécences du dialogue. Un arlequin y poursuit une Colombine malgré les défenses d'un pere & la surveillance d'un Gilles. Ces quatre dégoûtans personnages occupent la scene pendant une demie-heure, & exécutent tout ce que la plus crapuleuse grossiereté a pu imaginer. Ordinairement le vieillard qui a commis sa fille à la garde du Gilles, reçoit des coups de bâton de son aimable amant dont le sabre magique opere des changemens de scene continuels. Souvent il est parvenu à trouver un asyle dans une auberge, dans une chambre de laquelle il se trouve aussi ordinairement une table & un lit dont les amans fugitifs font usage tour à tour à la vue des spectateurs. Le lit est ordinairement encore assez avancé sur la scene pour que l'arlequin qui est un fauteur, puisse mieux désigner ce qui s'y passe. Le Gilles qui suit son maitre dans les recherches qu'il fait, vole partout où il se trouve ; & enfin parvenu à saisir l'amant vertueux de la très-vertueuse Colombine, le *respectable* vieillard donne son consentement à une union contractée sous de si heureux auspices, & la populace applaudit... Et des censeurs donnent leur approbation à ces farces, dirigés par l'idée de la nécessité d'un spectacle de cette nature ?

On a cru parvenir à diminuer le nombre de ces théâtres en forçant les entrepreneurs à une contribution annuelle applicable au profit de l'opera. Je ne sais si

Digitized by Google

Sans compter les tours de force, d'équilibre &c. on repréſente-là journellement dix ou douze actes. J'en appelle à tous les honnêtes gens, qui par haſard ont pu ſe trouver tranſplantés dans ce ſpectacle, s'ils n'ont pas remarqué avec effroi que dans ces dix ou douze actes, il y en a de conſacrés ſpécialement au vol, au rapt, à la déſobéiſſance, au mépris de la paternité, enfin à l'oubli de tous les devoirs comme de toutes les bienſéances?

Je ne me permettrai aucune réflexion ſur la tolérance d'un gouvernement éclairé qui ſouffre que dans la capitale d'un royaume auſſi floriſſant que la France, où les beaux arts, la délicateſſe & le bon goût ſemblent ſe réunir comme dans un foyer, d'où ils doivent enſuite ſe répandre dans toutes ſes parties, il y ait des théâtres où toutes les regles du goût ſoient heurtées, renverſées, où l'on ne trouve aucune trace de cette délicate bienſéance qui diſtingue par-tout la nation françoiſe. Mais j'oſerai me plaindre de la licence auſſi groſſiere qu'effrénée qui y regne; j'oſerai dire qu'il eſt plus néceſſaire que jamais d'arrêter les funeſtes progrès du libertinage qu'on

---

on a bien fait; mais cette contribution ſe préleve d'abord ſur la populace & excite les entrepreneurs à redoubler d'efforts pour l'y raſſembler, c'eſt-à-dire à multiplier les leçons qu'ils ont apperçu être les plus goûtées; & afin de ne pas tarir cette ſource honorable où le théâtre le plus coûteux vient s'alimenter, on ſe relâche chaque jour d'un ou deux dégrés de ſévérité!

Digitized by Google

y enſeigne, & je me perſuaderai toujours que la plupart des vices qui regnent dans les derniers rangs de la ſociété, doivent leur naiſſance à ces écoles pernicieuſes dont tous les amis de l'ordre déſirent l'extinction.

Ainſi ne cherchez pas ſi loin les cauſes de cette dépravation de mœurs, qui néceſſairement entraîne l'inſubordination & les attentats de la populace contre l'autorité. On devoit s'attendre à cette éruption; & ſi quelque choſe m'étonne, c'eſt qu'elle ne ſe ſoit pas opérée plutôt....

Nous avons vu plus haut que la populace raſſemblée avoit mis à exécution le jugement qu'elle avoit prononcé contre le Garde des ſceaux; mais elle avoit à cœur auſſi de faire le procès au Commandant du guet, & la canaille intéreſſée à prolonger les déſordres, enhardie par le ſuccès, ordonna à un vanier de la rue S. Victor de faire encore un mannequin. (*)

(*) Ce jour on forçoit tous les cochers à s'arrêter devant la ſtatue de *Henri IV* & à crier: *Vive Henri IV*. Ce qui d'abord avoit amuſé le public, finit bientôt par l'inquiéter prodigieuſement. La canaille ſautoit à la bride des chevaux, & non ſeulement forçoit les cochers & les maitres à crier *vive Henri IV*, mais encore elle forçoit ces derniers à deſcendre de leurs carroſſes, ſi par haſard ils ſe permettoient quelques repréſentations, & leur demandoit très énergiquement de l'argent pour acheter des fuſées. On dit que M. le Duc d'*Orléans* lui-même a été arrêté.

Graces à ſa préſence d'eſprit, un homme de ma connoiſſance échappa d'un danger bien imminent.

Digitized by Google

Bientôt ce mannequin eſt affublé groteſquement d'une eſpece d'uniforme, promené en triomphe, & précédé de héraults qui crioient à s'égoſiller: *Arrêt de la Cour du Peuple qui juge & condamne le nommé Dubois à être brûlé tout à l'heure.*

Pouſſés par un mouvenent de curioſité, lui & un de ſes amis deſcendirent de leur voiture & allerent à pied dans la place Dauphine. Bientôt deux ou trois poliſſons s'approcherent d'eux & leur demanderent quelqu'argent pour avoir des fuſées. Oh, mes amis, dit l'homme de ma connoiſſance, c'eſt trop juſte, voilà un écu pour vous tous. Après ceux-ci vint un jeune homme ſeul; à lui le don de douze ſols. Après lui un ſecond; enfin un troiſieme; mais impatienté le *contribué* refuſa nettement ce dernier qui fort inſolemment dit qu'il lui falloit de l'argent; au lieu d'argent il reçut un coup de pied bien appliqué. Dans l'inſtant deux ou trois cents poliſſons entourerent mes deux jeunes gens. Le correcteur, homme d'eſprit & connoiſſant l'influence de l'amour-propre, même ſur la canaille, la harangua de la ſorte. Meſſieurs, leur dit-il, nous ſommes venus ici pour nous amuſer comme vous. Nous n'avons point de fuſées, mais nous vous regardons en brûler. Il n'y a pas un quart d'heure que nous ſommes ici, & déjà nous avons donné à cinq ou ſix jeunes gens de l'argent ſuffiſamment pour en brûler deux ou trois cents. Un huitieme s'eſt préſenté, & comme nous n'avons pas penſé qu'il falloit payer ſi cher la part que nous prenons aux divertiſſemens, nous avons refuſé. Nous ſommes ici au milieu de concitoyens & d'honnêtes gens, & je penſe qu'ils ne ſouffriront pas qu'on nous inſulte. Alors tout le monde s'écria: Sûrement, ſûrement, ils ont raiſon, & la foule ſe diſſipa.. Où l'honneur va-t-il ſe nicher!

Digitized by Google

On doit bien s'attendre que de pareils cris & de pareilles dispositions de la part de ces terribles exécuteurs, ont dû exciter la colere & l'indignation chez des soldats dont on vilipendoit ainsi le Commandant. On doit bien s'attendre encore que l'honneur du Corps exigeant des actes de valeur, ces Messieurs auroient l'héroïsme de mourir plutôt que de souffrir une pareille avanie. En conséquence, préparatifs de guerre furent bientôt faits, & les grandes ressources, nécessaires dans les occasions périlleuses, déployées. Embuscades, observations, repliement de troupes, extinction des feux dans les vedettes, rien ne fut épargné. La lune éclairoit foiblement la marche des conjurés, & dévoués à braver les foudres de la guerre, ils marchoient en chantant vers le lieu de l'exécution. Il avoit été décidé que le mannequin seroit brûlé sur le terrein de Torré devant lequel se trouve l'hôtel du Commandant; d'autres disent dans la rue Mêlée; mais toujours devoient-ils le brûler dans les environs. C'étoit là aussi que la scene devoit changer.

La garde avoit observé & suivi en silence le gros de la troupe, au milieu de laquelle on voyoit dominer le fatal mannequin. A peine futelle arrivée au carré de la porte St. Martin, que de tous les débouchés le guet à cheval & à pied fondit sur elle, l'enveloppa totalement & en fit un massacre épouvantable.

Qu'on se figure une troupe d'hommes, d'enfans, de femmes, sans armes, sans défenses & sans ordre, enveloppée par des cavaliers ar-

Digitized by Google

més jusqu'aux dents, qui pour la mettre en pieces, n'ont que l'embarras du choix, & qui se trouve serrée de maniere à ne pouvoir s'échapper que lorsque les héros seront rassassiés de sang. Cette scene d'horreurs dura, dit-on, une demie-heure. Qu'on juge, s'il est vrai que la boucherie eût cette durée, du nombre des morts qui ont dû rester sur la place.

Ce que je sais très-bien, c'est que des voisins du lieu de la scene, qui m'ont dit avoir mis la tête à la fenêtre dans ce fatal instant, furent obligés de s'en retirer, ne pouvant jetter les yeux sur cette horrible mêlée; mais que le nombre des morts & des blessés a dû être considérable, puisqu'on les a emportés par voitures. — Ce que je sais très-bien, c'est que les appuis des boutiques de ce canton étoient couverts de sang, malgré le soin qu'on avoit pris de les laver de très grand matin.

Pendant cette expédition, la garde françoise en faisoit une non moins cruelle, dit-on, à la porte de l'hôtel de *Lamoignon*, au faubourg St. Germain; où une autre troupe s'étoit portée pour y mettre le feu; si effectivement elle avoit cette fatale intention, si effectivement il lui avoit été ordonné de se retirer, les gardes françoises se sont trouvés dans la malheureuse nécessité d'employer la force; sans que cependant il y en eût à serrer aussi ces malheureux, de maniere à ce qu'ils ne pussent échapper, car la justice qui frappe doit être encore justice. Elle change de nom, lorsqu'elle ne laisse à ceux qu'elle châtie que le désespoir & la mort.

Digitized by Google

La populace & la canaille étoient bien coupables, bien puniſſables ſans doute; mais qu'il eſt malheureux d'être forcé à de pareils moyens pour faire ceſſer des troubles populaires dont la durée & les ſuites ſont imputables au défaut de prévoyance, de vigilance & d'ordre!

Après ces excès en tout genre, il étoit naturel de craindre une plus grande fermentation, lorſque l'on ſeroit revenu de l'effroi dont ces ſcenes réitérées devoient être la cauſe. La populace aguerrie avec les armes & le ſang, le public indigné, la garde qui avoit vengé l'honneur du Corps, tous les habitans en un mot étoient dans l'agitation, & les honnêtes gens dans l'inquiétude. Malgré les défenſes réitérées, les fuſées, les pétards alloient leur train, & la mauvaiſe humeur s'exhaloit ſur les gardes françoiſes à qui l'on ne pardonnoit pas l'expédition du faubourg St. Germain, & ſur le guet de Paris ſur qui l'on vouloit venger le maſſacre du carré St. Martin. On raiſonnoit cependant diverſement de tous ces événemens. Quelques perſonnes n'improuvoient pas encore hautement la conduite de la garde, quand on apprit que dans la rue St. Nicaiſe une patrouille avoit maſſacré des Auvergnats qui, au nombre de 5 ou 6, s'étoient attardés à boire, ayant à faire la conduite de l'un d'eux qui s'en retournoit à ſon pays. La patrouille traita d'attroupement la réunion de ces honnêtes gens, voulut les ſéparer, & ſur leur refus les ſabra; l'un d'eux fut tué ſur la place, un autre bleſſé très-griévement & les autres diſperſés. Au récit de ces actes

Digitized by Google

d'inhumanité, tous les honnêtes gens se souleverent & demanderent vengeance. Des témoins dignes de foi déposerent; & pour appaiser la rumeur générale & publique, on fit courir le bruit que le brigadier qui commandoit cette patrouille avoit été cassé & jetté au cachot. — Si le meurtre de ces braves gens a été commis avec les circonstances dont la voix publique les accompagne, il est à croire que le délit sera jugé un peu plus sévérement; car il n'y auroit certainement pas de proportion entre le châtiment & le crime.

La canaille audacieuse à l'excès insulta de concert avec la populace, les gardes françoises qui, de tems à autre, firent main basse sur les insultans, & enfin on fit courir des circulaires dans lesquelles on avertissoit les honnêtes gens de rester chez eux. Le jour, l'heure où l'on devoit exterminer la garde françoise & la garde de Paris y étoient indiqués, & l'allarme fut générale. Heureusement que ces placards affichés, publiés par des gens sans doute dignes des plus grands châtimens, si l'on eût pu les découvrir, n'eurent pas le succès qu'ils pouvoient en attendre, & les mesures d'ailleurs étoient si bien prises que cette nuit qui devoit être si fatale, fut assez tranquille. Nous en fûmes quittes pour la peur & pour rester chez nous bien clos jusqu'au lendemain matin.

Enfin le Parlement fut rappellé à ses fonctions le 25 Septembre. Malgré les précautions qu'on avoit prises pour que sa rentrée ne produisît point de troubles par la trop grande affluence

Digitized by Google

fluence, elle fût très considérable, & le public en se livrant dans ce moment même à la joie que ce retour lui inspiroit, fit justice sur le champ de ceux qui lui avoient déplu ou qui l'avoient offensé. Les cris de *Vive le Parlement* retentissoient chaque fois qu'un Magistrat passoit, & ce cri universel étoit suivi d'un autre non moins universel & répété : *Le Procès à Dubois*.

Quand même ce désir du public n'eût pas été exprimé aussi hautement, le Parlement n'eût pas moins mandé le Commandant du guet, dès l'instant où il venoit pour rendre justice aux Peuples. Le sang des victimes fumoit encore. Plusieurs d'entr'eux avoient entendu les lugubres cris de ceux qu'on assassinoit; & pour être déterminés à faire cesser toutes ces horreurs, il suffisoit sans doute à la Cour de se trouver assemblée.

M. *Dubois* fut mandé pour venir rendre compte de sa conduite, ainsi que M. de *Crosne*. Le Commandant du guet fit dire qu'il étoit malade & envoya à sa place le Major de sa troupe. Le public quelquefois injuste, quand il est courroucé, montra sa mauvaise humeur à M. de *Crosne* pas des huées & des sifflets. Je ne puis concevoir qu'on rendît ce Magistrat comptable des excès qui ont été commis pendant la fermentation que tous ses efforts & toute sa sagesse n'ont sans doute pu ni appaiser ni prévenir. Au surplus le suffrage des honnêtes gens doit le dédommager de ces désagrémens dont ils ressentent & blament très hautement l'injustice.

Digitized by Google

Après s'être occupé du premier objet qui exigeoit son attention, le Parlement rendit un Arrêt qui défendoit les attroupemens, qui enjoignoit au Public de respecter la Garde dans ses fonctions, & qui ordonnoit à celle-ci de ne point s'écarter des voies de modération & de douceur.

Cet arrêt n'empêcha pas la populace de tirer des boîtes & des pétards. Les vagabonds qui avoient médité des coups de main pendant les émeutes, eussent été bien fâchés de ne pas les prolonger. Mais un second Arrêt promulgué partout, appuyé par une bonne discipline militaire, & une bonne contenance de la part de la Maréchaussée & des Gardes françoises, rappellerent peu à peu la tranquillité. On arrêta quelques voleurs avec les perturbateurs que la populace n'osa pas enlever des mains de la Maréchaussée. Et on attend aujourd'hui le jugement que doit prononcer contr'eux le Parlement qui a prévenu le public des peines qui seroient infligées aux délinquans.

Le Commandant du guet s'est tenu renfermé chez lui; & afin d'appaiser le public qui sembloit demander que son procès lui fût fait, on fit répandre le bruit qu'il avoit donné la démission de sa place, on alloit même jusqu'à nommer son successeur. Il paroit cependant que cette démission n'a point été décidée, puisqu'à l'instant où j'écris, il est encore en place & on est incertain de la tournure que la protection donnera à cette affaire.

Digitized by Google

D'après les conjectures les plus raisonnables, d'après les faits que je vous ai exposés, on pourroit ce me semble conclure qu'il y a eu beaucoup de torts de la part de la garde de Paris; que ceux du public, de la populace & de la canaille se sont accrus par ceux-là; que leurs excès même auroient leur motif & leurs excuses quand ils ont été dirigés contre ceux qui les ont si cruellement maltraités, s'il étoit possible & permis dans un pays gouverné par des loix équitables, de regimber contre l'autorité en se faisant justice soi même; qu'il est impossible d'attribuer à des causes inconnues des désordres qu'il faut ranger dans la classe des événemens simples & naturels; qu'il est absolument nécessaire de remonter à l'origine des séditions populaires, pour les détruire à jamais; qu'arrivé là le gouvernement doit surveiller les mœurs publiques & élever une digue au libertinage en fermant pour jamais les écoles où il est établi en préceptes, & qu'enfin il n'est pas possible que le Parlement ne fasse pas deux justices à la fois; l'une de sévir contre les dépositaires subalternes de l'autorité, qui par impéritie ou au mépris du droit des gens, abusent des pouvoirs qui leur sont confiés; l'autre, de punir exemplairement les coupables qui ont désobéi à la loi qui avoit pour objet de rétablir la tranquillité publique.

ALPHABET DE L'AMOUR.

Ardeur.

La Timidité exprime moins & prouve davantage.

Baiser.

Le recevoir est quelque chose, le prendre vaut mieux, l'obtenir de l'amour est un des doux présens qu'il puisse faire.

Confiance.

On la perd quand on aime, & on l'acquiert. L'homme le plus confiant tremble de déplaire, & le plus réservé confie tout à sa maitresse.

Dépit.

Délateur de l'amour, avant-coureur du racommodement, il hâte la défaite, varie les scenes, embellit les femmes, & donne un ridicule aux hommes, parcequ'ils y mettent plus d'apprêt & moins de graces.

Fidélité.

Les femmes sont généralement plus fidelles, & les hommes plus constans. C'est que les unes

Digitized by Google

ſont plus maitreſſes de leurs ſens, & les autres plus maitres de leurs cœurs.

Gaité.

Une triſteſſe intéreſſante peut faire naitre l'amour, mais la gaité ſeule le conſerve.

Humeur.

Fils du Caprice. Tous deux ſont inſupportables dans les hommes, & preſque néceſſaires aux femmes pour retenir leurs conquêtes.

Jalouſie.

Lorsqu'elle vient d'un excès de modeſtie elle flatte, & ſi la douceur l'accompagne elle touche. Mais quand elle nait de l'égoïſme & de la défiance, elle déſeſpere & humilie tout à la fois.

Jouiſſance.

Lorſqu'on ſe refuſe tout, on meurt d'inanition; & lorsqu'on ſe permet trop, on finit par le dégoût.

Larmes.

Dangereuſes dans de certains hommes, trop communes chez les femmes, n'embelliſſant que les jolies, prouvant peu de choſe.

Malheur.

Le bon tems! diſoit Mlle *Arnoud*; mon Dieu! que j'étois malheureuſe!

Nouvelles.

N'en demandez jamais aux amoureux ; ils ignorent tout, hors ce qui les regarde.

Orages.

Il eſt impoſſible de les éviter, mais le ſoleil doit luire après.

Plaies.

Gardez vous d'en faire au cœur que vous aimez. Elles ſe ferment, mais la cicatrice reſte ; & trop ſouvent r'ouverte, il ſe forme un calus qui rend l'endroit inſenſible.

Queſtions.

Il y en a qu'on ne doit jamais riſquer quand on s'aime.

Raiſon.

Elle eſt, dit-on, incompatible avec l'amour. Mais lorſqu'elle n'en juſtifie pas l'objet, la conſtance devient impoſſible.

Secret.

Dites hardiment le vôtre à deux amans ; ils l'oublieront bientôt pour ne penſer qu'au leur.

Tems.

Il détruit l'amour ; aidé de l'habitude il l'affermit.

Digitized by Google

Union.

Pour être heureuse, l'amour ne doit qu'avertir, l'estime décider, & les complaisances doivent l'entretenir.

Vieillir.

On dit que le cœur ne vieillit point; tant pis! c'est tout ce qu'il a de mieux à faire quand le reste n'est plus jeune.

Zéphirs.

Ils servent les amans & les Poëtes; & quelquefois rendent les uns jaloux, & les autres ennuyeux.

SUR LES GENS DU MONDE.

C'est ainsi qu'on nomme cette classe nombreuse d'individus, exempts des corvées, des charges, des chaines sous lesquelles gemit la société. Leur éducation est plus soignée, leur langage plus poli, leurs manieres plus agréables, leur cœur moins sensible, leur esprit plus fécond, leur caractere plus souple. Ils jouissent des beaux arts, plus qu'ils ne les aiment; ils fêtent les talens par vanité, ils servent les Rois pour faire quelque chose. Ils font des conquêtes & non des passions; ils épousent, mais ne se lient pas; ils protegent plutôt qu'ils n'obligent; ils aiment volontiers, mais ils n'estiment gueres. Pour estimer il faut connoitre, pour connoitre il faut étudier & réfléchir, & c'est pour eux un tourment.

Digitized by Google

Une certaine justesse de coup-d'œil supplée aux connoissances. Ils ne décident pas d'un ton absolu, mais ils laissent deviner leur opinion. Sans la défendre avec aigreur ils y tiennent par confiance; ils parlent de beaucoup de choses, ils comprennent tout, & possedent au suprême dégré l'art d'embellir les objets. S'ils refusent, ils *souffrent*. S'ils accordent, c'est eux mêmes qu'ils obligent. S'ils aiment, ils peuvent tout; s'ils se vengent, les difficultés disparoissent; s'ils haissent, leur crédit est une chimere. En amour ils commencent avec des mots, ils continuent avec des soins, ils finissent avec des égards.

En amitié ils débutent par l'enthousiasme, ils s'attachent par les plaisirs, ils se refroidissent par l'habitude.

En affaires ils paroissent désintéressés, ils sont défians, & deviennent rusés de crainte d'être dupes.

En Société ils cherchent moins à briller qu'à s'amuser, & leur commodité par-dessus tout. Ils parlent de ce qu'ils ont lu, & lisent ce dont on parle. La mort d'autrui les effraye, les arrange ou les contrarie. Le Spectacle est leur affaire; les Femmes sont leurs occupations.

S'ils narrent ils embellissent, si on doute ils jurent, si on les *persiffle* ils se rendent ou ils mentent tout a fait.

A un certain âge, ils n'ont plus que des égards pour les Auteurs de leurs jours, & ceux-ci prennent pour eux une déférence mêlée de considération. Leurs freres, leurs sœurs deviennent étrangers, semblables aux oiseaux, qui

Digitized by Google

dès qu'ils ont pris leur vol, se perdent de vue pour jamais.

La vie pour eux est très longue. Ils dorment peu, ne pesent sur rien, abrégent les affaires, multiplient les amusemens. Le Cheval, la Chasse, la Table, les Voyages, le Spectacle, sont à leurs yeux des objets essentiels.

Ils possedent par dessus tout, l'art de converser. Grace, vivacité, aisance dans l'expression. S'ils discutent, ils passent rapidement sur ce qui n'est pas le fait, & après l'avoir exposé ils donnent leur opinion pour un doute; ils peignent l'événement, & soulagent l'attention de ceux qui les écoutent, par des idées piquantes, ou quelques legers ornemens; s'ils louent, c'est un mot qui paroit jetté au hazard, & que l'amour propre de l'intéressé recueille sans être obligé d'en rougir; s'ils critiquent, la gaîté émousse les traits. Ils prennent tous les langages & paroissent tour à tour philosophes, superficiels, politiques, littérateurs, savans, économistes. C'est une des causes principales de l'ennui qui les tourmente. Cette maniere d'être ne suppose ni contrastes, ni disparates, ni caracteres originaux: dès l[illegible] nulle variété. Paroit-il par hazard un homme qui ait de la bisarrerie dans les manieres, & un esprit à lui, il est couru, fêté, gâté même, car on le réduit ordinairement à être insolent ou martyr.

Tels sont les hommes parmi lesquels on choisit ordinairement les Ministres, les Ambassadeurs, les Généraux; ce sont eux qui font les affaires des Rois, & malheureusement aussi

Digitized by Google

celles du peuple, car elles sont intimement liées. Il est bien extraordinaire que pour tous les Etats on exige un apprentissage, & qu'on parvienne au poste le plus important sans que le travail & l'expérience vous y aient conduit pas à pas. Nous avons vu (& ce n'est pas en France) tel Seigneur ne faire qu'un saut des coulisses au ministere. (*)

On parle toujours d'esprit, de génie, & rarement de l'amour du travail. Il est cependant encore fort douteux qu'un esprit supérieur soit nécessaire à un homme d'état; mais il est de toute évidence que l'application est la base des succès. La plupart des hommes, doués d'une imagination fertile & d'une conception prompte, font volontiers des projets, & prononcent dans un instant sur ceux qu'on leur présente. Ils mûrissent rarement leurs idées, rejettent les avis, & oublient qu'il faut quelquefois sacrifier la gloire au bonheur des peuples. Leurs réponses sont souvent d'une précision désespérante, leurs conseils équivalent à des ordres, leurs opinions ne souffrent aucune discussion. Ils sont superbes, caustiques, secs, brusques. Oui, tout examiné, il est très problématique qu'un homme de beaucoup d'esprit convienne aux affaires. C'est pourtant le choix de ces Etres qui fait le destin de cent trente-six millions d'individus.

(*) Plutarque partageoit en trois âges la vie des hommes d'Etat destinés à gouverner. Dans le premier ils devoient s'instruire des principes du Gouvernement, dans le second les mettre en pratique, & dans le dernier en instruire les autres.

Digitized by Google

Que le Lord *Chatham* eût au Conseil occupé le Siege de Mylord *North*, la France n'avoit point de Marine; quelques Etats particuliers n'étoient point enrichis; la Hollande n'auroit point vu une partie de son commerce passer dans de nouveaux ports; trois ou quatre millions d'Européens n'auroient pas médité une émigration vers des climats qui n'attendent que des arts & des colons pour remplir les Entrepôts des nations, de nouvelles richesses. Si la cabale des cours avoit épargné le plus grand Ministre que la France ait eu depuis *Colbert*, elle ne connoitroit plus ces entraves qui arrêtent l'industrie, les prohibitions qui attaquent la propriété, les corvées qui perpetuent les chaines de l'esclavage, la mendicité qui ruine la population, donne un azile aux scélérats, & désole le paisible & foible habitant des campagnes. Que d'*Aranda* eût gouverné l'Espagne encore dix ans, une nouvelle nation eût paru dans l'Europe. Elle eût, après deux siecles & demi, enfin compris que les mines du *Potose* & du *Chyli* fourniroient encore dix fois plus de *tonnes d'or* sans qu'elle en fût plus riche. (*) Ses alliés auroient été orgueilleux, ses Ennemis inquiets, son commerce actif, son inquisition détruite, ses moines humiliés, ses villes abordables & ses ha-

---

(*) On pourroit représenter sur les hôtels du trésor Royal de Madrid, les Danaïdes en habit de Mineur remplissant toujours infructueusement les Caisses Royales.

Digitized by Google

bitans remis au rang que *Charle-quint* & *Philippe second* leur avoient marqué.

Supposons pour un moment que les Rois cherchassent des hommes propres à seconder leur zele & à suppléer leur défaut de connoissances; où les trouveroient ils? nulle part tout formés; mais en beaucoup d'endroits des sujets distingués, propres à devenir des *Panin*, des *Turgot*, des *Finkenstein*. Pourquoi veut-on que le plus difficile des métiers se fasse sans apprentissage? quoi, parce que *Damon* est un honnête homme, il faut le faire Ministre? Non; Rois & Princes, (si par hazard un de vous jette les yeux sur ces réflexions) daignez vous rappeller ce qui constitue un bon Ministre.

L'amour des hommes, de ses devoirs, de la gloire, de son maitre, du travail, de la patrie; le respect pour les mœurs, pour la justice, pour la vieillesse, pour sa parole, pour les usages qui rendent les hommes heureux; l'art de s'énoncer clairement, le don d'écouter avec patience; une sage économie de son tems; l'ordre dans la maniere de travailler; la promptitude dans les expéditions; assez de connoissances des loix, du commerce, de l'intérêt des Cours étrangeres, des ressources nationales, pour savoir douter, recourir à ceux qui par état font d'un seul de ces objets, l'objet de leur unique étude; le courage de produire la vérité, de défendre son sentiment, d'éclairer ceux qui appréhendent la lumiere, de résister à l'esprit des Cours. &c. &c. &c.

Les peuples ne pouvant choisir ceux qui les

Digitized by Google

gouvernent, puisque la naissance seule donne les Couronnes; ceux qui les nomment, doivent suppléer par leur choix aux qualités qui leur manquent. Mais où sont les Princes, dira-t-on, qui se croyent obligés à une pareille compensation? Presque dans tous les pays. Nous sommes trop injustes envers eux. Loin d'essayer quelquefois à soulever le poids qui les accable, nous ne voyons dans le souverain pouvoir que la réunion de toutes les félicités. Nous voudrions que les Rois maitrisassent les événemens, & d'accord avec le Ciel dirigeassent les causes premieres. Trompés par les expositions infidelles de leurs affaires, voyant tout à travers du prisme mensonger de la flatterie, il leur faut une vue doublement exercée pour arriver jusqu'au vrai. Leurs volontés enchainées par des conseils à peine se laissent appercevoir; s'ils pensent par eux mêmes, on les trouve despotes; s'ils voyent par les yeux d'un ami, on ne voit en eux que des Automates couronnés agissant par un ressort étranger. Ils pardonnent nos injustices & quelquefois nos injures. Pour un exemple de sévérité qu'on cite sans cesse, il est cent traits de clémence dont on ne parle jamais. Si l'un d'entre eux avoit pris un peu d'humeur à propos du *Procès des trois Rois*, qui oseroit se plaindre?

Digitized by Google

SUR LE DUC DE CHOISEUL.

La France s'étoit flattée, & plus d'une Cour avoit craint de revoir en place ce Ministre si mal connu, & bien digne de l'être mieux. Son esprit étoit actif; il saisissoit d'un coup d'œil les avantages ou les inconvéniens, les facilités ou les obstacles; l'espece d'hommes à employer, les conséquences les plus éloignées, rien n'échappoit à ses regards. De là, facilité dans le travail, précision dans les ordres, choix heureux des Instrumens (quand il n'est pas trop précipité). Cette pénétration a quelquefois conduit à l'enthousiasme, défaut qui rarement a des suites en France, plus rarement encore à la Cour.

Cet esprit vaste planoit sur toute l'Europe. Des Ministres adroits & zélés en rapprochoient les intérêts sous ses yeux. Aussi *Louis XV* apprenant le partage de la Pologne par la Gazette, s'écria, si *Choiseul* étoit ici, dès longtems cet événement eût été prévu & traversé. La plupart de ces sortes d'opérations échouent, si le secret dans lequel elles se concertent est éventé. Le Pacte de famille eût souffert de grandes difficultés, si l'Angleterre avoit pu en soupçonner le projet.

Ses opinions annonçoient un génie qui suppléoit par sa perspicacité, à la réflexion que les intrigues ne lui laissoient pas toujours le tems

Digitized by Google

de creuser. Il avoit peu de vénération pour les astuces de la Cour de St. James; pour des hommes qui vont *à voiles déployées donner contre les écueils où le Ministere les pousse*; pour un Parlement composé d'une Noblesse vendue, ou rebelle; pour un Gouvernement qui devroit être dans les mains du Peuple, & qui se trouve sans cesse dans celles du Roi; pour un Peuple ambitieux qui se ruine & se détruit en brulant sans cesse du désir de renverser & de détruire; il estimoit la Marine Angloise, plaisantoit volontiers de la Chambre qui fait deux lots de l'argent de la Nation; imitoit les Jardins *de Stowe*; jalousoit la Compagnie des Indes, semoit dès lors la discorde parmi les Colonies, & pretendoit que le Pavillon Britannique dominoit sur les Mers comme *George III* regne sur la France.

S'il eût été le Maitre, *Rome* n'eût plus levé des tributs sur l'Eglise Gallicane; les Campagnes étoient délivrées des taxes que la mendicité des Moines impose; les Tribunaux eussent été mieux composés & moins nombreux. La France lui doit ce fameux pacte de famille dont nous parlions tout à l'heure, qui déconcerte aujourd'hui l'ambition des fiers Insulaires. Ce traité facilita la Paix de 1761 devenue si nécessaire, qui prevint d'étranges spéculations politiques dont l'Italie devoit être l'objet.

Ces changemens heureux qui ont substitué à la licence la discipline, l'ordre, la propreté, l'amour du métier, sont son ouvrage.

Les connoissances analogues ont remplacé dans le militaire l'indépendance, le mépris des

Digitized by Google

détails, l'abus de la liberté. On a emprunté des Germains ce que l'expérience avoit consacré dans leur tenue. L'Artillerie surtout n'a rien à envier aux autres Nations, & peut servir de modele à la plupart.

Cette réforme a peut-être entrainé quelques légers inconvéniens. Le zele a été trop loin. Le Marquis de *Boufflers*, le Duc *de Guines* ont sans doute outrepassé les instructions du Ministre ; mais ces inconvéniens passagers disparoissent bientôt, & sont d'ailleurs inséparables de toute espece d'innovation. L'ordonnance du 13 Décembre 1762, tendoit à avoir, *non de vieux Soldats & de jeunes Officiers; les uns comme plus souples à la discipline, les autres comme plus ardens à la maintenir.* Un pareil projet eût été absurde. Mais elle prévenoit le plus grand abus qui puisse subsister dans toute institution, c'est d'accorder les places à l'ancienneté. Plus de talens dès lors, plus d'émulation ; on ne travaille pas, mais on vieillit. La médiocrité patiente recueille ce que le génie & la capacité avoient droit de réclamer.

Il avoit l'art de s'attacher des créatures parce qu'il étoit aimable, généreux, grand, sensible, & ne rendoit jamais service à demi. Ces ressources honteuses que plus d'un Ministre a trouvées dans son pouvoir & dans la distribution des graces, lui étoient en horreur. Aussi ses ennemis n'ont-ils pas attaqué son noble désintéressement.

On lui a reproché de prodiguer les trésors de l'Etat. Où est la preuve de cette accusation vague intentée contre tant de Ministres? ce n'est

pas

Digitized by Google

pas abus de confiance, mais défaut d'économie disoit M. le Duc de ***. Qui décidera si la nature des événemens ne l'a pas contraint à des sacrifices extraordinaires. L'établissement des Colonies a dévoré des millions, ajoute-t-on. Oui, sa confiance a été souvent trahie. *Ste Lucie la Guianne*, *l'Isle de Cayenne* devoient consoler du *Canada* & des possessions cédées par le traité de Fontainebleau. Plan bien conçu, mesures mal prises; chefs corrompus, exécution négligée, les colons sacrifiés, procès entre les chefs, jugement trop doux, projet entierement avorté.

Il avoit voulu donner un subside annuel à un Prince d'Allemagne, qui s'engageoit à ne jamais faire marcher ses troupes avec les ennemis de la France. Les circonstances ont prouvé que si son avis eût prévalu, l'Angleterre auroit manqué de la principale de ses ressources pour la guerre d'Amérique.

D'ailleurs dans la confusion générale où les finances étoient pendant son ministere, comment connoitre les sources par où s'échappoit l'or de l'Etat? il ne s'est jamais mêlé de cette partie: nous doutons encore qu'on puisse lui reprocher d'y avoir placé l'Abbé *Terray*, cet homme plein de vices, mais aussi rempli de talens, dont il falloit peut-être rougir, mais non se plaindre; dont les ressources étoient cruelles, mais efficaces; & à la honte de la politique actuelle, homme plus utile à un Gouvernement, que des Ministres vertueux, sans moyens, sans art, & sans courage.

Digitized by Google

On lui a reproché encore l'amour excessif du plaisir. Il n'y a que les gens médiocres qui puissent soutenir un travail constant, sans l'entremêler de ces dissipations qui renouvellent les forces & le jeu des organes. Or en admettant la nécessité des délassemens, qu'importe qu'on choisisse les femmes, ou les jardins, la table, ou les beaux arts; & qu'on réunisse même tous les goûts, si les facultés physiques peuvent y suffire.

Quelques Anecdotes, falsifiées peut-être, ont donné lieu à mille mauvais contes. Une femme de qualité, belle, peu spirituelle, moins difficile encore, frondant ses opérations, ne lui épargnoit ni les ridicules, ni les noirceurs. Son rang la rendoit dangereuse jusqu'à un certain point. Le Duc de *Choiseul* feignit d'ignorer ses dispositions & parut la distinguer. De simples égards de sa part étoient appercus. Il fut un jour chez Madame la Duchesse de ***, débuta par la galanterie, continua par quelques confidences, gagna la confiance, & obtint des faveurs. Au lieu de beaux sentimens, il dit à cette Dame, je ne sais trop comment vous remercier, car je ne sais ce qui m'a valu vos bontés. Ce n'est pas une surprise que ma figure ait faite à vos sens, je suis fort laid. Ce n'est pas un secret penchant, car je sais que vous m'abhorrez; ce n'est pas le desir que j'ai montré de vous plaire, c'est la premiere fois que je viens chez vous. Ne puis-je savoir, Madame, à quoi je dois vos faveurs? ou serai-je dans l'humiliante idée que vous n'avez rien fait d'extraordinaire pour moi?

Digitized by Google

On a prétendu qu'il devoit son élévation à une hardiesse inconcevable; que la Marquise de *Pompadour* n'avoit écouté que son cœur en le portant au ministere. Son nom, ses talens connus pendant son Ambassade de Rome, la protection qu'il avoit méritée à la Cour de *Vienne* étoient des titres suffisans. Au reste quand l'amour lui auroit ouvert le chemin de la faveur, l'usage qu'il en a fait a réparé un tort, qui nait des circonstances, plus que d'un projet réfléchi de manquer de respect à son Souverain. Tous les Ministres ont tâché de tirer profit des foiblesses de leur maître. Le sage *Noailles* communiquoit ses idées à la Duchesse de *Chateauroux* & se servoit d'elle pour connoître celles du Roi.

Le Duc de *Choiseul* a eu des amis distingués, il les a conservés dans sa disgrace, voilà ce qui prouve que les plaisirs tenoient seulement chez lui la seconde place; que son cœur étoit franc, son ame honnête, son caractere sûr.

Quant à la Conquête de la Corse, on dépense toutes les années des sommes considérables pour des Camps de parade & d'exercice; il valoit autant exercer les Troupes à prendre des Isles. Si l'on dit que celle-ci coûta trente millions, je réponds, que l'argent est bien peu de chose en France.

La réunion du *Comtat* à la *Provence* étoit convenable. Il eut tort de donner tant de consistance au Chancelier *Maupeou*. Mais la prudence humaine va-t-elle jusqu'à prévoir „ qu'un pe-
„ tit homme qui n'a pour tout esprit que celui

Digitized by Google

„ d'intrigailler avec des Prêtres ou des Catins,
„ ignorant comme un élu, sans aucune vue,
„ sans aucun principe, ne prévoyant rien, s'ef-
„ frayant de tout, se croyant un personnage;
„ infatué de son mérite, & pour peu qu'on l'y
„ force, donnant à tort & à travers dans tous
„ les paneaux qu'on lui tend „ qu'un pareil homme, dis-je, bouleversera tout un Royaume, & verra la France spectatrice de ses folles opérations. Un pareil homme se trouve cependant toujours mal à la seconde place. Un rival est plus dangereux qu'un ennemi. Peut-être donna-t-il trop d'importance à l'épisode de Mad. *Du Barry*. Mais aussi convenons qu'il est amer pour un homme d'un grand nom de voir la Cour souillée d'une foule d'especes, je ne dis pas inconnus, mais honteux à connoître; un *Chancelier* en société avec un *Négre*, une *Fille* & trois polissons; un Roi absorbé dans les fatigues de la débauche, étranger dans sa famille, se défiant de ses meilleurs serviteurs; une femme enfin n'ayant pour tout mérite qu'un peu de beauté, pour talent, beaucoup d'effronterie, disputer le pas aux Princesses, & le prendre sur les *Montmorency*, les *Beauveau*, les *Cossé*.

Lui seul ne pouvoit opposer une digue au torrent de la dissolution qui entrainoit la Cour & la Ville. Le Roi n'avoit plus la force morale, capable de le seconder. *Le Duc de la Vrilliere*, *le Duc d'Aiguillon*, *le Duc de Richelieu*, *le Chancelier Maupeou*, l'ingrat *Terray*, étoient cinq hommes rares dans leur espece, & cinq hommes qui se concertent renverseront tou-

Digitized by Google

jours un homme de génie. Il ne se permet pas des oppositions qui le guideroient dans la guerre défensive, & tombe victime d'une fausse délicatesse. Le Duc de *Choiseul* étoit séduisant, mais il n'étoit pas adroit. Deux partis qui se disputent l'autorité, s'attaquent, se heurtent, se froissent, & tombent tous les deux sous les débris de l'administration qu'ils ont culbutée.

On a soupçonné que son ambition vouloit s'élever au rang des *Richelieu*, des *Fleury*. Il est difficile de l'en blâmer. Il avoit le talent qui justifie cet espoir, & il sentoit qu'un premier principe de qui tout émane, & qu'une seule impulsion assurent le bien qui naît rarement de plusieurs ambitions contradictoires. Alors il y a un systême, & dans l'état actuel la nécessité d'en combiner plusieurs est un travail égal au fardeau du ministere.

Tandis que le Réformateur *Necker* remplissoit le trésor Royal, le dissipateur *Sartine* jettoit l'or dans la mer. Pendant que le sage *Vergennes* entretenoit l'équilibre pacifique en Europe, M. *de Montbarrey* laissoit tomber le Militaire dans cette frivole indifférence dont on avoit eu tant de peine à le retirer.

Il savoit aussi „ que la mobilité des princi-
„ pes, l'incertitude des vues, les fréquentes va-
„ riations de systême, le peu de concert, &
„ quelquefois l'opposition entre les Ministres
„ ont entrainé de tout tems la plupart de nos
„ infortunes. (*) „

(*) Mémoires de *Noailles* Tom. IV. page 9.

Ce qui démentiroit ce projet ambitieux, c'est que le Duc de *Choiseul* s'abandonnoit trop à la confiance. Sa sœur, altiere avec une ame forte, un esprit vaste, mais dur & absolu, déplaisoit à la Cour, à la Ville, & à la plupart de ses amis. Il le savoit & il n'eut jamais le courage de la combler de biens & de l'éloigner. Un ambitieux auroit commencé par ôter un obstacle qui embarrassoit sa route. Les Libellistes, les organes du vice, ont calomnié cette Duchesse. On l'a accusée d'avoir eu des vues sur le lit que la Marquise de *Pompadour* avoit laissé vacant; d'avoir parcouru les Provinces pour porter au dernier excès le mécontentement de la magistrature, qui n'avoit pas besoin d'être excité. Nous nous sommes trouvé dans une ville où elle passa, nous étions liés avec plusieurs membres du Parlement, & nous attestons à la postérité que sa conduite ne fournit pas le plus petit fondement à cette odieuse imputation. Quant à l'autre projet, elle avoit trop d'esprit pour ne pas savoir que la beauté est le premier titre à ces especes de conquêtes, qu'il falloit à *Louis XV*, une femme complaisante, toujours occupée de dissiper l'ennui, & à prévenir les rechutes: que parmi toutes ses maitresses il n'avoit eu qu'une femme de beaucoup d'esprit. (La Comtesse de ***) au bout de quatre jours il en étoit excedé, malgré qu'elle employât les ressources incertaines de la lasciveté, & qu'elle cachât sous l'enjoûment une ame méchante, fausse, basse & intéressée.

Digitized by Google

Un ambitieux ne détruit que ce qui met obstacle à sa marche, mais ne multiplie pas ses ennemis sans nécessité. Les coups qu'il portoit aux Jésuites par la main du petit *Chauvelin* souleroient contre lui des hordes entieres, créatures de cet ordre. Je ne sais s'il falloit les détruire, ou les réformer, ou les conserver; mais je sais que la façon dont on opéra, étoit indigne d'un Gouvernement; je crois que le Duc n'eût pas été moins grand s'il fût demeuré spectateur de la bataille entre *Jansenius* & *Loyola*. Peut-être la Cour d'Espagne à laquelle il devoit beaucoup exigea-t-elle ses soins. Alors, cet événement rentre dans la foule de ceux qu'entraînent les raisons d'état.

Enfin il savoit que dans une instruction de *Louis XIV* communiquée à *Louis XV*, il tient pour une maxime des plus essentielles de n'avoir ni *premier Ministre*, ni *Favori*. Cette idée demeura toujours gravée dans l'esprit de son arriere petit fils. Il aimoit le travail du Duc de *Choiseul*, sa franchise, son esprit; mais il le craignoit, & avoit soin de balancer son crédit en elévant toujours quelqu'un qui partageât sa confiance.

Sous son ministere, la France eut en Europe une prépondérance, qui après la derniere paix, est un vrai phénomene en politique. Depuis dix ans six Ministres tour-à-tour lui ont succédé, & sa place est toujours vuide. Il laissa sans doute à desirer, mais il eut aussi un ensemble de qualités que nous voyons rarement réunies, même dans les hommes que nous distinguons.

DISCOURS

prononcés à l'ouverture de l'assemblée des Notables, à Versailles le 6 Novembre 1788.

Le roi ouvrit la séance par le discours suivant:

Messieurs, les preuves que j'ai eues de vos lumieres, de vos talens & de votre zele pour le bien public, m'ont engagé à vous rassembler de nouveau auprès de moi.

J'ai fixé au commencement de l'année prochaine l'assemblée des Etats-généraux de mon royaume ; mon cœur attend avec impatience le moment où, entouré des représentans de mes fideles sujets, je pourrai concerter avec eux les moyens de réparer les maux de l'Etat, &, en maintenant l'autorité que j'ai reçue de mes ancêtres, assurer pour jamais le bonheur de mes peuples qui en est inséparable, & qui sera toujours mon unique but.

Avant de convoquer les Etats-généraux, j'ai voulu vous consulter, Messieurs, sur la forme que je dois préférer pour les rendre plus utiles à tout mon royaume.

J'ai ordonné qu'on mît sous vos yeux tous les renseignemens propres à vous éclairer dans l'examen des différens objets dont vous allez vous occuper.

Je suis assuré d'avance que, par le zele & la célérité que vous porterez dans votre travail,

Digitized by Google

vous répondrez à ma confiance & à l'attente publique.

Discours de M. le Garde-des-sceaux.

Messieurs, les assemblées de notables seront toujours déterminées par de grands motifs & par de puissantes considérations.

C'est surtout dans des circonstances importantes qu'un monarque qui ne veut que le bien, qui ne cherche que la vérité, aime à s'environner de lumieres & à se procurer des conseils.

Ainsi se sont montrés ceux de nos souverains dont l'histoire a consacré les noms à la postérité, pour servir de modeles à leurs successeurs. Ainsi se montra le prince dont le nom déjà si cher aux François semble le devenir encore davantage depuis que le roi nous en a retracé les vertus.

De tous les événemens de son regne, le plus mémorable, sans doute, sera la convocation des Etats-généraux. Quel bienfait plus signalé la nation pourroit-elle recevoir de sa justice & de sa bonté ? Mais la tendre sollicitude de S. M. ne se borne point à les assembler : elle desire applanir d'avance les difficultés possibles à prévoir, connoître la maniere la plus parfaite, la plus utile pour ses peuples, de parvenir à cette convocation ; & au lieu de se livrer seul ou dans son conseil ordinaire, à cet examen que le long intervalle écoulé depuis la derniere tenue des Etats-généraux en 1614, & l'accroissement que le royaume a reçu depuis cette époque, rendent encore plus important, S. M. veut que

Digitized by Google

vous l'éclairiez sur les moyens les plus sûrs & les plus efficaces de consommer la plus grande opération de son administration & la plus intéressante à ses yeux, puisqu'elle a pour but la félicité générale.

Elle vient avec plaisir s'investir au milieu de vous de l'opinion publique, & puiser une partie de sa force & de son bonheur dans le concours de vos lumieres & de vos sentimens. L'heureuse épreuve qu'elle en a déjà faite, soutient sa confiance, & vous la justifierez.

Afin que vous puissiez mesurer d'un coup d'œil toute l'étendue de la carriere que vous avez à parcourir, afin que vous soyez en état de fixer des idées certaines sur tous les différens points de discussion, S. M. a autorisé le ministre de ses finances à vous développer tout l'ensemble des questions sur lesquelles vous avez à vous expliquer. Cette marche aussi simple que naturelle facilitera votre travail, en réglera l'ordre, & vous fournira les moyens de répondre plus promptement à la juste impatience du monarque de connoître vos opinions.

C'est ainsi, Messieurs, que vous jouirez de la gloire d'avoir préparé cette assemblée vraiment constitutionnelle, où, par l'effet d'un heureux concours, la nation va reprendre une nouvelle vigueur & acquérir un nouveau lustre.

Empressez-vous de remplir une fonction aussi honorable; déjà tous les regards se tournent vers vous; & le François se rappelle avec reconnoissance les preuves récentes que vous lui

Digitized by Google

avez données de votre zele & de votre attachement aux vrais intérêts de l'Etat.

Ministres des autels, vous dont la France respecte les vertus, honore les lumieres, vous vous distinguerez par des connoissances dues à l'habitude du travail, & par cèt esprit de conciliation que vous puisez surtout dans les principes de cette religion sainte, dont vous êtes les pontifes.

Et vous, noblesse guerriere, si précieuse au souverain & à la patrie, par une naissance illustre & des services héréditaires, vous vous montrerez par la sagesse de vos avis aussi recommandable, lorsqu'il s'agit de veiller dans l'intérieur, à la cause générale, que lorsque vous la défendez au dehors par votre valeur, au péril de votre repos & même de votre sang.

Premiers magistrats du royaume, vous qui présidez ces corps antiques, dignes organes & vénérables dépositaires des loix, que ne doit-on pas attendre de vos lumieres profondes, de votre expérience consommée & de votre dévouement aux maximes sur lesquelles repose le bonheur nécessairement lié & inséparable du prince & de ses sujets ?

Vous enfin, les chefs de cette classe nombreuse qui, par son travail, son industrie & son activité, est le véritable soutien des Empires, vous ne tromperez pas son attente, & le fruit de vos réflexions sera toujours dirigé vers tout ce qui peut tendre à l'avantage commun.

Oui, Messieurs, dans quelque rang que la société vous place, des rapports intimes vous

Digitized by Google

attachent à toutes les parties constitutives de l'Etat. Le bonheur public vous appelle & vous réunit en ce moment. Le bonheur public! il présidera seul aux discussions importantes dont vous allez être occupés. Uniquement fixés sur lui, vous le saisirez avec précision, vous vous efforcerez d'écarter du plan des Etats-généraux & de prévenir ces discussions frivoles qui autrefois, & surtout en 1614, consumerent vainement des momens précieux pour la patrie.

Vous ne perdrez point de vue cette idée si simple & si touchante, que vous ne formez tous qu'une même famille; que cette famille ne peut avoir qu'un même intérêt, un même honneur; que si le chef auguste qui la préside, se doit essentiellement & tout entier au bonheur de tous, s'il est le conciliateur naturel, le protecteur-né de tous les droits mis sous sa tutelle, il a les titres les plus sacrés à votre respect, à votre amour.

Ainsi, quand sa confiance vous appelle & vous admet en quelque sorte à son conseil intime, vos lumieres & votre zele, dont il a droit de tout attendre, seront le tribut de la piété filiale qui s'empresse de répondre aux tendres épanchemens d'un pere.

Discours du Directeur-général des Finances.

Messieurs, je n'ajouterai rien à ce que vient de dire M. le garde-des-sceaux sur l'importance des délibérations qui vont vous occuper. Etre appellés à poser la premiere base de l'assemblée

Digitized by Google

nationale dont la France attend sa force & sa prospérité, le roi son repos & son bonheur, c'est une des plus augustes fonctions dont on puisse être investi par son souverain.

Le roi, qui attend d'être éclairé par vos recherches, par vos discussions & par votre vœu, ne peut, en ce moment, qu'animer votre zele & votre amour pour le bien public. C'est vous, Messieurs, qui devez l'aider à prendre la meilleure voie. Il sait quel respect on doit avoir pour les antiques usages d'une monarchie; c'est par leur filiation que tous les droits constitutifs acquierent un nouveau dégré de force, & assurent le maintien de l'ordre public en opposant de salutaires obstacles à l'amour inconsidéré des innovations; Mais S. M. est également pénétrée de ces premiers principes de justice, qui n'ont ni date, ni époque, ni dernier terme, & qui lui imposent le devoir de chercher à connoître, par une juste représentation, le vœu de ses sujets. Vous appercevrez, Messieurs, combien de choses sont changées depuis l'époque des derniers Etats généraux. L'accroissement considérable du numéraire a introduit comme une nouvelle sorte de richesse; & l'immensité de la dette publique nous montre une classe nombreuse de citoyens étroitement unis à la prospérité de l'Etat, mais par des liens inconnus dans les tems anciens de la monarchie. Le commerce, les manufactures & les arts de tout genre, parvenus à un terme dont on n'avoit pas même autrefois conçu l'idée, vivifient aujourd'hui le royaume par tous les moyens qui dépendent d'une active

Digitized by Google

tion des détails relatifs à la derniere tenue des Etats en 1614, & vous désirerez de connoître non-seulement les dispositions dont on nous a transmis la mémoire, mais encore leurs rapports avec les précédens usages; vous voudrez sûrement que les principes d'équité générale servent au moins d'interprêtes aux choses obscures, & vous voudrez que ces principes vous aident à concilier non-seulement la diversité des exemples, mais encore les oppositions que vous appercevriez entre l'esprit des anciennes formes & les différentes applications qu'on en auroit faites. Enfin, vous peserez encore dans votre sagesse quelle doit être l'influence d'un intervalle de près de deux siecles, pris dans une période où les opinions politiques & morales ont éprouvé les plus grandes révolutions, & vous trouverez peut-être que, pour conserver strictement & sans aucune exception, sans aucune modification quelconque, toutes les formes de 1614, il faudroit retracer & consacrer plusieurs vestiges de mœurs qui ne subsistent plus. Il est donc vraisemblable, qu'en rendant un juste respect à tout ce qui vous paroîtra constitutionel, vous voudrez cependant qu'une méditation réfléchie, & qu'un examen impartial vous servent aussi de guides.

C'est donc pour vous aider, Messieurs, dans toutes les routes que vous jugerez à propos de suivre, qu'on a classé avec ordre les renseignemens propres à vous éclairer, & il est nécessaire de vous rendre compte de la méthode qui a été observée à cet égard.

On

Digitized by Google

On a préſumé que vous voudriez peut-être diviſer vos examens en quatre ſections.

La premiere ſeroit relative à la compoſition des Etats-généraux.

La ſeconde, à la forme des convocations.

La troiſieme, à l'ordre des élections.

La quatrieme, à la maniere de régler la tenue des diverſes aſſemblées, qui doivent délibérer ſur les inſtructions des députés aux Etats généraux.

En vous occupant de la premiere ſection, c'eſt-à dire, de la compoſition des prochains Etats généraux, vous jugerez peut-être convenable de déterminer d'abord le nombre général des députés dont cette aſſemblée nationale doit être compoſée; & pour vous guider dans votre délibération, on a formé le recenſement du nombre des députés aux précédens Etats-généraux, & l'on vous préſentera de plus des notions exactes ſur l'étendue & la population de tout le royaume, & particulierement ſur l'étendue & la population des provinces qui, réunies à la monarchie poſtérieurement à l'année 1614, n'eurent point de députés aux Etats-généraux tenus à cette époque.

Vos réflexions ſe porteront enſuite ſur le nombre de repréſentans de chaque ordre en particulier, & l'on mettra ſous vos yeux les proportions établies en 1614, & dans les précédentes tenues d'Etats. Il eſt vraiſemblable qu'en vous occupant de cet objet, vous ſerez conduits à prendre connoiſſance de la maniere dont les Etats généraux ont délibéré ancienne-

Digitized by Google

ment, & peut-être encore de la maniere dont il vous paroîtroit désirable qu'ils le fissent ; car la fixation du nombre respectif des trois ordres, est plus ou moins intéressante, selon les regles observées dans les Etats-généraux. Cette fixation est d'une conséquence majeure, lorsque les trois ordres se réunissent, pour délibérer en commun ; elle est moins importante lorsqu'ils opérent séparément, & forment constamment une voix distincte.

Votre sentiment sur les questions qui se rapportent à la composition des Etats-généraux, étant une fois arrêté, vous rechercherez sans doute quelle est la maniere la plus convenable de procéder à leur convocation.

Vous auriez à considérer si les lettres de convocation doivent être adressées aux mêmes mandataires pour tous les ordres indistinctement, & si l'autorité de présider aux élections doit être pareillement établie d'une maniere uniforme, ou s'il est préférable que ces fonctions soient attribuées, pour les élections du clergé à l'archevêque Métropolitain ou à l'évêque diocésain, pour les élections de la noblesse aux Sénéchaux & aux Baillis d'épée, ou aux gouverneurs & lieutenans généraux de S. M. dans les provinces ; & pour les élections du Tiers-état, aux Baillis de Robes & aux Maires & échevins des villes. Enfin vous examinerez encore, Messieurs, les différentes modifications dont cette marche est susceptible.

La forme des citations devant telle personne choisie par le roi pour présider aux élections,

Digitized by Google

vous paroîtra encore digne d'attention, puisque, si elles devroient être faites non personnellement, mais dans le chef-lieu du bénéfice pour le clergé, ou dans le fief & la justice du seigneur pour la noblesse, il faudroit examiner si les mêmes personnes peuvent être électeurs ou élus en plus d'un endroit, & de quelle maniere cette faculté peut être conférée, & de quelle maniere elle peut être exercée.

Après avoir arrêté, Messieurs, votre attention sur la composition des Etats-généraux & sur les formes de convocation, vous serez amenés naturellement à vous occuper de tout ce qui est relatif aux élections, & cette partie de vos délibérations vous paroitra peut-être la plus étendue & la plus susceptible de modifications différentes.

Les élections de tous les députés aux Etats-généraux, peuvent être faites par les trois ordres réunis, ils peuvent l'être divisément, chaque ordre choisissant seul ses représentans.

L'idée n'est jamais venue que le clergé ne choisît pas un ecclésiastique pour député, la noblesse un homme de son ordre. La même regle n'a pas été imposée par l'usage aux choix du Tiers état ; vous croirez donc, Messieurs, devoir examiner attentivement une si importante question ; &, par une singularité qui honorera notre siecle & la nation Françoise, c'est dans une assemblée dont presque tous les membres jouissent des priviléges de la noblesse, que cette question sera traitée avec le plus d'impartialité.

Les formes d'élection par scrutin ou de toute

Digitized by Google

autre maniere, la détermination de la pluralité ou de la supériorité de suffrages nécessaires pour être légitimement élu, sont des examens qui fixeront encore votre attention.

Vous aurez sur-tout à réfléchir sur la regle de proportion qni seroit la plus convenable pour la détermination du nombre des députés de chaque partie du royaume. Vous aurez à considérer si les subdivisions, connues sous le titre de gouvernemens, de généralités, de provinces, de dioceses, d'élections, de bailliages, de paroisses, doivent, en raison seule d'une parité de dénomination, avoir le même nombre de députés; vous examinerez, par exemple, s'il est bien que le bailliage de Gex, composé de douze mille habitans, celui d'Auxois de quarante mille, ayent, comme en 1614, le même suffrage & la même influence que la sénéchaussée de Poitou ou le grand bailliage de Berry, quoique ces deux districts contiennent aujourd'hui, l'un six cens mille ames, & l'autre trois cens mille. Vous discuterez donc, Messieurs, jusqu'à quel point il est nécessaire de prendre en considération l'étendue de chaque district, le nombre de ses habitans & la quotité de ses contributions.

C'est pour jeter un nouveau jour sur ces diverses questions, qu'on a classé dans un ordre exact l'étendue superficielle & la population de chaque généralité, de chaque élection, de chaque bailliage, & enfin la population de chaque ville principale & de chaque paroisse.

On est occupé d'un nouveau travail considé-

Digitized by Google

rable, destiné à désigner les contributions de chaque généralité, mais il ne sera terminé qu'à l'époque des Etats-généraux; ainsi, l'on ne peut se rapporter, dans ce moment, qu'aux notions déjà répandues sur cette matiere.

L'on a de plus rassemblé, sous un titre particulier, les renseignemens propres à vous éclairer sur la maniere dont les élections se sont faites à l'époque des diverses tenues d'Etats.

Les instructions des députés aux Etats-généraux, forment la quatrieme section dans la division qui vous a été indiquée, & vous aurez à déterminer l'ordre & la regle des assemblées de délibération qui doivent précéder ces instructions. Les éclaircissemens qui peuvent être relatifs à cette partie de vos examens, seront pareillement extraits des procès-verbaux, & classés séparément comme toutes les autres informations qui seront mises sous vos yeux.

Tous les titres originaux seront déposés entre les mains des deux secrétaires de l'assemblée des Notables, & si vous avez besoin de quelques autres pieces, vous les chargerez d'en faire la recherche, & ils seront secondés, à cet égard, par l'autorité du roi.

Enfin, Messieurs, pour vous procurer tous les secours que l'on peut tirer d'une conversation instructive, & rendre en même tems votre travail plus facile, il y aura constamment à Versailles, deux ou trois personnes appellées par l'ordre du roi, lesquelles joignent à leurs connoissances sur le droit public françois en général, le mérite particulier de s'être occupées,

Digitized by Google

depuis quelque tems, de recherches relatives aux importans objets qui vont fixer votre attention. S. M. a de plus ordonné qu'une des personnes les plus instruites de la nomenclature des manuscrits contenus dans les archives de sa bibliothéque, se tint assidûment près de vous, Messieurs.

On a eu bien peu de tems, Messieurs, comme vous êtes à portée d'en juger, pour former toutes les collections & rassembler tous les renseignemens qui vous seront nécessaires; cependant on y a mis tant d'activité, qu'il ne vous manquera peut-être aucune instruction essentielle, & celles que vous voudrez encore, on vous les procurera avec la même célérité.

On a fait de tous les extraits, & même de la plupart des pieces originales, six copies, afin que chacun des bureaux dont votre assemblée sera composée, soit en état de se livrer tout de suite aux examens & aux discussions qui peuvent vous conduire à un avis éclairé.

Il sera remis, de la part du roi, à chacun des bureaux, une liste précise des questions qui semblent les plus propres à guider vos recherches; mais comme cette liste ne sera qu'un indice soumis à vos propres réflexions, vous penserez peut-être, Messieurs, que la premiere séance de chaque bureau devroit être employée à examiner si l'ordre & le genre de ces questions peuvent véritablement diriger votre marche. Tous les bureaux donneroient leurs avis à cet égard; & après vous être entendus par des députés, pour déterminer & fixer d'une ma-

Digitized by Google

niere uniforme, les points successifs sur lesquels vous devez délibérer, chacun des bureaux procéderoit à leur examen.

Vous appercevrez, Messieurs, la nécessité d'avoir un comité composé d'un certain nombre de députés, lequel devra s'assembler pour comparer les avis de chaque bureau, & former un résultat commun. Vous jugerez aussi que ces rapprochemens d'opinions ne doivent pas être renvoyés à la fin de vos discussions, puisque s'il n'y avoit pas un premier accord entre vous sur les principes les plus importans, vous vous trouveriez trop éloignés les uns des autres au dernier terme de votre travail.

C'est dans le cours de vos discussions, c'est après le rapport du comité formé par les députés de chaque bureau, que vous connoîtrez, Messieurs, s'il est des questions, où il soit nécessaire de vous réunir dans une assemblée générale. L'accord qui a existé entre vous, Messieurs, l'année derniere, & ce lien naturel que forment entre les bons esprits la justice & la raison, donnent lieu d'espérer que vous arriverez à un vœu commun, & que vous donnerez ainsi comme un premier mouvement à l'établissement & à l'affermissement successif de cette harmonie générale, de laquelle on verroit naître tant de force & tant de bonheur.

Maintenant, Messieurs, pour rassembler d'une maniere encore plus méthodique les objets qui viennent d'être soumis à votre attention, je vais lire la liste précise des questions qui ont

Digitized by Google

paru au roi & à son conseil, devoir servir de premier guide à vos délibérations. S. M. cependant ne vous astreint point à suivre strictement cette marche. On a cherché seulement à placer des points fixes de distance en distance; vous remplirez leurs intervalles, & vous les déplacerez même, si vous le jugez convenable.

Il y a, parmi les objets soumis à votre délibération, des questions qui ne sont pas susceptibles de doute, mais on a cru cependant devoir les indiquer, afin de ne pas déranger l'ordre des réflexions auxquelles une si importante matiere donne naissance.

PREMIERE DIVISION.

Composition des Etats-généraux.

Quel doit être le nombre des députés aux Etats-généraux?

Quel doit être le nombre respectif de chaque ordre?

Convocation.

A qui le roi doit-il préférer d'adresser ses lettres de convocation?

Quelle regle & quelle forme doivent être adoptées pour les citations des électeurs?

Qui doit présider les élections?

Cette double fonction de citer & de présider, doit-elle être attribuée par le roi aux mêmes personnes pour les trois ordres, ou chaque ordre doit-il être convoqué, cité & présidé par des personnes d'un état différent?

Digitized by Google

Quelles conditions seront nécessaires pour être électeurs & éligibles dans l'ordre du clergé?

Dans quelle proportion seront admis aux Etats-généraux les divers ordres qui composent le clergé?

Les commandeurs baillis & chevaliers de Malte, seront ils admis aux Etats-généraux? à quel titre de propriété le seront-ils? & dans quel ordre, soit de la noblesse, soit du clergé, doivent-ils avoir place?

Quelles conditions seront nécessaires pour être électeurs ou éligibles dans l'ordre de la noblesse?

Les propriétaires de fiefs seront-ils seuls admissibles aux Etats-généraux? les gentilhommes, possédant une propriété quelconque, auront-ils le même droit? & quelle devra être l'étendue de la propriété seigneuriale ou rurale nécessaire, soit pour être éligible, soit pour être électeur?

Sera-t-il convenable d'exiger un certain dégré de noblesse, soit pour être électeur, soit pour être éligible.

Quelle seroit alors la participation aux Etats-généraux, des nobles d'une création moderne?

A quelles conditions pourra-t-on être électeur ou éligible dans l'ordre du Tiers-état.

La valeur de la propriété, susceptible de discussion, doit-elle être prise pour mesure, ou faut-il choisir pour regle la quotité des impositions?

Cette mesure de propriété ou de contribution doit-elle varier selon la richesse des provinces?

Digitized by Google

Les membres du Tiers, même les plus riches, tels que les négocians, les chefs de manufactures & les capitalistes, n'ayant pas toujours des propriétés foncieres, la mesure de l'imposition territoriale peut-elle être généralement applicable à la faculté d'élire ou d'être élu dans le Tiers-état ?

Le Tiers-état doit-il avoir la faculté de choisir pour ses députés, des personnes d'un autre ordre que le sien, & jouissant de priviléges auxquels il ne participe pas?

Les personnes qui sont aux gages des seigneurs ecclésiastiques ou laïcs, ou dans leur dépendance de quelqu'autre maniere, cesseroient-ils par cette raison, d'être éligibles par le Tiers-état ?

Y a-t-il quelque proportion à observer pour le nombre respectif des députés des villes & des deputés des campagnes ?

Le nombre des députés doit-il être déterminé en raison des gouvernemens, des généralités, des provinces, des élections, des dioceses, des bailliages, du nombre des paroisses, de la mesure décrite d'un arrondissement, de l'étendue de sa population, de sa somme contributive, ou de toute autre maniere quelconque ?

Convient-il, dans cette subdivision, de séparer les villes, des bourgs & des campagnes?

Pourra-t-on être électeur ou éligible dans les divers districts où l'on aura des propriétés, soit transmissibles, soit usufruitieres, & de quelle maniere une telle faculté seroit-elle conférée?

Les élections doivent-elles se faire à haute voix ou au scrutin? & quelles sont les autres

Digitized by Google

formes dont l'observation mérite d'être recommandée ?

Instruction.

Quel ordre & quelles regles seroit-il convenable de prescrire dans les assemblées où les instructions des députés aux Etats-généraux seront délibérées & redigées.

A tous ces objets de délibérations, Messieurs, vraisemblablement vous en ajouterez d'autres, surtout à mesure que vous entrerez dans la discussion dont le roi vous a confié l'examen. On ne vous propose ici qu'un premier indice ; la réunion de vos lumieres fera le reste, & le roi recevra de vous, Messieurs, toutes les instructions qu'il a droit d'attendre de votre sagesse. Les regards de la nation vont être attachés sur vous, mais vous avez pour encouragement & l'estime publique & l'entiere liberté que le roi vous laisse. Jamais d'ailleurs on ne doit compte que de la pureté de ses motifs ; & tôt ou tard tout plie, tout fléchit devant la raison & devant l'esprit de justice. Il y a quelque chose de si majestueux dans la recherche pure & sincere du bien public, elle semble entourée de tant d'appuis connus & inconnus, qu'il y auroit de la foiblesse à ne pas s'y livrer avec confiance. Le roi est impatient de connoître enfin, avec sûreté, ce qu'il peut faire de mieux pour le bonheur de ses peuples. Commencez, Messieurs, à fixer ses incertitudes ; elles tiennent à un sentiment digne de votre hommage & de votre reconnoissance. L'administration de toutes les par-

Digitized by Google

ties d'un si vaste royaume, au moment où toutes les questions sont agitées, offre tant de difficultés, tant de principes qui se choquent & se contrarient, que les forces d'un monarque n'y peuvent suffire; & il remplit, aux regards de son peuple & de la postérité, tout ce qu'on peut attendre de sa bienfaisance & de sa vertu, lorsqu'il rassemble autour de lui, tantôt les députés de la nation entiere pour concerter avec eux le grand ouvrage du bien public, & tantôt, comme aujourd'hui, un nombre considérable de personnes distinguées dans les divers états de la société, afin de recevoir d'elles des conseils & des avis éclairés.

C'est un grand but, Messieurs, qui vous appelle, & vous irez en avant avec promptitude, car il presse à votre souverain, il presse à toute la nation de voir arriver ce beau jour où, après une si longue surséance, les députés de tous les ordres de l'Etat viendront former la plus auguste des alliances, en réunissant leurs volontés, leur zele & leurs lumieres, pour assurer la confiance des peuples, la prospérité de l'Etat, & le bonheur du monarque.

Digitized by Google

LA FRANCE PLUS QU'ANGLOISE

ou comparaison entre la procédure entamée à Paris, le 25 Septembre 1788, contre les Ministres du Roi de France, & le procès intenté à Londres en 1640, au Comte de Strafford, *Principal Ministre du Roi d'Angleterre, avec des réflexions sur le danger imminent dont les entreprises de la robe menacent la nation & les particuliers.*

Par M. Linguet.

EXTRAIT.

Epitre dédicatoire au Roi de France.

Sire. „ J'apporte à vos pieds un bien douloureux hommage, un pressentiment bien effrayant; mais puisque j'ai pris sur moi le pénible & dangereux emploi d'exercer une espece de *ministere public*, & celui de défenseur de l'autorité *légitime*, je remplis mon devoir en levant le voile dont on couvre peut-être encore aux yeux de V. M. l'abîme, que l'on creuse sous son trône. „

„ Et ce devoir que mon cœur me prescrivoit, le parlement de *Paris* vient de m'en faire une nécessité. Il vient non-seulement de m'outrager mais de me proscrire : il vient pour la 3*me* fois de m'enlever *par la violence*, par une injustice *réfléchie*, & consommée *avec les formes*, une propriété consacrée par toutes les formes qui auroient dû la garantir. „

Digitized by Google

„ En feignant des égards hipocrites pour la *gloire de V. M.*, pour la *délicatesse de la nation*, pour la *morale & la justice naturelles*, il vient de décerner une ignominie, déshonorante seulement pour ses auteurs, contre un Nro. de mes *Annales*, où il m'accuse d'avoir compromis cette *gloire*, cette *morale*, cette *justice*. Et, par une prévarication dont l'exemple n'a jamais été donné que par *cette compagnie*, & *contre moi*, il proscrit non-seulement ce Nro. prétendu coupable, mais les *subséquens* qui n'*existent pas encore*; atrocité inouie, surtout à l'égard d'un ouvrage tel que les *Annales*, qui étant composé de parties toutes détachées, pourroit être repréhensible dans l'une, sans cesser d'être innocent, d'être utile dans les autres. Si la *justice* seule, si le respect pour la bonne *morale* seule, avoient dicté cet arrêt, & le *réquisitoire* qui le précede, le réquisitoire ne seroit pas souillé par les plus grossieres injures, par des mensonges impudens & réfléchis; l'arrêt ne le seroit pas par cette partialité furieuse & prévoyante, qui sous prétexte de punir le passé ne se propose que d'étouffer l'avenir, " .....

... „ Qu'a donc prétendu punir, flétrir, anéantir le parlement de *Paris* par son arrêt du 27 sept. de cette année contre mes *Annales*? Eh faut-il le demander, *Sire*? C'est vous; c'est votre autorité qui est défendue dans cet ouvrage: c'est la sagesse, la justice, l'utilité des réformes du 8 mai qui y sont développées; c'est la prépondérance du trône dont la nécessité y est démontrée; c'est la franchise avec laquelle les li-

Digitized by Google

mites du pouvoir de la *robe* y sont révélées. C'est surtout la lumiere que pouvoit répandre, que répandoit un écrit, *périodique* seulement par *la forme de sa distribution*, mais n'ayant d'ailleurs rien de commun avec la frivolité insipide ou la honteuse dépendance qui semblent aujourd'hui caractériser ce genre de littérature; un écrit dont on sait bien qu'il n'est pas plus possible d'intimider que de corrompre l'auteur; un écrit qui ayant l'avantage tout-à-la fois d'être lû le même jour par vingt mille lecteurs, & de produire, même par ses erreurs si l'on veut, des réflexions, des discussions, des recherches, devenoit surtout à l'approche des *Etats-généraux*, un arsenal aussi redoutable pour les mauvais citoyens que précieux pour les bons. " . . . . .

. . . „ S'il y a quelqu'un qui dans cette matiere soit vraiment criminel, *Sire*, quelqu'un qui ait violé ouvertement les regles de la *morale*, de la *justice naturelle*, qui ait enfreint sans pudeur toutes les especes de loix sociales, ce sont les *parlemens*: ils ont séduit, égaré les rois vos prédécesseurs, & vous même, par leurs condescendances, comme par leurs refus. Ils ont trompé les *créanciers de l'état* en se montrant à eux comme revêtus d'un pouvoir qu'ils n'avoient pas, en motivant ainsi de leur part une confiance, une sécurité dont eux, *hommes de loi*, ne pouvoient sans doute se dissimuler l'illusion. (*) „

(*) Dans mon ouvrage sur la *dette nationale*, je développerai le danger du manege, & la profondeur de

Digitized by Google

„ Ils ont abîmé la nation en se prêtant aux exactions innombrables dont on n'a cessé de l'accabler par leur concours pendant deux siecles ; en connivant ainsi au désir qu'avoient les mauvais ministres de s'affranchir des assemblées *nationales* ; en ne les invoquant qu'au moment où cet appel, même en le supposant sincere, (*) ne pouvoit qu'augmenter le désordre ; en manifestant ce *vœu* pour les *Etats-généraux* avec une violence qui en rendra peut-être la convo-

---

la politique des *parlemens*, quand ils se sont toujours montrés réfractaires sur les *impôts*, & faciles sur les *emprunts*. C'est sans contredit le piege le plus adroit qu'ils ayent pû tendre à la *couronne* & à la *nation* ; & les y voila tombées.

(*) Il y a mille raisons de croire que les parlemens au fonds du cœur redoutent encore plus les *Etats-généraux* que les mauvais ministres ne les ont jamais craints : par-tout ils se sont opposés même au projet des assemblées *provinciales* : dans plusieurs ressorts ils ont réussi à en empêcher l'exécution : toute assemblée qui n'est pas eux, leur est suspecte & importune : & celle des *Etats-généraux* plus que toute autre.

Ils se pourroit très bien que le vrai crime du ministere dénoncé le 25 septembre 1788, comme on va le voir, soit d'avoir accédé à leurs instances insidieuses sur cet article, & ratifié le *vœu* sur lequel les parlemens n'insistoient avec tant d'impétuosité, que dans l'espoir de le voir sans cesse éludé ; il est plus que probable que ces compagnies se flattoient que la cour aimeroit encore mieux se jetter dans leurs bras que dans ceux du peuple, & acheter d'elles la nation par des sacrifices, que de s'exposer aux suites d'une *assemblée générale*, dont on lui exagéroit les dangers.

cation

Digitized by Google

cation inutile, par la nécessité qu'il vous a faite d'une précipitation tumultueuse. „

„ Le choix des *députés* ne pourra être réfléchi : les élus n'auront pas le tems de s'instruire, de méditer les objets sérieux, les grands intérêts dont cependant ils vont être constitués les arbitres, les grandes opérations indispensables dont ils vont être les coopérateurs. Ah, *Sire*, que les parlemens de ce côté là même sont déjà coupables ; mais qu'ils sont dangereux pour le reste ! C'est bien à regret, *Sire*, que je présente à vos méditations un texte si inquiétant : mais comme ici votre sécurité seroit infiniment dangereuse, le silence qui l'entretiendroit, pour parler le langage des *protestations* & des *arrêtés parlementaires*, seroit vraiment *un crime*. Fixez attentivement la scene qui s'est ouverte le 25 septembre, les développemens que j'en présente ici, & surtout la perspective qui la termine. Que V. M. cependant ne se livre pas à une terreur excessive ; qu'elle n'outre pas une défiance salutaire. A force de se pénétrer de l'influence, du pouvoir trop réel d'une faction vraiment redoutable, qu'elle n'en vienne pas à désespérer de la vaincre : qu'elle ne se laisse point allarmer, décourager par ce fantôme de l'*opinion publique*, si artificieusement arboré sur tous les étendards des confédérations qui se liguent contre ses droits. Non, *Sire*, la véritable *opinion publique* n'est contraire, ni à vous, ni à votre autorité. Les vrais citoyens gémissent des abus ; ils en désirent la réforme ; mais convaincus que vous la désirez comme eux, sans vous accuser

Digitized by Google

du passé, ils sont disposés à tout sacrifier pour vous aider à faire naître un avenir plus heureux. Les bouches qui *crient* sont à vos ennemis; mais les cœurs qui *scrutent* sont à vous; & dans une nation telle que la nôtre, c'est le grand, c'est le prodigieusement grand nombre. „ &c.

Si le Parlement a persécuté M. Linguet, *il ne l'a pas découragé, & s'il l'a* grillé, *il ne l'a pas* desseché. *On en jugera par les citations suivantes relatives au Réquisitoire de M. l'avocat général.*

„ Avant que de me rendre, (dit-il,) l'interprete des hommes honnêtes & impartiaux sur les nouvelles entreprises de la *robe*, en *France*; avant que de me constituer sur cet article le *chancelier* de la raison, de la vraie justice, & d'en promulguer les décrets contre les manœuvres d'une compagnie *judiciaire* égarée par l'ambition, ivre de ses succès, il faut prouver que je ne suis pas indigne de cet emploi. Elle vient de me *bruler*, elle a procédé à cette exécution avec un appareil médité & formidable, d'après un *réquisitoire* en regle, un réquisitoire où sous prétexte de punir vingt pages supposées repréhensibles, on requiert, on obtient la proscription de 15 *vol.* déjà publiés, & des *subséquens* qui ne sont pas faits. Si ce jugement étoit juste, si ce *réquisitoire* étoit fondé, je n'aurois d'autre parti à prendre que le silence: il faut donc jetter un coup d'œil au moins sur la piece provoquante de l'arrêt, & sur la pureté

Digitized by Google

de la main qui a offert cette arme à la *haine vindicative des magistrats.* &c. „

Voici le portrait que M. L. fait de son adversaire, qui, dans le réquisitoire *fameux, l'avoit comparé à l'Arétin.*

„ Et puisque pour vous enhardir à apprécier l'auteur de ce parallele il faut le démasquer complettement, apprenez donc ce que c'est que ce crapuleux du *parquet* de *Paris*; parvenu à une espece de fortune civile & littéraire, glissé dans sa *charge* & à l'*académie*, à la faveur d'une méprise *généalogique*, & d'une ressemblance de noms; (car quoi qu'il se nomme *Seguier* il ne tient en rien à la famille du fameux chancelier;) décrié au palais au point que ses *conclusions* depuis longtems n'y sont plus suivies, & que les juges se font un devoir de les contrarier, (*quand un intérêt direct ne les en rend pas complices*;) expulsé par le fait, même de l'*académie*, où depuis 15 ans il n'ose plus se présenter, parce qu'il y a été convaincu de *trahison*, & d'avoir lâchement blessé *la confraternité*; véritable *Arétin pratique* dont la jeunesse licencieuse auroit été un scandale unique, une espece de prodige sans exemple au *palais*, si les turpitudes de sa caducité n'en étoient un plus inconcevable encore. Voilà ce que c'est que maître *Antoine Seguier*, depuis 30 ans opprobre du *parquet* &, tant qu'il l'a pu, fléau de la littérature; depuis 30 ans éblouissant les audiences des phrases de son secrétaire *Ciran* dont il est le *lecteur*, & le lecteur fastidieux; car il n'a pas plus le talent même de *lire*, que de *faire* &c. „

Digitized by Google

LETTRE

écrite par plusieurs Citoyens du clergé de la Noblesse, & des Communes de Dauphiné, à MM. les Syndics-Généraux des Etats du Bearn.

EXTRAIT.

...... „ Vous demandez, Messieurs, quels ont été les motifs qui ont déterminé vos Etats à députer aux Etats-généraux lors des précédentes convocations, & vous paroissez craindre que le droit qui nous est commun, d'octroyer l'impôt dans nos assemblées particulieres, ne soit exposé à quelqu'atteinte. „

„ Il est très vrai que le Dauphiné, dans ses Etats-Provinciaux, accordoit les subsides au Monarque; il est très vrai que ses chartres auroient pu fournir des prétextes plausibles pour refuser d'envoyer ses représentans aux Etats-généraux, & de se soumettre aux impôts accordés à la pluralité des suffrages par les députés de toutes les parties du Royaume: mais heureusement le Dauphiné n'a pas cru qu'il lui fût avantageux de se séparer de la nation dans le moment où elle délibere sur ses plus grands avantages. „

. . . . . „ Le Dauphiné n'est pas la seule Province qui jouissant du droit d'accorder l'impôt dans ses Etats particuliers, se soit soumise aux délibérations des Etats-généraux du Royaume,

La Provence, le Languedec, la Bretagne & la Normandie ont donné le même exemple. — Quel avantage auroit pu trouver cette Province à ne pas envoyer ses représentans aux Etats-généraux? eût-elle pu se flatter de se conduire avec plus de sagesse que la nation entiere? obligée de contribuer aux dépenses nécessaires pour le maintien de l'ordre, la tranquillité publique, & la sureté du Royaume, en restant isolée, auroit-elle eu plus de force pour résister à l'intrigue, aux abus d'autorité, & plus de lumieres pour connoître la véritable portion des subsides qu'elle devoit accorder.

„ Qu'une Province oppose ses chartres particulieres aux entreprises du pouvoir : mais doit-elle croire qu'un titre puisse la dispenser, dans une assemblée nationale, de s'occuper des intérêts d'un Royaume dont elle partage la détresse de la postérité? „

DISCOURS

de MONSIEUR, *frere du Roi, de M. l'archevêque de* Narbonne *& du premier Président du Parlement de Paris, à l'ouverture de l'assemblée des Notables.*

Ces discours que l'on avoit voulu dérober à la curiosité publique, ont enfin été imprimés. Celui de *Monsieur* est court, simple & correct. C'est un mérite qui le distingue des deux autres. Celui de l'archevêque de *Narbonne* n'a qu'une seule phrase fort embrouillée. Voici l'extrait de cette phrase.

Digitized by Google

„ Daignez permettre, Sire, aux Membres du premier corps de votre Royaume.... de porter aux pieds de votre trône.... l'hommage des vœux ardens qu'ils ne cesseront de former pour que V. M. trouve dans l'auguste assemblée dont elle nous ordonne de régler la forme, les ressources, les consolations qu'un pere chéri a droit de se promettre du dévouement & du libre essor de ses enfans réunis.... „

Le discours du premier Président est très éloquent. On y voit le Magistrat s'appuyant sur les opinions d'un Parlement dont il est devenu l'organe. Il est terminé par cette péroraison.

„ Puissent la sagesse du souverain, l'ardeur des Princes, pour le bien public, les lumieres du clergé, l'héroïsme de la Noblesse, le patriotisme des citoyens, n'avoir à s'occuper de concert, que du bonheur de la France, que de poser des bases fixes où puissent s'attacher le génie des peuples, l'habitude de leurs idées, la répétition ordinaire de leurs actions, le cours des opinions raisonnables, la créance des hommes sages, le nœud de la foi publique, réunir & se combiner pour concourir à la félicité commune! „

Il faut être un peu difficile en éloquence pour ne pas trouver cette phrase magnifique. Ceux qui oseroient la censurer, n'en feroient certainement pas une pareille. — M. le premier Président avoit raison de vouloir que son Discours fût imprimé: il étoit aussi bien-aise d'apprendre au public „ que par l'examen des monu-„ mens que renferme le dépôt de la Justice, le Par-„ lement a apperçu dans la forme des Etats-généraux „ pratiquée en 1614, les deux caracteres, celui de „ la *Convenance* & celui de la *régularité*. „

Digitized by Google

LETTRE

Ecrite au Roi par les trois Ordres de la Province de Dauphiné, sur les Etats-généraux.

SIRE,

VOTRE MAJESTÉ vient d'acquérir de nouveaux droits à notre amour ; jamais un pere tendre ne donna plus de soins à la félicité de sa famille ; jamais dans les actes du pouvoir du Prince, on n'allia plus de bontés à la majesté du trône ; mais aussi jamais une province ne fut plus digne des bienfaits du Monarque par un inviolable attachement à ses intérêts, inséparables de ceux de la patrie.

SIRE, votre sollicitude paternelle ne s'est pas bornée à notre Province. C'est la Nation entiere que vous voulez rendre heureuse, & vous l'invitez elle-même à seconder vos généreux desseins. Mais dans l'impossibilité de connoître ses résolutions, avant que ses représentans soient réunis, VOTRE MAJESTÉ desire de trouver les moyens les plus propres à constituer une vraie représentation du peuple François. Instruit de l'incertitude & des vices de la plupart des anciennes formes des Etats-généraux, vous avez voulu profiter des lumieres de ces mêmes citoyens qui, déjà consultés par VOTRE MAJESTÉ dans une circonstance importante, ont donné des preuves de leur zele & de leur patriotisme.

Les trois Ordres de Dauphiné partagent la reconnoissance qui vous est due par tout le royaume ; mais ils croyent répondre à vos vues bienfaisantes, en présentant à VOTRE MAJESTÉ, sur les Etats-généraux, plusieurs principes essentiels, qu'ils considerent comme les seules bases sur lesquelles puisse reposer la félicité publique.

Ces principes sont l'élection libre des Représentans.

Leur nombre supérieur à celui de tous les précédens Etats-généraux.

L'égalité du nombre entre les députés du premier & du second Ordre réunis, & ceux des communes.

Toutes les délibérations prises par les trois Ordres réunis, & les suffrages comptés par tête.

SIRE, les formes des Assemblées Nationales n'ont pas été constantes, elles n'ont jamais été déterminées par une loi précise ; il faut en chercher la cause dans le régime féodal ; il empêcha les François de porter leurs vues au-delà des coutumes de leur domicile ; il sépara tellement les intérêts, que dans les Etats-généraux les Représentans furent plus occupés de prétentions particulieres que de donner au corps national une forme réguliere & stable. Mais le droit de chaque homme libre de voter par lui ou par ceux auxquels il remet son pouvoir, droit sacré, droit inaltérable, fut toujours reconnu chez les François ; en le prenant pour guide, on ne sauroit s'égarer.

Sous la premiere race de nos Rois, les Ducs

Digitized by Google

& les Comtes convoquoient les habitans de leur reſſort ; ſur la fin de la ſeconde, le régime féodal ayant réſervé excluſivement aux Seigneurs l'exercice de la liberté, le Roi convoqua lui-même directement ſes vaſſaux.

Après l'affranchiſſement des Communes, les ordres néceſſaires pour les convocations, furent adreſſés aux Gouverneurs des Provinces, pour être tranſmis aux Baillis & Sénéchaux ; ceux-ci furent chargés d'aſſembler les trois Etats de leurs juridictions. Mais par le défaut de regles poſitives, on ne vit aucune proportion entre les différens Ordres ; entre les Provinces ou les Bailliages pour le nombre des députés ; les Eccléſiaſtiques furent ſouvent élus par Dioceſes, & ſouvent par les trois Ordres ; dans pluſieurs des Provinces adminiſtrées par des Etats particuliers, les Etats eux-mêmes choiſirent les Repréſentans ; les formes des délibérations varierent également ; & dans les derniers Etats-généraux, les ordres délibérerent ſéparément contre l'ancien uſage.

Il n'eſt point de motifs légitimes pour s'aſſervir aux formes des derniers Etats-généraux. Si Votre Majesté, guidée par les vœux de la Nation, en trouve de plus avantageuſes au Royaume, elle ne doit pas héſiter de prononcer proviſoirement ; car ſi les formes des Etats-généraux ſont vicieuſes, il eſt difficile que leurs réſolutions ne le ſoient pas.

Pour que la repréſentation du Peuple ſoit légitime, il faut qu'elle ſoit libre & nombreuſe.

Digitized by Google

S'il étoit possible qu'on choisît parmi des personnes auxquelles le Peuple n'auroit pas confié le droit d'élire; si la plus grande liberté n'existoit pas dans les suffrages des Electeurs; si les députés n'étoient pas admis en assez grand nombre pour déterminer la confiance générale, les Provinces ne se croiroient jamais liées par leurs résolutions.

L'étendue actuelle de la Monarchie & la juste représentation qu'on doit accorder aux Communes, exigent nécessairement que le nombre des Députés soit beaucoup plus considérable que celui dont étoient formés tous les précédens Etats-généraux.

On ne sauroit appercevoir aucun inconvénient dans la forme proposée par le Dauphiné pour l'élection de ses députés aux Etats-généraux; elle seroit faite par ses Etats particuliers, qui, composés de 144 Membres, librement choisis dans toutes les parties de la Province, se réuniroient à un pareil nombre d'autres Electeurs nommés suivant les mêmes regles que les membres des Etats; mais on ne pourroit adopter la même forme dans une autre Province, que lorsqu'elle auroit des Etats particuliers, dont tous les membres seroient librement élus.

Cette forme offre un précieux avantage, celui de faire concourir tous les ordres aux choix de leurs députés respectifs; ils deviennent tous alors les mandataires du Peuple en corps, & cette réunion des diverses classes des Electeurs doit être un nouveau motif pour que les représentans ne consultent que l'intérêt qui leur est commun.

Digitized by Google

On pourroit, Sire, procurer le même avantage aux autres Provinces, même à celles qui n'ont point d'Etats particuliers, si les membres du clergé & de la Noblesse se réunissoient dans les capitales des districts, sur la convocation faite par les Gouverneurs des Provinces, ou leurs Lieutenans, ou par les Baillis-Sénéchaux; ainsi que les députés de toutes les Villes & de toutes les Communautés; & qu'après avoir établi l'égalité des suffrages entre les Ordres, ils élussent entr'eux le nombre des représentans nécessaires.

L'autorité des Rois n'est jamais plus respectable, que lorsqu'elle protege les droits de la nature. Vos prédécesseurs ont donné les premiers exemples des affranchissemens des serfs; ils ont déclaré que l'esclavage ne devoit pas souiller *le royaume des Francs*. Ils ont appellé les communes aux Etats-généraux; Vous, Sire, qui avez détruit dans vos Domaines les restes de la servitude de la glebe, vous aurez la gloire de donner aux Communes le nombre de représentans qui leur appartient. Le clergé & la Noblesse de Dauphiné auront celle de l'avoir sollicité, comme un acte de justice que vous devez à votre Peuple.

Les Communes comprennent la portion la plus nombreuse de vos sujets, celle qui paye le plus d'impôts, qui possede le plus de biens; c'est sur elle que s'appesantit sur-tout le fardeau de tous les ordres. Comment pourroit-on leur disputer la faculté de nommer un nombre de représentans égal à celui des deux premiers ordres

Digitized by Google

réunis? le clergé & la Nobleſſe ont les mêmes prérogatives; ſi l'équilibre eſt maintenu entre ces deux ordres & les Communes, la raiſon ſeule prononcera. Le choc de divers intérêts ſera toujours détruit par la pluralité des ſuffrages qui feront triompher la juſtice.

Cette égalité de nombre ſeroit inutile, ſi chaque ordre délibéroit à part, quand les repréſentans de la Nation ſeront raſſemblés. Ah! daignez, Sire, pour ſon bonheur, ne pas indiquer aux ordres des ſéances ſéparées. Si Votre Majesté deſire connoître les vœux de tous ſes ſujets, ſi elle deſire que l'enthouſiaſme patriotique puiſſe triompher de tous les obſtacles, elle voudra, ſans doute, que les trois ordres ſoient conſtamment réunis, & que les ſuffrages ſoient comptés par tête.

Si les ordres, ſi les Provinces étoient ſéparées, ce ſeroient des Corps divers; ce ne ſeroit plus la Nation même qui s'exprimeroit par l'organe de ſes députés.

Ces réflexions ne ſont pas l'effet d'une crainte chimérique, elles ſont juſtifiées par l'expérience. Quand les Etats-généraux ont délibéré, les trois Ordres réunis, non-ſeulement ils ont produit des réformes ſalutaires, mais leur zele pour le ſoutien de la Monarchie n'a point eu de bornes. Souvent ils ont voulu prévenir le mal par de ſages précautions, jamais ils n'ont épargné leurs efforts pour le réparer.

Les ordres, dans les Etats-généraux aſſemblés à Tours en 1467 & 1483, reſterent conſtamment réunis; dans les premiers, ils offrirent

Digitized by Google

au Roi, pour soutenir la guerre, *leurs corps & leurs biens*; ils promirent de *le servir envers & contre tous, sans nul excepter, jusqu'à la mort*; dans les autres, ils accorderent avec empressement les sommes nécessaires pour la défense du royaume, & prirent les résolutions les plus importantes.

Dans les derniers Etats généraux d'Orléans, de Blois & de Paris, les ordres furent séparés; mais quelle fut leur utilité pour le royaume? quelle fut leur utilité pour le Monarque? quelle fut surtout celle des Etats de 1614? ils ne produisirent que des querelles puériles, & les communes y furent avilies.

Les formes observées en 1614 ne sauroient être appellées des formes antiques & constitutionelles; elles n'eurent de commun avec les Etats du 14 & du 15e siecles, que la convocation devant les Sénéchaux & les Baillis; mais, avant les Etats tenus à Orléans en 1560, les ordres délibéroient le plus souvent ensemble; & lorsqu'ils se séparoient, ils se réunissoient ensuite pour concerter leurs délibérations; ils ne choisissoient ordinairement qu'un seul Président, qu'un seul Orateur pour tous les ordres. Le Clergé, quoique moins éclairé que celui de nos jours, l'étoit cependant plus que les autres classes de citoyens, & les Etats-généraux élisoient ordinairement leur Orateur parmi les membres de cet ordre.

Les Etats d'Orléans eurent l'imprudence de ne pas suivre les formes observées précédemment; les ordres se séparerent; le Clergé les

TAYLOR INSTITUTION UNIVERSITY 17 JUN 1960 OXFORD

Digitized by Google

invita vainement à ne faire qu'un cahier commun & à choisir un seul Orateur ; mais ils eurent soin de protester que cette innovation ne nuiroit pas à *l'union & l'intégrité du corps des Etats*, & qu'*il n'en adviendroit aucune distinction ou séparation*.

L'Orateur du Clergé dit, dans sa harangue, „ que les Trois-Etats, par le passé, n'avoient „ qu'une bouche, un cœur & une ame; l'Or- „ gane étoit l'Eglise ; les deux autres demeu- „ roient toujours *en un même cœur & en un mê-* „ *me corps*. „

Malgré ces protestations, le funeste exemple donné par les Etats d'Orléans fut suivi par ceux de Blois & par ceux de 1614 ; s'il pouvoit encore être imité, craignons que les Etats-généraux ne puissent rien faire pour la félicité du Royaume & la gloire du trône, & que l'Europe n'apprenne avec surprise que les François ne savent ni supporter la servitude ni mériter la liberté.

Les Trois-Ordres du Dauphiné esperent encore qu'on ne regardera pas comme constitutionnels des abus qui n'ont jamais été sanctionnés par aucune loi. Lorsque la féodalité eut attaché les hommes à la terre, tous les pouvoirs, tous les priviléges émanerent du fief, & les Seigneurs furent longtems les seuls représentans des lieux soumis à leurs jurisdictions. D'après cet usage, l'ordre de la Noblesse n'a souvent été formé aux Etats-généraux que par les Seigneurs de fiefs; mais l'élection libre doit seule aujourd'hui présider à la représentation. Les

Digitized by Google

prérogatives de la Noblesse sont attachées à la personne & non à la glèbe ; & pour représenter cet ordre, il ne doit plus être nécessaire d'être possesseur d'un fief.

La Province de Dauphiné espère que VOTRE MAJESTÉ mettra sa gloire à procurer à la France une constitution qui fasse respecter les droits du Monarque & protéger ceux de ses sujets, & qui ne laisse plus d'obstacles au desir qu'elle a de rendre son Peuple heureux. Le jour viendra sans doute où les Etats généraux établis sur des principes stables, & formés à la satisfaction de tout le royaume, par un grand nombre de représentans librement élus, les Provinces pourront faire le sacrifice de quelques privilèges particuliers pour s'assurer la jouissance des droits nationaux. Alors, SIRE, le Dauphiné, fidele aux principes qui ont déjà dicté ses résolutions relativement à l'octroi de l'Impôt, s'empressera lui-même de donner l'exemple; mais dès ce moment animés du même zele & du même esprit; c'est en qualité de François, c'est en réunissant leurs suffrages que les Représentans de tous les ordres & de toutes les Provinces doivent délibérer sur le sort de la France entiere ; non, SIRE, ils n'oublieront pas qu'ils sont François, & ce titre leur rappellera que notre Nation associa toujours sa gloire à celle du Monarque, mit son bonheur à chérir ses Rois, & n'épargna jamais ni son sang ni ses biens pour maintenir la dignité du trône.

Nous sommes avec un profond respect, SIRE, de VOTRE MAJESTÉ, les très-humbles,

Digitized by Google

très-obéiſſans & très-fideles ſujets & Serviteurs, les Trois Ordres de la Province de Dauphiné.

Signé J. G. Archevêque de Vienne, Préſident.

Mounier, Secrétaire.

à Romans le 8 Novembre 1788.

OBSERVATIONS

ſur l'ouvrage poſthume de l'abbé Mably, intitulé: Conſidérations ſur l'hiſtoire de France.

Pepin s'étoit fait une loi de convoquer tous les ans au mois de Mai les Evêques, les Abbés, les chefs de la Nobleſſe, pour conférer ſur la ſituation & les beſoins de l'Etat. *Charlemagne* perfectionna cet établiſſement; il voulut que les aſſemblées fuſſent convoquées deux fois l'an, au commencement de l'année & à la fin de l'automne; & la premiere loi qu'on publia, fut de s'y rendre avec exactitude. Ce Prince ne crut pas qu'il ſuffît d'y appeller les Grands; quelque humilié que fût le peuple, depuis l'établiſſement des Seigneuries & d'une Nobleſſe héréditaire, il en connoiſſoit les droits impreſcriptibles, & avoit pour lui cette compaſſion mêlée de reſpect avec laquelle les hommes ordinaires voyent un Prince fugitif & dépouillé de ſes Etats. Ce ne fut pas ſeulement par eſprit de juſtice qu'il fit tous ſes efforts pour lui faire reſtituer une partie de ſa premiere dignité; il ſa-

voit

Digitized by Google

voit encore que c'étoit le seul moyen de l'intéresser au bien public, de rapprocher la Noblesse & le clergé du Prince, & de les préparer sans effort à renoncer à la tyrannie qu'ils affectoient, & qui faisoit le malheur du royaume. Enfin *Charlemagne* fut assez heureux pour que les Grands consentissent à laisser entrer le Peuple dans le champ de May, qui par-là redevint véritablement l'assemblée de la Nation.

Tant que le champ de Mars avoit subsisté sous les premiers successeurs de Clovis, tout homme libre qui vivoit sous la loi Salique ou sous la loi Ripuaire, avoit le privilége de s'y rendre, & y occupoit une place. Mais depuis que les François possédoient un pays très étendu, & s'étoient extrêmement multipliés par la naturalisation des Etrangers, cette méthode n'auroit plus été praticable; & pour prévenir le trouble & la confusion d'une assemblée trop nombreuse, *Charlemagne* établit à cet égard un nouvel ordre. Il fut réglé que chaque Comté députeroit au champ de May douze représentans choisis dans la classe des *Rachinbourgs* (Assesseurs dans les justices des Seigneurs) ou à leur défaut parmi les citoyens les plus notables de la cité, & que les avoués des Eglises, qui n'étoient encore que des hommes du peuple, les accompagneroient.... —

Pendant que les trois ordres étoient occupés à regler les affaires, *Charlemagne*, qui *par respect pour la liberté publique n'assistoit pas à leurs délibérations*, mais qui en étoit l'ame par le ministere de quelques Prélats & de quelques

Digitized by Google

Seigneurs bien intentionnés, auxquels il avoit communiqué une partie de ses vues & de ses lumieres, recevoit les présens qu'on lui apportoit suivant l'usage ancien. Il saluoit les grands, dit *Hincmar*, conversoit avec ceux qu'il voyoit rarement, témoignoit de la bonté aux vieillards, & étoit gai & enjoué avec les jeunes gens.... .... --- *Nous voulons, nous ordonnons, nous commandons*, dit *Charlemagne* dans ses Capitulaires : mais ces expressions qui ont fait croire à plusieurs Ecrivains que *la puissance législative* appartenoit toute entiere au Prince, ne présentoient point alors à l'esprit les mêmes idées que nous y avons attachées depuis : la forme seule du Gouvernement les modifioit alors ; & la conduite même de *Charlemagne* leur ôtoit cette âpreté despotique dont il étoit ennemi, & qui eût blessé des oreilles libres. *Charlemagne* vouloit, ordonnoit, commandoit, parceque la Nation avoit voulu, ordonné, commandé, & le chargeoit de publier ses loix, de *les observer*, & d'en être le protecteur & le vengeur.

Il n'est pas permis en effet de douter que la puissance législative ne résidât dans le corps de la nation. *Charlemagne & Louis le débonnaire* en avertissent eux-mêmes, & les capitulaires disent positivement que la loi n'est autre chose que la volonté de la Nation publiée sous le nom du Prince. Si *Charlemagne* a le privilége de faire des réglemens provisoires dans des cas extraordinaires & urgens sur lesquels la loi n'a rien prononcé, on les distingue formellement des

Digitized by Google

loix, & ils n'en acquierent la force & l'autorité que quand le champ de Mars les a adoptés. Telle est la doctrine qu'enseignent par-tout les monumens les plus respectables de notre histoire ... -- Si *Rassillon*, Duc des Bavarois, est condamné à mort par la Nation à cause de ses infidélités, *Charlemagne* qui est son parent, & qui par son humanité vouloit gagner le cœur des peuples tributaires des françois, ne lui accorde point la vie de son autorité privée ; il demande sa grace à l'assemblée, la sollicite, & l'obtient.

Ce Prince ne commande jamais, il propose, il conseille, il insinue. „ Je vous envoye, écrit-„ il aux Evêques assemblés, des Commissaires „ qui en mon nom concourront avec vous à „ corriger les abus qui méritent d'être réfor-„ més. Je les ai chargés de vous communiquer „ quelques projets de réglemens que je crois „ nécessaires : *mais de grace ne prenez point en* „ *mauvaise part ces conseils qui ne sont que le fruit* „ *de mon zele pour tout ce qui vous touche.*

Comparons ce langage avec celui que les Ministres ont fait tenir aux successeurs de ce grand Roi, ces maximes avec celles promulguées sous le regne des *Lamoignon* & des *Brienne*. Rappellé à ces principes par la lecture sérieusement faite de cet intéressant ouvrage, & par les efforts de M. *Necker*, aujourd'hui le Monarque annonce aux Notables qu'il leur laisse l'entiere liberté de statuer ce qu'ils croiront convenable sur les longues interrogations de M. *Necker*.

Je dis longues, & j'ose le répéter. Car si

Digitized by Google

les Notables examinoient toutes ces intéressantes questions, nous pourrions bien ne pas voir la Nation s'assembler avant l'année 1790. Aussi on dit aujourd'hui que pour abréger, trois Bureaux, sans s'arrêter aux observations & au plan immense du Directeur des finances, ont formé le vœu d'une tenue d'Etats sur le plan de ceux tenus en 1614. Vous êtes étonné sans doute de ce changement d'opinion, & que les Notables adoptent une forme de convocation que la Nation paroissoit réprouver. Si cette opinion devient la dominante, le Parlement aura beau jeu & triomphera. Mais il y a lieu de croire que si les modifications indispensables qu'on doit ajouter à la forme de 1614 ne sont pas en faveur du Tiers-Etat, cet ordre important, & qui s'agite maintenant sur toute la surface de l'Empire, fera entendre ses vives réclamations.

PROTESTATIONS

de M. Linguet contre les Arrêts du Parlement de Paris, des 25 *&* 27 *Septembre* 1788.

EXTRAIT.

Nous Soussigné, défenseur par goût, & par choix, de la *raison*, de la *justice*, de la véritable *humanité*, du véritable *patriotisme*; attaché invariablement aux vrais principes qui peuvent affermir le repos de la société; redoutant l'oppression vindicative & bruyante de la licence prétendue *républicaine* quand elle s'introduit dans une *monarchie*, non moins que l'oppression

silencieuse du *despotisme* ministériel ; d'autant mieux fondé à réclamer contre l'une & contre l'autre, que nous avons été successivement victime de toutes les deux ; justement allarmé, indigné de tout ce qui s'est passé en *France* depuis six mois, & notamment à la rentrée du parlement de *Paris* les 24, 25, & 27 sept. 1788.

Considérant que si des motifs particuliers de politique & de sagesse ont déterminé le 23 précédent le Souverain de ce beau & malheureux royaume à une condescendance exigée par des sujets séditieux, qui se sont armés pour subjuguer le trône du prétexte faux, mais imposant, de l'*opinion publique*, nous ne sommes pas liés aux mêmes égards, puisque notre fermeté ne peut pas entraîner les mêmes suites, & qu'au contraire elle ne peut avoir que de bons effets.

Considérant 1°. en qualité de *citoyen* les attentats multipliés par cette compagnie du parlement de *Paris* les 24 & 26 sept. dernier, contre l'*ordre public*, contre les pouvoirs le plus authentiquement établis du *trône*, contre les droits les plus sacrés de la *nation*.

Considérant que le principe avancé le premier de ces deux jours par certain *quidam* se faisant appeller *avocat général*, *bel esprit* & *Seguier*, & n'étant ni l'un ni l'autre, que les parlemens de *France* étoient *aussi anciens que la monarchie*, *& liés à la constitution*, est une imposture insigne autant qu'audacieuse, un vrai crime de leze-majesté ; que la déclaration faite en conséquence par la compagnie elle-même le 25 dans l'enrégistrement de la déclaration du 23, *qu'elle n'a*

Digitized by Google

voit besoin d'aucun rétablissement *pour reprendre des fonctions* que le souverain lui avoit interdites, étant le fruit de la même licence, est le complément de cette audace & de ce crime.

Que ce système est infiniment dangereux pour la vraie *nation*, c'est-à-dire pour le tiers-état, puisqu'il suppose dans son sein un pouvoir indépendant d'elle & de son chef; un pouvoir qui existeroit *par lui même*, & résideroit indestructiblement dans la magistrature, ou la *robe Françoise*; chimere folle ou coupable, démentie par l'histoire, & dont le bien public, la sûreté publique, la véritable *voix publique* demandent la proscription.

Considérant que dans ce même enrégistrement du 25 se trouve une autre clause non moins révoltante, non moins propre à justifier les allarmes & l'indignation de tous les bons citoyens; que le parlement de *Paris* ose y enjoindre au roi de n'assembler les *Etats-généraux* que *suivant les formes observées en 1614*, ce qui est d'abord un attentat contre les droits de la nation elle-même, de qui seule sans doute il dépend de fixer, de concert avec son chef, suivant quelles formes il plaira de s'assembler; & ce qui est ensuite la preuve manifeste d'un complot contre la nation, attendu qu'il n'y a jamais eu d'assemblée de ce genre, où sous la forme de tiers état elle ait été plus humiliée, plus contrariée, plus impuissante.

2°. Quant à ce qui nous concerne, *considérant* que la violence scandaleuse exercée envers nous par le parlement de *Paris*, en condamnant sans

Digitized by Google

forme de procès *au feu* un article d'un de nos ouvrages ledit jour 27 sept., quel qu'en soit le prétexte, & en supprimant indistinctement par le même arrêt non-seulement les 15 volumes entiers de cet ouvrage qui existent déjà; mais les *subséquens* qui ne sont encore que dans notre imagination, est tout à-la-fois une révolte, une absurdité, & une violation ouverte des loix sociales les plus sacrées, comme de toutes les especes de propriétés.....

.... *Considérant* de plus, que ce délire d'un despotisme vindicatif & précipité, n'est pas seulement une infraction à l'obéissance envers le souverain national, & le chef de la monarchie *Françoise*, dont les intentions sont aussi audacieusement méprisées; mais que par la circonstance c'est aussi un attentat contre le respect dû en général à toutes les couronnes, puisque cet écrit condamné *au feu* est revêtu d'un privilége solemnel du souverain dans les états duquel il est imprimé.

... *Considérant* enfin que *brûler n'est pas répondre*; que dans son arrêt incendiaire du 27 sept. le parlement n'a pas raison non plus que dans les précédens, & *subséquens*, rendus ou à rendre à ce sujet; que *Messieurs* prennent un peu légérement l'habitude de nous *mettre en cendre*; que la *police* de *Rennes* guidée par Maître *Tronjolli* a déjà donné cet exemple suivi par Maître *Seguier* & le parlement de *Paris*; que si chacun des parlemens à sa rentrée vouloit, comme il est assez apparent, nous honorer de cette cérémonie, nous aurions à passer encore

N 4

Digitized by Google

juste par *douze buchers* consécutivement, ce qui ne pourroit à la longue manquer d'altérer *notre constitution.*

D'après ces motifs & ces considérations, *persistant* dans tous les principes consignés, développés dans tous nos écrits depuis environ 20 ans que nous avons eu le malheur de nous hazarder à prendre le public pour confident de nos pensées, & notamment dans nos *Annales Civiles, politiques & Littéraires*, espece de cours, nous osons le dire, de politique raisonnable, de jurisprudence raisonnée, de véritable philosophie, de soumission aux loix, à l'autorité légitime, sans asservissement à aucun préjugé comme sans révolte contre aucun principe établi & utile.

Nous déclarons que *nous protestons* au nom de tous les hommes impartiaux, de tous les cœurs sensibles, de tous les bons citoyens, contre toute dégradation du trône *François*; contre tout *systeme* qui tendroit à rendre la nation dépendante d'aucun corps, d'aucune association; qui supposeroit les parlemens de *France*, ou tous autres corps, soit de *justice*, soit de *finance*, &c. *aussi anciens que la monarchie*, & *liés à la constitution.* ---

Protestons auxdits noms contre tout acte de jurisdiction que lesdits parlemens prétendroient exercer au mépris des droits de la *nation*, sur les agens directs de l'autorité, attendu que si les représentans du souverain doivent, comme nous le croyons, être comptables de leur gestion, ce n'est qu'à la nation elle même ou à ses

Digitized by Google

représentans réunis à son chef qu'ils peuvent l'être ; que jamais la *Robe* n'a exercé en *France* ce pouvoir qu'il seroit horriblement dangereux de lui laisser ; que les exemples des chanceliers *Duprat* & *Poyet*, cités dans la dénonciation dénoncée ci-dessus du 25 sept., ne sont qu'un exemple de la hardiesse avec laquelle l'*esprit de corps* ose altérer les vérités même *historiques* les plus notoires, comme nous l'avons démontré dans notre Ecrit intitulé : *La France plus qu'Angloise.*

Protestons toujours auxdits noms contre les *arrêtés* & *arrêts* des parlemens qui ont déclaré *infame* & *traitre à la patrie*, quiconque accepteroit du souverain des places dans les tribunaux érigés, ou accrus de jurisdiction le 8 mai 1788; dénonçons à la vraie *nation*, c'est-à-dire au *tiers-état*, cette abominable interversion des pouvoirs judiciaires; cette conjuration blasphématoire d'une noblesse dégénérée contre le *souverain* tout-à-la fois, & le *peuple François* ; cette proscription cent fois plus odieuse que celles de l'ancienne *Rome*, parcequ'enfin les *Silla*, les *Marius*, les *Octaves* &c. étoient des *soldats* qui massacroient des soldats par lesquels ils avoient été mutuellement menacés de la mort; parceque ces fureurs étoient passageres, & résultoient nécessairement des discordes civiles où il étoit très difficile de distinguer aucun droit reconnu : au-lieu qu'ici ce sont des compagnies de *magistrats* qui procédent *systématiquement*, de sang froid, à une révolte contre le souverain à qui ils ont juré obéissance & fidélité,

Digitized by Google

& à l'assassinat moral des sujets scrupuleux qui ont rempli ces devoirs qu'elles osent violer; c'est le bien public qu'elles empêchent; c'est la servitude éternelle de la nation qu'elles veulent assurer par le déshonneur personnel des individus dont l'exemple les a fait trembler, n'ayant pu les faire rougir.

De plus, en notre *nom personnel*, & comme fondés de pouvoir présumé de tous nos lecteurs, c'est-à-dire de tous les amateurs de la véracité franche, respectueuse, mais intrépide, non exempte d'erreurs peut-être, mais certainement non souillée d'aucun esprit d'*intérêt*, de *partialité*, de méprise *volontaire*, nous déclarons que nous *protestons* contre tout obstacle que pourroit éprouver la circulation de nos susdites *Annales*; que nous ne cesserons de travailler à instruire la nation du danger qu'elle court de tomber dans l'horrible & honteux esclavage de l'*aristocratie robinesque*, en croyant se soustraire au despotisme ministériel, extrêmités facheuses toutes deux, mais non-pas également, parce que *la seule volonté* peut avoir un frein, des compensations, au lieu que la *volonté de plusieurs* réunit tous les périls à tous les opprobres, & n'admet pas même de palliatifs &c.

En foi de quoi nous avons ici opposé nôtre seing. Fait à *Bruxelles*, ce 7 Novembre 1788.

(*Signé*) Linguet.

Digitized by Google

INSTRUCTION

donnée à un jeune homme qui entre dans les Affaires; par un Ministre actuellement disgracié.

Vous voilà parvenu, Monsieur, au poste après lequel l'ambition soupire. N'oubliez pas, que vous n'êtes plus un Courtisan, mais un homme de confiance. Vous devez compte de vos actions à Dieu, qui vous donna des talens; au Prince, qui les employe; au peuple, dont ils sont le soutien. L'erreur, la flatterie, la corruption entourent le trône; votre main vigilante doit les écarter. La nation a les yeux attachés sur vous; ne trompez pas son espérance.

Faites asseoir la Religion & la Justice à côté du Monarque. La Religion console les malheureux, elle tempere l'orgueil des superbes, elle est la tutrice des mœurs publiques. Répandez sur ses Ministres cet éclat qui les rend respectables à la multitude; retirez leur ces richesses superflues, sujet éternel de l'envie des grands; tenez-les dans ce silence respectueux, contre lequel viennent se briser les innovations & les sectes; récompensez leur zele, leur science, leur piété. La Justice est la dette sacrée du souverain envers son Peuple. La loi est l'instrument de sa puissance & la sauve-garde de la liberté publique. Remettez son glaive en des mains pures. Que votre choix éclaire, réunisse le courage, l'intégrité & la science. L'ignorant ne

Digitized by Google

peut, & le lache n'ose être juste. Un juge qui une fois a eu le malheur d'être soupçonné, doit descendre du tribunal, & laisser au Peuple l'idée que c'est un oracle infaillible qui prononce sur son sort. Apprenez au Roi, qu'il doit user avec économie du droit de faire grace. Ce que sa clémence gagne, est souvent aux dépens de sa justice & de la sureté publique. Quand on absout un criminel, la Peuple croit aisement qu'on redresse les juges, & qu'on sait tolérer le mal.

Pour composer un Conseil, il ne faut avoir égard ni au rang, ni à la naissance, ni à l'âge. Par-tout les hommes integres, lumineux, fermes, sont rares. Si l'on s'obstinoit à les choisir dans une seule classe de citoyens, on ne les trouveroit pas. Préférez les hommes jeunes encore, aux vieillards. Les arbres couronnés ne portent plus de fruit. Celui qui a terminé sa carriere n'a plus d'idées, il n'a que des ressouvenirs; il conseille, mais n'agit point; il est plein de zele, mais il ne sait plus faire exécuter. Les conseils sont utiles, moins qu'on ne le croit cependant. A force d'entendre discuter les objets, on contracte un esprit d'indécision, souvent nuisible à ce que les hommes appellent les affaires.

Mais s'il s'agit de guerre, prenez un parti tout opposé. Ne placez à la tête des armées que des généraux pleins de sang-froid; la premiere des qualités chez celui qui commande, & la plus forte recommandation auprès de celui qui obéit.

Digitized by Google

L'Economie dans les Finances est nécessaire, & moins difficile qu'on ne l'imagine. La grande habileté, est de mettre le Peuple à même de payer les charges sans gémissemens. L'impôt n'écrase, que lorsque les moyens d'y satisfaire sont épuisés. La suppression des Corvées fait un plus grand bien, que le double des impositions n'occasionneroit de mal. L'abolition des maîtrises, est la premiere des graces après la suppression de l'Esclavage. Le droit de s'imposer, qui n'est pas une faveur mais une justice, mettroit les pays dans l'heureuse possibilité de venir au secours de l'Etat avec des sommes plus fortes que celles qu'on exige. La construction des grands chemins (condition essentielle que demande le commerce avant de s'établir dans un pays,) la liberté de religion, qui prévient tant de malheurs, sont des préliminaires qui rendent la condition des hommes si heureuse, qu'à peine ils s'apperçoivent des taxes publiques.

Persuadez à votre Prince, que des levées trop fortes l'appauvrissent au lieu de l'enrichir. Des sommes considérables, amoncelées en masse stérile, ne sont point une richesse; travaillées par les mains de l'industrie, du commerce, & sur-tout de l'Agriculture, elles font circuler l'abondance; & viennent ensuite retomber dans la source d'où elles étoient sorties.

Persuadez lui encore, de faire les plus grands sacrifices pour avoir dans chaque partie un homme vraiment habile, dont la réputation faite au dehors, soit fondée sur des succès & des travaux recommandables. Un homme utile comme M.

Digitized by Google

Necker, un Economiste, comme M. *Beaudeau*, un Commerçant comme M. de *Montaudouin*, un Naturaliste comme M. *Sage*, suffiroient pour changer la face d'un pays ; & six ans de séjour, payeroient au centuple les avances que la nation auroit faites pour se procurer leurs talens.

Persuadez lui enfin, que la vraie richesse est la population. Les hommes refluent où regne la liberté, où l'administration est équitable & soigneuse, où l'on s'occupe de l'espece humaine. La Hollande, l'Angleterre, l'Amérique, se peuplent aux dépens des nations voisines, parceque l'on met au rang des affaires d'Etat le bonheur des individus.

Les Pays où l'on ne s'occupe que de la noblesse, ressemblent aux forêts, où les arbres de haute futaye étouffent le jeune plant. La Patrie, ce lien des ames fortes & courageuses, ce sentiment précieux que l'on dit effacé, & qui est un caractere indélébile, doit opposer son enthousiasme au froid égoïsme. Ce feu sacré est confié à la garde des Ministres. C'est toujours leur faute s'il s'éteint. Quelle est la Nation, qui consentiroit à ce qu'on anéantît le souvenir des belles actions de ses peres, à ce qu'on brulât ses archives, à ce qu'on effaçât le nom de ses Rois des livres de l'histoire? aucune sans doute. Eh bien! tant qu'il n'en existera pas, l'amour sacré de la Patrie enflammera l'ame des citoyens. C'est lui qui rendit les Romains maitres du monde, non (ainsi que le dit le Chancelier *Bacon*) *parceque Rome s'empara de l'Univers, mais parceque l'univers se fit Romain.*

Digitized by Google

Les Princes ne font point affez ufage des récompenfes. Lorfque les Couronnes civiques, les Trophées, les Pyramides, les Chars de triomphes, étoient une monnoie courante dont ils payoient la valeur, ils créoient des Héros & & des grands hommes. Aujourd'hui, que l'on ne donne plus ces fpectacles à la multitude, on pourroit y fubftituer des diftinctions d'une autre nature. Jamais des gratifications pécuniaires ne devroient payer le Soldat bleffé; autrement on pourroit faire un tarif odieux, tant pour une jambe, tant pour un bras &c. Dès que l'argent eft le falaire des fervices les plus vénaux, il ne doit plus être le prix de la gloire.

Un Miniftre fage prend le milieu entre adopter toute efpece de projets, & livrer un Empire au cours de fa fortune. D'utiles changemens conduifent à la perfection; des nouveautés trop fréquentes détruifent toute efpece de confiance. La ligne qui fépare les deux extrêmes, eft prefqu'imperceptible.

La premiere qualité d'un Miniftre n'eft point le génie, (j'en demande pardon au Duc de *Choifeul*, à Mylord *Sandwich*, à M. *Fox*,) c'eft l'amour foutenu du travail.

Les occafions d'imaginer de grandes reffources, de faire des coups d'Etat, font rares. L'expédition journaliere des affaires qui reviennent fans ceffe, fait le bonheur de ceux qui vivent de la juftice diftributive. *Sully*, *Colbert*, le Lord *Chatham*, le Comte *Bougin*, le Comte *Panin*, étoient laborieux plus encore que fertiles en expédiens. Toute efpece d'affaires exige trois

Digitized by Google

opérations. La concevoir, la discuter, l'exécuter. La premiere & la derniere, ne peuvent se faire que par un seul homme. Si l'on se repose les uns sur les autres, l'affaire est ébauchée ou faite sans soin.

Les femmes ont pour les gens en place un certain regard caressant, qui les rend quelquefois dangereuses. Leur société est le premier sacrifice à faire à l'ambition. La simple idée qu'elles vous dominent, affoiblit la considération personnelle, & sur-tout la confiance dans vos opérations. Combien d'hommes en place dont les femmes ont redressé les idées, ramené l'opiniâtreté, calmé les projets de vengeance, rendu les mœurs plus sages! Mais loin de leur tenir compte de leur utile douceur, on croit, ou l'on feint de croire, qu'elles entretiennent l'esprit dans les erreurs de la frivolité, ou du moins, qu'elles l'usent dans les menus intérêts de la société.

Il y a beaucoup d'objets que je parois oublier; les uns parcequ'ils sont au dessus de ce que vous devez être dans ce moment, les autres, parceque je vous connois toutes les qualités qu'ils exigent. L'expérience est le seul droit que j'aie. Je m'en servirai pour suivre les progrès de votre administration, & je veillerai à votre gloire, tandis que vous veillerez au bonheur de ceux qui vous sont confiés.

LES

Digitized by Google

LES PARALLELES.

L'homme sauvage & l'homme civilisé.

Un sauvage se leve, prend son arc, parcourt les forêts, rapporte à sa cabane de quoi nourrir sa famille, choisit quelques racines venues sans culture.

Le paysan prévient l'aurore pour servir des animaux dont il attend les plus importans secours, laboure avec des sueurs, & réfléchit que ce n'est pas pour lui.

Le sauvage a en abondance les alimens qui lui plaisent, la boisson qu'il préfere, & les reçoit tous préparés des mains de la nature.

L'homme civilisé n'a qu'un aliment sans saveur, est obligé de disputer avec ses besoins, & se désaltere avec de l'eau sans vertu.

L'habitant des bois met les desirs au rang des bienfaits de la nature, puisqu'il peut choisir & varier à son gré ses plaisirs.

L'homme en société est forcé de se concentrer dans un seul objet; si les maladies ou les accidens le dégradent, il ne lui reste plus que la privation ou le dégoût.

Le premier ne dépend que de la marche des événemens, cette cause inconnue qui nous entraine avec elle.

Le second est environné de chaines. Le Souverain, le Gouvernement, la Loi, la Société, les préjugés agissent à chaque instant jusques sur sa pensée.

Digitized by Google

Celui-là ne connoit ni l'inquiétude de l'avenir pour une famille nombreuse, ni le tourment des tributs, ni les charges, suites de la vie sociale.

Celui-ci voit sans cesse la misere qui menace sa famille, croit à chaque instant entendre la voix terrible de l'exacteur des impôts, & ne sait souvent où prendre ces vêtemens que les conventions ont rendus nécessaires.

L'un ne connoit ni les tristes effets des orages, des sécheresses, des inondations; sa maison est un arbre, son champ est par-tout, la nature est sa patrie.

L'autre, victime de l'inclémence des saisons, voit sa subsistance consommée par les ardeurs brulantes du soleil, ou emportée par les torrens destructeurs.

L'être dont nous plaignons la destinée, est gai, svelte, guerrier volontaire, meurt sans regret parce qu'il croit bientôt revivre.

L'être dont nous vantons le sort, porte sur son visage maigre & décharné les traces de la misere, n'est jamais sûr du lendemain, & meurt au milieu du trouble & des craintes.

Le Chinois & le Parisien.

Le Chinois ne s'occupe que d'une étude; c'est sa langue: il l'apprend depuis qu'il bégaye jusqu'au moment où ses yeux se ferment.

Le Parisien apprend le grec, l'Hébreu, le Latin, l'Allemand, l'Anglois, l'Italien, & rarement bien le François.

Digitized by Google

L'Asiatique croit que les frontieres de sa patrie sont les bornes du monde, & ne se confie jamais à la mer, ou à des Nations étrangeres.

L'Européen fait le tour du Globe, visite toutes les contrées habitées ou non habitées, & n'a pas même toujours besoin de l'aiguillon du commerce pour braver les tempêtes & les calmes.

A *Pékin* la coutume assise sur un siege de fer dirige les esprits, écarte les nouveautés, borne les progrès des arts, & fait sans-cesse l'éloge du passé.

A *Paris* le génie des découvertes agite tous les esprits. Le succès de la veille est d'un bon augure pour le lendemain, & jamais on n'a pu dire avec plus de vérité.

Nil actum reputans si quid super esset agendum.

En *Chine* toutes les sectes sont permises, & l'on n'entend parler d'aucune.

En *France* une seule est reconnue; & les querelles, les partis, les erreurs abondent.

Les *Chinois* daignent à peine nous compter pour quelque chose, & nos livres sont remplis de nos hommages bas, fades, pour ce prétendu peuple de sages.

Rosalie & Cléone.

Toutes deux ont reçu de la nature, la beauté, la taille & les graces, le desir & le talent de plaire, l'esprit qui amuse, la douceur qui intéresse, enfin ce qu'on trouve quelquefois dans le monde & toujours dans les Romans.

O 2

Digitized by Google

Rosalie plus aimable que sage remercie la fortune qui lui offre ses faveurs par la main d'un homme dont son cœur a fait choix.

Cléone heureuse de sa vertu rejette jusqu'à l'idée d'une félicité accompagnée de remords.

Sa compagne vit dans une maison richement décorée, traverse les rues dans un char superbe, & vole étaler au spectacle ses charmes & leur empire.

La premiere tristement réfugiée dans une chambre obscure & solitaire, doit sa subsistance au travail de ses mains.

L'économie du superflu prépare à l'une l'aisance si nécessaire après la satiété des plaisirs, & le repos après la fatigue.

L'autre ne voit dans l'avenir que des craintes, l'horreur des besoins, le mépris qui suit la pauvreté.

Toutes deux parviennent à l'âge où il n'existe plus ni graces, ni beauté; l'une a toujours les mains ouvertes pour répandre, l'autre tendues pour recevoir. Sans doute il faut admirer *Cléone*, mais qui a droit de blâmer *Rosalie* ? L'exemple des trois quarts de la terre l'absout. Les pauvres & ses Serviteurs la bénissent; & les vertus stériles de *Cléone* sont oubliées comme elle. Le monde la loue & l'abandonne; il blâme *Rosalie* & la recherche. Est ce que nous nous serions mépris sur ce qui s'appelle la vertu?

Un Bel-Esprit & un Sot.

Le Bel-Esprit doute de ses succès, & n'est

jamais rassasié de cette gloire qui le tourmente. Il se blase sur ses productions, & daigne à peine y revenir, tant il est persuadé qu'un fond médiocre ne vaut pas le travail de la lime.

Le Sot a cette cruelle abondance qui ne suppose ni choix, ni goût, ni finesse; cette gaieté qui nait de l'amour-propre satisfait, & cette satisfaction qui insulte à la timidité du talent modeste & recueilli.

Le premier est envié ou craint, persécuté ou négligé ; on le sert par intérêt, ou on le protege par vanité; il n'a point d'amis. Quelques bienfaiteurs fastueux l'humilient en le secourant.

Le second est recherché. Il occupe les premieres places. Les grands l'appellent, parce qu'il leur sert d'ombre. Les gens d'esprit le percent d'Epigrammes, & le consolent avec un mot. Il n'exige rien, il obtient tout. Sans prétentions apparentes, il recueille tous les suffrages.

On rencontre l'un avec plaisir ; on épie ses discours plutôt qu'on ne l'écoute ; s'il est caustique, on s'en prend à son cœur ; s'il est doux, on le soupçonne d'hypocrisie ; l'adresse chez lui est fausseté.

On va au devant de l'autre ; on applaudit à tout ce qu'il dit, parce qu'on ne l'écoute pas ; s'il se permet un mot méchant, on s'en moque au-lieu de s'en facher. S'il est fade, c'est bonté de caractere. S'il n'est pas gauche, on le dit plus fin qu'il ne paroit.

Comment peut-on envier ce don funeste? ô sots ! Famille innombrable & toujours renaissante, continuez à régner sur la terre. Elle vous

Digitized by Google

appartient. Tenez toujours dans la médiocrité le talent créateur, l'Artiste distingué, le Virtuose célebre, le génie laborieux; emparez vous de tout. Vous êtes les plus nombreux, les plus anciens, les plus opiniâtres. Que peut-on vous opposer? La raison, vous ne l'entendez point. L'expérience, vous ne la connoissez pas.

LETTRE

à Monsieur N., membre du corps Helvétique, sur la tenue prochaine des Etats généraux.

EXTRAIT.

Les devoirs sacrés qui vous retiennent, Monsieur, au bord d'un lac aussi paisible que vos Etats, n'ont pas, sans doute, fermé votre cœur à l'amitié; je l'invoque en faveur de ma patrie; ce motif est fait pour vous intéresser, vous dont l'humanité n'est pas bornée par les monts glacés qui vous séparent, pour ainsi dire, du reste du monde. Citoyen d'un pays heureux & libre, magistrat constitué par vos freres, que vous faites jouir de toute l'existence, de toute la dignité d'hommes, vous voudriez voir au moins autant de bonheur dans des climats plus favorisés de la nature; vous me demandez si la Nation françoise pourra, dans les grands jours de son assemblée générale, remédier à tous les maux qui la dévorent. Je ne puis vous répondre qu'en vous montrant la source & la

Digitized by Google

filiation de ces maux cruels. Le tableau du malheur public amenera naturellement celui des ressources que j'apperçois; & si l'un & l'autre vous paroit bien tracé, si vous trouvez mes réflexions & mes expressions judicieuses, aidez-moi à les publier, à payer ce tribut que la mere commune a droit d'exiger, & qui n'est pas agréable à tous ses enfans. Que ma foible voix, parvenue jusqu'à vous, s'éleve sous vos auspices, dans l'asyle de la liberté; elle y acquerra de la force, elle produira plus d'effet.

Vous connoissez la France, pour l'avoir habitée & parcourue; n'est il pas vrai que la nature sembloit en avoir éloigné l'indigence & la misere ? De riches moissons, des fruits délicieux y naissent abondamment sous un ciel fortuné, dans une contrée qui, étendue de l'Est au couchant, & du Nord au midi, réunit les avantages de toutes les températures. Les troupeaux s'y multiplient & s'élevent comme l'herbe qui les nourrit; de vastes forêts l'ombragent & l'embellissent, en fournissant aux usages d'agrément ou de nécessité; des fleuves navigables l'arrosent & la parcourent dans tous les sens; ses côtes baignées par l'Ocean & la Méditerranée, ses ports, ouverts aux nations, abri sûr & commode pour toute espece de vaisseaux, lui facilitent le commerce des deux mondes. Au milieu de tant de biens, le peuple est aimable & doux comme le climat qu'il habite. Cependant il est malheureux, & même il l'a presque toujours été. Sorti des forêts de la Germanie, il en conserva longtems les mœurs sauvages; chasseur

Digitized by Google

& guerrier sous ses premiers Rois, qui étoient freres, il ne s'occupa que du partage, toujours sanglant, de la Monarchie; cet état de guerre continuelle, & souvent heureuse, donna lieu à la division des terres conquises, d'où naquit le système féodal, alliance défensive, qui protégeant nos ancêtres contre de nouveaux usurpateurs, les rendit chez eux turbulens & misérables, en fit des soldats, & jamais des citoyens. C'est dans l'institution féodale qu'on voit s'enraciner & s'exalter cette fureur insensée, nommée gloire des armes, si funeste aux François, fureur que Tacite avoit remarquée dans la Germanie, notre berceau. Il nous montre les Germains, livrés à des combats interminables, armés jusques dans leurs foyers; passionnés pour la guerre & l'indépendance; ennemis de l'agriculture, des loix & des arts: c'est dans ces mêmes institutions qu'on voit la source de nos idées politiques, source assez pure, parce qu'elle tenoit à la simplicité de ces tems anciens, où elle auroit produit quelque bien, si la guerre ne l'avoit pas détournée & empoisonnée. L'historien romain nous découvre encore cette source dans la Germanie, lorsqu'il dit que *les Chefs y décidoient les affaires de peu de conséquence: mais que les grands objets étoient soumis au jugement de la nation assemblée.* Par un effet de ces principes, pendant la premiere & la seconde race, la nation s'assembla régulierement pour statuer, devant ses Rois, sur la paix, la guerre, les impôts, & autres grands objets du Gouvernement. Quand nous n'aurions pas de

Digitized by Google

monumens autentiques du pouvoir législatif de ces assemblées nationales appellées *champs de Mars*, & *champs de Mai*, nous n'en serions pas moins sûrs de l'existence de ce pouvoir, parce qu'une nation ne s'assemble pas pour rien; elle ne s'assemble pas sous des Rois despotes qui ne la convoquent point. Mais nos anciens annalistes nous ont transmis les formules & les décrets de ces grands jours; & il est impossible d'y trouver le moindre vestige de l'autorité absolue; il est impossible de n'y pas voir la balance de l'aristocratie & de la démocratie, le contrepoids de la puissance royale. En voici quelques preuves. Le plus ancien de nos historiens dit, en parlant des assemblées du champ de Mars : *Rex sedebat in sellâ regiâ, præcipiebatque quidquid à Francis decretum erat.* Dans ses capitulaires, Louis le débonnaire dit : *Quamquam summa hujus ministerii in nostrâ personâ consistere videatur, tamen & divinâ autoritate, & humanâ ordinatione, ità per partes divisum esse cognoscitur, ut unusquisque vestrum in suo loco & ordine partem nostri ministerii habere cognoscatur.* Le Roi Clotaire II (dans Aimoin, *de Gest. Franc.*) fait lui-même l'énumération des objets dont s'occupoient ces assemblées, & il reconnoit leur autorité. *On les convoque*, dit-il, *parce que tout ce qui regarde la sûreté commune doit être examiné & réglé par une délibération commune; & je m'y conformerai à tout ce qu'elles auront résolu.* La loi salique, le plus auguste monument de la jurisprudence françoise, fut établie de la même maniere. *Dictaverunt salicam legem proceres ip-*

Digitized by Google

sius gentis ... decretum apud regem & principes ejus & apud cunctum populum, dit la préface de cette loi. Les additions qui y furent faites par Clotaire & Childebert, les loix de Dagobert, & toutes celles de ce tems, expriment le consentement de la nation. *Unà cum Francis suis tractavit; placuit atque convenit inter Francos, & eorum proceres.* Les chartres même, accordées par les Rois, expriment la sanction du peuple assemblé : *Ego Childebertus Rex, unà cum consensu & voluntate Francorum... Ego Clotarius III, unà cum patribus nostris episcopis & optimatibus, de consensu fidelium nostrorum* (Mably, *Observ. sur l'Hist. de Fr.*) Charlemagne ayant ajouté quelques dispositions à la loi salique, voulut qu'elles fussent proposées & agréées dans l'assemblée générale ; *ut populus interrogetur de capitulis quæ in lege noviter addita sunt, & postquam omnes consenserint, suscriptiones vel manu firmationes suas in ipsis capitulis faciant.* Un capitulaire de Charles le Chauve, de l'an 864, dit positivement, *Lex consensu populi fit, & constitutione Regis*; dans l'assemblée générale tenue à Crecy, sous le même Prince, en 873, les loix de Charlemagne & de Louis le Débonnaire furent confirmées par le libre consentement de la nation, *Capitula avi & patris nostri, quæ Franci pro lege tenendâ judicaverunt.* Une loi de l'an 803 dit : *lorsqu'il s'agira d'établir une nouvelle loi, la proposition en sera soumise à la délibération du peuple ; & s'il y a donné son consentement, il la ratifiera par la signature de ses représentans.* (Capit. vol. I. p. 194.) Une re-

Digitized by Google

quête ayant été, dans la même année, présentée à Charlemagne, par une de ses Provinces, il répondit aux députés, que n'ayant pas lui seul l'autorité législative, il exposeroit leur demande à la premiere assemblée générale. (Capit. Vol. I. p. 405-409.) Un autre Capitulaire nous apprend de quelle maniere les requêtes étoient approuvées dans l'assemblée générale. On lisoit à haute voix les propositions; le peuple étoit prié de déclarer s'il donnoit, ou s'il refusoit son consentement. Quand les membres représentans crioient trois fois, *nous en sommes contens*, le Capitulaire étoit confirmé par la signature du Roi, du clergé & des principaux Laïques. (Capit. Vol. I. p. 627.) Un Capitulaire de Charles le Chauve, de l'an 851, (Vol. II. p. 47.) prouve que le Souverain ne pouvoit refuser son consentement à ce que la nation assemblée avoit arrêté. Les Rois même, dans la seconde race, étoient élus par le choix du peuple: *Pepinus per electionem omnium Francorum in regni solio sublimatus est.* (Recueil de Bouquet, tom. 5. p. 9.) Ce fut avec le consentement de l'assemblée générale que ce Prince établit ses deux fils, Charles & Carloman, pour régner ensemble. *Unà cum consensu Francorum, & procerum suorum.* (S. Dionys. Capit. Vol. I. p. 187.) Hincmar, qui vivoit peu de tems après Charlemagne, parlant des assemblées générales, qu'il appelle *plaids*, dit qu'elles étoient composées de toute la nation: *in placito generaliter universorum majorum, tam Clericorum quam Laïcorum, conveniebat.* Il y avoit des places distin-

Digitized by Google

guées; mais cette distinction même prouve que toute la nation étoit convoquée, au moins par ses représentans : *Comites, vel principes, honorificabiliter à cæterâ multitudine segregabantur*, (Hincmar Oper. Vol. 2. C. 29. 35. p. 114. 211.) Agobard, Archevêque de Lyon, décrivant l'assemblée nationale de l'an 833, à laquelle il avoit assisté, dit : *Conventus extitit ex episcopis, viris illustribus, collegio quoque abbatum & comitum, promiscuæque ætatis & dignitatis populo*; cette expression, *cæterâ multitudine*, dans Hincmar, & celle de *populo*, dans Agobard, désignent l'une & l'autre l'ordre inférieur des hommes libres, connu depuis en France sous le nom de Tiers-Etat. Quant aux impôts, les anciens monumens historiques prouvent unanimement que la propriété des Francs n'étoit sujette à aucune taxe fixe, que l'Etat n'exigeoit d'eux que le service militaire, à leurs dépens; les Rois ne subsistoient presque que de leurs domaines, de quelques petites amendes, & autres produits de l'administration de la Justice; toute subvention, ou subside extraordinaire, étoit libre, & ne s'accordoit que dans l'assemblée générale; on l'appelloit *bienveillance* ou *don-gratuit*; le nom s'en est conservé jusqu'aujourd'hui. La propriété, qui étoit sacrée, inattaquable, chez les anciens Germains, le fut également chez les François leurs descendans, jusqu'à la fin de la seconde race; on peut voir les preuves nombreuses de cette importante vérité dans l'Esprit des Loix. Liv. 12. 13, & dans les Observations de l'abbé Mably sur l'Histoire de France, p.

Digitized by Google

247. 267. Enfin le ſtyle uniforme des Capitulaires ſuffit pour prouver que l'ancienne aſſemblée nationale exerçoit le pouvoir légiſlatif ; & ſi l'on déſire à cet égard de plus grands éclairciſſemens, on les trouvera dans l'ouvrage intitulé, *les Origines ou ancien Gouvernement de France*, t. 3. p. 87.

Il eſt donc prouvé que ſi nos peres étoient féroces, ils n'étoient point eſclaves dans leur aſſociation primitive, durant les premiers ſiecles de la Monarchie françoiſe. Ils le devinrent ſucceſſivement. Les Rois de la troiſieme race ne convoquerent point l'aſſemblée nationale pendant le long période qui s'écoula depuis Hugues Capet juſqu'à Philippe le bel ; mais ils conſultoient les Evêques & les Barons ſur les nouvelles loix qu'ils vouloient établir. C'eſt avec une extrême circonſpection qu'ils exerçoient la puiſſance légiſlative : on le voit dans l'ordonnance de Philippe-Auguſte, donnée en 1206 ſur les Juifs ; c'eſt moins un acte de l'autorité royale qu'un traité particulier entre le Roi, la Comteſſe de Champagne, & le Sire de Dampiere : on le voit dans l'ordonnance de Louis VIII, donnée en 1225 ſur le même objet ; c'eſt un contrat entre le Roi & les Nobles de ſon royaume ; *les Etabliſſemens* même de S. Louis ne furent point publiés comme des loix écrites & générales, mais ſeulement comme un code de loix coutumieres, deſtinées à ſervir de regle dans l'étendue des domaines de la Couronne ; leur ſageſſe les fit adopter dans toute la France. Toutefois cette réſerve, que nos Rois n'eu-

Digitized by Google

rent pas tous au même dégré, ne pouvoit pas produire de grands biens, ni compenser la perte de la liberté nationale; elle fut détruite par la féodalité. L'ordre public & l'union civile ne pouvoient subsister sous la tyrannie des grands vassaux. La propriété même, la premiere base politique, ne fut point respectée par ces maîtres qui devenoient chaque jour plus nombreux, plus ambitieux & plus injustes. Eux-seuls s'étant assuré la possession héréditaire de leurs domaines & de leurs dignités, éleverent leur puissance contre la puissanc eroyale. Ils affoiblirent celle-ci, par le droit qu'ils s'arrogerent de rendre la justice dans leurs terres. Cette prétendue justice distributive fut une source d'iniquités & de vexations, autorisées par la foiblesse des Rois de la seconde race, par les désordres qu'exciterent les déprédations des Normands. Cette époque du changement de la constitution françoise est l'époque du malheur public, & mérite singulierement d'être remarquée dans notre histoire. A la fin de la seconde race les Rois étoient sans force, & les peuples sans liberté, sans existence civile. Aux douceurs que les hommes attendent de la société, l'anarchie substituoit tous les maux qui l'accompagnent. Les nobles, sans frein, sans lumieres & sans humanité, opprimoient leurs sujets, & faisoient une guerre continuelle à leurs voisins & au Roi. Tout grand propriétaire avoit érigé son domaine en une baronie indépendante; la formalité de rendre hommage au Souverain étoit le seul acte de dépendance auquel des barons insolens voulussent bien se

Digitized by Google

ſoumettre ; & cet acte ne les engageoit qu'autant qu'ils le vouloient bien. Cet état de violence & d'eſclavage n'eſt marqué dans nos annales que par des événemens atroces, des guerres ſans fin, comme ſans motifs, & des folies cruelles; à ces triſtes effets, il faut ajouter l'ignorance, l'aveuglement de l'eſprit humain. Tant que les hommes ne jouiſſent pas d'un gouvernement réglé, & de la ſûreté perſonnelle qui en eſt la ſuite, ils ne ſongent guere à polir leurs mœurs, à cultiver les ſciences & les arts. Auſſi dans ces tems malheureux à peine connoiſſoit-on le nom de littérature ou de philoſophie; les perſonnes du plus haut rang, & chargées des plus grands emplois, ne ſavoient ni lire, ni écrire. La tradition des événemens paſſés étoit perdue ou défigurée dans des chroniques remplies de fables abſurdes. Les loix mêmes publiées par les nations étrangeres qui s'étoient établies en Europe, perdirent leur autorité. & l'on y ſubſtitua des coutumes vagues & biſarres. Pendant quatre cents ans la France ne produiſit pas un ſeul écrivain qui mérite d'être lu, ſoit pour l'élégance du ſtyle, ſoit pour la juſteſſe des idées; & dans ce long eſpace on citeroit à peine une ſeule invention utile ou agréable à la ſociété. Enfin la religion chrétienne dont les préceptes ſont fixés dans les livres ſaints avec une préciſion qui ne ſembloit pas permettre de les altérer, la religion chrétienne ſe corrompit dans ces ſiecles d'obſcurité, & dégénéra en une ſuperſtition groſſiere. En embraſſant le Chriſtianiſme, les nations bar-

Digitized by Google

bares n'avoient fait que changer l'objet de leur culte, sans en changer l'esprit. Ils cherchoient à se concilier la faveur du vrai Dieu par les mêmes moyens qu'ils employoient pour appaiser leurs idoles; les François leurs descendans, toujours souillés de sang & de vices, oppresseurs & opprimés, au-lieu d'aspirer à la sainteté, qui seule peut rendre l'homme agréable à l'auteur de tout bien, croyoient remplir leurs obligations en se soumettant scrupuleusement à des pratiques extérieures & puériles. La religion, suivant l'idée qu'ils s'en étoient formée, n'exigeoit rien de plus; & ils mettoient constamment les cérémonies à la place des vertus. Les pratiques extravagantes déshonoroient l'humanité, les pratiques expiatoires la corrompoient. Par des pélérinages, par des dons faits aux églises, on se flattoit de mériter les indulgences, & de racheter les plus grands crimes; chacun les commettoit pour ainsi dire en sûreté de conscience, durant ses plus beaux jours, & il remettoit jusques dans sa vieillesse les actes commodes de sa prétendue résipiscence. C'est un monument remarquable, à ce sujet, que l'instruction d'un évêque du septieme siecle, canonisé par l'église romaine, St. Eloi, évêque de Noyon. Il ne parle à ses ouailles que de visiter les églises, de répéter le *Credo* & le *Pater*, de prier les saints, de racheter son ame, en offrant des dons & des dixmes au Clergé; enfin dans une longue description des devoirs d'un bon chrétien (elle se trouve dans le Recueil de Dachery, Vol. II. p. 94.) le saint Prélat ne fait

Digitized by Google

fait aucune mention ni de l'amour de Dieu, ni de la charité, ni de la soumission aux loix, ni de la justice, ni de la réforme des mœurs. On croyoit pouvoir, sans tant de gêne, pratiquer le Christianisme. Les moines prêchoient & favorisoient ces opinions, qui leur étoient utiles; les ecclésiastiques n'étoient pas en état de réformer l'église, ni d'enseigner une morale plus pure. La plupart n'entendoient pas les prieres qu'ils étoient obligés de réciter; quelques-uns ne pouvoient pas même les lire; & quant à leurs mœurs, les loix faites, à cette époque, pour les réprimer, sont scandaleuses. Pourquoi tant de maux spirituels & temporels? parce que l'homme étant ici-bas dans l'usage de la vie, ayant été destiné à la jouissance des biens de ce monde, quand il n'en jouit pas sous la protection d'une loi humaine & raisonnable, le spirituel se dégrade en lui par les souffrances corporelles; pour qu'un homme soit bon & sage, il faut qu'il vive, dans toute l'étendue du terme. Entre le crime & la misere l'homme tyrannisé descend, pour ainsi dire, à l'état de la bête. Ceux qui l'écrasent, après l'avoir subjugué, le dépravent; ils sont la source de tous ses vices; il vaudroit bien mieux pour eux comme pour lui, qu'il fût errant, sauvage & sans loi, que d'obéir à des loix injustes. Tout ce qui est contre l'ordre, tout ce qui le détruit par les moyens donnés pour l'établir, est affreux; c'est une profanation, un sacrilege dont les suites sont terribles; l'état le plus corrompu de la société est celui où les hommes ont perdu

Digitized by Google

leur indépendance & leur simplicité des mœurs primitives, sans être arrivés à ce dégré de civilisation où un sentiment de justice & d'honnêteté réprime les passions cruelles ; cet état corrompu fut celui des François, jusqu'au onzieme siecle, parce que la liberté leur fut ôtée, parce que *leur loi* fut détruite. Quand ils possédoient cette loi, sans doute ils étoient bien loin encore de la pureté des mœurs & de la perfection du Gouvernement. Mais ils venoient de se réunir en corps, ou du moins leur association n'étoit pas très-ancienne ; & comme un bon arbre planté dans une terre fertile, produit nécessairement de bons fruits, la liberté civile auroit enfin procuré aux François le bonheur & la paix ; cette liberté périt quand les assemblées nationales, quand *les Champs de Mars & de Mai* firent place aux *Etats-généraux*. Convoqués, pour la premiere fois en 1302, & pour la derniere en 1614, les Etats-généraux n'avoient point droit de suffrage pour la promulgation des loix, ils ne possédoient point de jurisdiction qui leur fût propre. D'abord l'ignorance & l'anarchie avoient introduit les loix coutumieres. Pendant le neuvieme & le dixieme siecle, tout fut décidé en France par des coutumes. Dans cet intervalle il ne paroit pas qu'on ait convoqué l'assemblée générale, ni qu'elle ait une seule fois exercé la puissance législative. Le dernier des Capitulaires, recueillis par Baluze, fut donné en 921, par Charles le simple. Depuis cette époque, jusqu'à la premiere Ordonnance des Rois de la troisieme race, insérée dans la collection de Lauriere, il s'é-

Digitized by Google

cours 130 ans. La premiere Ordonnance qu'on puisse regarder comme un acte de législation s'étendant à toutes les Provinces du royaume, est celle de Philippe-Auguste, datée de 1190. (Ordon. tom. I. p. 1. 18.) Les Ordonnances antérieures au regne de Philippe-Auguste contiennent des réglemens dont l'autorité ne s'étendoit pas au delà des domaines de la Couronne. Lorsqu'après ce long & funeste sommeil la nation voulut se réveiller, il n'étoit plus tems; l'ancien esprit ne subsistoit point dans les *Etats-généraux*, l'ancien droit étoit usurpé. La forme même de ces nouvelles assemblées prouve à quel point elles différoient des anciennes. Le Roi s'adressoit à tout le Corps assemblé en un même lieu, & lui exposoit les objets pour lesquels il l'avoit convoqué; les députés des trois ordres se réunissoient & préparoient leur cahier ou mémoire; le Roi l'examinoit dans son Conseil, & rendoit une Ordonnance qui n'étoit pas adressée aux trois Ordres en commun. Quelquefois le Roi l'adressoit à chaque Ordre en particulier, où il faisoit mention des trois Ordres; quelquefois il n'y étoit question que de l'assemblée de celui des Ordres auquel l'Ordonnance étoit adressée; souvent même on n'y faisoit aucune mention de l'assemblée des Etats qui avoient suggéré l'idée de faire la nouvelle loi. (Préf. du tom. III. des Ord. p. 20.)

Les Rois de France commencerent donc à s'emparer de l'autorité quand les assemblées nationales la perdirent. Ils ne hasarderent, comme nous l'avons dit, les premiers actes de

P 2

Digitized by Google

légiflation qu'avec beaucoup de réferve, & ils ne prirent point d'abord le ton de maîtres. Mais peu à peu ils le devinrent; quelque soit aujourd'hui leur pouvoir, il eft fort différent de ce qu'il fut dans fon origine. Obfervons les dégrés, les moyens par lefquels il s'eft tant accru; il eft intéreffant de fuivre la marche de ces Rois, plus ou moins habiles, mais toujours heureux dans leurs projets d'élévation.

Dans les fiecles malheureux qui précéderent le douzieme, trois grands objets font dignes d'être remarqués; les croifades, l'inftitution de la chevalerie, & l'affranchiffement des Communes. Ces événemens fameux contribuerent à éclairer le Gouvernement; à fixer la balance de l'autorité, à adoucir les mœurs; & peut-être qu'ils empêcherent la nation de fuccomber fous le poids de fes maux. Les Croifés en marchant vers la terre fainte, traverferent des pays mieux cultivés, des Etats mieux gouvernés que les leurs; ils virent le commerce des villes libres d'Italie, la puiffance maritime de l'Empire d'Orient, & la magnificence de Conftantinople, qui étoit alors la plus grande, la plus belle ville de l'Europe, & la feule où il reftât quelque trace de l'ancienne politeffe, dans les mœurs & dans les arts. Les Croifés trouverent dans l'Afie les débris des fciences que les Califes avoient fait naître dans leur Empire; ils trouverent auffi, dans les Souverains qu'ils alloient combattre, des fentimens généreux dont ils nous ont fait une peinture affez vive. Tous ces objets étendirent les idées; affoiblirent les

préjugés des François ; de retour dans leur Patrie, ils y vanterent beaucoup ce qu'ils avoient admiré dans leurs expéditions ; & on leur doit les premiers rayons de la lumiere qui dissipa les ténebres de notre ignorance & de notre barbarie. Le même esprit guerrier qui avoit engagé tant de nobles à prendre les armes pour la défense des pélerins outragés dans la Palestine ; en excita d'autres à se déclarer les protecteurs & les vengeurs de l'innocence opprimée en Europe. Tel fut le motif de l'institution de la chevalerie, dont les qualités distinctives étoient la bravoure, l'humanité, la justice & l'honneur. La religion qui se mêloit à toutes les institutions & à toutes les passions de ce tems-là, exaltoit les qualités des chevaliers par un mélange d'enthousiasme romanesque qui nous étonne aujourd'hui. Ainsi la chevalerie qui allioit d'une maniere si étrange la piété & la galanterie, fut utile à la nation, en ce qu'elle rendit la guerre moins féroce, la bienfaisance plus générale, & les mœurs plus douces. Ce double effet salutaire des Croisades ne se fit sentir que lentement ; leur influence sur la propriété, sur l'état civil, & sur l'autorité royale, fut plus immédiate & plus prompte. Epuisés par les guerres d'outremer, les nobles vendirent à vil prix leurs terres que les Rois réunirent à leur domaine ; d'autres barons ayant péri dans les combats, sans laisser d'héritiers, leurs fiefs revinrent au Roi, leur suzerain. Dans le même tems, Louis le gros, voulant élever une nouvelle puissance capable de balancer celles des grands Vassaux, donna

Digitized by Google

des priviléges aux villes situées dans ses domaines, il en affranchit les habitans, il leur permit de se gouverner par un Conseil & des Magistrats de leur choix. Les grands barons suivirent l'exemple du Monarque, & accorderent aussi aux villes de leur territoire des *Chartres de Communauté*. Louis X, & Philippe son frere, par des Ordonnances rendues en 1318, déclarerent tous les François libres. Les bourgeois, députés des villes affranchies, furent admis à l'assemblée générale de la nation; enfin l'affranchissement fit naître l'industrie & le commerce, il contribua à répandre les lumieres, & à réformer les mœurs. Mais ces grands biens ne furent opérés que par l'augmentation de la puissance royale. Le domaine des Rois, s'étant accru de la propriété des barons, la Monarchie gagna sur eux tout ce que l'aristocratie perdoit en terres & en sujets. Les justices royales, établies à peu près sous les mêmes regnes, fortifierent encore l'autorité du Roi. Enfin si le Gouvernement François ne fut pas, à cette époque, régénéré par la justice & par la liberté, au moins il devint plus stable, il réunit la nation en un corps solide, il l'empêcha de se détruire par les rigueurs féodales & les guerres intestines.

L'autorité royale qui avoit jetté de profondes racines, s'éleva au plus haut point, & s'affermit pour toujours, par l'expulsion des Anglois que la guerre avoit rendus maîtres de plusieurs provinces de France. Charles VII leur vainqueur, Charles VII devenu l'heureux conquérant de son royaume, s'y trouva très puis-

Digitized by Google

fant, & profita de la réputation que ses succès lui avoient acquise. Sous prétexte d'avoir toujours sur pied une armée capable de repousser les nouvelles attaques de l'Angleterre, ce prince, en licenciant ses autres troupes, conserva un Corps de 9 mille hommes de cavalerie & de 16 mille d'infanterie; il assigna des fonds pour la solde de ces troupes; il les distribua dans les différentes places de son royaume, & nomma des officiers pour les commander; la milice féodale, composée de vassaux rassemblés par les Barons, n'étoit point comparable à un Corps de soldats toujours exercé à la guerre, & elle perdit sa renommée. Ce ne fut donc pas Louis XI, comme nos historiens l'ont faussement avancé, mais bien Charles VII, qui mit les Rois de France *hors de page*, car les commencemens font tout dans ces grandes affaires. Tout favorisa Charles VII, dans le projet qu'il avoit formé d'étendre sa prérogative, & d'anéantir l'aristocratie. La Noblesse s'étoit épuisée dans les longues guerres contre les Infideles & contre les Anglois; plusieurs familles s'étoient éteintes, & leurs fiefs avoient été réunis à la couronne, d'autres fiefs tomberent en héritage à des femmes; d'autres furent appauvris par des donations faites à l'Eglise, ou déchirés par des héritiers collatéraux. Avec ces avantages & celui d'un Corps de troupes réglées, Charles VII ne craignit point d'être contrarié dans ses vues. Il fut le premier Roi de France qui, par un simple Edit, & sans assembler les Etats-généraux, leva des subsides extraordinaires sur son peuple

Digitized by Google

Il eut même assez d'autorité pour rendre perpétuelles différentes taxes qui jusqu'à lui avoient été imposées accidentellement, & pour un tems fort court.

Louis XI suivit les plans de son pere, & consomma la révolution par les moyens odieux que lui suggéroit son mauvais génie. Pour abaisser les Nobles, Louis XI sema la division parmi eux; il les poursuivit, malgré leurs priviléges; il les condamna souvent à une mort infâme, & il donna tous les grands emplois à des hommes vils & de bas état. Afin d'être plus absolu, il augmenta le nombre des troupes réglées & les revenus de la couronne. Enfin Louis XI gouverna les Etats-généraux; il enseigna le premier aux autres princes le secret funeste d'attaquer la liberté publique, en commençant par empoisonner la source d'où elle découle. Son fils Charles VIII se crut assez puissant pour conquérir le royaume de Naples; il le conquit en effet, & il le perdit aussitôt. Cette expédition qui allarma les Princes européens, & qui fit naître entr'eux le systême de l'équilibre du pouvoir, cette expédition augmenta en France la disette d'hommes & d'argent, & n'influa point sur le Gouvernement. Les guerres d'Italie furent la manie de la nation, sous Louis XII & sous François I. Mais celui-ci fut le témoin ou la cause des plus grands malheurs. Des maux d'une nouvelle espéce naquirent en France pendant le regne de François I, prince généreux, brave, spirituel, qui, malgré ses grandes qualités, ne laissa pas que de vérifier le mot lâché contre

Digitized by Google

lui par son prédécesseur : *le gros garçon gâtera tout.* Il ne fut point la cause du schisme qu'il vit naître dans l'Eglise, & qui pendant plusieurs siecles a tant fait couler de sang, tant fait commettre de crimes; mais on peut justement lui reprocher les funestes effets du concordat & de la vénalité des charges de magistrature. Ces deux moyens s'entr'aiderent pour opérer le mal, pour corrompre les esprits & les mœurs. Avant le concordat, par lequel François I & Leon X se donnerent l'un à l'autre (comme on le dit fort bien dans le tems) ce qui ne leur appartenoit pas, avant le concordat, les Evêques, les Abbés, les Chanoines étoient élus par les chapitres & par les communautés; d'un de leurs membres les corps faisoient leur chef; & ce choix donnoit à la vertu, à la science, un droit légitime, un encouragement utile. La nomination royale corrompit l'église, en y introduisant l'injustice, l'intrigue, l'ambition & l'esprit du monde; des plus importantes dignités ecclésiastiques, la nomination royale fit un métier, &, ce qu'il y a de pis, un métier d'homme de cour. Avant qu'on eût vendu les charges de magistrature, elles étoient données aux plus dignes. Le jurisconsulte & l'avocat célebre présidoient le tribunal, après l'avoir éclairé. La vénalité, qui annoblit ce qui est vil, & avilit ce qui est noble, qui met la fortune au-dessus de la vertu, la vénalité des charges joignit, pour le malheur du monde, la corruption de la justice à la corruption de l'Eglise.

Dans cette France, si peu heureuse & si peu sage, dans ce champ si fécond en crimes, l'épouse de Henri II vint en semer encore avec ses Italiens, plus funestes que les guerres d'Italie. On connoit les maux affreux produits ou fomentés par cette Reine & par ses enfans, on connoit leurs moyens détestables, qui étoient la licence des mœurs & la fureur des guerres de religion. Quelques loix assez sages sont le seul monument sur lequel nous puissions arrêter nos regards durant cette époque, où tous les vices de l'Italie passerent les monts, & se naturaliserent parmi nous. Ils y avoient détruit toute espece de vertu, & jusqu'au caractere national; lorsque, pour notre bonheur, un Prince aimé des cieux vint nous conquérir. Sa franchise & sa générosité toucherent notre cœur, le changerent peut-être; & dans des circonstances affreuses, dans un regne assez court, il nous fit infiniment de bien; son fils Louis XIII, embarrassé par des sectaires devenus redoutables, dominé par des favoris, par des grands seigneurs insatiables, trouva, pour arrêter ces deux fléaux, un ministre doué d'un génie rare. Richelieu sût réprimer les sectaires, soumettre les grands, & abaisser la maison d'Autriche; mais il méprisoit les moyens doux & simples d'un gouvernement paternel. L'équité, le bonheur du peuple, la perfection des mœurs, sont trois objets assez importans, & qui n'entrerent point dans le code politique de ce ministre plus habile que vertueux; son Roi fut son idole; & il employa toutes ses ressources pour l'é-

Digitized by Google

lever, pour consolider l'ouvrage entrepris & avancé par Philippe le bel, par Charles VII & Louis XI.

On diroit que Richelieu a dirigé tous les Conseils de Louis XIV; ce Monarque qui, à tous les Gouvernemens connus, préféroit celui des Ottomans, ce Monarque fameux est entré dans les vues du Cardinal, & les a même passées; l'Espagne & les Indes enlevées à la maison d'Autriche, & données au sang de Henri IV; les sectaires opprimés, la noblesse affoiblie, ruinée, réduite à subsister par des emplois, par des mésalliances, & toujours sans puissance réelle, soit à la Cour, soit dans ses terres; l'imposition devenue presqu'arbitraire, l'armée & la magistrature soumise à l'autorité; tout cela atteste assez le despotisme d'un Roi avide de gloire, mais qui ne l'avoit point placée dans le contentement de ses sujets. Toutefois ce Roi avoit l'ame grande, beaucoup d'étendue, d'élévation dans les idées; & de grandes choses s'opérerent sous son regne. Quand il voulut être conquérant, il trouva des Condé, des Turenne, des Catinat; il aima les sciences & les arts, il protégea ceux qui les cultivent; & ils produisirent des merveilles dignes des plus beaux jours d'Athenes & de Rome; enfin Louis XIV fit faire un pas à la nation qui devint, par lui, brillante & polie; il donna son nom à un siecle mémorable, mais tant d'éclat fut effacé par les ombres de la mort. Le bon & le vrai ne se trouvent jamais dans ce long regne; il ne resta de ce Prince tant vanté qu'un nom plus

Digitized by Google

imposant que respectable, plus honoré qu'aimé. La minorité de Louis XV est remarquable par la licence des mœurs, & son regne par la licence des opinions. Ce nouveau malheur, joint à tous ceux qui l'ont précédé, à tous ceux qui l'ont accompagné, soit dans la paix, soit dans la guerre, peut à bon droit être nommé le complément, &, s'il est permis d'employer ce terme, la perfection du mal. L'esclavage, la guerre & l'impôt avoient, pendant des siecles, épuisé leurs funestes rigueurs sur la misérable nation françoise ; les Chefs, les préposés en tout genre, tous les grands, tous les riches, au lieu d'abjurer leurs iniquités, s'avisent tout à coup de s'y confirmer & de s'absoudre eux-mêmes, par l'impiété de leurs opinions ; l'athéisme & le matérialisme ayant détruit la conscience & les remords, le foible est resté sans espoir & sans appui ; en effet, ses maîtres étant persuadés que tout meurt avec eux, que les idées d'un Dieu & d'une autre vie sont vaines, leur avarice & leur inhumanité sont fort à l'aise avec de tels principes ; & il n'est pas étonnant que sous le dernier regne la nation ait été écrasée & méprisée avec une cruauté & une audace dont l'histoire offre peu d'exemples ; les sciences dégradées & écartées de leur véritable but, ont mis leur jargon & leur orgueil à la place des vérités & des sentimens utiles. On a prêché tout à la fois le despotisme & le républicisme, parce qu'on n'avoit plus de regle ; on a ébranlé les bases sacrées de la société, & tout est devenu indifférent & im-

Digitized by Google

moral. Le Roi qui pouvoit s'oppoſer au torrent; le Roi voluptueux & foible qui laiſſa tous les maux de tous les tems s'amonceler ſur la tête de ſes ſujets, mourut avant la vieilleſſe, abandonnant le trône à un jeune Prince dont la nation chérit la droiture & l'équité. Son premier choix lui concilia la faveur publique; ſes premiers Conſeillers furent des gens de bien; des orages de cour les ont écartés; mais avant leur retraite ils ont ſongé à l'unique remede qui pouvoit guérir les maux de la France, ils ont rappellé les opinions, les écrits politiques de quelques citoyens auſſi vertueux qu'éclairés; & la nation s'eſt habituée à entendre parler des *petit Etats*. Un miniſtre digne de favoriſer ce nouveau régime, l'a introduit dans quelques Provinces; une grande aſſemblée l'a étendu; une autre, plus grande encore, & plus ſolemnelle, eſt convoquée pour reſtaurer, pour régénérer la nation; de quels moyens ſe ſervira-t-elle pour opérer ce grand œuvre? c'eſt là demande que vous me faites, Monſieur; en y répondant je ne prétends pas diriger les plans & les motifs de cette auguſte aſſemblée; mais je puis vous dire hautement ma penſée, comme je la dirois à mes Concitoyens & à leurs répréſentans, ſi j'étois du nombre.

Les Etats-généraux ſont l'aſſemblée de la nation; or, la nation n'eſt pas ſeulement compoſée de la nobleſſe & du clergé. Il faut, ſans doute, reſpecter l'ordre établi; on ne veut point troubler le monde, ni ravir aux Nobles la preſſéance dont ils jouiſſent dans l'Etat. Mais

qu'ils nous disent le bien qu'ils ont fait en élevant un mur d'airain entre des créatures égales de droit, puisqu'elles sont toutes sorties de la main de Dieu qui leur a donné cette terre pour héritage ; égales de fait, puisque Dieu a accordé à toutes les mêmes facultés spirituelles & corporelles. Laissons l'état naturel, & considérons dans l'état social cette portion de l'humanité qu'on appelle la nation françoise ; aujourd'hui qu'elle est convoquée, elle ne peut l'être régulierement que dans sa totalité. Une assemblée essentiellement libre offrira-t-elle au monde le spectacle dangereux, le mélange adultere de la liberté & de l'esclavage ? osèroit-on, je ne dis pas exclure des Etats-généraux, mais y placer dans un ordre inférieur en pouvoirs le Tiers-Etat dont les vertus, les talens & les travaux en tout genre, ont maintenu, aggrandi & illustré l'Empire ? Egalement éloignée des deux extrêmes qui se touchent, placée entre le peuple & la noblesse, la bourgeoisie communiquant aisément avec ces deux Ordres, voit leurs vertus & leurs fautes, leurs lumieres & leurs erreurs ; elle doit nécessairement produire les hommes les plus vertueux, les plus éclairés ; & l'on peut croire que les bourgeois sont les meilleurs enfans de la patrie ; elle les appelle donc en ce moment auprès d'elle, & dans un nombre proportionné à celui des individus dont leur classe est composée....

Digitized by Google

Le vœu de l'auteur est exprimé dans la phrase qui termine cette lettre.

Voilà, Monsieur, ce que dans les circonstances présentes, & sauf votre meilleur avis, j'ai cru devoir dire à mes compatriotes, m'efforçant de saisir plutôt l'ensemble que les détails, & présentant moins la chose, que l'esprit dans lequel elle doit être faite. Je regarde les Etats provinciaux, & l'impôt unique capital, comme le seul remede qui nous convienne; & je suis si persuadé que ce double établissement est le vrai bien, que je prie le Ciel d'en inspirer la pensée au Roi, & au peuple assemblé dont le Roi est le pere. *Deus, judicium tuum regi da, & justitiam tuam filio regis.* Ps.

Je suis &c.

AUX PARLEMENS

après leur retour à leurs fonctions en 1788.

MESSIEURS,

J'avois juré de ne brûler d'encens que sur l'autel des Dieux, il gâte & corrompt les hommes.

Mais loin de le violer, je crois remplir mon serment quand au nom de mes Concitoyens, je viens dans le Temple de la Justice célébrer des Magistrats tels que Vous; faire retentir ses voutes sacrées de l'éloge de vos vertus, & de cel-

Digitized by Google

les du Souverain qui vous y rappelle après vous en avoir involontairement écartés.

Oui, Messieurs, ils sont des dieux pour moi, les Magistrats inaccessibles à la crainte, qui se dévouent pour leur Patrie, qui savent résister aux Rois, qui ne connoissent que la loi, qui n'envisagent que le Peuple, qui s'oublient, se dépouillent pour lui; qui immolent tout à leur devoir; & surtout qui les premiers présentent leur tête à l'orage, & l'exposent à ses foudres & à ses carreaux!

Ils sont des Dieux pour moi, les Rois qui souffrent la résistance, qui reviennent sur leurs pas; qui corrigent leurs erreurs ou celles de leurs Ministres, qui courbent leurs têtes devant les Nations, qui ne se croyent grands que par elles, qui leur rendent leur liberté envahie, leurs droits usurpés, & brisent le sceptre du despotisme de leurs propres mains!

Ils sont des Dieux pour moi! Les Ministres qui pleurent sur le sort des Peuples, qui lient leur destinée, qui confondent leur fortune avec celle de l'Etat; & dont les larmes prophétiques, & les sacrifices généreux, qu'ils ont d'avance mêlés aux nôtres, sont l'augure le plus infaillible, le garant le plus sûr de leur bonheur!

Ils sont des dieux pour moi! Les grands, les hommes éminens par leur rang ou par leur naissance, qui ne connoissent d'autre supériorité, qui ne réclament d'autre distinction que celle de leur zele pour la cause commune & de leur courage à la soutenir!

Ils

Digitized by Google

Ils sont des Dieux pour moi ! les guerriers qui refusent de verser le sang de leurs freres ; qui ne sont pas des meurtriers à gages, de vils oppresseurs de la liberté, qui savent & qui pensent qu'il est aussi honteux, aussi lâche d'asservir sa Patrie que glorieux de la défendre, de combattre & de mourir pour elle !

Ils sont des Dieux pour moi ! les Prêtres, les Pontifes, qui ne s'identifient pas avec l'Etre suprême, qui reconnoissent les loix de la justice & de l'équité, qui consentent & s'honorent d'être hommes & citoyens.

Ils sont enfin des Dieux pour moi ! les hommes justes de tous les états, qui aiment leurs semblables, qui respectent leurs droits, qui chérissent l'humanité, qui servent la patrie, qui adorent la vertu, qui ne respirent & ne vivent que pour elle !

Oui, vous êtes mes Dieux ! ô Necker ! ô Despremenil ! ô mon Roi ! ô vous tous Nobles ; Guerriers ; Magistrats ; Citoyens ; généreux défenseurs de la patrie & de la liberté ! Vous Bretons ; Bearnois ; Provençaux ; Dauphinois ! Vous tous qui l'avez soutenue, protégée, défendue ! Vous tous enfin par qui elle triomphe, & qui étiez prêts à tout sacrifier & à verser votre sang pour elle !

Et toi, divin Bergasse, vertueux ami, généreux citoyen ! Toi dont les malheurs, le courage & l'éloquente plume ont tant contribué au triomphe des Loix ! Pourrois-je t'oublier en célébrant leurs ministres, leurs défenseurs ! Pourrois-je encenser les Héros de ma patrie,

Digitized by Google

fans fléchir le genou devant toi! Non, non, tu feras auffi parmi les Dieux que mon cœur adore, & à qui je confacre à jamais ma vénération & mes hommages.

Pour vous, Meffieurs, quand je vous contemple dans ce Sanctuaire d'un œil refpectueux! Quand je penfe que tout ce que j'ai dit vous venez de le faire! que le tableau que j'ai tracé eft le réfultat auffi vrai que fublime de la révolution que vous venez d'opérer! que vous avez renverfé le defpotifme, prévenu la guerre civile, fauvé la liberté, la conftitution, l'état enfin de fa ruine. Ah, je crois voir les Dieux tutélaires de ce Royaume! je crois chanter leurs louanges! & brûler en votre honneur l'encens de la nation fur les Autels de la patrie!

Mais, quand je vous vois uniquement occupés du bonheur du Peuple, remettre vos pouvoirs entre fes mains!... Quand je fonge à cette affemblée augufte, objet de vos demandes & de vos réclamations; fruit de vos combats & de vos facrifices; terme fortuné de tous vos efforts & de tous vos vœux! Quand je penfe au Roi qui la préfide, aux hommes qui la compoferont; à l'efprit qui la dirigera, aux fentimens qui vont l'animer, aux loix qu'elle va faire, à la conftitution qu'elle va nous donner!... Alors je n'ai plus d'expreffion pour célébrer tant d'héroïfme, tant de bienfaits, tant de vertus! Je me contente d'annoncer à la France fon bonheur, un grand exemple au monde entier, & je laiffe à l'avenir, au tems où les droits de l'homme reconnus, ceux des Nations refpectés, les faintes Loix de la nature

Digitized by Google

établies, & gouvernant les hommes sans contradiction, leur auront appris à connoître le prix de la justice & de la liberté ; enfin, aux Peuples heureux! à apprécier vos services, à les louer dignement & à achever l'hymne patriotique que j'ai osé commencer à votre honneur & à votre gloire!

DISCOURS

prononcé par le Comte Czaki *à la diete de Pologne le* 15 *Novembre* 1788, *au sujet d'une note remise par l'Ambassadeur de Russie.*

Sire! *Et vous illustres états confédérés de la république* !

En remontant à l'origine des sociétés, on peut aisément se convaincre que la liberté & la souveraineté furent de tout tems la base de la tranquillité publique & le ressort des révolutions. Cependant vû la déclaration de S. Exc. Mr. le Comte de *Stackelberg*, ambassadeur extraordinaire de S. M. l'impératrice de toutes les *Russies*, présentée aux états en date du 5 novembre, par laquelle faisant entendre qu'ayant uniquement toléré nos décisions jusqu'à ce jour, il s'opposoit à toutes celles, qui pouvoient devenir contraires à la constitution de 1775; au mépris des principes les plus sacrés, il prétend effacer d'un trait de plume, ce qui du consentement unanime de la nation, est regardé comme la source de son bonheur.

Digitized by Google

Quiconque connoit la différence marquée entre le maître & le garant; le pouvoir d'agir & celui de cautionner, conviendra aisément que la note dont il est question, manque également à la république, & à l'impératrice elle-même; car ne seroit-ce pas faire un tort réel à cette auguste souveraine, que de lui supposer l'injuste volonté d'abuser du voile d'une convention, pour priver son allié de sa liberté & de sa souveraineté, afin de le plonger dans la plus servile dépendance? mais comme il est presque avéré qu'elle ignoroit nos plaintes, de même l'on peut assurer que cette réquisition a été faite à son insçu, d'autant plus que le projet d'une diete permanente n'a donné lieu à aucune représentation, quand on s'attendoit à conserver le département de la guerre, tandis que la réforme de ce dicastere (*) l'occasionne dans ce moment.

Quant à l'insulte faite à la république, elle ne sauroit être plus forte, que lorsqu'on viole le droit des gens à son égard. La garantie, étant une sûreté de convention entre deux puissances indépendantes, ne peut nullement priver la partie garantie de sa souveraineté; un état égal à un autre peut-il lui imposer des

(*) Jusqu'à présent l'armée de la république étoit dépendante d'un département composé d'une partie du conseil-permanent. Une constitution passée le 3 de novembre à cette diete, établit une commission séparée, pour la régir.

Digitized by Google

loix? le garant n'est ici qu'un allié; l'alliance n'a eu lieu que comme entre des égaux, & dès qu'elle s'arroge une supériorité illicite, elle est censée tomber d'elle-même. Ce n'est point dans ce sens, que doit s'entendre la *garantie*. Ce terme loin d'avoir été employé seulement dans le traité entre la *Pologne* & la *Russie*, fut bien avant usité parmi d'autres puissances, tant pour assurer les limites de quelque état, que le trône à certaines familles; c'est ainsi que les puissances maritimes garantirent la couronne de *Naples* à la maison d'*Autriche*, sans toute fois s'arroger par-là aucune supériorité.

La *France* a également garanti le traité de *Vestphalie*, & par la ligue connue sous le nom du *Rhin*, qu'elle avoit ensuite formée, & qui concerne de si près le gouvernement de l'*Empire*, elle n'a cherché qu'à le défendre contre toute atteinte, sans lui prescrire des loix; car le garant n'est proprement qu'un appui contre quiconque auroit dessein d'enfreindre une convention stipulée: & de même, que celui qui fait caution, ne peut agir, que lorsqu'il est appellé, le garant n'a non plus droit à se mettre en mouvement, que quand il en est requis.

Le but de la garantie de 1775 ne paroit être autre, si non, que S. M. l'impératrice de toutes les *Russies*, affectée du sort déplorable de la *Pologne*, à l'époque de son partage, porta ses alliés à assurer le reste des possessions de la république, en s'engageant en même tems à maintenir contre toute force étrangere la forme de gouvernement, que venoient d'établir les

Digitized by Google

états, jugeant qu'ils avoient fait choix de la plus convenable, après avoir récemment éprouvé les suites fâcheuses du désordre.

S. M. I. n'a cependant point prétendu mettre par là obstacle aux changemens que nous avons jugé devoir y faire depuis. Car au lieu de garante, elle seroit devenue souveraine; à quoi les puissances copartageantes n'auroient certainement point consenti. L'on ne peut donc point présumer qu'en nous refusant son amitié, elle nous impose un joug. Trompé dans le fait par des témoignages d'amitié, *Sobieski* céda sans le consentement de la république, les pays en déçà & en delà du *Borysthene*, par la convention de *Crzymultowski*, ratifiée par le traité de 1768. Ce même *Sobieski*, qui, le casque en tête, fut regardé comme le libérateur de la patrie, ceint du diadème, en méconnut les intérêts (*). Plus crédules encore, éblouis par cette même amitié, nous portâmes nos armes en *Livonie*; sa conquête devint le fruit de la valeur de nos peres, & n'en fut point le prix. Enfin lors du partage ignominieux de notre pays, qu'une convention de *Pétersbourg* enfanta, les autres puissances crurent devoir recourir à leurs archives, pour y trouver des pieces justificatives de leurs démarches; la *Russie* seule ne chercha point à se disculper; sans

---

(*) *Jean Sobieski* comme grand général avoit délivré la *Pologne* des *Turcs* par une bataille mémorable, gagnée près de *Choczim*; devenu roi, il négligea les intérêts de l'état.

Digitized by Google

égard à la garantie des frontieres de 1768, à la déclaration même de 1764, qui porte (qu'en reconnoiſſance du titre d'impératrice de toutes les *Ruſſies*, que nous lui accordâmes, elle s'oblige à nous défendre contre tout projet de démembrement de nos provinces) elle déclare ouvertement dans ſon manifeſte, qu'elle s'approprie une partie de notre pays, pour ſe dédommager des dépenſes, auxquelles ſon amitié pour nous, l'avoit obligée; dédommagement, qu'elle ne ceſſe de retirer avec uſure, tant en fourrageant ſur nos terres, qu'en enlevant nos ſujets, pour peupler ſes déſerts.

Biron, Duc de *Courlande* rélegué en *Sibérie*, les ſénateurs & un nonce arrachés du ſein de la nation à la diete de 1768, me fourniroient un tableau de nos malheurs plus douloureux encore que pathétique, dans la bouche du fils de celui qui porta les fers près de ſept ans! Mais pourquoi devrois-je renouveller les plaies de la patrie? revenons à la note.

Loin d'être de l'avis de ceux qui voudroient remettre la réponſe à la note de l'ambaſſadeur de *Ruſſie* juſqu'à ce que les troupes de cette puiſſance euſſent évacué le pays, je trouve au contraire qu'il convient d'y ſatisfaire ſans délai; mais dans les termes les plus convenables à la dignité d'une nation indépendante, & aux égards dûs à cette auguſte ſouveraine, reſpectée par ceux-mêmes que les traits de ſa bienveillance ni de ſon reſſentiment ne ſauroient atteindre. Mais s'il n'eſt point en notre pouvoir de rendre une réponſe ſemblable, *Sire*! ne voulant

Digitized by Google

pas ternir la gloire de vos prédéceſſeurs, vous rappellant que la *Pologne* accoûtumée à recevoir l'hommage des autres nations, ne l'a jamais rendu à aucune; que le même trône, qu'honorerent *Boleslas Chrobry*, *Sigismond*, *Vladislas* IV. & *Batori*, eſt votre partage, il ne vous reſte qu'à rétablir par le tranchant du fer la ſouveraineté de la république, & c'eſt alors qu'il nous ſera doux de périr à vos côtés!

SUR LA QUESTION:

Combien les mœurs donnent de luſtre aux talens.

Par M. le Chevalier de *Bargeton.*

Les talens ſont des dons précieux; mais s'il eſt rare de les poſſéder dans un dégré ſupérieur, il ne l'eſt peut-être pas moins d'en anoblir l'uſage en les conſacrant à la vertu. Parmi tant de beaux génies, qui ont cultivé avec ſuccès les ſciences & les Arts, il en eſt trop qui ſe ſont deshonorés par le mépris des bienſéances & des mœurs. Quelle eſt la cauſe de ce malheur? eſt-ce la nature, qui, trop avare de ſes bienfaits, n'enrichit ſouvent l'eſprit qu'aux dépens du cœur? eſt ce la fortune, qui, jalouſe d'une gloire à laquelle elle n'a point de part, ſe plait à humilier les grands hommes par les écarts auxquels ils ſe laiſſent entrainer? le hazard qui a fait périr tant de chef-d'œuvres de l'Antiquité, a conſervé des ouvrages, dont la perte auroit

Digitized by Google

été moins digne de nos regrets & dont la perfection ne dédommagera jamais la société des pernicieux effets qu'ils sont capables de produire. De même qu'il y a eu des siecles barbares, où les regles du Beau étoient ignorées, il en est d'autres où l'amour du bien s'affoiblit, où les principes de vertu sont oubliés; & peut-être touchons nous de près à cette triste époque. Selon la nouvelle morale qui cherche à s'introduire, une sage timidité convenoit à nos peres; ils étoient dans l'enfance des talens; pour nous parvenus à l'âge fortuné où le génie est dans toute sa vigueur, nous pouvons désormais tout oser. Funestes progrès! Si ce que nous avons acquis de nouvelles connoissances étoit autant de diminué sur nos vertus.

Semblables au coursier fougueux, qui blanchit d'écume le frein qui le maîtrise, nos philosophes se révoltent contre les loix auxquelles la nature & la raison nous assujetissent, ne veulent obéir qu'à l'impétuosité de leur génie, prétendent enlever nos suffrages par la fierté même avec laquelle ils feignent de les dédaigner. L'un nous peint le goût pour les Talens comme pernicieux aux mœurs; l'autre nous représente la contrainte des mœurs comme nuisible aux Talens; quelle route suivre au milieu des égaremens de cette bizarre philosophie? celle que nous tracent le bon sens & l'expérience, seuls guides capables de nous conduire à la sagesse. Ils nous apprennent que les mœurs, sans la culture, des Talens, sont dures & sauvages, que les Talens, sans respect pour les

Digitized by Google

mœurs, sont vicieux & méprisables; que l'heureux concert des uns & des autres fait leur gloire mutuelle & le bonheur de la Société. En jettant sur l'histoire un coup d'œil rapide, nous verrons les Talens honorés, tant qu'ils ont respecté les mœurs; avilis & dégradés aussitôt qu'ils y ont donné atteinte; où les faits décident, les spéculations sont inutiles & les raisonnemens superflus. Sans autre preuve, on en doit conclure ces deux vérités, si honorables pour les mœurs, qu'elles sont la vraie source de la gloire des Talens & qu'elles sont le seul moyen pour en éviter les écueils.

Ce n'est point un instinct aveugle, mais un discernement éclairé qui a inspiré aux hommes du respect & de l'admiration pour les talens; ils leur ont accordé de l'estime, à proportion de l'utilité qu'ils en retiroient; les plus nécessaires ont été d'abord préférés; mais on n'a jamais pensé que ce qui est capable de nuire aux mœurs pût être véritablement avantageux. A qui est ce que l'on a commencé de rendre les honneurs divins & d'élever des autels? à ceux dont on avoit reçu des bienfaits. Les ouvriers habiles, qui trouverent le secret d'abréger nos travaux, d'en assurer le succès, de pourvoir aux besoins de l'humanité; les observateurs curieux, qui découvrirent les richesses de la nature & les ressources qu'elle a préparées à nos maux, les législateurs, dont la sagesse réunit les peuples, forma les empires, affermit les liens de la société, voilà les premiers auxquels l'antiquité, encore grossiere,

Digitized by Google

offrit son encens. L'excès même de la reconnoissance prouve la puissance des motifs qui l'avoient inspirée.

Successivement l'on apprit à honorer les beaux arts, à mesure que l'on sentit l'importance de leurs services. L'éloquence, chargée de présider aux délibérations publiques, d'éclairer le Citoyen sur ses véritables intérêts, de l'entraîner au bien par le poids des raisons & par les charmes du discours; la Poësie, appliquée à célebrer les actions des héros, à chanter les douceurs d'une vie innocente; la musique & la danse associées au culte de la Divinité, pour en augmenter la pompe & rendre plus vives les leçons de la sagesse; la peinture & la sculpture, occupées à conserver l'image des grands hommes, à perpétuer par des monumens augustes le souvenir de leurs vertus, s'attirerent des hommages. Ainsi Mercure & Minerve, Appollon & les Muses, furent placés dans les temples à côté de Vulcain & de Cerès, d'Esculape & de Bacchus.

Si dès leur enfance les Talens furent élevés au comble des honneurs, c'est qu'ils avoient toute l'innocence du premier âge. L'art oratoire ne s'avilissoit pas au point d'enseigner le mépris des loix & l'oubli de la divinité; les Muses, encore vierges, ne souilloient point leur bouche par des chants lubriques, & le pinceau toujours chaste n'osoit tracer des objets capables de faire baisser les yeux à la pudeur. Telle une jeune beauté, au sortir de l'enfance, est plus touchante par la rougeur modeste qui brille sur son visage, & inspire le respect par la sage retenue de ses regards.

Digitized by Google

Dans la ſuite des tems, lorſque le luxe introduit chez les nations eût altéré la pureté des mœurs primitives, les beaux arts ne furent pas à couvert de la contagion commune. Pour plaire à des cœurs déjà corrompus, ils furent réduits à leur reſſembler, mais cette foibleſſe ne demeura pas impunie, elle fut la premiere cauſe de leur décadence. La beauté ſimple & majeſtueuſe de la nature fut remplacée par les agrémens faux & affectés du vice; le goût aſſervi ſous la tyrannie des paſſions, devint capricieux & inſenſé comme elles; ainſi les Talens déchurent de leur gloire, dès qu'ils ceſſerent de reſpecter les mœurs.

La Philoſophie qui auroit dû corriger le désordre, n'eut pas un ſort différent. Tant qu'elle fut appliquée utilement à obſerver la nature, à donner aux peuples des leçons d'une ſaine morale, les philoſophes décorés du beau nom de ſages, furent reſpectés comme Maîtres & légiſlateurs du genre humain. Mais lorsque livrée à la manie des ſyſtêmes, elle ne s'occupa plus que de vaines ſpéculations; lorſque diviſée en autant de Sectes qu'il y avoit d'écoles, elle ne fut plus que l'art frivole de diſcourir & de rendre toutes les opinions problématiques; lorsque devenue inutile aux mœurs, elle fut étrangere au bonheur des hommes; la vénération fit place au mépris & le titre odieux de ſophiſtes, donné à ſes Sectateurs, fut un témoignage authentique de l'aviliſſement où ils étoient tombés. Ce n'eſt point par des productions licéncieuſes que les plus grands Artiſtes de la Grece mériterent

Digitized by Google

leurs plus brillantes couronnes. Dans ces assemblées fameuses où l'on exposoit les chef-d'œuvres de l'art aux yeux d'un peuple curieux & éclairé, la palme ne fut jamais accordée à celui qui avoit foulé aux pieds le plus hardiment les loix de la décence. Cet attentat ne fut souffert, que quand les Grecs rassasiés du vrai Beau chercherent dans les assaisonnemens bizarres du vice, de quoi ranimer un goût émoussé par l'abondance. Alors les Artistes oubliant la dignité de leur Talent ne rougirent point de vouer à l'intérêt des travaux qu'ils n'avoient autrefois consacrés qu'à la gloire; alors maîtrisés par les inclinations dépravées des particuliers, ils cesserent d'être guidés par le feu du génie, & s'écarterent de la perfection, à mesure qu'ils s'éloignoient de la régie des mœurs.

Quand est ce que l'éloquence romaine parvint au plus haut dégré de splendeur? lorsque l'orateur enflammé du zele de la République montoit sur la Tribune pour réveiller dans le cœur des citoyens les antiques vertus de leurs peres, pour reclamer les priviléges des nations alliées ou soumises, pour implorer la sévérité des loix contre les excès des Questeurs ou des Proconsuls. Mais lorsque l'éloquence devenue captive avec Rome, ne pensa plus qu'à plaire à des Maîtres vicieux, il fallut parler à l'esprit, parceque la vertu seule peut parler au cœur, il fallut substituer le brillant des pensées au pathétique du sentiment & la vaine pompe des paroles à la force des raisons & des preuves. Ainsi l'éloquence née pour commander en Reine

Digitized by Google

fut réduite à ramper en Esclave, & fut enveloppée dans la ruine de la liberté & des mœurs.

Est-ce par quelques morceaux trop libres que les plus grands poëtes ont mérité une place distinguée sur le Parnasse & sont parvenus à réunir en leur faveur l'estime de tous les tems & de toutes les nations ? nous n'admirerions pas moins le Prince des Lyriques latins, s'il eût effacé de ses ouvrages des coups de pinceau trop hardis, & si sa muse plus réservée avoit mieux gardé les loix de la pudeur. S'apperçoit-on qu'un respect constant pour cette vertu ait refroidi l'enthousiasme de Virgile? heureux d'avoir sçu allier toutes les graces de l'imagination avec la pureté des mœurs, d'être parvenu à nous plaire sans risque de nous corrompre, d'avoir seul le privilége d'occuper utilement & les premiers travaux de la jeunesse & le loisir de l'âge mur ! s'il a eu peu d'imitateurs, c'est qu'il n'a point laissé d'héritiers de son génie. Un poëte incapable de nous attacher par la beauté des images, par la sublimité des pensées, cherche à nous intéresser en irritant les passions ; cet indigne artifice est la ressource ordinaire d'un talent médiocre.

Par quelle fatalité un art destiné à nous instruire en nous amusant, n'a-t il pas encore pu vaincre la répugnance de la plus saine partie du public, ni se laver de la flétrissure qu'il reçut presque dès sa naissance? parceque l'on n'a jamais pu l'assujettir à respecter les mœurs. La vertu frémit encore de l'outrage qu'elle essuya sur la scene Attique, lorsque Socrate y fut exposé

aux insultes d'un comique effréné, & la sagesse même immolée à la risée publique. Apologistes du Théâtre, effacez, si vous le pouvez, ce trait de l'histoire. Si ce Talent dangereux avoit joui dans la capitale du monde d'une estime générale, verrions nous l'orateur Romain appliqué à dissiper les préventions que pouvoit faire naître contre Roscius le métier qu'il exerçoit? il n'auroit pas eu besoin de distinguer avec tant de soin le Citoyen de l'acteur, & le caractere personnel d'avec le vice de la profession. Que Thalie ne nous dicte plus que des leçons de sagesse; que ses traits jamais éguisés par la malignité, ne soient lancés que contre le vice; qu'en particulier & en public ses éleves ne fassent qu'un même personnage, celui de citoyens vertueux; bientôt la contradiction cessera, les voix ne seront plus partagées sur le rang que doit tenir dans la société un art utile jusqu'ici dans la spéculation, & pernicieux dans la pratique; toujours applaudi par goût, parcequ'il est agréable, & toujours censuré par raison, parcequ'il est licencieux.

En vain des spéculateurs chagrins, frappés de la destinée toujours commune aux mœurs & aux Talens, ont accusé ceux-ci d'avoir corrompu les premieres, amolli les peuples, accéléré la chûte des Empires. Enfans ingrats, ils maltraitoient le sein qui les avoit allaités. Ils chargeoient les beaux arts d'un malheur dont ils ont été, non la cause, mais tout au plus l'instrument, & toujours la victime. Le luxe & les passions, voilà la vraie source des maux

Digitized by Google

de l'humanité, qui entraîne à la fois & la corruption des mœurs & la décadence des Talens. Garantissons nous de ce poison funeste, nous conserverons à ceux-ci toute leur gloire, & à celles là leur innocence.

Rome, toute occupée de conquêtes, & qui n'aspiroit qu'à vaincre les nations, trembla pour ses mœurs quand elle vit introduire dans son sein les sciences & les arts. Frayeur ridicule; ce n'est pas là l'ennemi qu'elle avoit à redouter. Tant qu'elle sut maintenir la sévérité de sa discipline, les exercices de l'esprit ne firent que modérer la férocité de ses guerriers. Mais lorsque corrompue par la molesse Asiatique, elle eut oublié ses propres loix, les arts ne servirent plus qu'à déguiser ses vices sous un masque de politesse, & à rendre les exemples plus contagieux. Vainement effrayée de ce désordre, elle chassa les Rhéteurs & les philosophes; c'est l'avarice & la volupté qu'il eût fallu proscrire. Par ce décret salutaire la vertu reconciliée avec les Talens se seroit utilement servie de leurs secours, & eût ajouté à ses propres attraits ce nouveau charme pour gagner les cœurs.

Déjà longtems auparavant, Sparte, pour conserver la vertu, s'étoit crue obligée de fermer l'entrée de ses murs à ces mêmes Arts qui rendoient la Grece si célebre; mais la proscription ne tomboit que sur l'abus. Sparte prêta l'oreille aux sons de la lyre, tant qu'ils furent capables d'adoucir le caractere de ses citoyens, sans énerver leur courage; elle bannit les musiciens

&

& les Poëtes, dès que leurs chants efféminés devinrent dangereux pour les mœurs. Quelle leçon pour les Talens, s'ils avoient su en profiter !

C'est à une école si respectable qu'auroient dû s'instruire ceux qui ont voulu nous faire envisager les passions comme le principe unique du sublime & de l'excellence dans les arts, & la contrainte où les mœurs nous retiennent comme un frein gênant qui anéantit la grandeur & l'énergie de la nature. Paradoxe digne des sectateurs de Diogene. La vertu seule peut inspirer de nobles idées, le vice est toujours bas & rampant. Les passions affranchies du joug des mœurs ne sont plus que des animaux féroces ; elles ne peuvent enfanter que des monstres. Leur force momentanée ressemble à celle de la fiévre & du délire, qui annonce une défaillance prochaine. Si dans les accès de leur fougue, l'esprit est encore capable de s'élever au grand & au sublime, le cœur toujours enclin à se peindre, ne manque jamais d'imprimer à ses ouvrages des traits de sa dépravation, & cette empreinte odieuse suffit pour en inspirer le mépris à tout homme sensé.

La perfection des arts consiste sans doute à imiter la nature ; mais la nature nous apprend à voiler ce qui peut blesser la pudeur. Pas un peuple, fût-il sauvage & barbare, qui n'en ait reçu cette leçon. Si tant d'Artistes fameux avoient été fideles à l'observer, plusieurs ouvrages, qu'une juste crainte a sacrifiés à la sureté des mœurs, subsisteroient encore : ceux qui

Digitized by Google

ont échappé à cette sage vigilance, purifiés des taches qui les souillent, mériteroient d'être universellement connus; & au lieu du culte prophane que leur rend dans le secret du Cabinet un petit nombre de cœurs gâtés, ils recevroient en public les respects de tous les gens de bien. J'en atteste ici le libertinage même & l'hypocrisie sous laquelle il se cache ; quel est le suffrage le plus flatteur, ou celui du vice, ou celui de la vertu ?

Mais un siecle entier fut-il assez pervers pour prodiguer les éloges à d'infames productions; la postérité indignée réclameroit contre cet abus, condamneroit également le talent & ses admirateurs. Non, le goût pour le vice ne fut jamais constant ; il ne peut être qu'une ivresse passagere. Tôt ou tard la raison reprend l'ascendant sur la mode & sur le préjugé, & son empire s'affermit par les assauts même que l'erreur & les passions s'obstinent à lui livrer.

Plus un homme doué de grands talens est rare, plus il est exposé aux regards, plus il lui importe d'avoir des mœurs. Placé en spectacle il ne peut être vertueux sans éclat, ni vicieux sans ignominie; ses travaux, quelques brillants qu'ils soient, ne feront jamais que la moindre partie de sa réputation. Les dons de l'esprit peuvent nous donner une admiration passagere; les qualités du cœur nous intéressent par le sentiment, & nous inspirent un respect durable. Jamais les talens ne jouissent d'une gloire plus pure que lorsqu'il savent tourner à leur profit la vénération que nous avons pour la ver-

Digitized by Google

tú. Ils font environnés d'écueils, & pas un qui ne foit marqué par des naufrages; les mœurs font la feule reffource qu'ils ayent pour s'en garantir.

On doit regarder fans doute comme contraires aux mœurs, non-feulement les vices groffiers que les loix condamnent, mais encore toutes les foibleffes qu'une auftere vertu defavoue. La gloire des talens feroit imparfaite, s'ils n'étoient attentifs à fe préferver des uns & des autres; un défaut qui feroit à peine apperçu dans un tableau commun, fuffit pour défigurer l'ouvrage d'un grand maître où tout doit être achevé. Les petiteffes de la vanité, les baffeffes de l'intérêt, les injuftices de la jaloufie, les aigreurs de la malignité fe pardonnent moins à un grand homme qu'à un génie médiocre, c'en eft affez pour rendre fa réputation équivoque; la modeftie, la générofité, la droiture, la douceur, vertus aimables qui caractérifent une belle ame, répandent fur les talens un luftre nouveau; avec elles ils nous charment, fans elles ils ne font que nous éblouir.

Un génie fupérieur peut difficilement ignorer ce qu'il vaut; le goût du beau, qui le faifit vivement partout où il fe trouve, ne peut manquer de l'affecter dans fes propres ouvrages comme dans ceux d'autrui; mais fi une fage défiance de foi même ne réprime les mouvemens de l'amour-propre, qu'il eft à craindre que l'efprit le plus clairvoyant ne foit bientôt dupe de fes illufions!

Digitized by Google

Il est si naturel de se flatter, l'orgueil, adroit imposteur, sait se déguiser sous tant de formes différentes, la louange plonge le cœur dans une si douce yvresse, que la vertu la mieux affermie est toujours en danger de succomber. Sans le secours d'un guide si nécessaire, comment un Talent qui prend l'essort, évitera-t-il les précipices creusés sous ses pas ?

La présomption qui ne voit rien au dessus de ses forces ou d'inaccessible à ses lumieres, le ton décisif qui prononce en maître, où il faudroit douter, l'entêtement qui ne sait point reconnoître ses erreurs, encore moins en faire l'aveu, le mépris affecté pour des concurrens dont on redoute en secret la supériorité, la vanité qui cherche bassement les éloges & s'offense lorsqu'on les lui refuse : que de fruits empoisonnés toujours prêts à naître du germe pernicieux de l'orgueil, à moins qu'une vertu mâle & sévere n'en retranche jusqu'à la moindre racine.

Soutenir un combat continuel entre l'amour de la gloire qui est la passion des grandes ames, & la modération qui est le caractere d'un cœur bien fait ; entre l'envie naturelle d'occuper la premiere place, & la crainte de blesser des rivaux mécontens de la seconde ; entre la franchise qui se rend volontiers justice, & la modestie qui l'attend du public, le pas est glissant : un cœur peu exercé à se vaincre, ne s'y soutiendra jamais. L'exemple de tant de chûtes fameuses en ce genre, ne servira qu'à précipiter la sienne, en la faisant paroître plus excusable.

Digitized by Google

Je lis avec transport les ouvrages du plus bel esprit que Rome ait produit, j'admire la fécondité de son génie, la force de son éloquence, la droiture de son caractere; mais je suis choqué de sa vanité. Orateur sublime, philosophe profond, politique éclairé, citoyen aimable, il semble réunir tous les talens: mais pourquoi mandier des éloges? applaudi dans le Barreau, respecté dans le sénat, écouté dans l'Académie, parvenu par son mérite au faîte des honneurs, favorisé d'un heureux succès dans ses travaux pour la République, pouvoit-il craindre pour sa gloire? falloit-il donner dans le même foible qu'il reprochoit à son maître Démosthénes, se flétrir ainsi par sa propre censure, démentir les maximes qu'il débitoit avec tant d'emphase sur le mépris de la vaine gloire.

Mais inutilement l'on affecte les dehors de la modestie, si l'on n'en possede le fonds dans son cœur; au travers des déguisemens dont un orgueil rafiné s'enveloppe, la nature perce & se dévoile. Le premier trait qui blesse un cœur vain fait tomber le masque, & laisse à celui qui le portoit la double honte d'un vice réel & d'un personnage mal soutenu.

Si une passion noble, mais poussée à l'excès, est capable d'avilir les talens, de quel opprobre ne se couvrent-ils pas lorsqu'ils l'étouffent par une inclination basse & servile, par l'intérêt sordide? que des hommes capables d'exceller dans les arts ayent pû méconnoître à ce point leur propre mérite, allier ensemble l'élevation des idées & la bassesse des sentimens,

Digitized by Google

un génie sublime & une ame mercenaire, un goût parfait & un penchant honteux, on le conçoit à peine. Sacrifier à la fortune des avantages qu'il n'eſt pas en ſon pouvoir d'accorder, c'eſt en ignorer le prix ; puiſqu'elle eſt aſſez injuſte pour laiſſer ſouvent les Talens dans l'oubli, peuvent-ils mieux s'en venger qu'en dédaignant ſes faveurs? plus un homme a reçu de la nature, plus il eſt redevable à la ſociété; le ſalaire le plus précieux qu'il puiſſe recevoir de ſes ſervices eſt l'honneur qui y eſt attaché; mais il ſemble y renoncer, dès qu'il cherche une autre récompenſe.

L'amour ſincere de la vertu & de l'humanité eſt ſeul capable d'élever l'ame à un déſintéreſſement généreux; il nous fait enviſager les Talens comme un bien commun dont nos ſemblables ſont en droit de revendiquer l'uſage. L'amour propre qui les rapporte à lui ſeul eſt un dépoſitaire infidele; il diſpoſe en maître d'un fonds dont il n'eſt que diſpenſateur. Le conſacrer à ſa patrie, c'eſt en aſſurer les fruits pour jamais. Quand le public ſeroit capable de manquer de reconnoiſſance, quand la poſtérité injuſte refuſeroit d'acquiter la dette, un cœur vertueux trouveroit toujours dans ſon propre témoignage un dédommagement que rien ne peut lui ravir.

Ce même principe devroit bannir la jalouſie entre les Talens qui courent la même carriere; plus ils ſont nombreux, plus les reſſources publiques augmentent, & cette abondance ne peut affliger que les mauvais cœurs. Décrier des con-

Digitized by Google

currens estimables, traverser leurs succès par de sourdes pratiques, triompher des revers qui leur arrivent, profiter de leurs travaux, se parer de leurs dépouilles, sans leur en faire honneur; la probité défend ces procédés, & la honte en est le salaire. Combien de Talens ce monstre n'a-t-il pas étouffés au berceau; en rebutant leurs premiers essais, en leur refusant le secours nécessaire pour les encourager.

Quelle furie conduisoit la main criminelle qui osa exercer sa rage sur les tableaux immortels de Le Sueur? que n'est-il possible d'effacer ces traits odieux, de rendre à ces chef-d'œuvres leur premier éclat, d'anéantir les vestiges d'un attentat si déshonorant pour les arts! Un talent supérieur n'en sera jamais capable: sûr de ses richesses, il voit celles d'autrui sans inquiétude; le mérite de ses rivaux, loin de lui faire ombrage, ne lui semble que plus propre à relever ses succès. La justice qu'il exerce à leur égard lui est rendue avec usure; la gloire qu'il consent de partager avec eux rejaillit sur lui toute entiere. Appelles étoit trop grand pour être jaloux; c'est lui qui fit connoître le prix des excellentes peintures de Protegene; & si la muse naissante d'Horace fut accueillie à la cour d'Auguste, elle en eut obligation à Virgile.

Cette basse jalousie n'a rien de commun avec l'émulation si nécessaire aux Talens; la premiere en est le poison, celle-ci en est l'aliment. Elle est également glorieuse à ceux qui en sont animés & à ceux qui en sont l'objet. Dans tous les genres la réputation du maître croit à pro-

Digitized by Google

portion du progrès des disciples, & à moins que ceux-ci n'aspirent à surpasser leur modele, il ne parviendront jamais à l'égaler. Heureux le siecle où régne cette noble ardeur, où les grands hommes toujours rivaux, sans cesser d'être amis, travaillent à exceller, non à se supplanter, & ne marchent à la gloire qu'en suivant les routes de la vertu ? dans un combat si honorable, l'avantage est presqu'égal pour les vainqueurs & pour les vaincus; les uns reçoivent la palme sans fierté, les autres l'accordent sans envie; tous s'estiment & se respectent; & par des éloges auxquels la flatterie ne peut avoir de part, ils fixent le jugement de leurs contemporains & celui de la postérité.

Si cet esprit de modération & de politesse eût toujours présidé aux disputes des savans, leurs veilles auroient été plus utiles & leur réputation plus brillante. Mais allumer dans l'empire paisible des lettres toute la fureur des guerres civiles, parler avec les Muses un langage que les loix de l'éducation condamnent, repaître la malignité du public d'un spectacle qui fait gémir les sages; de quelque prétexte que la passion se serve pour couvrir ces excès, il ne seront jamais pardonnés. La Critique sans doute est nécessaire; mais si des mœurs polies n'en adoucissent l'amertume, loin de conduire à la vérité, elle ne sert qu'à multiplier les préjugés; loin d'épurer le goût, elle ne fait que le dépraver; au lieu de faire briller les talens, elle les deshonore. Voilà ce qui a fait tomber dans l'oubli ces contestations si vives qui ont souvent

Digitized by Google

partagé tout un siecle; elles sont devenues insipides, & les auteurs ont disparu dès que le tems a calmé les intérêts & la passion qui les animoit.

Ainsi périront, & plus promptement encore, tant d'écrits où le libertinage déguisé sous le beau nom de philosophie, veut le faire un nom par l'affectation de braver les mœurs, par des efforts redoublés pour arracher de nos cœurs tout principe de morale & de société. Ces nouveaux Titans, qui prétendent escalader le ciel, en chasser la divinité, renverser ses autels, lui enlever le tribut de notre encens & de nos hommages, auront le sort des premiers. Sans qu'il soit besoin de la foudre pour les terrasser, l'oubli & la poussiere en feront justice. Ce n'est point en dégradant l'humanité que l'on mérite ses respects; la fierté, l'aigreur, le ton cynique ne furent jamais l'enseigne de la vérité.

Si dans un siecle trop enclin à vanter ce qui paroit singulier, il se trouvoit un écrivain qui eût l'ambition d'exceller dans tous les genres, de posséder tous les talens, d'être tout à la fois Poëte & Théologien, Littérateur & Géometre, Critique & Philosophe, Historien & Romancier, un génie plus varié qu'étendu, plus hardi que solide, plus capable d'éblouir que d'instruire, qui traitât sur le même ton le sacré & le prophane, le sérieux & le burlesque, la fable & l'histoire; un auteur plein de mépris pour ses adulateurs & de fureur contre ses critiques; inconstant par goût & opiniâtre par vanité; qui fit douter s'il a donné plus d'attein-

Digitized by Google

tes à la vérité ou à la vertu, à la Religion ou aux mœurs : quelle destinée pourroit-on lui prédire.

On lui diroit que les ouvrages, trop nombreux pour être parfaits, trop superficiels pour être exacts, trop frivoles la plupart pour être estimés, parviendront difficilement à la postérité; qu'ils sont en danger, ou de périr avec le goût dépravé qui leur a donné la vogue, ou d'être immolés à la vengeance des mœurs qu'ils outragent; que quand même ils lui surviroient, il y a bien de la différence entre la gloire & la célébrité, que de tout tems les sages ont fait moins de bruit que les insensés; que l'histoire, en nous laissant ignorer celui qui bâtit le Temple de Diane, nous a fait connoître celui qui le brula. On lui représenteroit qu'occuper dans les fastes littéraires, le même rang que tiennent dans nos annales ces farouches conquérans qui ont ravagé nos contrées, c'est un triste avantage, qui ne vaut pas la peine d'être acheté par la proscription, par une vie errante, par un demi-siecle de travaux. On lui feroit observer qu'il en coute moins pour se faire estimer par un Talent médiocre, mais utile à la vertu & aux mœurs; que cette gloire ne peut être effacée par le tems, ni obscurcie par l'envie, ni troublée par les remords; qu'elle seule peut faire la consolation du sage & rendre sa mémoire précieuse à l'humanité.

Gloria est consentiens laus bonorum, incorrupta vox bene judicantium de excellente virtute. Cic. Tus. quæst. L. 3. N. 3.

Digitized by Google

PRECIS DU MEMOIRE

présenté par cinq Princes du sang au Roi, à la fin de l'assemblée des Notables, en Novembre 1788. (Monsieur *& M. le Duc d'Orléans n'y ont point accédé.*)

Une révolution se prépare dans les principes du Gouvernement. Elle est amenée par la fermentation des esprits; les mémoires, les demandes formées par diverses Provinces, villes ou corps, l'objet & l'utilité de ces Ecrits, tout annonce, tout prouve un systême d'insubordination raisonnée, & le mépris des loix de l'Etat. Les malheureux progrès de cette effervescence s'étendent. C'est de ces nouveaux systêmes qu'est sortie la prétention du Tiers-Etat d'obtenir deux suffrages aux Etats-généraux tandis que chacun des deux premiers Ordres n'en auroit qu'un. Il a été exposé à V. M. combien il est important de conserver la seule forme de convocation des Etats-généraux qui soit constitutionnelle, la distinction des Ordres, le droit de délibérer séparement, l'égalité des voix, le compte des voix par ordres & non par tête. Des Princes ne peuvent dissimuler l'effroi que leur inspireroit les prétentions du Tiers-Etat, & les funestes conséquences de la révolution proposée dans la constitution des Etats. Ils y découvrent un triste avenir; mais il est encore des malheurs plus instans dans un royaume où depuis long-

Digitized by Google

tems il n'a point exifté de diffentions civiles. On ne prononce qu'avec regret le mot de fciffion. Il faudroit pourtant s'attendre à cet évenement fi les droits des deux premiers Ordres éprouvoient quelqu'altération ; alors l'un des Ordres, ou tous les deux pourroient peut-être méconnoitre les Etats-généraux, refufer de confirmer eux-mêmes leur dégradation en comparoiffant à l'affemblée. Que le Tiers Etat ceffe donc d'attaquer les droits des deux premiers Ordres, droits qui non moins anciens que la Monarchie doivent être auffi inaltérables que fa conftitution ; qu'il fe borne à folliciter la diminution des impôts dont il peut être furchargé. Alors les deux premiers Ordres, reconnoiffant dans le 3me des citoyens qui leur font chers, pourront par la générofité de leurs fentimens renoncer aux prérogatives qui ont pour objet un intérêt pécuniaire, & confentir à fupporter dans la plus parfaite égalité les charges publiques. Les Princes fouffignés demandent à donner l'exemple de tous les facrifices qui pourront contribuer au bien de l'Etat, & à cimenter l'union des Ordres qui le compofent. V. M. s'élevant par fes vues au deffus des vues ordinaires des Souverains jaloux & ambitieux de pouvoir, a fait à fes fujets des conceffions qu'ils ne demandoient pas. Elle les appelle à l'exercice des droits dont ils avoient perdu l'ufage & prefque le fouvenir. Ce grand acte de juftice impofe à la Nation de grandes obligations. Elle ne doit pas fe refufer de fe livrer à un Roi qui s'y eft livré. Les Princes fouffignés fe plai-

Digitized by Google

fent à parler à V. M. le langage du sentiment. Il leur semble qu'ils ne devroient jamais en parler un autre à leur Souverain.

Plate réponse à l'excellent Mémoire des Princes.

Pag. 2. *L'Etat est en péril.*

Qui l'a mis en péril? les privilèges, les pensions énormes dont jouissent les Princes. Quel en est le tourment & la tyrannie! les capitaineries. D'ailleurs il n'est point en péril, mais on veut l'asseoir sur des bases solides & éternelles.

Ibid. *Des institutions sacrées sont décriées comme des injustices.*

Ce qui n'est que *réputé sacré* n'est point véritablement sacré, & ce qui n'est pas dans la nature, est une injustice ou la suite d'une injustice.

Pag. 3. *Les droits du trône ont été mis en question.*

Les abus du pouvoir arbittaire ont été mis en question, & la raison a décidé que les abus du pouvoir ministériel n'étoient pas les droits du trône.

Ibid. *Tout auteur s'érige en législateur.*

Tout auteur dit son sentiment parce qu'il en a le droit, & il ne fait de nos jours que ce qu'en divers tems ont fait *Platon*, *Aristote*, *Loke*, *Beccaria*, *Montesquieu* & *Rousseau*.

Ibid. *Bientôt les droits de la propriété seront attaqués.*

Digitized by Google

Ils seront toujours respectés. Tout ce qui est usurpation n'est point une propriété, & tout privilége attaque la propriété du Tiers-état.

Ibid. *L'éloquence dépourvue de connoissances, d'études & d'expérience, semble des titres pour regler la constitution des Empires.*

La plupart de ceux qui écrivent, ont plus d'étude & de connoissance que ceux qui ont barbouillé cette phrase. Dans un empire qui se réforme, le cordonnier est un citoyen, & il a le droit de dire son sentiment comme l'homme le plus élevé. Il a sa patrie, son honneur & ses biens à défendre.

Ibid. *Les opinions qui avoient paru, il y a quelque tems, les plus répréhensibles, paroissent aujourd'hui raisonnables & justes, & ce dont s'indignent les honnêtes gens, passera peut-être dans quelque tems pour régulier & légitime.*

Les opinions qui avoient paru, il y a quelque tems, les plus répréhensibles, paroissent justes & raisonnables, & ce dont s'*indignent les gens de bien*, passera certainement pour régulier & légitime. Qu'appelle-t-on gens de bien?

Pag. 5. *Il a été exposé combien il est important de conserver la seule forme de convocation des Etats-généraux qui soit constitutionnelle.*

On n'a point de forme constitutionnelle. Tout a varié soit pour la convocation soit pour la maniere d'opiner. Où est le diplome, où est la chartre qui ait consacré une forme constitutionnelle? il n'y en a pas, il faut en faire une.

Pag. 7. *Les Princes découvrent un triste avenir. Ils voient un roi superstitieux donnant au*

Digitized by Google

Clergé plusieurs suffrages; un roi guerrier les prodiguant à la Noblesse.

Vaine déclamation! quand tout sera réglé, le roi ne pourra rien changer. Les loix fondamentales ne dépendent pas de lui.

Pag. 8. *Alors l'un des deux ordres ou tous les deux pourroient méconnoitre les Etats-généraux & refuser de confirmer eux mêmes leur dégradation en paroissant à l'assemblée.*

Alors le Tiers-Etat pourroit méconnoître les Etats-généraux & refuser de confirmer sa longue dégradation en paroissant à l'assemblée.

Pag. 9. *Son ame noble & juste (de sa majesté) pourroit-elle se déterminer à sacrifier cette brave antique & respectable noblesse qui a versé tant de sang pour ses rois?*

Sa majesté noble & juste pourroit-elle se déterminer à sacrifier 23 millions de françois qui ont versé tant de tonneaux de sang quand la noblesse en a versé une pinte.

Ibid. *Qui plaça Hugues Capet sur le trône.*

Aidée du Tiers-Etat, lequel fournit les subsides & les soldats, & qui ne partagea point le gâteau.

Ibid. *Qui arracha le sceptre de la main des Anglois.*

Oui, mais aidée du Tiers-Etat sans lequel on ne peut rien.

Ibid. *Que le Tiers-Etat cesse donc d'attaquer les droits des deux premiers ordres, droits qui non moins anciens que la monarchie doivent être aussi inaltérables que sa constitution.*

Que la noblesse & le clergé cessent donc d'at-

Digitized by Google

taquer les droits naturels du Tiers-Etat, droits qui a[illegible] anciens que la nature, doivent être aussi inaltérables que la raison.

MOTIFS

des douze Notables *du Bureau de* Monsieur, *pour adopter, contre l'avis des treize, l'avis qui a prévalu dans les cinq autres Bureaux.*

L'égalité du nombre des représentans des trois Ordres est fondée sur l'égalité d'influence, qui leur appartient dans les Etats-généraux. Le *Clergé*, la *Noblesse*, le *Tiers-Etat*, y diffèrent par leurs rangs; ils y jouissent des mêmes droits. Leur Privilege commun est d'y accorder volontairement les Tributs; leur intérêt particulier est d'y conserver leur indépendance. Les Délibérations y sont prises par le concours des trois Ordres, & nulle délibération n'y est légale, si ce concours n'est intervenu.

Il résulte de ces principes, que le vœu du *Tiers-Etat* ne peut pas lier la *Noblesse*; que le vœu de la *Noblesse* ne peut pas lier le *Clergé*; que deux Ordres même réunis ne lieroient pas le troisieme, parce qu'il est aussi libre qu'eux; qu'enfin l'égalité des charges, que la justice commande, ne peut se maintenir que par l'égalité de la Représentation.

Telle est en *France* la balance des forces publiques : elle ne donne pas au *Tiers-Etat* un ascen-

dant

dant injuste sur les autres Ordres ; mais elle lui assigne la même mesure de pouvoir : elle ne l'autorise pas à leur donner la Loi, mais elle ne permet pas qu'il la reçoive : la raison avoue ces rapports ; les Ordonnances de 1355 & de 1560 les cimentent : les Etats-généraux ne peuvent pas les changer ; & nos Rois ne se sont jamais cru permis d'y porter atteinte. C'est pour cela que les trois Ordres sont appellés en nombre égal aux Assemblées de la Nation, depuis que des formes régulieres y ont été suivies : les Lettres de Convocation en renferment la preuve depuis plusieurs siecles ; & leur expression n'a pas varié depuis 1483.

Vainement on diroit que la pratique des trois Ordres n'y a pas été conforme, puisque la pluralité des députés n'a pas multiplié les suffrages par Bailliages, ainsi qu'elle n'a produit que le même nombre de voix par Gouvernement.

L'attribution au *Tiers-Etat* d'une Représentation égale à celle des deux premiers Ordres réunis, renverseroit toutes ces idées, en même tems qu'elle confondroit tous les droits : elle conduiroit à la forme de *délibérer par tête* ; elle en inspireroit la pensée ; elle en feroit rechercher les moyens, & qui pourroit en calculer les funestes conséquences ?

C'est vers cet important objet, que la premiere délibération des Etats feroit forcément dirigée ; & son effet feroit d'y produire la plus orageuse fermentation. La *Noblesse* & le *Clergé* craindroient avec raison que cette interversion

Digitized by Google

des formes ne les privât de la liberté que notre Constitution leur assure, & que la plus exacte justice réclame pour eux; & ils ne négligeroient rien pour la défendre. Le *Tiers-Etat* y appercevroit l'espoir d'acquérir la supériorité par le nombre, de fixer en sa faveur la prépondérance des suffrages; & il résisteroit difficilement au désir de se les procurer. Ou le nouvel équilibre des forces y prendroit de la consistance, & alors l'Assemblée tomberoit dans une éternelle inaction; ou les Ordres y délibéreroient, & ce ne seroit qu'en se dominant tour à tour, qu'en empiétant les uns sur les autres.

Sous cette étrange Constitution, il seroit possible que les intérêts d'un Ordre fussent stipulés sans mission par les Députés des deux autres; qu'il ne se formât plus de vœu national, parceque le concours des trois Ordres n'en légitimeroit aucun; que toutes les Délibérations fussent attaquées de nullité, parceque chaque Ordre n'auroit donné de pouvoir que pour traiter de ses intérêts; que le *Tiers-Etat* même, quoique plus nombreux, vît s'anéantir son Indépendance, s'il arrivoit qu'un ou deux de ses membres se détachassent du vœu qu'il auroit formé; qu'une nation immense fût tout-à-coup livrée à la plus affligeante versatilité de principes, parceque l'Ordre prédominant pourroit les changer à son gré.

Il seroit surtout à craindre, qu'au milieu de tant d'agitations il ne s'élevât des doutes sur la légalité des Tributs, parce que les Ordres ne les croiroient pas consentis par leurs Représen-

Digitized by Google

tans légitimes, & que le résultat de ces incertitudes ne fût de laisser le Trésor public sans ressources, & l'autorité sans moyens.

Entrainés par ces motifs, douze membres du Bureau de *Monsieur* ont pensé que le nombre respectif des Représentans des trois Ordres n'étoit l'objet d'aucun changement; que le *Tiers-Etat* devoit respecter les limites antiques que notre Constitution lui assigne; que, satisfait d'être indépendant & libre, il ne devoit pas aspirer à donner la loi; que l'égalité des trois Ordres n'intéressoit pas moins le Souverain que toutes les Classes de ses sujets; que le *Tiers-Etat* seroit moins fondé à ne pas se rendre aux Etats-généraux, sur le prétexte de n'y pas avoir la double représentation qu'il desire, que la *Noblesse* & le *Clergé* à s'en éloigner, s'ils se croyoient menacés de perdre leur indépendance; qu'enfin Sa Majesté, en cherchant à prévenir tous les maux que la diversité des opinions peut produire, balanceroit dans sa sagesse ce qu'elle doit, d'une part, à des prétentions nouvelles, & ce qu'elle doit accorder, de l'autre, à une possession fondée sur notre constitution & sur nos loix.

SUR LA PETITION
proposée aux Parisiens. Decembre 1788.

J'ENTENDS tous les jours des clameurs contre le Parlement. Il cherche, dit-on, à s'opposer à ce que le Tiers-Etat ait dans l'assemblée géné-

Digitized by Google

rale un nombre de voix égal à celui des deux autres Ordres. On ne veut prendre à la lettre, pour le justifier de cette inculpation injuste, ni son Arrêté du 5 de ce mois, ni son arrêt même où, parlant de la PÉTITION, il en déclare les principes bons, sains & constitutionnels. On s'obstine à ressasser, pour le combattre, tous les discours vagues tenus dans les Sociétés ou dans les cafés. Si j'argumente, moi, de cet arrêté, que tout le monde a exalté lors de son apparition, & de cet Arrêt qu'on affecte de méconnoître alors que l'on parle de la compagnie qui l'a rendu, voyez, me repond-on à tue tête sans plus m'écouter, & en reprenant toujours les mêmes raisons ou les mêmes erreurs : voyez avec quelle précipitation le Parlement blâme la PÉTITION écrite en faveur du Tiers-Etat, & la conduite qui tend à faire connoître ses dispositions & sa volonté pour l'égalité de ses voix, avec celle des deux autres Ordres! On ne me parle que surabondamment de l'Arrêt du 17, qui condamne la *Délibération à prendre par le Tiers-Etat dans toutes les municipalités du Royaume de France*, à être lacérée & brûlée; parce que l'on sait que cet écrit, dont le moindre vice est de porter atteinte à tous les droits des trois Ordres, ne tend qu'à faire parvenir le Roi à un dégré de despotisme bien plus élevé que celui où vouloient le faire monter les deux Ministres, hideux de crimes, que l'on a enfin chassés pour le bonheur de la Nation. On convient que le Parlement pouvoit le foudroyer avec colere; mais on revient sans cesse à la PÉTITION.

Digitized by Google

D'abord, a-t-on bien examiné d'où partent les clameurs? est-on bien sûr qu'elles n'ont pas leur source dans le cœur des Financiers, des Agioteurs, des Rentiers & des Pensionnés, tous ennemis invétérés de la Magistrature, tous gens ou qui craignent de voir tomber leurs moyens d'agioter & d'escroquer, ou qui accusent la noble fermeté des Magistrats à refuser les impôts & les emprunts, d'être la cause des dangers que courent, selon eux, leurs rentes ou leurs pensions? n'appréhende-t-on pas qu'elles ne soient suscitées par des ennemis irréconciliables de la nation, qui voudroient faire perdre au Parlement la considération & la force que nous avons été trop heureux qu'il ait eues?

Il est faux que le Parlement ait condamné, absolument, la *Pétition*. Il a reconnu la bonté des principes qui y sont établis. M. Guillotin, auteur de cet écrit, a été loué & applaudi par ce Corps respectable, pour la vérité & la justesse de ses principes, & pour la netteté, l'ordre & l'élégance avec lesquels ils sont présentés; mais il a été seulement fait défenses aux Notaires de recevoir des signatures.

La question se borne maintenant à savoir si le Parlement a bien ou mal agi en faisant ces défenses.

Si le Parlement eût défendu la publicité de la *Pétition*; s'il eût défendu aux Notaires, qui étoient pourvus d'exemplaires, de les prêter, de les donner, de les distribuer pour faire lire cet écrit; s'il eût défendu aux libraires d'en vendre; s'il eût proscrit l'ouvrage en lui-même,

Digitized by Google

il n'y a pas de doute qu'il auroit eu tort; il n'y a pas de doute qu'il n'eût démenti le paragraphe de son Arrêté du 5, où il demande lui-même la liberté légitime de la Presse; il n'y a pas de doute qu'il n'eût attenté à une des loix usuelles, de répandre un écrit où l'on n'attaque ni les mœurs, ni la Religion, ni les loix: mais il n'a jamais proscrit la Pétition, mais il ne l'a jamais condamnée, mais il n'en a parlé que pour en louer les principes, les déclarer conformes à ceux de ses Arrêtés, & les reconnoître bons, sains & constitutionnels.

En défendant aux Notaires de recevoir les signatures, il n'a pas voulu non plus empêcher les effets qu'on attendoit de cet écrit. Il a senti que son objet étoit de porter le Tiers-Etat à manifester son intention; que ses voix à l'assemblée générale fussent égales en nombre à celles des deux autres Ordres; il n'a pas défendu au Tiers-Etat de manifester cette intention par des décisions d'Assemblées qui seroient permises suivant les loix actuelles, ou qui seroient tenues d'après l'Assemblée des Etats-généraux. Il a dit & déclaré que les signatures données chez des Notaires par des individus qui y entrent, ou pour cet objet, ou dans d'autres vues, ne pouvoient pas faire des décisions d'Assemblées. Ceux qui savent comment on a signé la Pétition, sont en état d'affirmer s'il a été signé par plus d'un individu à la fois, & d'après des observations discutées. Qu'on lise, s'il est possible, tous les noms, & qu'on jure qu'il n'y en a pas les trois quarts qui ont pris la plume & ont signé. Sait-on si le même hom-

Digitized by Google

me n'a pas été ſigner dans toutes les études, ſous des noms différens ?

Le Parlement, par ſes défenſes, a dit aux Pariſiens eux-mêmes, que ſi on ne les trompoit pas dans l'intention, on les trompoit par le fait, en leur faiſant ſigner, comme leur volonté, un écrit qui n'étoit que la manifeſtation du deſir d'un ſeul homme; d'un homme de bien, j'en ſuis perſuadé, mais d'un ſeul homme. Il a dit & déclaré que des hommes venus l'un après l'autre dans un endroit, & qui ont ſigné l'un après l'autre, ne pouvoient jamais faire paſſer cet écrit comme un accord unanime. Il a dit & déclaré, à plus forte raiſon, que cent hommes, que mille hommes, qui s'étoient tranſportés en nombre différent, l'un après l'autre, dans vingt études différentes, pour y ſigner un même écrit, ne pouvoient jamais faire paſſer cet écrit pour l'accord unanime des cent, des mille; ſur-tout ſi, ſans s'être parlé, ſans s'être concertés, ils avoient, à la même heure, dans le même moment, ſigné l'Ecrit dans vingt études différentes.

On ne pourroit jamais regarder ces Aſſemblées, ſi l'on pouvoit dire que les noms ſignés ſucceſſivement dans telle ou telle étude, forment telle ou telle Aſſemblée, que comme des Aſſemblées partielles, & dont le vœu ne pourroit, à toute force, être cenſé unanime que pour ceux qui auroient ſigné dans la même étude. On ne pourroit jamais regarder le vœu de chacune de ces Aſſemblées, que comme un vœu diſtinct de celui de chacune des autres. Il

Digitized by Google

faudroit, pour qu'il fût unanime, *unâ animâ*, d'un seul cri, d'une seule ame, si je puis parler ainsi, qu'il fût proféré dans une seule & même Assemblée.

La parité ne constitue pas l'unanimité; c'est pourquoi, chaque membre d'un corps de judicature, par exemple, qui donneroit, hors de son siége, un avis semblable à celui de tous les autres membres, auroit donné un avis nul, parce que l'Assemblée seule pouvoit établir l'unanimité.

Cette parité peut faire croire que dans l'Assemblée il y aura unanimité; mais elle ne la supplée pas.

Le Parlement, en empêchant les Notaires de recevoir les signatures, n'a fait que déclarer que l'avis que l'on montreroit comme unanime, ne seroit que l'avis distinct de chaque individu qui auroit eu l'air de le donner par sa signature: il n'a fait que déclarer qu'il étoit impossible de voir dans toutes les signatures des habitans de Paris, une Assemblée de Parisiens.

Si ces signatures ne pouvoient pas former une Assemblée réputée générale, les Assemblées qu'elles auroient formées, auroient été des Assemblées précipitées, des Assemblées inutiles, des Assemblées nulles.

Dans un Etat bien constitué, une infraction aux loix (qui défendent les attroupemens), qui ne peut avoir un effet d'une utilité indispensable, d'une utilité nécessaire, qui ne peut pas se faire pardonner par l'avantage actuel qu'elle produiroit; cette infraction doit être

Digitized by Google

réprimée par les dépositaires & les vengeurs des loix.

Les Assemblées qu'on présumeroit formées avec les signatures, par cela seul qu'elles ne seroient pas une Assemblée générale où tous les individus peseroient leur avis, seroient des Assemblées précipitées, infructueuses: or, le Parlement a bien agi en défendant aux Notaires de recevoir des signatures.

Pourquoi donc a-t-on crié si fort contre le Parlement? assurément personne n'espéroit rien de toutes les signatures que l'on donnoit, & n'auroit rien espéré, quand tous les Parisiens, l'un après l'autre, auroient donné la leur. Pourquoi donc a-t-on voulu lui faire un crime de la défense qu'il a faite aux Notaires? car on ne peut lui reprocher que cette défense; & est-ce là un crime? je le répete: a-t-on découvert la source de ces clameurs? cette source n'est-elle point empoisonnée?

J'appréhende, ô mes chers Concitoyens, qu'on ne vous fasse prendre le change sur vos propres sentimens. Je tremble que vous ne détruisiez vous-mêmes l'autel seul où vous pouvez recourir.

Etes vous bien sûrs que cette Pétition n'est faite que dans de bonnes intentions? ne voyez-vous pas quelque piége caché sous cette tolérance, sur ce pouvoir donné aux Notaires de recevoir les signatures? n'apprehendez-vous rien de ces mains qui vous flattent, & qui vous présentent de si doux appas? *Timeo Danaos & dona ferentes.* Je crains *tout*, & n'ai pas d'autre crainte.

Digitized by Google

Ah! si l'on alloit vous faire repentir de votre confiance, à qui recourriez-vous pour tirer votre vengeance? à ce Parlement que vous accusez, & qui, malgré votre ingrate injustice, veille encore sur vous.

Ne lui abandonnez pas tous vos droits, j'y consens: il n'est pas tout-à-fait exempt d'erreurs & de passions; il ne peut pas l'être; mais souhaitez que toute sa force, bien précieuse, ne lui soit pas ravie. Soumettez-le sans cesse à l'opinion. Voyez ce que vous avez déjà gagné avec cette arme: les grands se soumettent à payer les impôts! mais gardez-vous que cette opinion lui soit injurieuse! il ne l'a pas mérité. Vous lui devez sans doute plus qu'on ne veut vous le faire croire.

UN BON-HOMME

aux Etats-généraux, sur quelques objets relatifs aux arts; sur M. Poyet *& les Plagiaires, &c. &c. &c.*

> Un Paon muoit: un Geai prit son plumage,
> Puis après se l'accommoda:
> Puis parmi d'autres Paons tout fier se panada,
> Croyant être un beau personnage.
>
> La Fontaine.

Décembre 1788.

C'est en tisonnant son feu que les réflexions abondent, & qu'un sot est quelquefois tout

Digitized by Google

étonné d'avoir du bon sens. Armé de pincettes qui se promenent & divaguent comme la pensée, les pieds appuyés sur les chenets, un homme ordinaire se surprend une vaste conception, quand, dans cette même attitude, l'homme de génie a pu dérober à la nature un de ses plus rares secrets. J'ose croire que de grandes idées se sont formées en silence, dans la contemplation du feu matériel & de ses étonnans effets.

Pour moi, quand je suis au coin de mon feu, je ne dérobe à la nature aucun de ses secrets; mais mon sang s'échauffe, mes esprits s'animent, & je réfléchis.

Hier je pensois à la chose publique; &, montant alors mes réflexions sur le diapason du jour: Etats généraux furent les seuls mots qui vibrerent sur mon esprit.

Et moi aussi, me disois-je, après avoir lu les excellentes Réflexions du Comte d'Entragues, je pense que l'on a fait bien des sottises dans les siecles passés; elles sont si nombreuses; elles ont été si préjudiciables, qu'il est difficile de les réparer.

Et moi aussi, je crois que le Tiers-Etat a toujours été victime, écrasé sous le poids des impôts, & qu'il est bien difficile de bonifier sa position & d'adoucir ses miseres.

Et moi aussi, je crois que la division des ordres de l'Etat est fort mal faite; que le Clergé n'est point un Ordre; que la Noblesse n'en est pas un, non plus que le Tiers-Etat; que si l'on institue des Ordres, il ne peut y en avoir que deux? celui de la Noblesse, dans lequel

Digitized by Google

feroient incorporés les Nobles du Clergé; & le Tiers-Etat, dont les Prêtres roturiers feroient partie.

Et moi auffi, je penfe que ce qu'on appelle le troifieme Ordre eft tout fimplement la nation dont les deux autres ne font que des modifications.

Mais que de chofes à faire pour arriver à ce bien vers lequel toutes les conceptions, tous les efforts de la Nation fe dirigent!

Et puis, après ces immenfes travaux que la rénovation de notre conftitution doit entraîner, que d'objets particuliers à démêler! Que de réformes à faire! Que d'abus particuliers à détruire!

C'eft de la multiplicité, de la réunion de ces abus que s'eft formée cette maffe énorme de grandes calamités qui ont mis l'Empire fur le penchant de fa ruine.

C'eft pierre par pierre qu'il faut décombrer un édifice écroulé.

La félicité publique ne repofe que fur celle des individus, n'eft formée que de leur bonheur particulier. Les malheurs privés qui tourmentent les Sociétés, rongent le grand édifice, la grande Société. Si les Etats-généraux n'éclairent pas les fources où ils naiffent, s'accroiffent & fe renforcent; on plâtrera, on rapiécera, mais on ne régénérera pas.

A moins que pour reftaurer la machine compliquée, qu'on appelle l'Empire François, on ne r'accorde foigneufement tous les rouages qui la font mouvoir, je vous prédis qu'ils ne tarderont pas à refter inactifs. Les froiffemens des

Digitized by Google

intérêts, des circonstances, ont usé les plus petits ressorts. C'est par eux cependant que l'harmonie subsiste; si l'on les néglige, les grands leviers seroient eux-même impuissans.

S'il faut soigner la machine politique après sa restauration, il faut que ce soin, confié à des Administrateurs surveillans, capables, soit encore l'objet de l'attention des rénovateurs.

Il faudroit que chacun fût mis à sa place, & que chaque partie du travail que le soin de la machine exige, fût faite pour l'ouvrier, sinon du moins l'ouvrier fait pour elle.

Car si notre machine s'est rouillée, usée, détraquée, c'est encore plus par l'ignorance des travailleurs que par la lime destructive du tems.

Mais comment assurer le bonheur des individus pour en faire jaillir cette félicité publique, d'où doivent ensuite découler les vertus sociales & l'ordre? c'est en travaillant soigneusement chaque branche de l'Administration; c'est en réformant l'éducation publique; c'est en écartant cette immense inégalité des conditions; c'est en réformant entiérement la législation de l'Empire; c'est en mettant du frein au luxe par des loix somptuaires; c'est en réformant les mœurs déréglées des habitans des Villes; c'est en rendant aux campagnes les bras que le luxe leur enleve; c'est en détruisant ces écoles de crapule & de libertinage où vient s'alimenter l'insubordination, & qui peuplent les prisons & les hôpitaux; c'est en mettant le mérite, quel qu'il soit, en évidence, & en lui accordant les

Digitized by Google

récompenses & la considération que lui enlevent la protection & la faveur.... &c. &c. &c.

C'étoit ainsi que, les pieds sur les chenets, je radotois mentalement, quand un ami vint me rendre visite, & causer avec moi. La conversation, comme on doit bien s'y attendre, tourna bien vîte des lieux communs à la politique. Comme elle peut avoir son objet d'utilité, je la rapporte mot à mot.

Dialogue entre un Artiste & le Bon-Homme.

L'Artiste. Il me tarde bien de voir les Etats-généraux assemblés.

Le Bon-Homme. Avez-vous quelques doléances à leur exprimer? je ne crois pas qu'ils dussent s'occuper des Arts qui fleurissent dans l'Empire, & à coup sûr, ce n'est pas comme Artiste que vous formez ce vœu.

L'Artiste. J'étois citoyen avant que de me livrer aux Arts. Depuis que je les cultive, je le suis encore. Ainsi, dans l'un & dans l'autre cas, je puis, quoique vous disiez, m'intéresser à la chose publique.

Je ne conçois pas que vous regardiez les arts comme des accessoires indignes de l'attention des Etats-généraux. Je pense que vous n'avez pas lin tention de les exclure d'un Empire policé, & que vous connoissez leur utilité & leur importance. Je parle des Arts utiles; le nombre des professions inutiles, auxquelles le nom d*Art* a été donné, devant être réduit, il me semble que ceux reconnus pour utiles, doivent être

Digitized by Google

encouragés, protégés, & méritent d'occuper l'attention publique.

Le Bon-Homme. Je suis de votre avis, à certains égards; quoique je ne pense pas que les Arts que vous appellez inutiles n'aient une utilité quelconque: par exemple, celle de procurer des moyens de subsistance à ceux qui les professent. Ceux qui seroient dangereux aux mœurs, il faudroit les proscrire; &, loin d'accorder de la protection aux Arts inutiles, les laisser tomber dans l'oubli; mais que voulez-vous que les Etats-généraux décident en faveur des Arts utiles, & des Citoyens qui les professent.

L'Artiste. Je voudrois qu'ils pussent jouir en paix du fruit de leurs travaux & de la considération qu'ils cherchent à acquérir par ces mêmes travaux. Je voudrois que ceux qui cherchent à les dépouiller, & qui, revêtus de leurs dépouilles, usurpent leur réputation, fussent punis avec autant de sévérité que le sont les voleurs de grands chemins.

Le Bon-Homme. Il est vrai que dérober à un homme de lettres, à un Poëte, à un Peintre la gloire qu'il s'est acquise, est un plus grand crime que de lui dérober sa fortune: celle-ci peut aisément se réparer, & il n'en est pas de même de l'autre. L'espece humaine n'a reçu qu'une mesure de force morale & d'énergie. La flamme du génie s'éleve par scintillations plus ou moins vives: ce n'est que rarement qu'elle répand de longs torrens de lumiere. J'ose dire même que l'audace de celui qui s'attribue les productions d'un autre, n'est pas seulement

Digitized by Google

ridicule: elle eſt cruelle, atroce; ainſi, comme vous voyez, j'abonde dans votre ſens; mais quelle digue oppoſerez-vous à ce crime ſi commun de nos jours?

L'Artiſte. Quelle digue? la dénonciation, les réclamations.

Le Bon-Homme. Par qui ſeroient-elle reçues? qui les entendroit? qui pourroit décider?

L'Artiſte. Dans un Etat floriſſant où les Lettres & les Arts ſont en honneur, il devroit y avoir un Tribunal où les Plagiaires fuſſent cités. Ce Tribunal, compoſé de juges compétens, connoîtroit de toutes les réclamations du genre de celles dont je parle. En France, c'eſt le Public qui décide ſur cette matiere; &, pendant que ſon opinion ſe détermine à travers les erreurs & les incertitudes, l'impudent Plagiaire jouit en paix des travaux & des veilles de l'homme de génie qu'il aſſaſſine.

Le Bon-Homme. Sans doute, ce ſeroit un ſervice à rendre à la Société, que de l'éclairer ſur le mérite particulier ou ſur les vices des individus qui la compoſent. Pour cela faire, il faudroit qu'aucun citoyen ne pût vivre ignoré. Je maintiens que les troubles inteſtins qui naiſſent de l'abſence de l'œil des Chefs ſont, avec l'envie & la cupidité, les funeſtes ſources de la dépravation des mœurs & de la méſintelligence entre les Citoyens.

L'Artiſte. Mais dans une cité, formée par exemple, d'un million d'habitans, dont un quart, compoſé d'étrangers, ſe renouvelle ſans ceſſe, il ſeroit impoſſible cependant que les actions

Digitized by Google

tions fussent assez surveillées pour être ou punies ou récompensées.

Le Bon-Homme. Et pourquoi donc impossible? divisez les habitans par tribus; qu'à certaines époques chaque tribu s'assemble; que les actions estimables soient proclamées en présence du chef de cette tribu; & que celles qui seroient condamnables, reçoivent plus ou moins de publicité, suivant l'exigence des cas.

L'Artiste. Ah! s'il existoit un pareil ordre; si M. Poyet, par exemple, étoit membre de ma tribu, je ne manquerois pas de lui dénoncer cet hermaphrodite des Arts.

Le Bon-Homme. Quoi! l'auteur du projet des quatre Hôpitaux? Eh! qu'a-t-il donc fait pour exciter votre courroux & la singuliere épithete dont vous accompagnez son nom?

L'Artiste. Il m'a pillé, mutilé, déshonoré. C'est assez la marche ordinaire; car un Plagiaire gâte toujours l'invention qu'il usurpe.

Le Bon-Homme. Comment M. Poyet vous a-t-il pillé? de quelle nouvelle production sortie de votre fabrique, s'est-il donc emparé?

L'Artiste. D'un projet de salle d'opéra que j'avois conçu, avec une galerie couverte pour y arriver commodément, & semblable à celle qu'il propose aujourd'hui dans le modele qu'il vient d'exposer à Versailles, que vingt autres avant & après moi, avoient imaginé de placer, soit d'un côté, soit de l'autre. Mais toujours est-il que moi troisieme ou quatrieme j'avois pensé, il y a quelques années, à établir cette construction à la place de Louis XV, & qu'au-

Digitized by Google

jourd'hui l'hermaphrodite des Arts rehausse encore la nullité du très-petit mérite de cette invention.

Le Bon-Homme. Quoi ! une salle d'opéra dans ce moment ! & les quatre Hôpitaux sont à construire ! Ah ! mon ami, appellons à la Nation de cette nouvelle inconséquence; appellons-en en présence de cette classe malheureuse & souffrante de concitoyens dont Bailly a peint d'une maniere si touchante, les tourmens & les angoisses ! Un opéra ! & cent mille malheureux expirant, sans asyle, de froid, de faim & de misere ! Et c'est M. Poyet qui veut se faire un mérite d'un pareil projet ! .... Je l'estimois lors de la publicité de son mémoire sur les Hôpitaux, j'honorois en lui les vertus du citoyen patriote; mais quelle que soit l'impression favorable que j'ai conçue de ses talens & de son humanité, je sens qu'elle s'affoiblit considérablement.

L'Artiste. Eh bien, Monsieur, l'estime que vous lui accordez pour ses projets d'Hôpitaux, est due à un autre. Cette estime est un larcin que son astuce a fait à M. Petit, ce Médecin habile & célebre, dont la réputation n'est pas usurpée.

Lors de l'incendie de l'Hôtel-Dieu, on sentit la nécessité de reconstruire un Hôpital vaste, salubre, aéré. Tous les Artistes concoururent à cette œuvre d'humanité; chacun paya son tribut. M. Petit, entr'autres, fit un projet, & c'est ce projet qui, n'ayant pas été mis à exécution, fut tiré de l'oubli par M. Poyet, qui s'en déclara l'Auteur. (*)

(*) Dans ce même tems M. Bélanger fit aussi un

Le Bon-Homme. Je ne m'étonne plus si vous déclamez si fortement contre les Plagiaires: d'après ce que vous me dites, il se peut que M. Poyet ne soit pas Architecte, mais du moins il est Ecrivain: le Mémoire qu'il a publié dans l'affaire des Hôpitaux, fait infiniment d'honneur à son esprit.

L'Artiste. Mais vous ignorez donc que ce Mémoire est l'ouvrage d'un jeune Littérateur, nommé M. Cocuau.

Le Bon-Homme. Ma foi oui, je l'ignorois, & malgré ce que vous m'en dites, j'ai encore de la peine à croire qu'un homme aussi chaudement protégé que M. Poyet l'a été, un homme qui a été investi d'une place aussi lucrative, aussi importante que celle d'Architecte de la Ville; un homme enfin dont on a entendu parler dans diverses circonstances comme d'un Artiste distingué & capable, soit assez bas, assez vil pour s'approprier les productions des autres, & leur enlever, avec l'estime & la réputation qu'ils s'efforcent d'acquérir les emplois

---

projet d'Hôpitaux, qu'il divisoit, & dont il plaçoit deux, l'un à Saint Louis & l'autre à Sainte Anne. J'ai vu chez lui le mémoire détaillé de cette opération, qui a été censuré & approuvé par feu M. le Tourneur, & auquel M. B. n'a pas cru devoir donner de publicité, par des raisons qui honorent sa délicatesse. J'ai vu aussi chez ce même Artiste, dont les talens sont justement chéris, un projet de salle d'opéra qui semble être celui sur lequel M. Poyet a calqué le sien.

honorables qui ne doivent être que la récompense du mérite & du talent.

L'Art. Rien n'est plus vrai cependant. Il est des êtres mixtes pour ainsi dire, qui n'ont ni l'énergie qui constitue l'homme à talens, ni la foiblesse morale qui constitue l'homme nul & passif, mais qui ont assez d'astuce pour envelopper leur ignorance. Approchez ces êtres, arrachez ce voile trompeur tissu par l'intérêt, l'intrigue & l'audace:

> Le masque tombe, l'homme reste,
> Et le héros s'évanouit.

M. Poyet est de ce nombre. Le hasard le sert, la faveur le seconde, un Ministre le protege, & devenu quelque chose, il croit l'avoir mérité. Il compile, il rêve, il sue, & bientôt dix projets pensés, exécutés par des Artistes, sont jettés dans le public par l'hermaphrodite qui s'en déclare modestement l'Auteur.

Le Bon-Homme. Il faut, dit la Bruyere, un grand fond de sottise pour avancer dans le monde; il paroît que M. Poyet a lu son la Bruyere, ou que la Bruyere avoit en vue les Poyet de son tems.

L'Artiste. Il faut ramper, il faut payer d'effronterie & faire bonne contenance dans les revers. A cet égard notre Plagiaire a fait ses preuves.

En 1783 M. Poyet annonce pompeusement dans les Journaux, qu'enfin il a *imaginé* une nouvelle maniere de construire des salles de spectacle. Un vaste amphithéâtre simple, *sans*

Digitized by Google

autre ornement que les spectateurs, lui paroissoit être la seule forme à adopter. Sans doute cette forme est la plus belle, la plus commode ; l'idée en est grande, neuve pour des modernes, & la reconnoissance publique étoit déjà dévolue à son Auteur, quand on publia dans le Journal de Paris, un avis que voici, certifié véritable par M. Lacorée, intendant de Besançon. Lisons-le.

„ La salle de spectacle de la ville de Besan-
„ çon est sur le point d'être finie : cet édifice
„ est isolé de toutes parts, & présente seule-
„ ment sur la rue Saint-Vincent, un grand
„ ordre de colonnes formant péristile. La place
„ est entourée de bâtimens qui servent à faire
„ valoir l'objet principal. Indépendamment de
„ toutes les commodités qui appartiennent à
„ toutes les salles, & que celle-ci réunit, ce
„ qu'il y a d'extraordinaire, & qui n'est peut-
„ être nulle part, c'est le parti simple que
„ l'Artiste a pris pour la meubler, *sans avoir*
„ *besoin d'autres décorations que celle des spec-*
„ *tateurs ; les loges sont toutes en amphithéâtre,*
„ *& séparées à hauteur d'appui ; les rangs dispo-*
„ *sés en retraite de la profondeur de chacun d'eux,*
„ *ont absolument la forme & l'effet de l'amphi-*
„ *théâtre antique ; & forment un éventail immense*
„ *dont les branches viennent aboutir aux deux*
„ *extrémités de l'avant-scene qui est lisse, & sert*
„ *d'encadrement naturel à toutes les décorations*
„ *qu'on peut y mettre. Il y a cinq rangs de loges ;*
„ *chaque rang a un corridor.*

Digitized by Google

„ L'amphithéâtre commence à l'orcheſtre,
„ & va joindre les premieres loges.

„ *La cloiſon ſervant de fond aux premieres*
„ *loges*, forme, *en s'élevant*, *l'appui des ſecon-*
„ *des; la cloiſon des ſecondes* ſert *d'appui aux*
„ *troiſiemes; ainſi de ſuite jusqu'au fond de la*
„ *ſalle. L'avant-ſcene a quarante-deux* ou qua-
„ rante-trois pieds *d'ouverture*, & la vouſſure
„ eſt ornée de *caiſſons* où l'on a pratiqué de
„ petites loges. L'orcheſtre eſt en partie ſous
„ le théâtre, & forme un ſalon de muſique
„ dont les ſons ſe rendent dans la ſalle, par
„ une vouſſure diſpoſée pour cet effet. Le théâ-
„ tre, par ſa largeur, eſt ſuſceptible de plu-
„ ſieurs ſcenes pour les à-parte.

„ Cette ſalle a été conſtruite ſur les deſſins
„ de M. Le Doux, (*) Architecte du Roi &

(*) Ce feroit peut-être ici le lieu de rendre juſtice aux grands talens de cet habile Artiſte, contre lequel des envieux & des ignorans ſe ſont élevés ſous le dernier Miniſtere; mais les bornes de cet Ecrit ſe refuſent au développement de mes idées ſur cette matiere.

Je me bornerai ſeulement à dire au populaire Auteur du Tableau de Paris qu'il eſt aſſurément très-libre de déraiſonner ſur les Arts qu'il condamne indiſtinctement, parce que *l'on ne peut eſtimer ce qu'on ne connoît pas*; mais qu'il ne l'eſt pas d'injurier gratuitement un citoyen eſtimable.

„ Il ne faut pas être étonné, dit-il, page 361 de
„ ſon faſtidieux imbroglio, ſi, au-lieu de douze mil-
„ lions, le beau mur fiſcal en coûte quarante; on
„ en ſera quitte pour reprendre cela, & nous paye-

Digitized by Google

„ de son Académie royale d'Architecture „ pensée en 1775, arrêtée par le Conseil en „ 1776, & gravée aux frais de l'Administra-„ tion en 1777. „

Vous observerez, mon ami, que les passages soulignés dans cette note concluante, étoient absolument les expressions qu'avoient employées M. Poyet, pour annoncer, quelques jours auparavant, l'invention qu'il s'approprioit.

Le Bon-Homme. Mais cette note est foudroyante ! elle eût dû le terrasser, & offrir à ses protecteurs sa nullité absolue, & sa profonde ignorance ?

L'Artiste. Point du tout : cette défaite renforça son audace ; il annonça successivement le projet d'un Pont vis-à-vis de l'Hôpital, à construire par des moyens de finance, productifs pour les Actionnaires, après que M. Charon eut annoncé dans le Mercure de France, que M. Bélanger en avoit imaginé un sur cet empla-

---

„ rons, utiles prisonniers, les œuvres de l'honnête „ Geolier M. le Doux. „

Respectable public, c'est ainsi qu'on vous abuse ! Quand vous admirez des monumens dignes, pour la plupart, des beaux siecles de Rome, on vous dit que ces monumens sont des prisons ! Quand vous êtes bien convaincu que sans les intrigues & les menées cette utile construction eût coûté moins de onze millions, ainsi qu'il est prouvé par les soumissions des Entrepreneurs, *que j'ai vues*, on vous dit qu'elle en coûte quarante !

Et puis fiez vous en à Messieurs les Savans.

cement, proposé par M. de Beaumarchais, qui s'offroit d'en faire les frais, moyennant un péage momentané, & par actions viageres qui s'éteignoient au profit de la ville (*).

Ensuite, la manie des ponts le tenant, il proposa un pont de bateaux vis-à-vis les Quatre-Nations, dont les piles devoient être formées de proues & de mats, & M. *Boulée*, Architecte distingué par de très grands talens, a dans son porte-feuille ce même projet de décoration qu'il a montré à tous les Artistes.

Il avoit proposé, comme venant de lui, un projet de salle d'Opéra sur l'emplacement de la Capuciniere de la rue Saint Honoré. M. Célerier, Architecte de l'Intendance, connu par des constructions très-agréables, pourroit bien encore réclamer au moins une moitié de ce projet.

Voltigeant de ponts en salles d'Opéra, du sacré au profane, d'Hôpitaux en Eglises, l'hermaphrodite des Arts présente un projet pour la construction de l'Eglise de Saint-Sauveur, de laquelle M. Chalgrin avoit été chargé, & dont les plans portant tous l'empreinte du véritable talent & de la convenance, avoient été agréés.

(*) Voyez le Mercure du mois de Janvier 1788, pour les détails relatifs au Pont que M. Bélanger a proposé. M. Guerne en avoit aussi proposé un en bois, d'une construction très savante, pour le même emplacement. Celui, très ingénieux, dont M. Charon a entretenu le Public, est soumis à l'Académie des Sciences qui n'a pas encore prononcé.

Digitized by Google

Ensuite enfin, il propose de construire à la place Louis XV cette salle d'Opéra dont nous avons parlé plus haut, & dont le projet de construction, imaginé par les Administrateurs d'un grand Prince, comme un objet de spéculation, avoit été fait par les Officiers de ses bâtimens. Ce projet, un peu avant la retraite de M. de Saint-Foix, avoit été conçu par M. Le Couteulx de la Noraye, & si soigneusement travaillé, que si l'exécution en avoit été agréée, cette salle auroit pu s'effectuer avec pompe & magnificence, sans qu'il en coutât rien à personne. Mais la distance de cette salle étoit trop éloignée du centre où un spectacle de cette nature doit nécessairement être placé.

Le Bon-Homme. Pardonnez-moi; mais, en vérité, je trouve qu'il est ridicule de donner autant d'importance à un spectacle comme celui de l'Opéra. Il est ridicule de voir le Gouvernement se mêler d'une administration aussi dispendieuse que celle-là. Quelle influence a donc un Opéra sur le bonheur public?

L'Artiste. M. Necker est aussi bon Patriote que vous, il connoît les Sociétés, la France; il sait ce qu'il faut à un vaste Empire, consultez ses immortels écrits, & vous verrez de quelle importance est un spectacle de cette nature, qui fait circuler des sommes énormes dans tout le royaume.

Le Bon-Homme. J'en crois M. Necker, & me tais; mais convenez qu'on peut se passer de construire cette nouvelle salle dont il est question, dans un tems aussi calamiteux que celui-ci.

Digitized by Google

L'Artiste. J'en conviens ; mais j'ajoute que lorsqu'on pourra le faire, le meilleur emplacement qu'on puisse choisir, celui désigné par le Public, c'est le Carousel. Il est indécent que cette place, qui avoisine le palais de nos Rois, ne soit pas encore terminée.

Le Bon-Homme. Je reviens à M. Poyet : sans doute il n'a pas passé toute sa vie à piller, & du moins il a fait d'autres constructions que celles que vous restituez à M. Petit, à M. Belanger, à M. le Doux, à M. Boulée, à M. Célerier, à M. Chalgrin, à M. de Beaumarchais, à M. de la Noraye, &c. &c. &c.

L'Artiste. Non, voilà absolument tout ce qu'on connoît de ce Plagiaire, qui, non content d'avoir enlevé à M. Moreau la place d'Architecte de la ville, s'est encore fait nommer à celle d'Architecte de la Bastille, dont il a fait déposséder l'honnête expert M. Desjardins.

Si votre division de tribus avoit lieu, ou si l'on créoit un Tribunal où les Plagiaires fussent cités, vous voyez qu'il ne manqueroit pas de témoignages & de raisons pour condamner M. Poyet.

Le Bon-Homme. Mais, il me semble, mon ami, qu'il y a de l'injustiée dans votre dénonciation ; car tous les jours plusieurs Artistes peuvent travailler sur le même objet, & se rencontrer successivement dans les idées, dans les formes. Il n'est pas dit qu'une pensée qui vous occupe, je suppose dans ce moment, ne puisse se caser en même tems & de la même maniere dans mon cerveau.

Digitized by Google

L'Artiste. Votre problême est incontestable; mais si je suis le premier à mettre cette pensée au jour, j'ai par dessus-vous le mérite de la primauté. Personne n'a aidé ma pensée, tandis que la vôtre peut se rectifier sur la mienne. Vous aurez beau vous récrier, vous aurez beau faire, je ne serai pas moins reconnu & nommé l'auteur de la pensée dont votre cerveau a fait les frais. Quant aux ouvrages de génie, c'est à celui qui s'en occupe, à connoître leur existence. La science ne consiste pas seulement à *faire*, mais encore à savoir ce qui a été fait. Un Pradon fait une Phédre, je suppose; il la présente au Théâtre. On lui dit, nous avons la Phédre de Racine, qui vaut mieux que la vôtre : ainsi, Monsieur, remportez votre Tragédie — Mais j'ignorois que Racine eût fait une Phédre. Tant pis, lui dira-t-on : étudiez vos Auteurs; ce n'est pas le tout d'être Poëte, Ecrivain, Architecte, il faut encore être instruit.

Le Bon-Homme. Je me rends à vos excellentes raisons; & en attendant que l'on ait statué sur cet objet, en apparence secondaire, mais qui, cependant, en y réfléchissant bien, intéresse toute la société, il faut dénoncer les abus à la Nation; l'opinion publique en fera justice.

L'Artiste. Il en est une infinité qui mériteroient la plus sérieuse attention. Il est aussi plus d'un Plagiaire dans les grandes villes. Réunissons nos efforts pour indiquer le mal, & s'il se peut le remede. Adieu. Demain nous pourrons

Digitized by Google

continuer notre entretien sur l'énorme chapitre des abus, & sur les moyens de le réformer.

Mon homme partit comme un trait d'arbalêtre; & moi, tout en gémissant sur les maux qui pullulent dans les Sociétés, sur l'embarras de les détruire, sur les immenses obligations des Chefs des Empires, je m'endormis en me berçant de la douce espérance que le Tiers-Etat auroit aux Etats-généraux une influence & une majorité proportionnées à sa contribution aux charges publiques.

LETTRE

à un Magistrat relativement à la sûreté publique.

Hélas! pour me remplir de douleurs & de craintes,
Pour accabler mon cœur des plus rudes atteintes,
Il suffiroit des cris de tant d'Infortunés
Aux maux les plus cruels chaque jour condamnés.

Idomenée, Acte I, Scène II.

Si la Providence éternelle, dont un bon Roi est la vivante image, pouvoit un seul instant cesser de veiller sur l'Univers, tous les élémens bouleversés rentreroient dans le néant, & le chaos renaîtroit. De même si la Providence d'un Empire, ou les dépositaires de ses volontés, cessoient un seul instant de surveiller le bonheur des individus, sur lequel repose la félicité publique, l'ordre seroit renversé, les

Digitized by Google

malheurs se multiplieroient, & les crimes s'enfanteroient au sein de l'impunité.

Dans un tems calamiteux, où l'intempérie des saisons vient aggraver le malheur des circonstances extraordinaires, où tout, jusqu'aux élémens, semble conspirer contre la partie la plus indigente, & malheureusement la plus nombreuse de la Société, il faut que les Agens de la Providence d'un Empire opposent à l'intempérie des saisons une bienfaisance active, imperturbable, raisonnée, & dans les circonstances malheureuses, des ressources extraordinaires.

Ce n'est pas seulement pour gémir du malheur des tems; ce n'est pas pour plier sous le poids des événemens, que les Dépositaires de l'autorité royale ont reçu d'elle une portion de sa puissance.

Si le bienfaisant Ministre des finances, si les Magistrats citoyens de la Municipalité de la Ville (*), n'eussent pas senti l'importance de ces vérités; que, sourds aux douleurs publiques, ils n'eussent pas cherché les moyens de les appaiser par des remedes puissans, dont le choix les honore aux yeux de la Nation; ces asyles ténébreux où la misere, couverte des haillons, dispute à regret au néant sa pénible existence, eussent été jonchés de cadavres & transformés en tombeaux.

(*) Lisez le Réquisitoire de M. le Procureur du Roi de la Ville, chef-d'œuvre de raison, de bienfaisance & d'humanité.

Digitized by Google

Mais ces ſoins généreux, cette bienfaiſance induſtrieuſe, cette activité ſoutenue, pourront-ils ſubvenir à tous les beſoins, adoucir toutes les miſeres, prévenir tous les crimes? Non; & ſi la miſere eſt ſouvent la mere du crime, s'il y a encore beaucoup de malheureux, il y aura auſſi des coupables.

Sans doute, quelle que ſoit l'étendue de la bienfaiſance publique, il lui ſera bien impoſſible de calmer toutes les douleurs; mais le ſera-t-il de ſurveiller le prix des denrées de premiere néceſſité, dont l'exceſſive cherté va toujours en croiſſant? le ſera-t-il de ſoutenir à un prix modique l'aliment précieux, l'aliment unique d'une foule innombrable de malheureux?

S'il eſt démontré qu'une diſette abſolue de grains ſoit la cauſe ſeule de la cherté du pain, ſans doute aucune puiſſance humaine ne peut apporter de remede à ce très grand malheur: mais ſi des manœuvres exécrables, que l'avarice inventa à la honte de l'humanité, étoient les cauſes de cette déſeſpérante cherté, pourquoi les Magiſtrats n'armeroient-ils pas leurs mains des foudres de la juſtice & de l'Autorité?

Ce n'eſt pas ſans un frémiſſement involontaire que j'entends ces terribles Arrêts de mort, que, ſelon moi, des hommes n'ont preſque jamais le droit de prononcer contre d'autres hommes; mais j'avoue que je verrois ſans détourner les yeux, le ſang de ces inhumaines ſang-ſues arroſer le ſol que leur ſoif déſordonnée a appauvri & dévaſté.

Si j'avois comme vous, MONSIEUR, l'hon-

Digitized by Google

neur d'être Magistrat, ce feroit dans de pareilles circonstances que je voudrois, par mes soins, mes recherches, ma vigilance enfin, mériter l'amour des Peuples & le respect de mes Concitoyens.

Si j'avois l'honneur d'être membre d'un corps spécialement appellé à rendre la justice, je croirois du devoir de mon ministere de dénoncer les attentats faits contre la sûreté des citoyens. La bienfaisance pourra prévenir les crimes que l'impunité, plus encore que le besoin, multiplie dans les murs de la Capitale; mais c'est à l'Autorité seule qu'il appartient de les punir.

Sans doute, il est du devoir des Magistrats de discuter les grands intérêts de la Nation, de déterminer quelle doit être aux Etats-généraux l'influence des Ordres qui doivent y être appellés: mais ici il ne s'agit pas d'admettre ou d'exclure le Tiers-Etat; il s'agit de préserver celui de la Capitale des assassins qui l'assiégent.

Si j'avois l'honneur d'être Magistrat, aux cris de la premiere victime de ces malfaiteurs, j'eusse fait entendre les miens dans le Sanctuaire des Loix. Cependant chaque jour les crimes se répetent; aucun citoyen n'est plus en sûreté; l'effroi, la méchanceté peut être, ajoutent encore au nombre des malheurs qu'on raconte; & le Public consterné n'entend pas une seule voix s'élever en sa faveur! Obligé de veiller soi-même à sa propre sûreté, chacun marche armé & tremble à l'approche du premier passant, qui s'effraye à son tour.

Il sembleroit que les Gardes, punies par la

Populace d'avoir été mal commandés contre le Public & contre elle, lors de l'Expédition du Pont-Neuf, prennent leur revanche aujourd'hui en laissant la Canaille maîtresse de se livrer aux excès dont elle a fait les premiers essais dans les événemens dont j'ai raconté l'histoire. Les Patrouilles semblent devenir de plus en plus rares : c'est vainement qu'on implore leur secours ; & personne ne s'informe des causes d'une conduite si étrange ! Et ces Organes des Loix, dont la brûlante éloquence a dénoncé tant d'abus, exigé leur réforme, plié à leur seule volonté des volontés rebelles, n'ont pas encore sollicité un plus grand nombre de Gardes publiques !

Que font donc ces Légions entretenues par la Nation, soudoyées par elle, &, dans un moment de vertige, armées au milieu d'elle ? tranquilles aujourd'hui, elles reposent quand le crime veille, quand le Citoyen sans défense est égorgé, dépouillé près de leurs silencieuses demeures. Et les Dépositaires de l'autorité n'ordonnent pas que des troupes nombreuses & multipliées se renouvellent sans cesse à l'instant où la nuit prête ses ombres aux brigands !

Et ces cohortes d'Espions, pourquoi seroient-elles inactives ? pourquoi la Police ne laisseroit-elle subsister que l'odieux de leurs services ? pourquoi, lorsque le silence de la froidure & de la nuit se répand dans nos murs, ces surveillans, si actifs pour de moindres raisons que celle de la sûreté publique, ne se placent-ils pas en embuscade pour exercer une œuvre d'hu-

manité

Digitized by Google

manité qui bientôt feroit disparoître l'odieux de leur profession?

Ne suffit-il pas des Gardes-Françoises, des Suisses, du Guet à cheval & à pied? faut-il que ces Troupes se reposent des fatigues passées? nous avons des Troupes municipales: ajoutez y des Milices Bourgeoises.

C'est à vous, MONSIEUR, qu'il appartient de discuter les intérêts publics. Comme citoyen, je fais mon devoir en vous sollicitant d'embrasser la cause de tous les Citoyens: il vous reste à faire le vôtre comme Magistrat.

Je suis avec respect, &c. *Signé* CHARON.

QUELQUES AVIS

AUX CITOYENS DE LYON.

Citoyens de la seconde Ville du Royaume,

Tandis que la France entiere, appellée par les vœux de son Souverain, fait entendre sa voix pour réclamer les droits de la Nation, garderez-vous plus longtems le silence? paroîtrez-vous être, aux yeux de vos Compatriotes, des François indifférens à la liberté publique & au bonheur de la commune Patrie?

En concentrant dans vous-mêmes, votre zele & vos opinions, sur les principes d'une Constitution populaire, que Sa Majesté daigne proposer à ses sujets, vous avez laissé ignorer

Digitized by Google

aux Notables qu'elle a rassemblés autour de son Trône, les vœux de votre Cité.

Par la force de vos délibérations énergiques, vous pouviez faire parvenir aux pieds du Roi vos demandes respectueuses, & vous l'avez laissé dans l'incertitude du suffrage qu'il attendoit de vous. Vous l'avez ainsi exposé au danger de se méprendre, en bornant ses conseils aux sentimens particuliers de quelques principaux Citoyens, qui n'avoient reçu aucun pouvoir de vous, pour opiner en votre nom.

Vous avez été instruits par la voix publique, de la différence & de l'opposition des avis qui régnoient dans leurs assemblées. Il s'agissoit de décider si le Peuple François, par une représentation suffisante aux Etats-généraux, rentreroit dans les droits de l'égalité civile, ou s'il resteroit encore dans la servitude. Aussitôt toutes les Provinces, toutes les grandes Villes, ont fait retentir jusques dans l'assemblée des Notables, leurs vœux patriotiques; un grand nombre de Citoyens généreux des Ordres du Clergé & de la Noblesse, ont pris la défense des droits du Peuple contre leurs propres privileges; & au milieu de ce concert unanime de réclamations, la voix des Citoyens de Lyon ne s'est point fait entendre; la seconde ville du royaume est restée sans activité, comme si elle eût cessé d'exister dans la chere Patrie.

Citoyens doux, sensibles & industrieux, votre confiance naturelle est trop grande aujourd'hui; sortez d'un trop long repos, & que vos vœux réunis prouvent au Souverain que vous acceptez

Digitized by Google

ſon bienfait. Il eſt encore des hommes intéreſſés à ſacrifier le bonheur public aux prérogatives de corps & aux vues particulieres. Par la cabale & l'intrigue, ils s'élevent avec force contre vos juſtes droits ; venez aider votre Prince à les vaincre.

Il ne doit exiſter en France, d'autre pouvoir ſur le Peuple, que celui de la loi qui détermine ſes droits naturels, & celui du Souverain qui les protege & les conſerve.

Ce n'eſt pas la puiſſance légale du Prince qui a peſé juſqu'ici ſur vous, c'eſt le pouvoir arbitraire que des Grands, des Miniſtres, des ſubalternes de l'adminiſtration, ſe ſont attribué. C'eſt l'influence uſurpée de différens Corps & des Agens du Fiſc. C'eſt l'autorité, la ſupériorité perſonnelle que ſe ſont arrogées ſur vous, ſans s'appuyer de la loi, ni d'aucun titre, des Hommes puiſſans, des Seigneurs, des Riches, des Magiſtrats.

Il eſt tems que les têtes de pavot ſoient abbattues par la force de la loi & d'une bonne Conſtitution.

Ne vous livrez pas à un ſyſtême funeſte d'indépendance & de liberté abſolue : mais ne ſoyez plus les eſclaves de ceux qui ne ſont pas vos maîtres.

Soyez juſtes, & ſachez exiger qu'on le ſoit envers vous. Ayez pour l'ordre du Clergé & pour celui de la Nobleſſe, le reſpect & la conſidération qui leur appartiennent ; mais qu'ils aient auſſi pour vous le reſpect & les égards qui ſont l'appanage d'un Peuple libre.

V 2

Digitized by Google

Il n'y a point de société sans loi ; mais la loi doit être l'expression de la volonté générale ; & ses résultats, l'utilité & la sûreté commune.

Il n'y a point de loi, sans autorité ou souveraineté; mais cette autorité n'est, ou ne doit être qu'une force suffisante pour assurer l'exécution de la loi.

Il n'y a point d'autorité sans Chef qui en soit le dépositaire, & il n'y a point de chef qui n'ait des Préposés pour gouverner sous ses ordres, suivant les loix. Voilà les bornes de votre obéissance, voilà les limites de votre liberté.

Il ne peut exister d'association où les individus seroient absolument égaux & indépendans ; parce que pour s'assurer les avantages de la société, tous, selon la convention réelle ou tacite, se sont mis, ou doivent se mettre sous la direction souveraine de la loi & du dépositaire de la loi : ou, ce qui est la même chose, ils doivent se soumettre à la volonté genérale, exprimée dans la constitution & les loix.

Vivre dans cette dépendance utile à tous, c'est être libre; vouloir, au contraire, appartenir à une société, sans Chef pour gouverner avec puissance, & sans sujets obligés d'obéir dans l'ordre de la loi, c'est vouloir se mettre sous le joug des pouvoirs arbitraires, c'est se rendre l'esclave de la force, de l'adresse & des Tyrans.

Tout bon Citoyen doit donc désirer que les loix soient justes, fixes & invariables, & qu'elles lient également les individus de tous les ordres. Tout bon Citoyen doit désirer encore que

Digitized by Google

le Souverain réunisse dans ses mains le pouvoir entier de ces loix, & que son autorité s'étende sans réserve jusqu'aux limites que lui opposent les droits naturels de la Nation. Lorsque le Dépositaire de ces Loix ose y porter atteinte, il s'attribue un pouvoir arbitraire, qui les détruit en les méprisant, & il dissout, autant qu'il est en lui, les liens de l'Empire.

Ainsi le Prince n'est fort que de la force des loix; il n'a point d'autre puissance. Ses Préposés n'ont d'action que par la force des loix; ils n'ont point d'autre autorité sur vous; & à cette puissance, à cette autorité, vous devez une obéissance sans réserve & sans murmure. Alors le Souverain, plein de gloire, est grand par la Loi, & la Nation est heureuse par sa soumission à la loi & au Prince.

Citoyens, attachez-vous à ces principes; prenez-les pour votre regle; puisque c'est sur-tout dans la loyauté & la fidélité du Tiers-Ordre, que doit se trouver l'énergie de la Nation, la force du Souverain, la prospérité de l'Etat.

C'est aussi parmi vous que doit renaître la liberté selon la loi. Le Souverain vous la propose aujourd'hui; il veut renoncer authentiquement à tout pouvoir arbitraire pour lui & pour ses préposés. Que votre reconnoissance éleve sa voix, qu'il vous entende, & puisse bientôt accomplir son bienfait!

Vous avez attendu paisiblement dans vos foyers, qu'on vous présentât des requêtes à signer; ce n'est pas sous cette forme que se reglent les grands intérêts des Nations. C'est de la réunion

Digitized by Google

des lumiéres dans les assemblées des Citoyens les plus éclairés, que naissent les bonnes institutions ; c'est par la discussion, par les suffrages réguliers, que les droits sont établis, les vrais besoins reconnus, les vœux du peuple légitimés.

Quel poids pourroient avoir auprès du Souverain, ces requêtes rédigées en secret, signées clandestinement, sans avoir été discutées, ni délibérées ; ces requêtes dont l'importance exigeoit toute l'étendue de vos lumieres, & toute l'énergie de vos vœux réunis, pour avoir quelque valeur aux yeux de l'administration ; ces requêtes enfin, dont les divers objets, & les mots mêmes pour les exprimer, devoient être pesés dans la plus févere balance des suffrages & de la pluralité.

Des Citoyens vous ont avertis qu'une telle requête, ainsi signée, n'avoit été qu'une conspiration contre vos droits. Que le danger que vous avez couru vous instruise. Suivez l'exemple des autres villes du Royaume ; assemblez-vous sous l'autorité de vos Magistrats ; alors les lumieres & la liberalité des deux premiers Ordres se trouvant réunies à l'activité du Tiers-Etat, les amis de la Patrie s'éleveront du milieu de vos assemblées, & le zele renaîtra. Ils mettront sous vos yeux, vos droits légitimes, vos véritables intérêts ; vous y applaudirez avec force, & l'éloquence du sentiment de tout un peuple généreux exprimera vos vœux au Souverain.

O ! mes Concitoyens, ne doutez point de

Digitized by Google

vos forces, & vous ferez étonnés vous-mêmes de l'empire que l'amour de votre Patrie & du Souverain acquerra dans ces Assembleés nationales. — Vous y verrez tous les Ordres unis, s'empresser à l'envi de faire les sacrifices les plus chers à la liberté commune & à la prospérité de l'Empire françois.

Tous reconnoîtront que cette prospérité, cette liberté ne peuvent résulter que de l'égalité des droits & des forces dans les différens Ordres, par une proportion relative à leur existence politique. L'oppression des individus, la servitude du Peuple, la foiblesse de l'Etat, ont été dans tous les tems la suite inévitable de l'autorité arbitraire, des pouvoirs usurpés, des prérogatives, des privileges, des exemptions.

Que le François n'ait plus désormais à s'incliner qu'en présence du Roi & de la loi; qu'il reconnoisse son pere dans son Souverain, & ne voie que des freres dans ses Concitoyens de tous les Ordres. Que les seules distinctions entre les Citoyens soient dans la gloire des services publics, du mérite personnel & des talens utiles.

Tel est le desir actuel de Sa Majesté; elle veut vous délier de toutes ces chaînes imposantes des prétentions particulieres qui vous humilient à chaque instant. Allez au devant de sa bienfaisance, & présentez-lui les moyens de la réaliser pour votre Cité.

Vous avez été jusqu'à présent dans l'attente de la convocation d'une assemblée des Habitans de tous les Ordres de cette Ville, pour y statuer sur ces grands intérêts. Les Officiers mu-

Digitized by Google

nicipaux qui pouvoient, qui devoient faire cette convocation, ne l'ont point faite. Ils ont attendu, sans doute, que vous leur fissiez connoître votre vœu pour vous réunir; ils l'attendent encore.

Que votre patriotisme réponde aux vues bienfaisantes de l'Administration, & n'attendez pas le moment de la convocation des Etats-généraux pour déterminer comment vos assemblées seront formées; par qui vos élections seront faites; quel sera le nombre de vos Députés de chaque Ordre; de quels pouvoirs enfin seront revêtus vos Représentans légitimes.

Pour y parvenir, demandez à vos Officiers municipaux une assemblée générale & préliminaire de tous les Ordres de Citoyens, dans laquelle le Tiers-Etat devra être représenté par ceux des Bourgeois & Propriétaires de cet Ordre qui paient cinquante à soixante livres de capitation & au-dessus, & de plus, par tous les Bourgeois qui voudront d'abord y prendre séance. Que dans cette assemblée, ceux du Tiers-Ordre commencent à se réduire à un nombre égal à ceux du Clergé & de la Noblesse réunis, & que les autres se retirent.

L'Assemblée ainsi réglée, délibérera sur les moyens d'en former une autre vraiment représentative des trois Ordres de Citoyens, en déterminant:

1°. Pour la Noblesse & le Clergé; quel sera le nombre des Députés que ces deux Ordres voudront choisir pour élire leurs Représentans aux Etats-généraux, & pour rédiger leurs vœux.

Digitized by Google

2°. Comment ils procéderont au choix de ces Députés, & quelles qualités ils exigeront pour être admissible.

3°. Ces préliminaires étant fixés de la part des deux premiers Ordres, le Tiers-Etat arrêtera à son tour, que le nombre de ses Députés pour nommer ses Représentans aux Etats-généraux, & pour former son vœu, égalera celui des Députés du Clergé & de la Noblesse réunis, & il déterminera ensuite comment & par qui se fera le choix de ces Députés-électeurs.

On a attaqué avec raison la forme des élections par quartiers qui vous a été proposée. Les motifs qui ont été allégués sont évidens; mais il en est un qu'on a passé sous silence, & qui doit être de la plus grande force à vos yeux; c'est que les quartiers ayant peu d'étendue, le nombre des Citoyens qui y payent la quotité d'imposition suffisante pour être appellés à ces assemblées, seroit trop peu considérable; elles seroient infailliblement livrées aux cabales de l'ambition, & aux tentatives de l'intrigue.

Que toutes vos assemblées nationales soient donc formées de maniere à être toujours très-nombreuses. L'ambitieux peut facilement par ses protecteurs, arracher les suffrages de vingt à trente Electeurs; mais où se trouve le grand nombre, ses menées échouent, & le Citoyen distingué par son mérite, par sa probité, par son zele, qui dédaigne les sollicitations, est toujours celui qui reçoit par acclamation les suffrages de la multitude.

On a proposé de diviser la Ville en arrondisse-

Digitized by Google

mens, pour y former des assemblées d'Elections; nous n'avons rien à objecter contre ce projet. Il n'a pas été difficile de faire pour le service de la garde de la Ville, une division en vingt-huit quartiers; il sera bien moins difficile encore de former celle des arrondissemens; mais dans la supposition qu'on n'appellera à ces assemblées que les Citoyens qui payent vingt-quatre livres de capitation & au-dessus, nous croyons qu'il ne doit pas y avoir plus de six arrondissemens, non compris les fauxbourgs; car nous persistons à engager nos Concitoyens à ne former que des assemblées nombreuses; elles en seront plus libres, plus indépendantes, plus patriotiques.

Le travail de cette assemblée préliminaire étant terminé, le procès-verbal de ses délibérations contiendra le véritable vœu des Citoyens, sur les objets qu'elle aura arrêtés. Qu'il soit aussitôt adressé au Ministre; & Sa Majesté ayant approuvé ces délibérations & les formes que vous aurez trouvé bon de préférer, vous serez prêts à recevoir ses ordres pour l'élection de vos Représentans aux Etats généraux.

Telles sont les réflexions que je viens soumettre à votre examen. Celui qui les écrit, & qui ne sera jamais connu de vous, n'a pour motif que son zele pour la Patrie; il n'a été, n'est, & ne veut être chargé parmi vous d'aucun emploi; il n'a l'ambition ni d'élire, ni d'être élu, & à ce titre, il a plus de droit, peut-être, à s'expliquer librement.

Vous avez parmi vous tant de Citoyens in-

Digitized by Google

tegrès & zélés pour vos intérêts! Veuille le Ciel que votre choix tombe sur eux. Qu'ils aillent dans l'assemblée générale de la Nation, représenter glorieusement la seconde Ville du Royaume, & la plus industrieuse de l'Europe; qu'ils y soient les défenseurs de la liberté du commerce, des droits des Citoyens, des principes d'une constitution juste & patriotique. Qu'ils y portent avec une fermeté inébranlable, le respect pour la Religion, pour le Souverain & pour les loix. Qu'ils sachent dans les débats, reconnoître & défendre les bases d'un Gouvernement impartial, qui conserve à la Nation ses franchises & sa liberté, & au Prince ses pouvoirs.

Qu'ils considerent toutes les Provinces comme les membres d'une seule & même famille; & qu'il ne subsiste plus entr'elles aucune entrave, aucune ligne de séparation & de division d'intérêts. Qu'elles se réservent chacune les mêmes droits, les mêmes formes d'administration, les mêmes faveurs de commerce & de circulation, sans aucune autre différence, ni prérogatives, que celles qui seront nécessitées par les circonstances locales. Tels sont les sentimens d'un citoyen qui croit, en les exprimant, n'écrire que vos propres vœux.

Digitized by Google

CONTE

pour rire sur les affaires d'Etat.

Une dame du premier rang, mais d'une *mauvaise constitution*, avoit vécu jusqu'à ce jour infirme. Les charlatans qui la traitoient, disant qu'elle étoit trop foible pour marcher & qu'elle avoit d'ailleurs des vertiges, ne lui permettoient pas de se lever. Pendant ce tems c'étoit dans la maison *dissipations* de toute espece... C'étoit à qui pilleroit le mieux les revenus de la malade... Le scandale en étoit public; les fermiers en gémissoient, les voisins en médisoient. Le maître seul ignoroit le désordre.

Cependant, on ne sait trop comment, un médecin fut introduit dans l'hôtel, & ayant approché le maitre, il lui dit que la maladie de sa femme n'étoit pas ce qu'on disoit, que sa grande foiblesse ne venoit que d'un *régime mal entendu*, & surtout de *purgations excessives*. Le mari qui ne désiroit que la meilleure santé de sa femme, la confia à ce médecin, & malgré des *circonstances critiques* qui survinrent, il améliora sensiblement son état. Mais, intendans, aumôniers, officiers, laquais, gens d'écuries, femmes de chambre & femmes de compagnie; songeant que si la grande dame recouvroit la santé, elle régiroit elle-même sa fortune, intriguerent si bien auprès du maitre, qu'il congédia le médecin, & la malade retomba aux

Digitized by Google

mains des charlatans qui ſe mirent à la re-purger, reſaigner tant & ſi bien qu'elle alloit périr dans leurs mains... Le médecin rappellé, revint ſans rancune, & trouva ſa malade beaucoup plus foible qu'auparavant. Il prononça d'abord qu'il falloit la lever. En conſéquence on a demandé ſes hardes & ſes ſouliers. Mais hardes & ſouliers préſentés, rien ne s'eſt trouvé de meſure. Depuis le tems que la malade ne s'en eſt pas ſervi, ſes membres ont pris d'autres formes, & ſur ce cas, grand embarras dans le logis. Chez gens du peuple, comme vous, c'eût été choſe toute ſimple, on lui eût pris meſure nouvelle, & on l'eût habillée de neuf. Mais chez les grands on ne va pas ſi vite. Après y avoir bien ſongé, l'on a mandé les quatre facultés, les chefs des arts & métiers. Un Vendredi au mois de Novembre, ſe tint leur premiere aſſemblée, & là, le fait bien expoſé, les avis, comme il eſt d'uſage, ſe ſont trouvés partagés. Il y a deux partis contraires. L'un procédant au plutôt fait, dit qu'il ne s'agit que de prendre la meſure actuelle du corps & de faire des vêtemens neufs conformes. L'autre, & ce ſont les gens graves & poſés, ſoutient qu'il faut opérer avec plus de méthode, & que l'on ne peut, dans les bonnes régles, vêtir la dame ſans avoir fait auparavant un inventaire de tout ſon garde-meuble pour bien conſtater les rapports de ſes anciens vêtemens à ſa taille actuelle. En conſéquence l'on a fouillé toutes les armoires du garde-meuble, & comme la dame eſt de famille ancienne, on a trouvé des habillemens de ſa

Digitized by Google

mere, grand'mere, même bisaïeule, robes romaines, coëffures grecques; chaussures gothiques & gauloises, *tout quoi*, l'on va, comme de raison, lui essayer, sans oublier ni ses premiers beguins ni ses premiers souliers.

La dame qui s'impatiente, crie que tout cela est inutile, qu'on lui fait perdre un tems précieux, que depuis son bas âge les modes ont changé, & qu'elle ne veut plus qu'on lui parle ni de *carcans*, ni de *corsets de baleine*, ni de *plombs au coude*, ni d'*esclavages* &c.

Les choses en sont là, & l'on ne sait comment cela finira. Mais tout le monde plaint cette pauvre dame d'avoir affaire, pour s'habiller, aux docteurs des quatre facultés, car les gens à bonnets quarrés aiment les vieux usages & n'entendent rien aux nouvelles modes.... Quelques hommes bien pensant désirent qu'elle soit entierement habillée à neuf des pieds à la tête, & qu'elle soit ainsi présentée à son auguste époux. Eh, pourquoi pas!

Fin du troisieme volume.

Digitized by Google

Table des matieres contenues dans ce troisieme volume.

Sur la traite des Negres 3
*Esprit de Mad. de B** 25
Sur l'art de gouverner 33
Sur la Philosophie 40
Réflexions sur l'état de Comédien 43
Sur un usage singulier : la Bachelette 47
Parallele des François & des Allemands 50
Les opinions 63
Sur les spectacles 70
Sur Bicêtre, par le Comte de Mirabeau 76
Sur la prospérité des Etats 81
Sur le bon Esprit 94
Sur les troubles de Paris en Août & Septembre 1788, *par* M. Charon. Extrait 99
Alphabet de l'amour 132
Sur les gens du monde 135
Sur le Duc de Choiseul 142
Discours prononcés, à l'ouverture de l'assemblée des Notables a Versailles, le 6 *Oct.* 1788 152 & 181
Le France plus qu'Angloise, par M. Linguet 173
Lettre du Clergé de la Noblesse & des Communes du Dauphiné 180
Lettre écrite au Roi par la Province du Dauphiné, sur les Etats-généraux 183
Sur l'ouvrage posthume de l'abbé Mably, *intitulé :* Observations sur l'histoire de France 192
Protestations de M. Linguet *contre les Ar-*

Digitized by Google

rêts du Parlement de Paris des 25 & 27 Septembre 1788. — Extrait 196
Instructions données à un jeune homme qui entre dans les affaires, par un Ministre disgracié 203
Les Paralleles 209
Lettre à Mr. N**, Membre du Corps Helvétique sur la tenue prochaine des Etats-généraux. Extrait 214
Aux Parlemens, après leur retour à leurs fonctions en 1788 239
Discours du Comte Czaki à la Diette de Pologne 243
Sur la question: Combien les mœurs donnent de lustre aux talens. Par le Chevalier de Bargeton 248
Précis du Mémoire presenté par cinq Princes du sang au Roi, à la fin de l'assemblée des Notables, en Novembre 1788 267
Motifs des douze Notables du Bureau de Monsieur, pour adopter, contre l'avis des treize, l'avis qui a prévalu dans les cinq autres Bureaux 272
Sur la Pétition proposée aux Parisiens. Decembre 1788 275
Un bonhomme aux Etats-généraux 282
Lettre à un Magistrat relativement à la sûreté publique 300
Quelques avis aux Citoyens de Lyon. 305
Conte pour rire sur les affaires d'Etat 316

Fin de la table.

59604764

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google